

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE LA VILLE DE WALCOURT

Partie I : Diagnostic socio-économique et territorial



MAI 2023

Table des matières

Bilan de la première Opération de Développement Rural	7
Historique de la première Opération de Développement Rural	8
Les projets du PCDR	8
Les objectifs de développement	8
Conclusion	8
Présentation de l'auteur de projet	9
Partie 1 : Carte d'identité	10
1.1 CARTE D'IDENTITÉ EXPRESSE	11
1.2 LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE	15
Partie 2 : Gestion communale	17
2.1 Données clés	18
2.2 Ressources humaines disponibles	19
2.3 Ressources financières disponibles	22
Budget communal	22
Capacité d'emprunt	22
Taxes, redevances et primes	22
2.4 Analyse AFOM	24
Partie 3 : Structure physique, naturelle et paysagère	25
3.1 Données clés	26
3.2 STRUCTURE PAYSAGÈRE	27
Contexte général	27
Régions agro-géographiques	29
Evaluation paysagère	30
3.3 STRUCTURE PHYSIQUE	32
Généralités	32
Géologie	32
Relief 32	
Hydrographie	34
Ressource en eau	36
Pédologie – Aptitude des sols	37
Occupation du sol	39
3.4 Structure naturelle et réseau écologique	43
Maillage écologique	43
Les sites naturels protégés	45
Les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB)	50
Les arbres et haies remarquables	53
La faune et la flore	54
Associations actives en matière d'environnement	54
La sensibilisation et les actions menées en faveur de l'environnement	55
3.5 ANALYSE AFOM	58
Partie 4 : Bâti, patrimoine, espaces publics et urbanisme	60
4.1 Données clés	61
4.2 Généralités	63
4.3 TYPOLOGIE DU BÂTI	64
L'architecture traditionnelle (bâti traditionnel)	64
L'architecture récente et contemporaine (bâti contemporain)	64
4.4 PATRIMOINE ARCHITECTURAL, ARCHÉOLOGIQUE ET MONUMENTAL	65
Monuments et sites classés	65
Sites archéologiques	66
Patrimoine monumental	67
4.5 ESPACES PUBLICS	68
4.6 Propriétés publiques	82

4.1	Outils de gestion du territoire	83
	Plan de Secteur	83
	Schéma de développement communal (SDC)	87
	Guide Régional d'Urbanisme (GRU)	87
	Guide communal d'urbanisme (GCU)	88
	CCATM 88	
	Schéma d'Orientation Local (SOL).....	89
	Site à réaménager	89
4.2	ANALYSE AFOM	92
Partie 5 : Démographie et caractéristiques socio-économiques		94
5.1	Données clés.....	95
5.2	Evolution démographique.....	96
	Evolution de la population au sein des villages.....	98
5.3	MOUVEMENTS DÉMOGRAPHIQUES	101
	Généralités	101
	Solde naturel.....	101
	Solde migratoire.....	101
5.4	AGE DE LA POPULATION	103
	Evolution par classes d'âge.....	103
	Age par village	104
5.5	TYPLOGIE DES MÉNAGES	106
	Ménages (2017) : commune, communes limitrophe, province, Wallonie.....	106
	Evolution des ménages sur la commune.....	107
	Répartition des types de ménages au sein de la commune.....	108
5.6	LES REVENUS.....	109
	Revenus par déclaration.....	109
	Les ayants droit au revenu d'intégration sociale	110
5.7	Situation locale de l'emploi.....	112
	POPULATION NON ACTIVE	112
	Population active : salariés et indépendants	114
	Secteurs d'activité.....	116
5.8	Bassin d'emploi	118
5.9	Analyse AFOM	122
Partie 7 : Economie		124
6.1	Données clés.....	125
6.2	Généralités	126
6.3	L'agriculture.....	128
	Superficie agricole utile et production.....	128
	Exploitations	129
	Comparaison avec le reste de l'arrondissement	129
	Aménagement foncier.....	130
6.4	La forêt	131
	Fonction économique	132
	Fonction sociale de la forêt.....	132
	Fonction écologique de la forêt	133
	Gestion de la forêt – Bois soumis.....	133
	Le Département Nature et Forêt.....	133
6.5	La pêche.....	134
6.6	Les industries	134
6.7	Le secteur tertiaire.....	135
	Les commerces	135
	Les producteurs et artisans locaux.....	136
	Parcs d'activités économiques	137
	Principaux acteurs économiques locaux	137
	Le tourisme	139

6.8	ANALYSE AFOM	140
Partie 8 : Logement et Immobilier		142
7.1	Données clés.....	143
7.2	Parc de logements	144
	Généralités (comparaison avec 2008).....	144
7.3	MARCHÉ DU FONCIER ET DU LOGEMENT	147
	Prix des logements et des terrains à bâtir	147
	Les permis d'urbanisme et les permis d'urbanisation	149
	Les secondes résidences	150
7.4	GESTION DU LOGEMENT	151
	Le logement permanent dans les parcs résidentiels	151
	L'offre en logements sociaux et/ou publics.....	151
	Agence Immobilière Sociale (AIS).....	153
	Problématique du logement.....	153
	Programme Communal d'Actions en matière de Logement.....	153
7.5	ANALYSE AFOM – LOGEMENT ET IMMOBILIER.....	154
Partie 9 : Services et équipements collectifs		155
8.1	Présentation des différentes offres de service	156
8.2	ANALYSE AFOM	160
Partie 10 : Mobilité		162
9.1	Données clés.....	163
9.2	Réseau routier.....	165
9.3	Réseau ferroviaire	167
9.4	Réseaux TEC	168
9.5	Modes doux.....	171
	Schéma directeur cyclable.....	171
	RAVeL 172	
9.6	Sécurité routière	173
9.7	Plan Communal de Mobilité	176
	Plan supra-communal de mobilité : Le SESSAM	177
9.8	Services de mobilité	179
	Mobilesem	179
9.9	Analyse AFOM	180
Partie 11 : Politique énergétique et environnementale.....		181
Partie 10 :		181
10.1	DONNÉES CLÉS	182
10.2	RÉSEAUX TECHNIQUES	183
	Gaz naturel	183
	Réseau de téléphonie fixe et télédistribution.....	183
	Réseau de télécommunication mobile.....	183
	L'accès à Internet	183
	Qualité de l'air.....	184
	Les énergies renouvelables.....	185
10.3	EAUX USÉES.....	188
10.4	GESTION DES DÉCHETS.....	190
	Déchets ménagers.....	190
	Récolte et traitement des déchets	190
10.5	ANALYSE AFOM	193

Documents cartographiques

- ✓ Carte 1 : Occupation du sol et réseau hydrographique

- ✓ Carte 2 : Plan de Secteur
- ✓ Carte 3 : Voies de communication
- ✓ Carte 4 : Structure du bâti et espaces publics structurants
- ✓ Carte 5 : Propriétés publiques et outils d'aménagement du territoire
- ✓ Carte 6 : Patrimoine bâti, naturel et paysager
- ✓ Carte 7 : Contraintes et risques

Liste des annexes

- ✓ Annexe 1 : Liste des arbres et haies remarquables
- ✓ Annexe 2 : Inventaire du patrimoine immobilier culturel
- ✓ Annexe 3 : Liste des taxes et redevances

PREAMBULE

Dans les parties qui suivent et pour les besoins de l'étude, la commune sera analysée par rapport à la Wallonie, l'arrondissement de Philippeville et une microrégion constituée par Walcourt et ses communes voisines (Thuin, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Gerpinnes, Florennes, Philippeville, Cerfontaine, Froidchapelle et Beaumont).

Les principales sources utilisées pour cette partie sont issues de :

- ✓ *l'administration communale ;*
- ✓ *l'IWEPS (Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique) ;*
- ✓ *l'INS (Institut National de Statistiques) ;*
- ✓ *l'ONSS (Office National de la Sécurité Sociale) ;*
- ✓ *l'ONEM et le FOREM ;*
- ✓ *le CGT (Commissariat général au Tourisme) – Direction de la Stratégie touristique – Observatoire du Tourisme wallon ;*

Version 1 pré-diagnostic : septembre 2019

BILAN DE LA PREMIÈRE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Historique de la première Opération de Développement Rural

Une première opération de développement rural a eu lieu en 1987. Selon les priorités de la commune, 41% des projets ont été réalisés, 36% ont été partiellement réalisés, et 23% n'ont donc pas été réalisés.

La deuxième opération de développement rural de la commune de Walcourt a été approuvée en juin 2006 par le Gouvernement Wallon pour une période de 10 ans prenant fin en 2017. Ce PCDR fut rédigé par le bureau d'étude *Survey & Aménagement*.

Les projets du PCDR

Le PCDR précédent reprenait 105 projets, dont 10 en lot 1, 21 en lot 2 et 74 en lot 3.

Au terme des 10 ans de validité du PCDR, ce sont principalement les projets repris en première priorité qui ont été réalisés ou sont en cours. Certains ne nécessitaient pas de financement, comme la création de la Commission agricole ou de l'Environnement. D'autres, ont obtenu des financements régionaux et/ou européens.

Les objectifs de développement

Les 16 objectifs poursuivis par le PCDR de 2006 étaient les suivants :

- ✓ Améliorer les conditions d'accessibilité aux services et aux biens ;
- ✓ Sécuriser le réseau routier ;
- ✓ Mettre en valeur le réseau local y compris les voies lentes ;
- ✓ Mettre en place un politique de gestion du territoire responsable, harmonieuse et originale, et en assurer l'application ;
- ✓ Requalifier et valoriser le territoire et le patrimoine ;
- ✓ Informer, sensibiliser et éduquer au respect du cadre de vie et à la richesse du patrimoine ;
- ✓ Créer des liens de solidarité durable ;
- ✓ Renforcer les caractéristiques propres à chaque village en développant les complémentarités et le sentiment d'appartenance à l'entité ;
- ✓ Développer des services favorables au maintien de la vie dans les villages (y compris l'encadrement des jeunes et des aînés) ;
- ✓ Requalifier et renforcer les lieux de convivialité et les équipements collectifs ;
- ✓ Mettre en place une dynamique identitaire et la promouvoir ;
- ✓ Structurer la vie associative ;
- ✓ Promouvoir l'économie locale et particulièrement la consommation locale ;
- ✓ Créer de l'emploi de qualité par développement économique de proximité (y compris agricole et touristique) ;
- ✓ Consolider le secteur agricole dans l'économie locale ;
- ✓ Mettre en place des moyens accessibles et pertinents permettant la production et la commercialisation de produits locaux (produits du terroir et artisanat).

Conclusion

On compte un total de 47 projets du PCDR de 2006 réalisés ou en cours de réalisation. On obtient donc un taux de réalisation de 44,8%. Cependant, il faut noter que la grande majorité des projets en lot 1 et 2 ont été réalisés, et que le pourcentage total vient surtout du grand nombre de projet en lot 3.

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR DE PROJET

L'Atelier d'architecture DR(EA)²M a été créé en 2011 par la réunion de 5 associés expérimentés avec la conviction que seule une équipe pluridisciplinaire présentant des compétences dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'environnement, de l'énergie et de la mobilité permet de développer des projets et un cadre de vie de qualité.

L'Atelier d'architecture DR(EA)²M s'implique particulièrement dans trois domaines d'activités complémentaires : l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, et l'environnement et l'énergie, ce qui assure une vision continue à travers les différentes échelles d'un projet.

La société est agréée pour la réalisation de projets dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement : agrément schéma de développement communal et guide communal d'urbanisme depuis le 21/12/2011 (renouvelé le 20 janvier 2016) et agrément schéma d'orientation local depuis le 21/12/2011 (renouvelé le 14 décembre 2015) et agrément auteur d'étude d'incidences sur l'environnement de catégorie 1 (aménagement du territoire, urbanisme, activités commerciales et de loisirs) depuis le 04/11/2011 (renouvelé le 11 avril 2019 pour une durée de 5 ans). Depuis le 07/08/2013, la société a aussi obtenu le label « Construction Quality Management ».

Rassemblant aujourd'hui une trentaine de collaborateurs, la « DR(EA)²M team » réunit les profils professionnels suivants :

- ✓ Ingénieurs architectes, architectes et architectes stagiaires
- ✓ Architectes paysagistes
- ✓ Géographes
- ✓ Bioingénieurs
- ✓ Urbanistes
- ✓ Environnementalistes
- ✓ Conseiller en mobilité
- ✓ Conseillers PEB
- ✓ Administratifs

PARTIE 1 : CARTE D'IDENTITÉ

1.1 CARTE D'IDENTITÉ EXPRESSE

Thématique	Caractéristiques (2019)	Caractéristiques (2023)
Localisation générale et données administratives		
Nom de la Commune	Walcourt	
Province	Namur	
Arrondissement administratif	Philippeville	
Arrondissement judiciaire	Dinant	
Communes limitrophes	Thuin, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Gerpinnes, Florennes, Philippeville, Cerfontaine, Froidchapelle et Beaumont	
Pôles urbains proches	Charleroi, Namur, Couvin, et Philippeville	
Superficie totale	123,18 km ²	
Nombre de villages	16 villages	
Gestion communale		
Nombre de conseillers communaux	18	
Nombre de membres du collège communal	7	
Milieu physique, naturel et humain		
Régions agro-géographiques	Plateau limoneux hennuyer à l'ouest et Condroz à l'est	
Relief	Entre 180m et 300m d'altitude	
Bassin hydrographique	Bassin versant de la Sambre	
Cours d'eau principaux	L'eau d'Heure et ses principaux affluents : l'Eau d'Yves et la Thyria	
Occupation du sol (2011)	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 8% de zones urbanisées ; - 72% d'habitat ; - 5% d'activités économiques ; - 23% d'autres ; ➔ 92% de zones non urbanisées ; - 78,3% de prés et champs ; - 16% de bois ; - 5,7% d'autres. 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 8,6% de zones urbanisées ; - 70% d'habitat ; - 6% d'activités économiques ; - 24% d'autres ; ➔ 91,4% de zones non urbanisées ; - 78% de prés et champs ; - 15,5% de bois ; - 6,5% d'espaces verts.
Réserve forestière	Absence	
Réserve naturelle reconnue	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Domaniale (des Boussaires et Houssaires à Pry et Thy-le-Chateau) sur 11,39 ha ⇒ Réserve naturelle de la Vallée de l'Eau d'Yves (Natagora) sur 27,64 ha 	⇒ Réserves naturelles des Quairelles (en attente d'extension)
Zone Natura 2000	1 zones Natura 2000 pour un total de 57,4 ha sur le territoire communal : BE35049 – Vallée du ruisseau de Fairoul	
Zone Humide d'Intérêt Biologique	1 ZHIB : « Mares de Daussois et d'Yves-Gomezée » sur 1,56 ha	
Site de Grand Intérêt Biologique	9 SGIB pour un total de 260,6 ha	13 SGIB pour un total de 300,6 ha
Cavité souterraine d'intérêt scientifique	Absence	

<i>Plan Communal de Développement de la Nature</i>	Oui (2010)	
Outils de gestion du territoire		
<i>Plan de Secteur</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Zones urbanisables : 14,95% - Habitat à caractère rural : 44,2% - Habitat : 28% ➔ Zones non urbanisables : 85% - Agricole : 81,3% ➔ Forestière : 16,6% 	
<i>Schéma de Développement communal</i>	Non	Un SDC est actuellement à l'étude
<i>Guide Communal d'Urbanisme</i>	Non	
<i>Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité</i>	Non	
<i>Schéma d'orientation local (SOL)</i>	8 SOL approuvés	
<i>Sites d'activité économique désaffectés/SAR</i>	4	
<i>Guide Régional d'Urbanisme (GRU) (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural)</i>	Oui	
<i>Monuments classés</i>	10 monuments classés (dont 1 exceptionnel)	
<i>Guide Régional d'Urbanisme (GRU) (Zone protégée en matière d'urbanisme)</i>	Le centre de Walcourt et centre de Thy-le-Château sont des Centre ancien protégé	
<i>Rénovation/revitalisation urbaine</i>	non	
Démographie		
<i>Nombre total d'habitants</i>	18.430 habitants en 2019	18.429 habitants en 2022
<i>Evolution de la population</i>	Croissance de 16,9 % entre 1991 et 2019	Croissance de 16,9 % entre 1991 et 2023
<i>Répartition de la population</i>	En 2016 : - 24% à Walcourt et Thy-le-Château ; 50% le long de la N5	
<i>Répartition de la population globale par groupes d'âges</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 22,2% de moins de 20 ans ; - 58,8% de 20 à 65 ans ; - 19% de plus de 65 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - 21,3% de moins de 20 ans ; - 58,6% de 20 à 65 ans - 20,1% de plus de 65 ans
Emploi, travail et chômage		
<i>Taux d'activité</i>	70,26 % en 2016	72,2% en 2019
<i>Taux d'emploi</i>	62,7 % en 2016	65,1% en 2019
<i>Taux de chômage</i>	10,8 % en 2016	9,5% en 2019
<i>Nombre d'indépendants</i>	1.769 en 2016	2.055 en 2021
<i>Nombre de salariés</i>	6.402 salariés en 2016	6.536 en 2020
Agriculture		

<i>Nombre d'exploitations agricoles</i>	99 en 2018	93 en 2021
<i>Evolution du nombre d'exploitations agricoles</i>	203 en 1990, soit une diminution de 51% en 28 ans	Diminution supplémentaire de 6 exploitations
<i>Type d'exploitation</i>	Culture de céréales domine (39%)	
Logement et foncier		
<i>Nombre de logements</i>	8.179 en 2018	8.422 en 2021
<i>Pourcentage de maison familiale séparée (4 façades)</i>	54,3 % en 2018	54,3% en 2022
<i>Nombre de logements sociaux</i>	46 logements sociaux	63 logements sociaux
<i>Nombre de logements inoccupés</i>	16 logements	16 logements
Enseignement et formation		
<i>Ecoles primaires et maternelles</i>	14 implantations	
<i>Nombre d'élèves du maternel et du primaire</i>	509 pour le maternel en 2018-2019 ; 973 pour le primaire en 2018-2019	534 pour le maternel ; 933 pour le primaire (au 15/01/23)
<i>Enseignement supérieur et universitaire</i>	1 établissement secondaire	
Services administratifs et sociaux		
<i>Service d'incendie local</i>	DINAPHI. Poste avancé : Clermont (rue de Strée)	
<i>Zone de police</i>	FloWal (5309) : Florennes et Walcourt	
<i>Nombre de personnes recevant un revenu d'insertion sociale</i>	1,8% de la population en 2017	1,4% en 2021
<i>Accueil de la petite enfance</i>	163 places en 2017	136 places en 2020
<i>Accueil du 3^{ème} âge</i>	141 places	
<i>Nombre de paroisses catholiques</i>	18	
Vie associative et loisirs		
<i>Jeunesse</i>	Plusieurs associations de jeunesse	
<i>Faire la fête</i>	Nombreuses manifestations dont des marches folkloriques, des journées sportives, des évènements à thèmes, etc.	
<i>Musique et théâtre</i>	Au centre culturel	
<i>Sports et loisirs actifs</i>	290 associations, 70 clubs sportifs	
<i>Equipements sportifs et culturels</i>	1 centre culturel, deux halls omnisports, de nombreux terrains de sport et salles de villages	
Tourisme		
<i>Principales attractions touristiques et de loisirs</i>	Basilique Saint-Materne, Chocolaterie Vanlieff's, balade avec des ânes, ...	
<i>Tourisme rural et meublés de tourisme</i>	5 chambres d'hôtes, 5 gîtes ruraux, 1 gîte à la ferme, 1 domaine de vacance, 1 camping	
Mobilité		
<i>Nombre de voiries régionales</i>	⇒ RN 5 ; ⇒ RN 978 ;	
<i>Nombre de lignes ferrées</i>	Ligne 132 Charleroi - Couvain	
<i>Nombre de ligne de bus</i>	13 lignes TEC	
<i>Nombre d'accidents</i>	48 en 2018	53 en 2021
<i>Plan de mobilité</i>	Plan intercommunal de mobilité avec les communes de Gerpennes et Florennes	

<i>Plan communal cyclable</i>	Non
<i>Plan pédestre communal</i>	Oui
<i>Autres</i>	Territoire bien desservi par le réseau routier et les voiries régionales, à l'exception du Sud et de l'Est

1.2 LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

La commune de Walcourt est située au Sud-Ouest de la Province de Namur et au Nord-Ouest de l'Arrondissement de Philippeville. Elle est entourée des communes hennuyères de Froidchapelle, Beaumont et Thuin à l'Ouest, Ham-sur-Heure-Nalinnes et Gerpennes au Nord et par les communes namuroises de Florennes à l'Est et de Philippeville et Cerfontaine au Sud. Elle s'étend sur 123,18 km² (12.318 ha).

L'actuelle entité résulte de la fusion en 1976 de 16 villages : Clermont, Castillon (et le hameau de Mertenne), Berzée, Rognée, Fontenelle, Thy-le-Château, Pry, Gourdinne, Chastrès, Walcourt, Vogenée, Tarcienne, Somzée, Laneffe, Fraire (et le hameau de Frairoul) et Yves-Gomezée. Walcourt est le siège administratif de la commune.

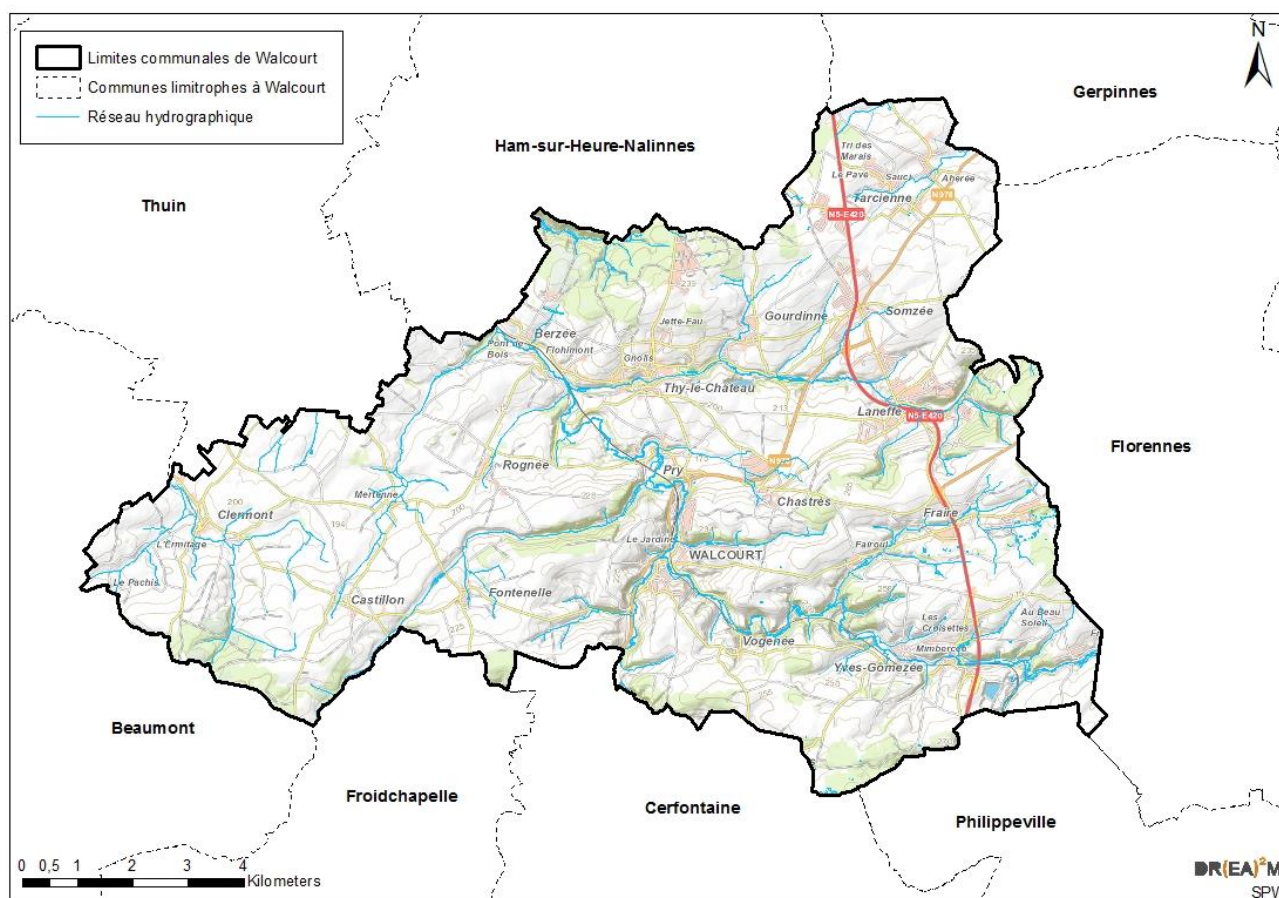


Figure 1 : Territoire de Walcourt – Contexte général (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

La commune de Walcourt est située dans les aires d'attraction de plusieurs pôles urbains :

- ✓ Charleroi (distante d'environ 15-20 km, pôle de commerces, d'emploi et d'enseignement supérieur) ;
- ✓ Givet (F) (distante d'environ 35 km, pôle d'emploi, pôle de culture-patrimoine).
- ✓ Dinant (distante d'environ 40 km, pôle de commerces, d'emploi et d'enseignement secondaire) ;
- ✓ Maubeuge (F) (distante d'environ 40 km, pôle d'emploi, pôle de commerces)
- ✓ Namur (distante d'environ 45 km, pôle d'emploi, de commerces, de culture et d'enseignement supérieur et universitaire) ;

La commune recense une seule ville, Walcourt, et 16 villages répartis sur son territoire. De nombreux cours d'eau sillonnent le territoire.

Le territoire n'est concerné par aucun tronçon autoroutier au sens strict, mais il est traversé par une route régionale à 4 voies, la N5, qui est limitée à 120km/h en plusieurs endroits.

La commune n'est pas équitablement desservie par de grands axes routiers. En effet, la N5 traverse la commune du Nord au Sud dans sa partie Est et dessert principalement les villages de Laneffe, Somzée, Tarcienne, Yves-Gomezée et Fraire. Toutefois, les autres villages se trouvent à proximité de la N40 et de la N53 qui passent respectivement au Sud et à l'Ouest du territoire communal.

La commune se situe sur la ligne de chemin de fer L132 reliant Charleroi-Sud à Couvin. Cette ligne est exploitée par la SNCB et offre la possibilité de rejoindre ces deux communes depuis Walcourt. Elle offre également quatre arrêts sur la commune à Yves-Gomezée, Walcourt, Pry et à Berzée. Dans un contexte où des lignes rurales sont supprimées car leur fréquentation est en baisse, la ligne L135 fait l'objet d'un projet pilote mené par la SNCB et un comité de citoyen pour tenter de la sauvegarder et la redynamiser. Cette ligne ferroviaire représente un moyen de désenclavement important pour ce territoire rural.

Une particularité du territoire de Walcourt est que la ligne de chemin de fer L132 et la route N5 ne sont pas parallèles et ne desservent donc pas les mêmes zones. Cette particularité est assez unique en Wallonie, et appuie le rôle de désenclavement de cette ligne de chemin de fer.

PARTIE 2 : *GESTION COMMUNALE*

2.1 Données clés

Gouvernement local

Collège communal : 7 membres

Conseil communal : 18 membres

Moyens humains

Personnel communal : 171 personnes

- Directeur général : Cédric GOBLET
- Directeur financier : Stéphanie TAYMANS
- Service administratif : 46 personnes
- Service technique : 85 personnes
- Auxiliaires professionnelles : /
- Petite enfance : 28 accueillantes extrascolaires et 10 enseignants sous contrat commune

Services communaux :

Affiliation aux intercommunales : ORES, INaSeP, Belgacom, Telenet, Orange Belgium, Proximus, BEP Namur

Autres acteurs : CPAS, ADL

Conseils consultatifs : Conseil des Aînés, Conseil des Jeunes, Conseil des Enfants

Moyens financiers

Taxes, redevances, primes : Divers taxes et redevances communales

Budget 2018 :

- Recettes : 21.000.672,92 €
- Dépenses : 18.662.953,61 €

Dette communale : 17.031.866,59 € (au 31/12/2018)

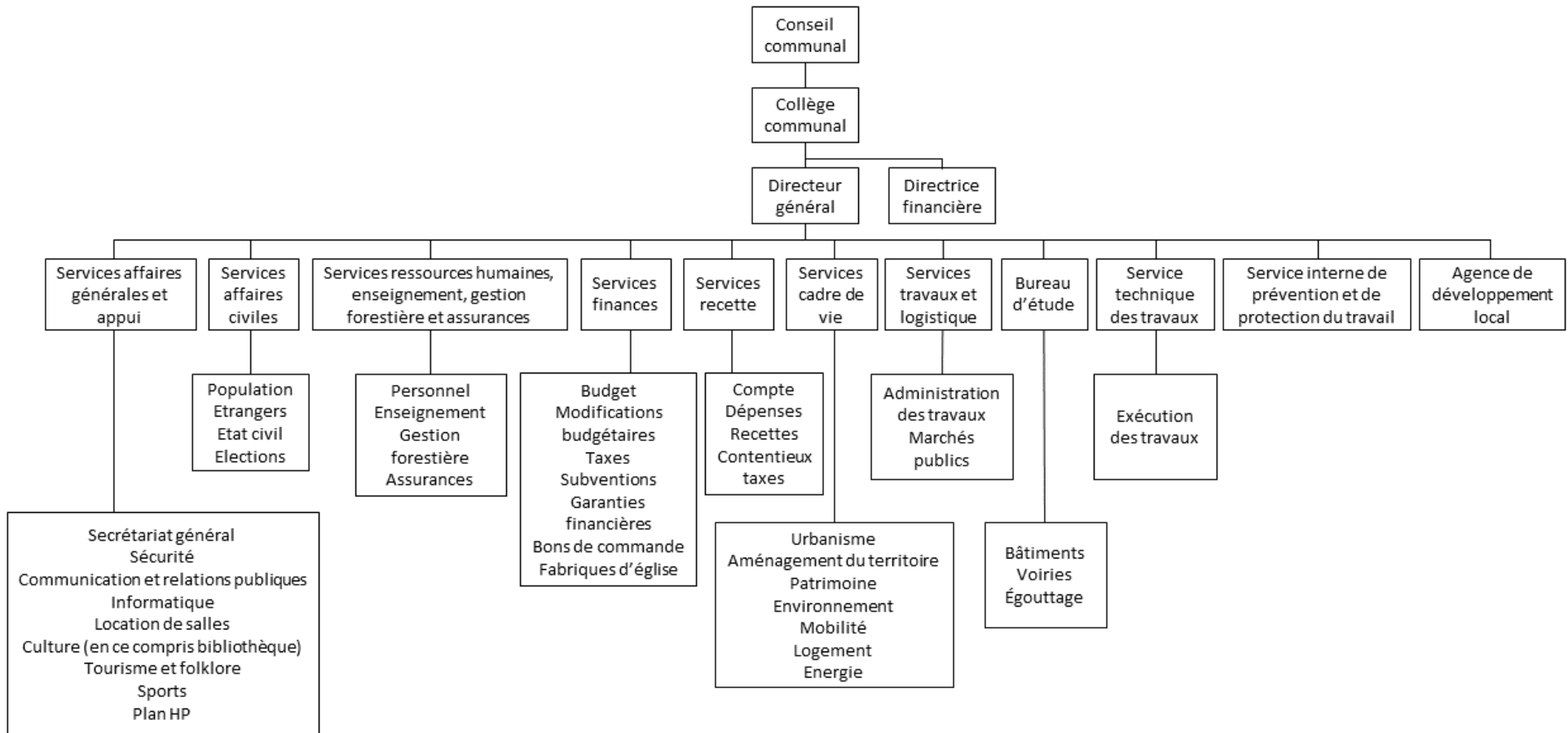
Capacités d'emprunt : 4.757.771€

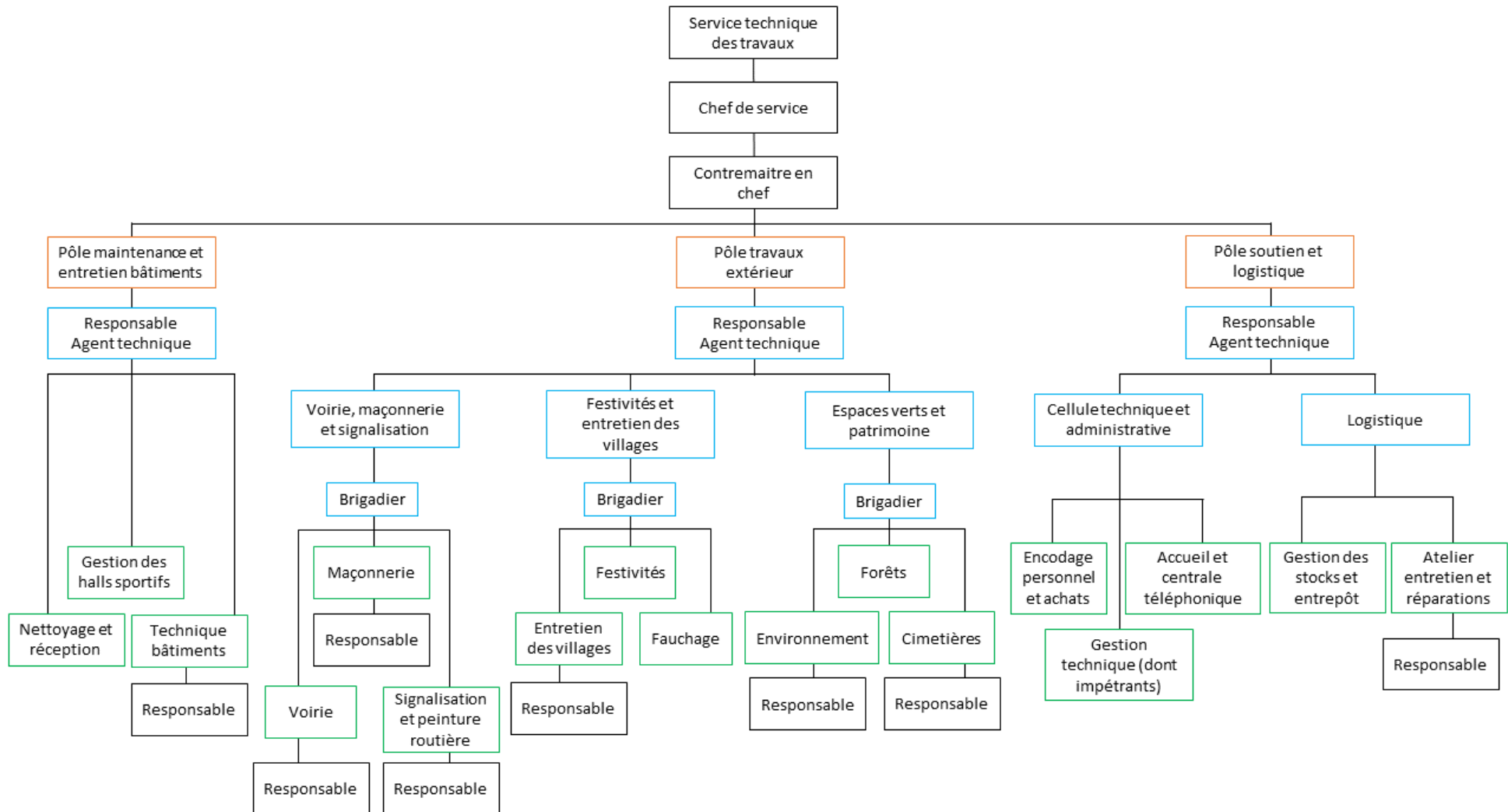
2.2 Ressources humaines disponibles

Compte tenu de son nombre actuel d'habitants, la commune de Walcourt dispose d'un Collège communal composé de 7 personnes et d'un Conseil communal comptant 18 personnes (dont les 7 membres du Collège communal).

Ressources politiques	<p>7 membres du collège</p> <p>18 Conseillers communaux</p> <p>11 Conseillers CPAS</p>
Ressources administratives	<p>18 services communaux (Accueil, Cadre de vie, Communication – information, Directeur général, Directrice financière, Economie – Agence de Développement Local, Enseignement – Assurances, Etat civil, Location de salles, Personnel – vente de bois, Plan de Cohésion Sociale, Plan Habitat Permanent, Population, Recette – Finances – Taxes, Secrétariat communal, Service Technique des Travaux, Sports – Jeunesse – Fêtes – Culture – Aînés, Travaux publics)</p> <p>45,6 ETP employés communaux</p> <p>14 Article 60</p> <p>1,8 ETP employés au plan de cohésion sociale</p>
Ressources citoyennes	18.376 habitants

L'organigramme des services communaux est présenté ci-dessous :





2.3 Ressources financières disponibles

Budget communal

Le tableau ci-dessous compare les dépenses, recettes, et dettes globales (en euro par habitant, pour l'année 2016) de la commune de Walcourt en comparaison avec la moyenne wallonne.

	Commune de Walcourt	Moyenne Wallonne
Dépenses globales (euro/habitant)	996,9	1.617
Recettes globales (euro/habitant)	1.606,5	2.150,4
Dettes globales (euro/habitant)	824,1	1.366,6

Capacité d'emprunt

La capacité d'emprunt de la commune de Walcourt était de 4.757.771€ en 2018.

Taxes, redevances et primes

La commune de Walcourt possède des taxes sur les sujets suivants :

- Distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés ;
- Agences bancaires ;
- Forces motrices ;
- Exploitation des mines, minières, carrières et terrils ;
- Secondes résidences ;
- Personnel de bar ;
- Installation d'un logement visé par l'article D.IV.4 151°b du CoDT (roulottes, caravanes, véhicules désaffectés et tentes) ;
- Parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé et dans les permis d'urbanisation ;
- Immeubles bâtis inoccupés ;
- Eoliennes destinées à la production industrielle d'électricité ;
- Enlèvement et traitement des déchets ménagers et y assimilés ;
- Inhumation, dispersion des cendres ou mises en columbarium.

La commune possède également des redevances sur les sujets suivants :

- Délivrance de documents administratifs ;
- Délivrance de renseignements administratifs ;
- Envoi du rappel dans le cadre de la délivrance de la carte d'identité belge ;
- Enregistrement d'une demande de changement de prénom ;
- Modes de sépulture ;
- Exhumations ;
- Matériel de signalisation : location ;
- Occupation du domaine public à l'occasion des marchés ;
- Occupation des domaines publics à l'occasion des foires ;
- Délivrance du permis d'urbanisme, permis d'urbanisation et modifications de permis d'urbanisation ;

- Demande d'autorisation d'activités en application du décret du 11/03/1999 relatifs au permis d'environnement ;
- Instruction demande de création, de modification, de confirmation ou de suppression d'une voirie communales ;
- Indication sur place de l'implantation des travaux relatifs aux nouvelles constructions ;
- Nettoyage de la voie publique ;
- Enlèvement d'objets encombrants ;
- Délivrance de sacs destinés à la collecte des déchets ménagers ;
- Enlèvement des versages sauvages ;
- Location des salles communales ;
- Location des tentes et éléments de podium ;
- Location des halls sportifs ;
- Location de vaisselle communale ;
- Frais scolaires et repas scolaires.

La commune demande également des centimes additionnels au précompte immobilier, ainsi qu'une taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques. Pour un détail complet des taxes et redevances présents dans la commune, voir annexe 3.

2.4 Analyse AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence d'un conseil communal des enfants, d'un conseil communal des jeunes, d'un conseil communal des aînés → Permet la participation de la population à divers échelons ✓ Présence de la N5 et de la ligne de chemin de fer L132 ✓ Située dans les aires d'attraction de plusieurs pôles urbains : Charleroi, Givet, Dinant, Maubeuge et Namur 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence de CCATM
Opportunités	Menaces
✓	✓

**PARTIE 3 : STRUCTURE PHYSIQUE, NATURELLE ET
PAYSAGÈRE**

3.1 Données clés

Structure paysagère

- ✓ **Régions agro-géographiques** : Condroz, Plateau limoneux Hennuyer
- ✓ **Territoires paysagers** : Moyen plateau condrusien de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Bas-plateau limoneux sud-hennuyer (97,6 %)
- ✓ **Caractéristiques** : Succession de crêtes et dépressions dans le Condroz, relief doux et uniforme composé de plaines et de bas plateaux parcourus par de nombreuses vallées à fond plats dans le plateau limoneux hennuyer.

Structure physique

- ✓ **Géologie** : Lié au synclinorium de Dinant et caractérisé par un allongement des structures géologiques ouest-est.
- ✓ **Relief** : Relief et le paysage varient selon un axe Nord-Ouest – Sud-Est, moins marqué qu'aux alentours, ce qui a entraîné un dépôt éolien limoneux plus continu et plus épais.
- ✓ **Bassin versants/hydrographique** : Bassin versant de la Sambre (sous-bassins de la Sambre et de l'Eau d'Heure)
- ✓ **Cours d'eau principal** : L'Eau d'Heure (catégorie 1)
- ✓ **Hydrogéologie** : 85 captages dont 22 pour la distribution publique d'eau
- ✓ **Pédologie** : conditionnée par la géologie du sol, favorable à l'agriculture sur une grande partie du territoire
- ✓ **Occupation du sol** : 14% boisé, 70% de surfaces agricoles (prairies, zones enherbées), 7% urbanisé.

Structure naturelle

- ✓ **Réseau écologique – structure écologique principale** : 6 % du territoire
- ✓ **SGIB (Sites de Grand Intérêt Biologique)** : 9 sites sur 260,6 ha (2,1% du territoire)
- ✓ **Faune et flore** : nombre élevé d'espèces parmi lesquelles plusieurs EIC (Espèces d'Intérêt Communautaire) et protégées

Sites naturels protégés

- ✓ **Réserves forestières** : absence
- ✓ **Réserves naturelles (RN)** : 2 RN (39,03 ha) dont 1 RN domaniale (11,39 ha)
- ✓ **Zone Natura 2000** : 1 périmètres sur 57,4 ha (0,3% du territoire)
- ✓ **ZHIB (zone humide d'intérêt biologique)** : 1 ZHIB sur 1,56 ha (0,01% du territoire)
- ✓ **Cavités souterraines d'intérêt biologique** : absence
- ✓ **AHREM** : 198 arbres sur 56 sites

Mesures de protection, valorisation et sensibilisation

- ✓ **PCDN** : Oui
- ✓ **Contrat de Rivière** : Oui (Sambre)
- ✓ **Associations** : Natagora « Entre-Sambre-et-Meuse », Cercle horticole « Le Magnolia », Cercle des Naturalistes de Belgique « La Noctule », Groupe environnement de l'Eau d'Heure.
- ✓ **Démarches** : opérations « Bords de route – Fauchage tardif », « Combles et clochers », Plan Maya, Semaine de l'Arbre, le PCDN, opération Cap' Hirondelles
- ✓ **Actions** : Nombreuses actions de sensibilisation : « Devine qui vient manger dans mon jardin », « Nuit de la chouette », « Aube des oiseaux », « WE des mares », etc.
- ✓ **Energie** : présence d'un guichet mobile « Dinant – Philippeville » ;

3.2 STRUCTURE PAYSAGÈRE

Documents

Carte 6 : Patrimoine bâti, naturel et paysager

Contexte général

Le Schéma de Développement Territorial¹ présente les paysages comme « *constituant une composante du patrimoine wallon. Ils contribuent à la qualité du cadre de vie et à l'affirmation d'une identité culturelle et territoriale. Ils constituent également une base potentielle de redéveloppement économique* ». Le SDT stipule clairement que le paysage concerne tout l'espace : paysages urbains, paysages ruraux, paysages remarquables et du quotidien.

La Convention Européenne du Paysage définit le paysage comme « *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». La Convention Européenne du Paysage a été signée par la Belgique, à Florence en 2000 ; à travers cette convention, chaque partie s'engage notamment à identifier ses propres paysages sur l'ensemble de son territoire.

C'est dans ce cadre que la CPDT a réalisé une cartographie des paysages wallons dans l'ouvrage intitulé « les territoires paysagers de Wallonie » (Feltz et al.). D'après cet ouvrage, Walcourt se subdivise en trois territoires paysagers distincts. À l'ouest, sur une petite surface du territoire, se localise le moyen plateau de Beaumont. Le reste du tiers ouest du territoire est occupé par le bas-plateau limoneux sud-hennuyer. Les deux tiers restants du territoire, à l'est, se trouve sur le moyen plateau condrusien de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Ce dernier est lui-même divisé en deux faciès, avec le Condroz occidental au sud et le Pays d'Acoz au nord.

¹ SDT (ancien SDER, Schéma de Développement de l'Espace Régional)

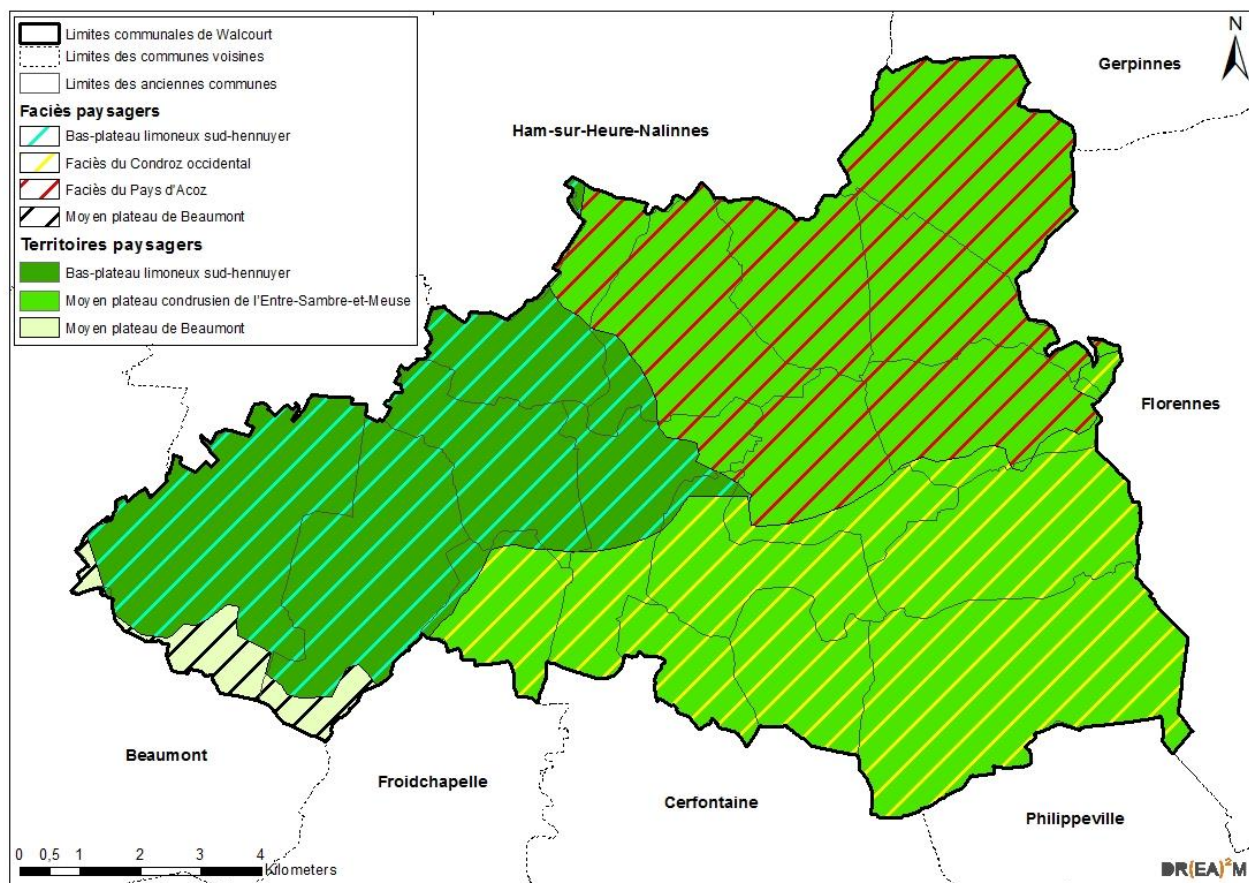


Figure 2 : Territoires paysagers (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Du plus au moins vastes, ces territoires paysagers sont les suivants :

Dénomination	Superficie	Part sur le territoire	Faciès associé(s)	Description
<i>Moyen plateau condrusien de l'Entre-Sambre-et-Meuse</i>	85 km ²	68,7 %	Condroz occidental	Il s'agit d'une zone en relief, alternant crêtes et dépressions mais aussi de vastes replats calcaires occupés par des prairies et des cultures. L'habitat y est groupé en villages.
			Pays d'Acoz	Les paysages s'individualisent par des étendues de labours rappelant la région limoneuse mais aussi par une urbanisation importante qui se marque par une urbanisation importante qui se marque par l'extension presque continue le long des axes routiers rayonnant de Charleroi.
<i>Bas-plateau limoneux sud-hennuyer</i>	35,75 km ²	28,9 %	Bas-plateau limoneux sud-hennuyer	Il présente un relief faiblement et mollement ondulés. Les paysages y sont dominés par les labours tandis que l'habitat est groupé en villages.
<i>Moyen plateau de Beaumont</i>	2,9 km ²	2.3 %	Moyen plateau de Beaumont	Il présente des ondulations de grande amplitude et de faible profondeur dominé par la prairie.

Régions agro-géographiques

Deux zones agro-géographiques sont reprises au sein de Walcourt : le Condroz et le plateau limoneux Hennuyer.

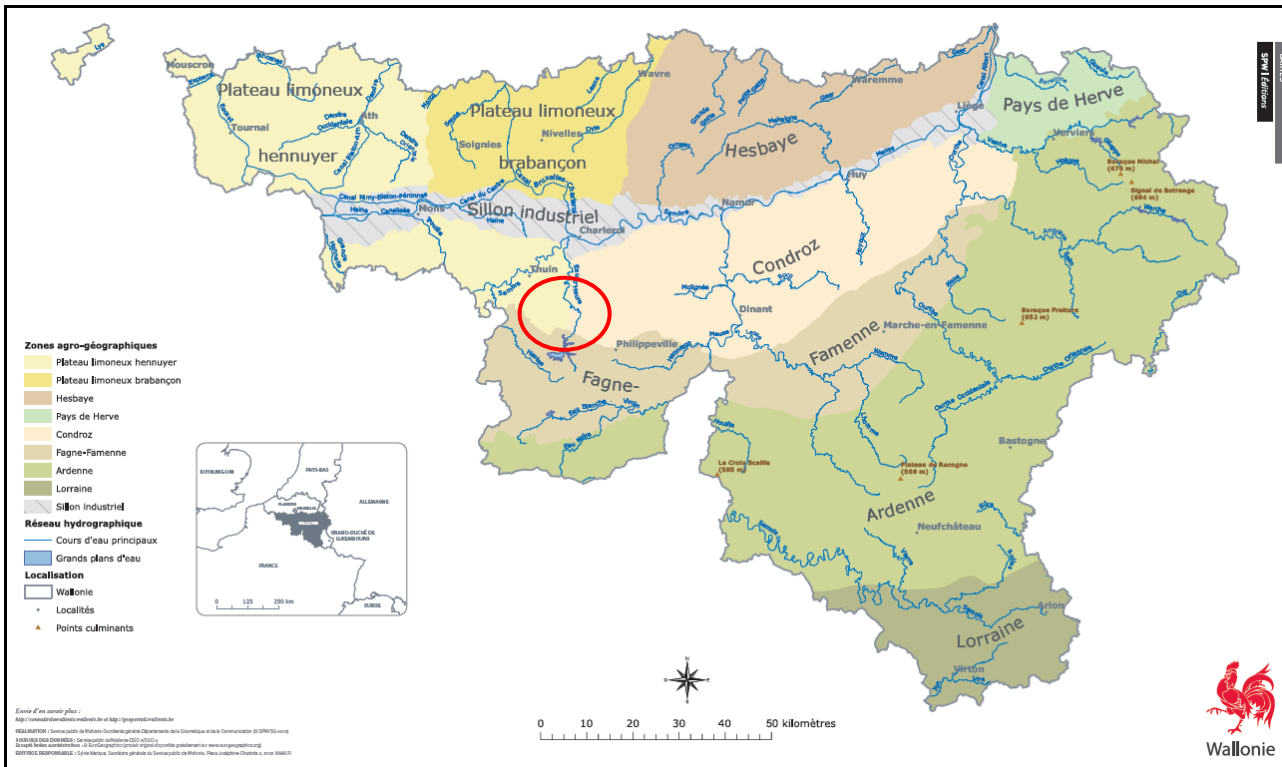


Figure 3 : Régions agro-géographiques (Source : SPW)

Le Condroz tel que localisé d'un point de vue agro-géographique diffère de celui identifié du point de vue paysager, via l'ensemble paysager du Plateau condrusien. Il diffère également de la région agricole du Condroz. Le paradigme et les enjeux font donc fortement varier les limites.

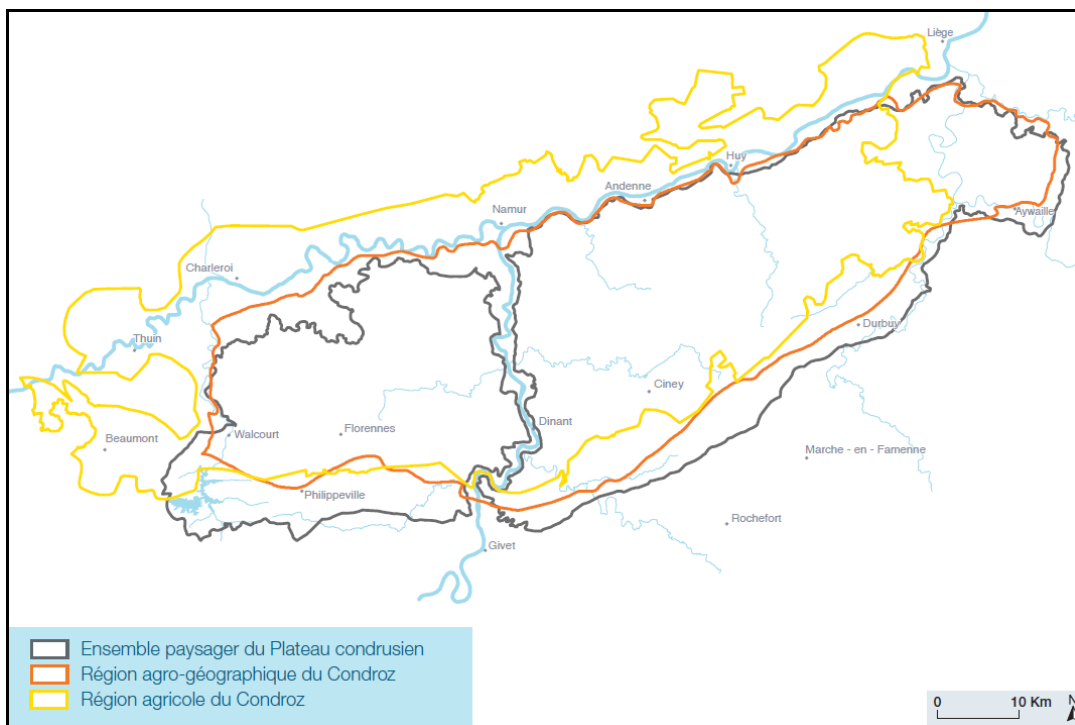


Figure 4 : Variation des limites condrusiennes (Source : CPDT)

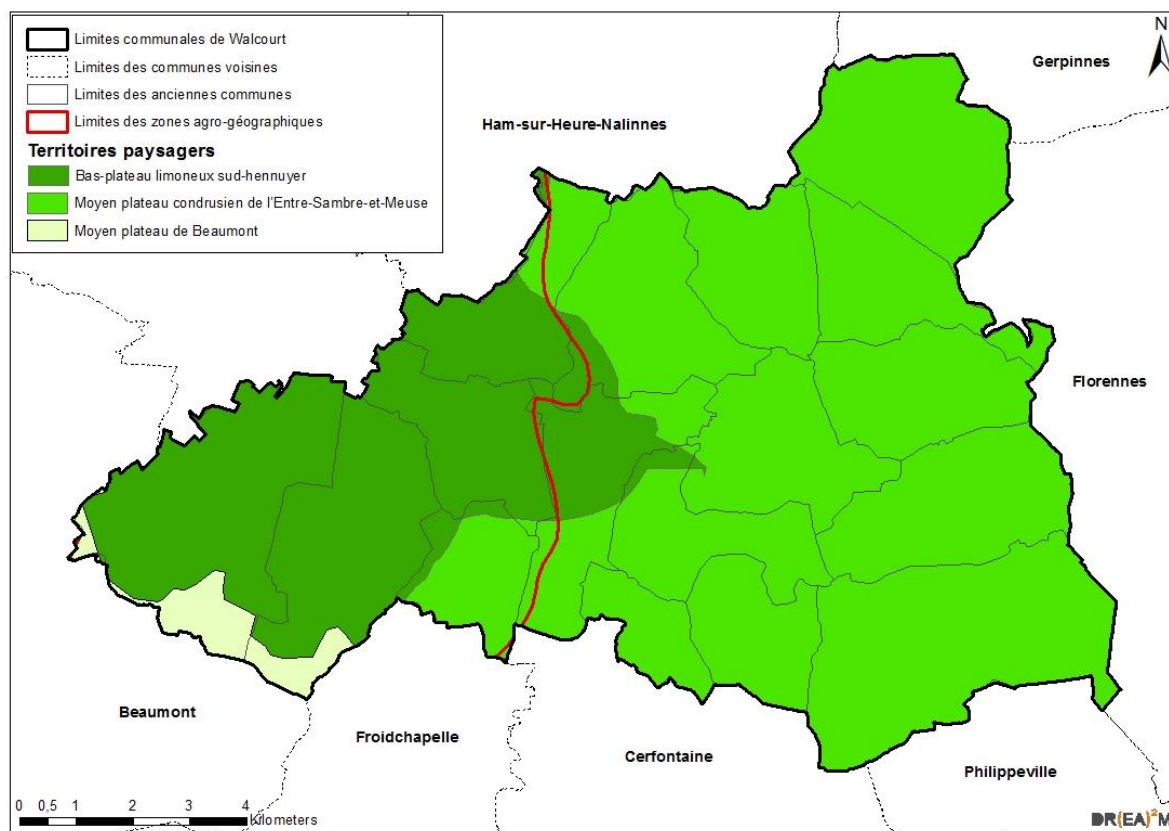


Figure 5 : Variation des limites condrusiennes – Focus sur Walcourt
(Source: SPW – Carto: DR(EA)²M)

Du point de vue agro-géographique, la commune de Walcourt est divisée en deux, avec du côté Ouest, le plateau limoneux Hennuyer. Du côté Est, on retrouve le Condroz sur une surface légèrement supérieure à celle du plateau limoneux Hennuyer.

Le Condroz se caractérise par sa succession de crêtes (tiges) et dépressions (chavées), alternant respectivement les grès et schistes du Famennien et les calcaires et dolomies du Dinantien. Le plateau limoneux hennuyer présente un relief doux et uniforme composé de plaines et de bas plateaux parcourus par de nombreuses vallées à fond plat. Cette caractéristique est un atout pour le développement de l'agriculture, et notamment des circuits courts, car cette diversité agro-géographique permet une diversité des cultures.

Evaluation paysagère

Périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur

Le plan de secteur de Philippeville - Couvin classe 7,06% du territoire communal en périmètre d'intérêt paysager (PIP), soit 8,7 km². La localisation de ces PIP est assez dispersée sur le territoire de la commune, en périphérie accolée aux communes voisines de Ham-sur-Heure-Nalinnes, Florennes et Beaumont, et centrale entre Rognée et Thy-le-Château. Ils correspondent majoritairement aux zones boisées de la commune.

Périmètre d'intérêt paysager et points de vue remarquables ADESA

L'asbl ADESA a été chargée par la Wallonie (SPW-DGO4) de réviser les périmètres d'intérêt paysager au plan de secteur, réalisés dans les années soixante par le Service du Survey National de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire. Cette révision met en évidence des périmètres d'intérêt paysager et des points de vue remarquable dans l'optique des révisions globales des plans de secteur et de la protection du patrimoine. L'ADESA a travaillé en 1999 sur les paysages du plan de secteur de Philippeville - Couvin, qui comprend la commune de Walcourt.

Selon l'ADESA, pour qu'il existe un paysage, il est indispensable que le champ de vision s'étende au moins à 300 mètres. Par rapport au plan de secteur, près de la moitié du territoire de la commune de Walcourt a été étendue en PIP, avec une vaste zone centrale intégrant le PIP du plan de secteur situé entre Rognée et Thy-le-Chateau. Cependant, les autres PIP du plan de secteur qui se trouvaient en périphérie de la commune ont été exclus, ne possédant pas de profondeur de champ de vue (zones boisées). Cela démontre l'intégration des surfaces bâties aux paysages, contrairement à ce qui se faisait lors de la réalisation des premiers plans de secteur.

La nouvelle typologie de l'ADESA différencie des périmètres d'intérêt paysager (PIP) mais également des points et lignes de vue (PLV). Sur le territoire de Walcourt, on dénombre 31 PLV et 60,7 km² concernés par les PIP, soit 49,3% du territoire de la commune.

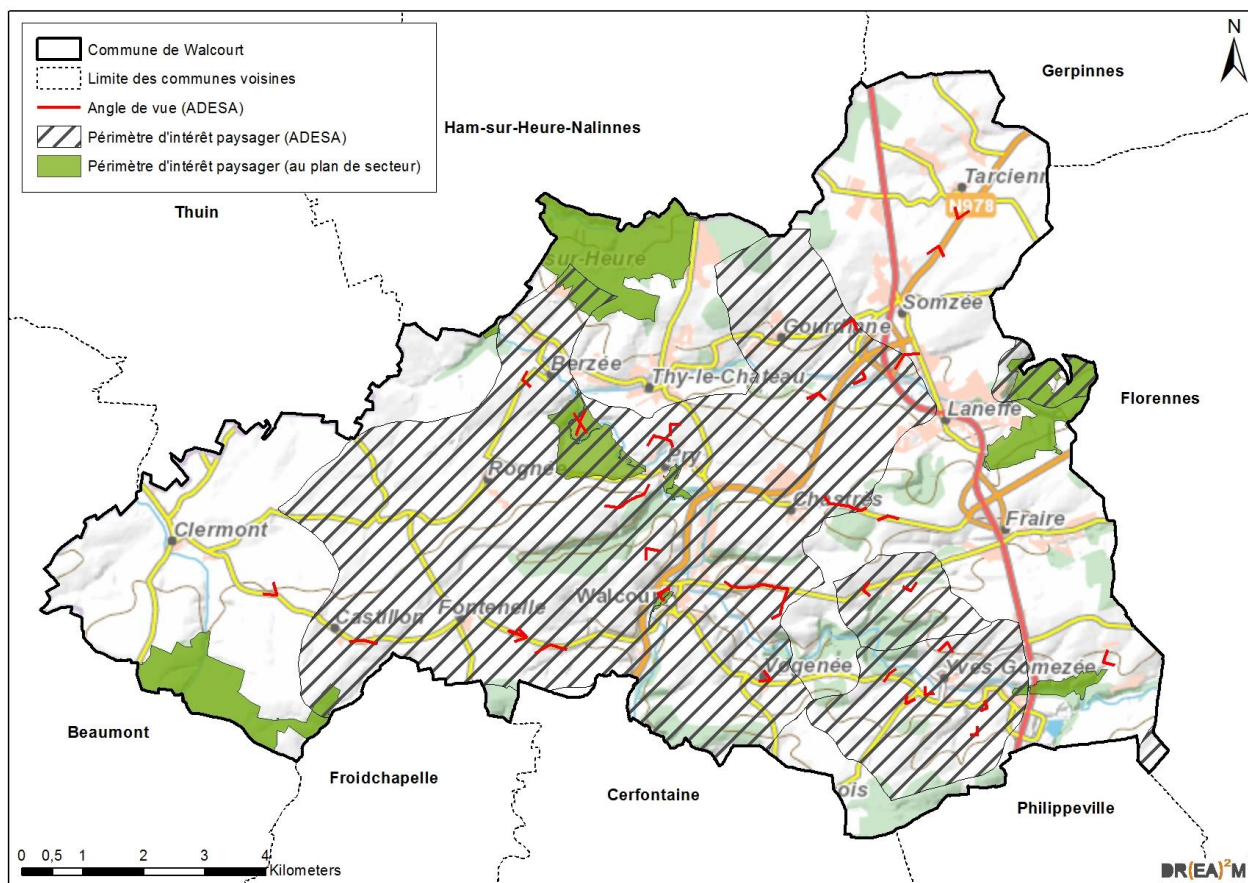


Figure 6 : Localisation des périmètres d'intérêt paysager (ADESA et au plan de secteur) et des points/lignes de vue remarquables (ADESA)
(Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

3.3 STRUCTURE PHYSIQUE

Documents

Carte 1 : Occupation du sol et réseau hydrographique

Carte 7 : Contraintes et risques

Généralités

Le territoire de la commune de Walcourt s'étend sur 12,318 hectares (INS). A plus grande échelle, la commune se localise au sein de la région de l'«Entre-Sambre-et-Meuse », au nord du site des Lacs de l'Eau d'Heure. A l'échelle de la commune, de nombreux cours d'eau sont présents mais uniquement des voies non-navigables de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégorie. Les cours d'eau de 1^{ère} catégorie sont l'Eau d'Heure, qui divise la commune en deux selon un axe Nord-Sud, l'Yves, qui rejoint l'Eau d'Heure au niveau de Walcourt, et la Thyria, qui rejoint également l'Eau d'Heure au niveau de Berzée. Aucun cours d'eau navigable n'est présent.

Géologie

L'entité de Walcourt couvre un territoire situé à cheval entre le Condroz et le plateau limoneux hennuyer, et est fortement incisé par la vallée de l'Eau d'Heure et de ses affluents principaux. Cet ensemble géographique et géologique lié au synclinorium de Dinant est caractérisé par un allongement des structures géologiques ouest-est. Dans la région, trois grands ensembles lithostratigraphiques sont représentés. On retrouve du plus ancien au plus récent :

- le socle paléozoïque, constitué par les schistes, siltites, grès, calcaires et dolomies des formations du Dévonien moyen (Eifélien et Givétien), du Dévonien supérieur (Frasnien et Famennien), du Carbonifère (Tournaisien et Viséen) ;
- la couverture méso-cénozoïque composée de craies, marnes, sables et argiles du Crétacé (Groupe de Marbaix), du Paléogène et Néogène ;
- la couverture limoneuse et les alluvions quaternaires.

Le territoire est concerné par plusieurs sites karstiques. Ceux-ci sont localisés :

- ✓ Dans la partie Nord du territoire à proximité des villages de Somzée, Thy-le-Château et Pry, au niveau des formations carbonatées dites du Calcaire du Dévonien ;
- ✓ Dans la partie centre Sud du territoire à proximité des villages de Vogenée et Walcourt au niveau des formations carbonatées dites du Calcaire du Carbonifère ;

Les sites recensés concernent essentiellement des dolines, dépressions, chantoirs et résurgences.

Relief

De par la superficie de la commune et le fait qu'elle chevauche deux régions agro-géographiques, le relief et le paysage varient selon un axe Nord-Ouest – Sud-Est. Le Moyen plateau condruzien de l'Entre-Sambre-et-Meuse se divise quant à lui en deux faciès différents : au Nord, le pays d'Acoz, plus urbanisé et au Sud, le Condroz occidental, plus rural.

Le Condroz est caractérisé géologiquement par la présence d'un synclinorium (ensembles de synclinaux) formés d'alternance de roches primaires calcaires, plus érosives, schisto-gréseuses primaires, moins érosives, orientées grosso-modo Est-Ouest. L'érosion hydrographique différentielle a induit un relief typique de succession de collines (tiges) et de dépressions

(chavées). Les crêtes des tiges et les versants les plus pentus adjacents moins facilement cultivables sont restés plus boisés. Les versants et les plaines alluviales des vallées également moins faciles à cultiver sont prédominés par les prairies. Les plateaux bénéficiant d'une couverture limoneuse quaternaire plus épaisse sont principalement dévolus à l'agriculture. Cette répartition agro-sylvo-pastorale du territoire bien équilibrée est une des caractéristiques marquantes du Condroz et elle est propice au développement d'une nature biodiversifiée et en particulier à l'avifaune.

De manière générale, l'altitude à Walcourt est comprise entre 148 et 279 mètres. L'altitude moyenne est de 213,5 mètres.

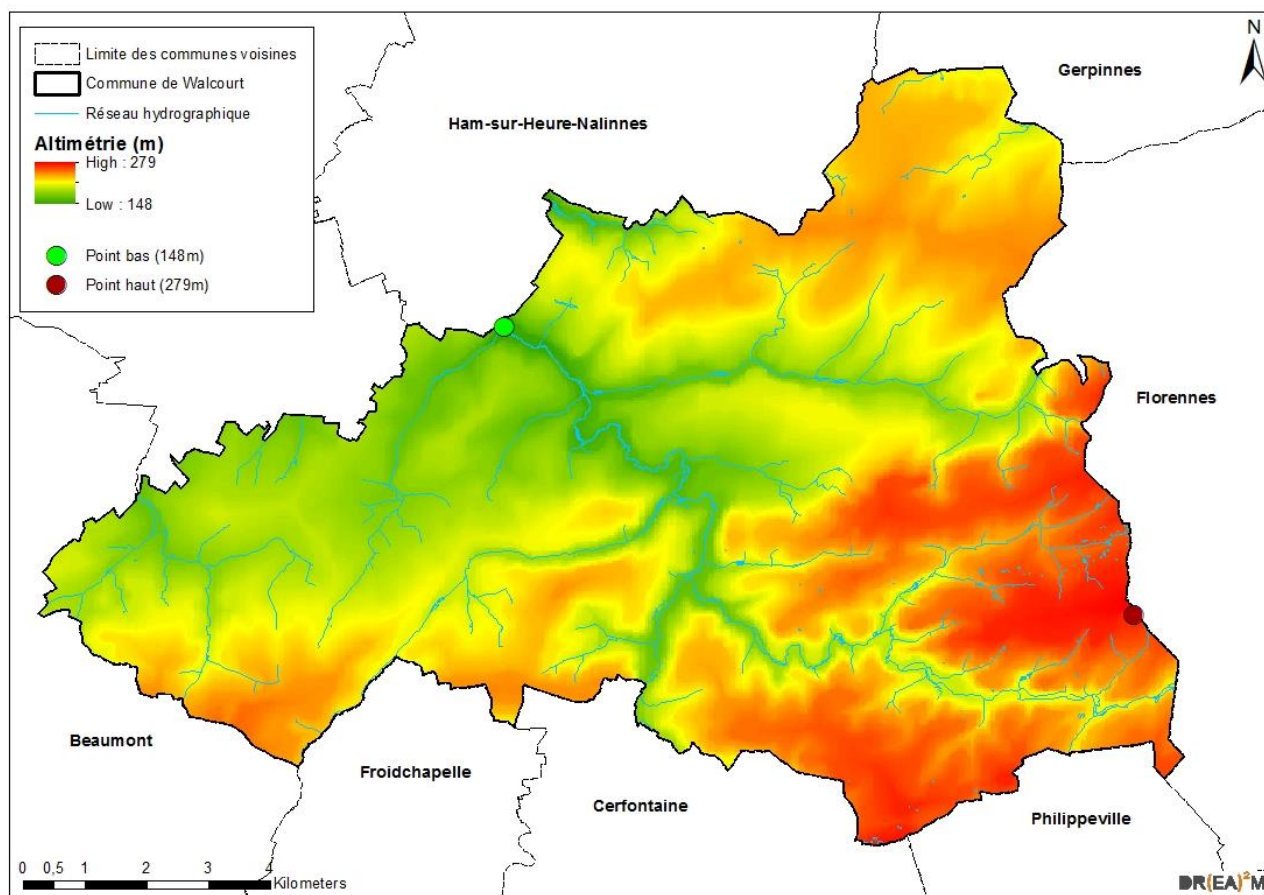


Figure 7 : Relief et hydrographie (Source : SPW-DGO3 – Carto : DR(EA)²M)

L'occupation du sol est dominée par l'agriculture sur l'ensemble du territoire, qui possède un paysage fortement rural. Le nord de l'entité présente néanmoins un faciès déjà plus urbain, qui est lié à la grande couronne périurbaine carolorégienne. Nombreuses traces industrielles surtout liées aux anciennes activités extractives sont également visibles tout le long du réseau ferré encore en activité ou désaffecté.

Par rapport au reste du Condroz, le relief de Walcourt est moins marqué, ce qui a entraîné un dépôt éolien limoneux plus continu et plus épais, surtout dans la Thudinie, ce qui lui-même a facilité le défrichage et la conversion de la forêt vers l'agriculture et en particulier les grandes cultures. Ainsi, les pourcentages des cultures et des prairies sont nettement supérieurs aux moyennes wallonnes tandis que celui des forêts est nettement inférieur à la moyenne wallonne.

La part de l'Ardenne condruzienne sur le territoire de Walcourt est relativement plus importante et elle est de plus recouverte par des dépôts sableux tertiaires renforçant son caractère acide, justifiant la distinction d'une sous-région de cette Ardenne condruzienne, appelée le Pays d'Acoz².

² Olivier Guillitte, 2010

Hydrographie

Sous-bassins hydrographiques

On appelle bassin hydrographique, la superficie de l'ensemble des terres dont l'évacuation des eaux est assurée par le cours d'eau en amont d'un point déterminé.

La commune de Walcourt est concernée (également au plan de gestion) par le bassin versant principal de la Sambre (dans le district hydrographique de la Meuse).

A plus grande échelle, la commune de Walcourt est concernée par deux sous-bassins versants principaux : celui de l'Eau d'Heure, en plus grande partie, et celui de la Sambre, pour la partie Nord-est et pour la partie ouest du territoire. Ils s'étendent sur les superficies suivantes :

	Superficie (km ²)	Pourcentage du territoire
SB de la Sambre	52,9	94,3%
SB de l'Eau d'Heure	3,22	5,7%

Il est à noter la présence de sources en abondance sur l'ensemble du territoire de Walcourt.

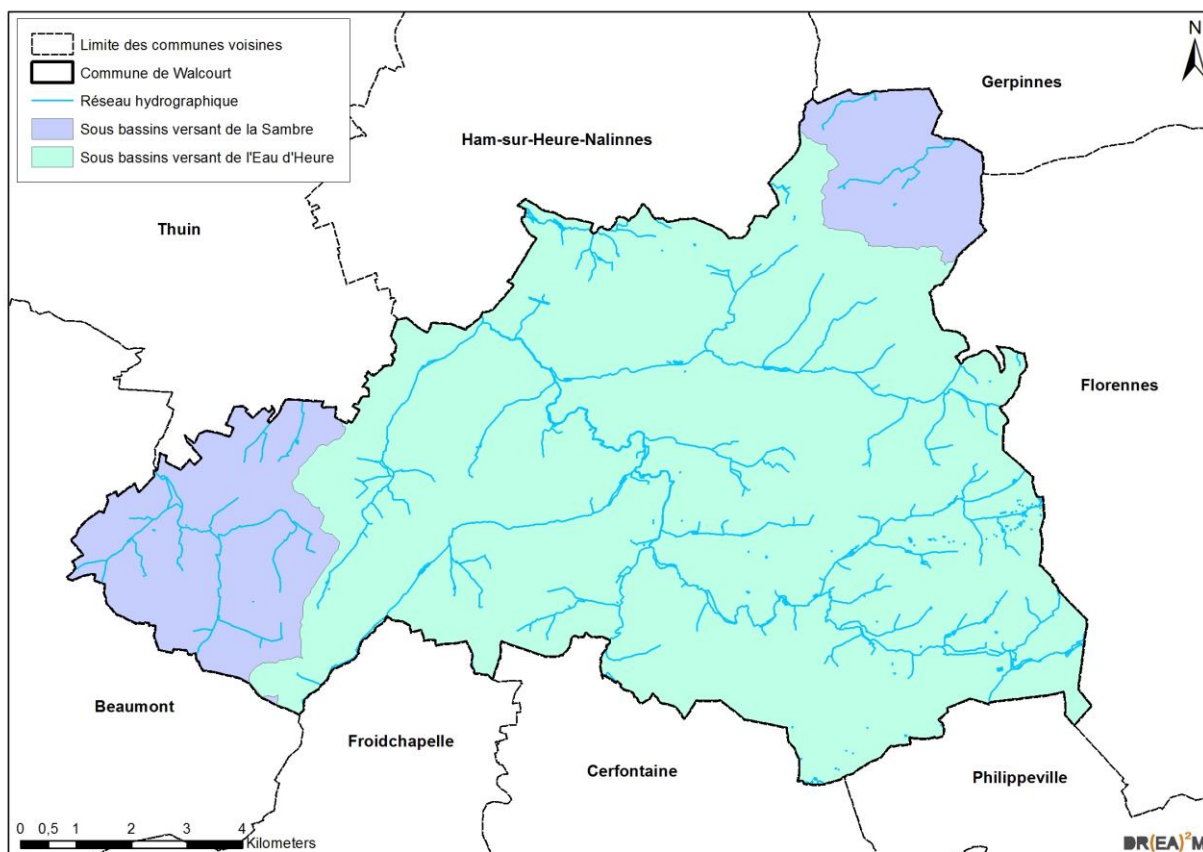


Figure 8 : Sous-bassins versants dans le Bassin versant de la Sambre
(Source : SPW-DGO3 – Carto : DR(EA)²M)

Cours d'eau navigables

Les cours d'eau navigables (fleuves, grandes rivières et canaux) ont été définis comme tels par des arrêtés royaux et sont exclusivement gérés par la Wallonie.

Walcourt ne compte aucun cours d'eau navigable.

Cours d'eau non navigables

Comme mentionné précédemment, c'est l'Eau d'Heure qui constitue le cours d'eau non navigable de 1^{ère} catégorie principal. Celui-ci prend sa source aux Lacs de l'Eau d'heure, au Sud. Il s'écoule tout d'abord vers le Nord puis à Walcourt, est rejoint par un autre cours d'eau non navigable de classe 1, l'Yves, ce dernier arrivant de l'Est du territoire. L'Eau d'Heure continue ensuite sa course en remontant vers le Nord, puis vers le Nord-Ouest après Pry. A hauteur de Thy-le-Chateau, la Thyria rejoint également l'Eau d'Heure depuis l'Est et le village de Thy-le-Château. L'Eau d'Heure quitte ensuite la commune de Walcourt au Nord du territoire, pour continuer vers la commune de Ham-sur-Heure-Nalinnes et ensuite se jeter dans la Sambre, bien plus au Nord.

En plus de l'Yves et de la Thyria, cinq cours d'eau non navigables de classe 2 alimentent l'Eau d'heure. Du Sud au Nord, on retrouve : le ruisseau de Gerlimpont (venant de l'Ouest), le ruisseau du Vivier Madame (Venant de l'Est, après la ville de Walcourt), le ry de Fond du Bois de Pry (venant de l'Ouest à hauteur de Pry), le ruisseau des Longs Prés (venant de l'Ouest à hauteur de Thy-le-Château), et le ruisseau du Perruet (venant de l'Ouest, et rejoignant l'Eau d'Heure après la ville de Berzée, à la limite entre les communes de Walcourt et de Ham-sur-Heure-Nalinnes).

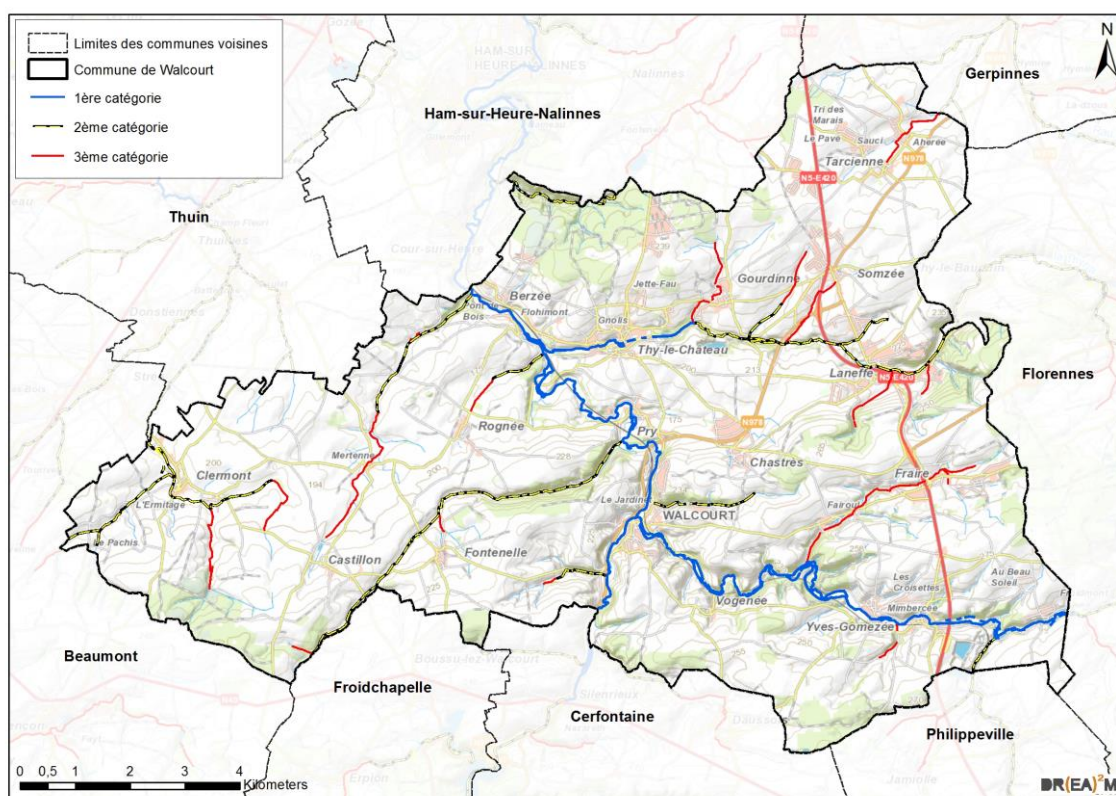


Figure 9 : Cours d'eau non navigables de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégorie
(Source : SPW-DGO3 – Carto : DR(EA)²M)

Plans d'eau

Outre les rivières citées ci-dessus, Walcourt ne compte pas de plans d'eau répertoriés. On peut cependant observer de nombreux plans d'eau qui semblent être de nature anthropique. Il s'agit soit de plans d'eau privés (étangs situés sur de vastes domaines, type châteaux), soit d'anciennes carrières comblées par des eaux de pluie, tel que la carrière de Gourdinne.



Figure 10 : Vue sur la carrière de Gourdinne (Source : Administration communale)

Aucune zone de baignade officielle n'est répertoriée sur le territoire.

Ressource en eau

Au mois de janvier 2019, la cellule environnement du SPW-DGO3 recensait 85 captages en eau souterraine autorisés en activité sur l'entité. Parmi ceux-ci, 6 possèdent une zone de prévention arrêtée et 16 possèdent une zone de prévention forfaitaire. Ces 22 captages sont exploités pour la distribution publique d'eau, les 63 autres sont destinés à l'usage privé.

En ce qui concerne les 16 captages concernés par une zone de prévention forfaitaire, il s'agit de zones de prévention provisoires de forme circulaire qui seront définies et officialisées une fois que le producteur d'eau aura réalisé une étude de délimitation.

Il existe des zones de prévention forfaitaires rapprochées (IIa) et éloignées (IIb), dont la distance varie selon la nature du terrain, essentiellement selon la perméabilité de ce dernier. En complément, la zone la plus proche du captage est la zone de prise d'eau, qui s'étend à minimum 10m autour du captage. La zone IIa représente 35m de rayon tandis que la zone IIb peut fortement varier, de 100m (aquifère sableux) à 1000m (aquifère fissuré).

Ces captages concernent principalement les villages de Thy-le Château, Gourdinne, Laneffe, Fraire, Vogenée et la ville de Walcourt.

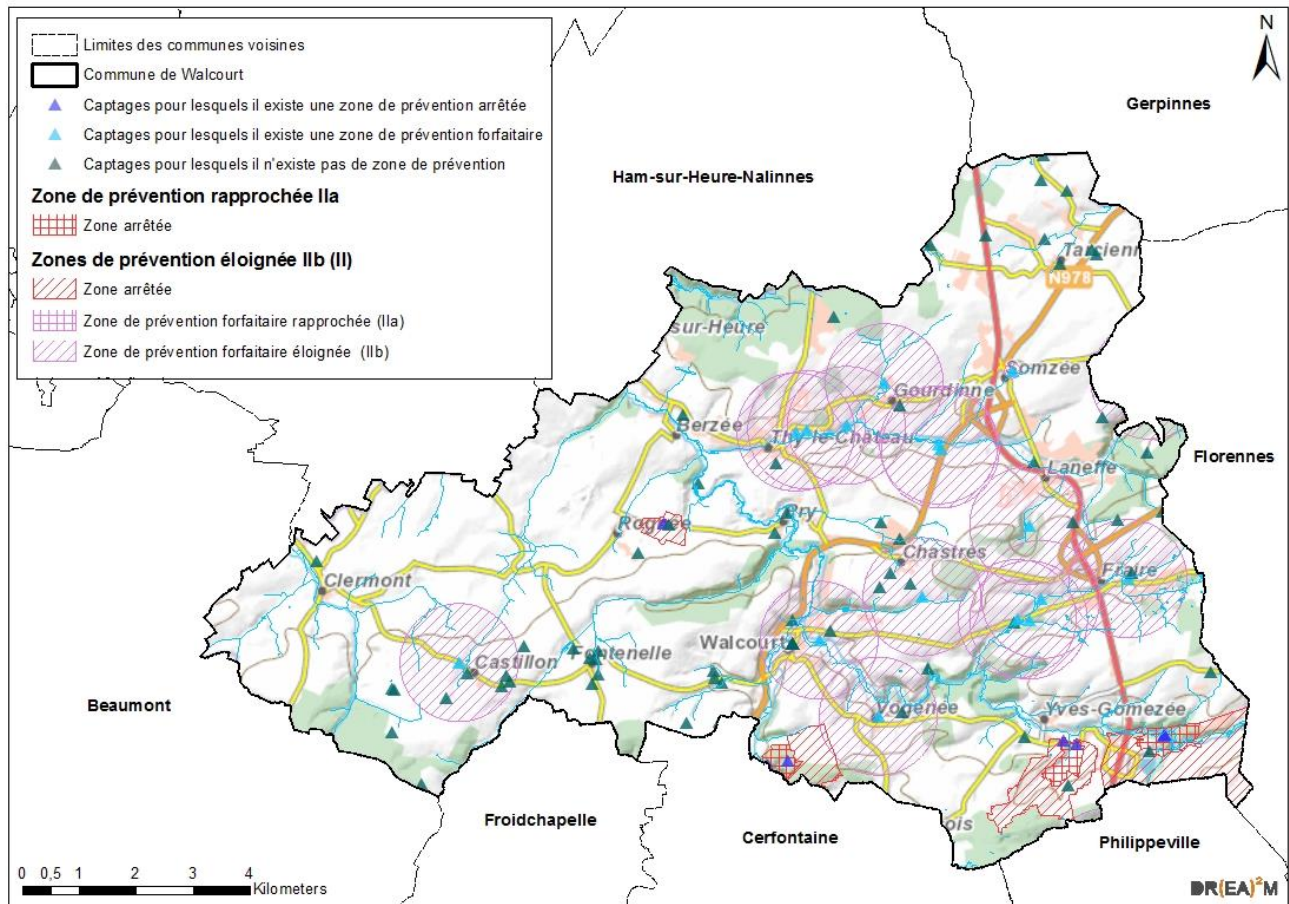


Figure 11 : Captages et zones de prévention (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Les captages du Chemin de Pry (Rognée), De Walcourt P1, de Yves-Gomezée (G1 et G2), et de Crevecoeur (P1, P2 et P3, à Yves-Gomezée), bénéficient d'une zone de protection arrêtée, à la fois rapprochée et éloignée.

Pédologie – Aptitude des sols

La pédologie étant largement influencée par le substratum géologique, l'aptitude des sols ainsi que leur disposition y sont intimement liées. On retrouve l'alignement Nord-Ouest/Sud-Est et on peut deviner les couches géologiques sur base des informations pédologiques.

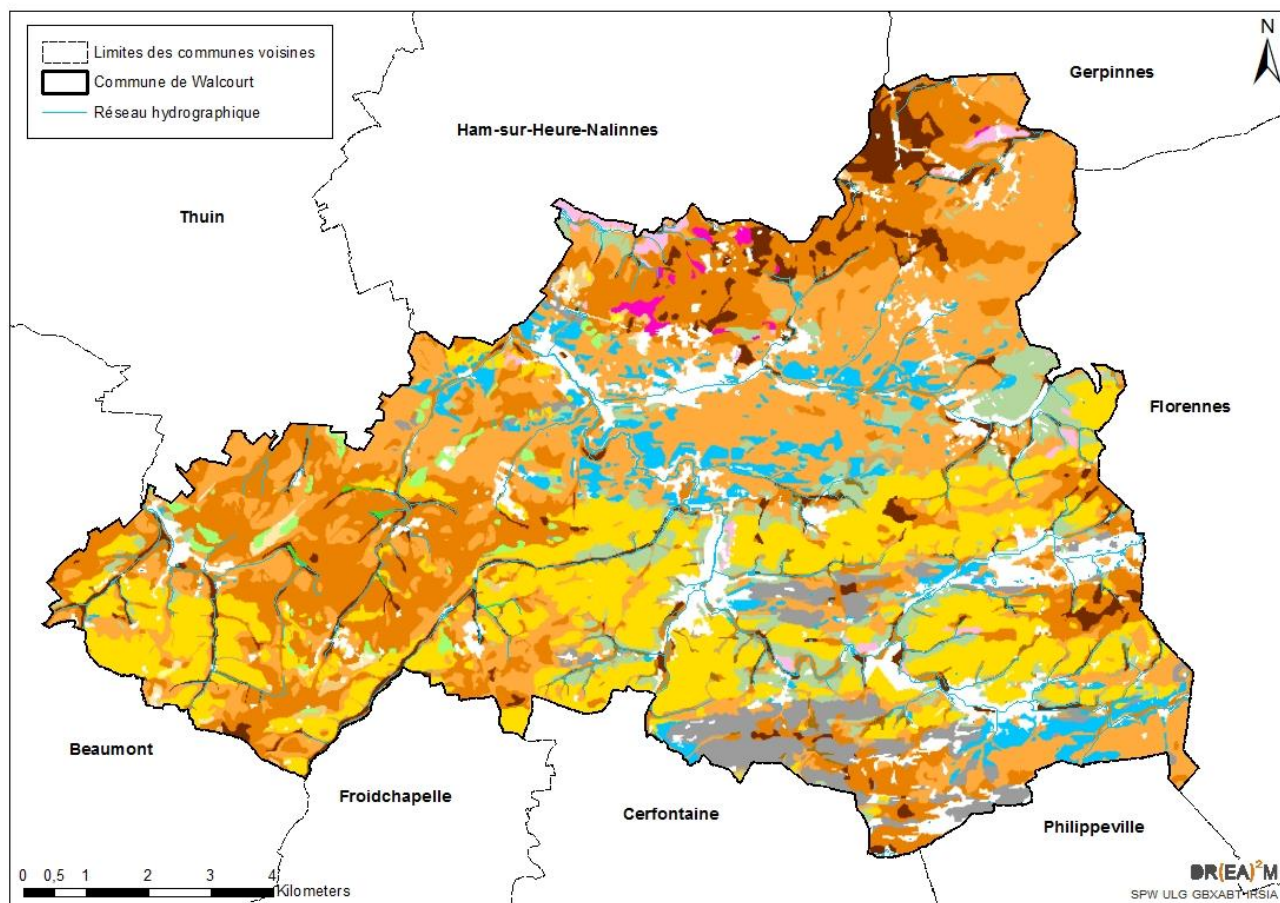


Figure 12 : Pédologie (Source : SPW-DGO3 – Carto : DR(EA)²M)

Dans la partie Sud et plus en hauteur de la commune, on retrouve (couleur jaune) une grande partie de sols limono-caillouteux à charge psammitique ou schisto-psammitique et à drainage naturel principalement favorable.

Dans cette zone, sous l'Yves, on retrouve également des sols limono-caillouteux à charge de silexite ou de gravier ou de conglomérat et à drainage naturel principalement favorable (couleur

grise). Le Nord de la commune se compose quant à lui plutôt de sols limoneux à drainage naturel favorable (couleur orange clair). Tout au Nord et dans la partie Ouest, on retrouve également des sols limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait (couleur orange foncé).

Enfin, sous la partie Sud-Est de l'Yves, et autour de la partie Nord de l'Eau d'Heure et la Thyria, on peut noter la présence de sols limono-caillouteux à charge calcaire et à drainage naturel quasi-exclusivement favorable (couleur bleue).

Les sols limoneux (surtout à drainage naturel favorable) sont les plus aptes à supporter des cultures. Ils sont présents sur une grande partie du territoire, ce qui explique la très grande proportion de surfaces cultivées, identifiées à l'aide de la carte d'occupation du sol ou d'une orthophoto.

Occupation du sol

Evolution de l'occupation du sol

La carte dressée à l'initiative du Comte de Ferraris est la première carte permettant de visualiser le paysage hérité du haut Moyen-âge. Cette carte montre déjà la prédominance des cultures sur une grande partie du territoire, avec des petites zones boisées majoritairement au Sud. La superficie actuelle des boisements semble inférieure à celle de l'époque ; de nombreuses parcelles ont été abattues.

Les surfaces agricoles ont évolué de manière négative, au détriment des superficies bâties. Ces dernières ont progressivement gagné en importance, un phénomène toujours observé actuellement. Les détails de cette analyse sont fournis par après, via la carte d'occupation du sol.

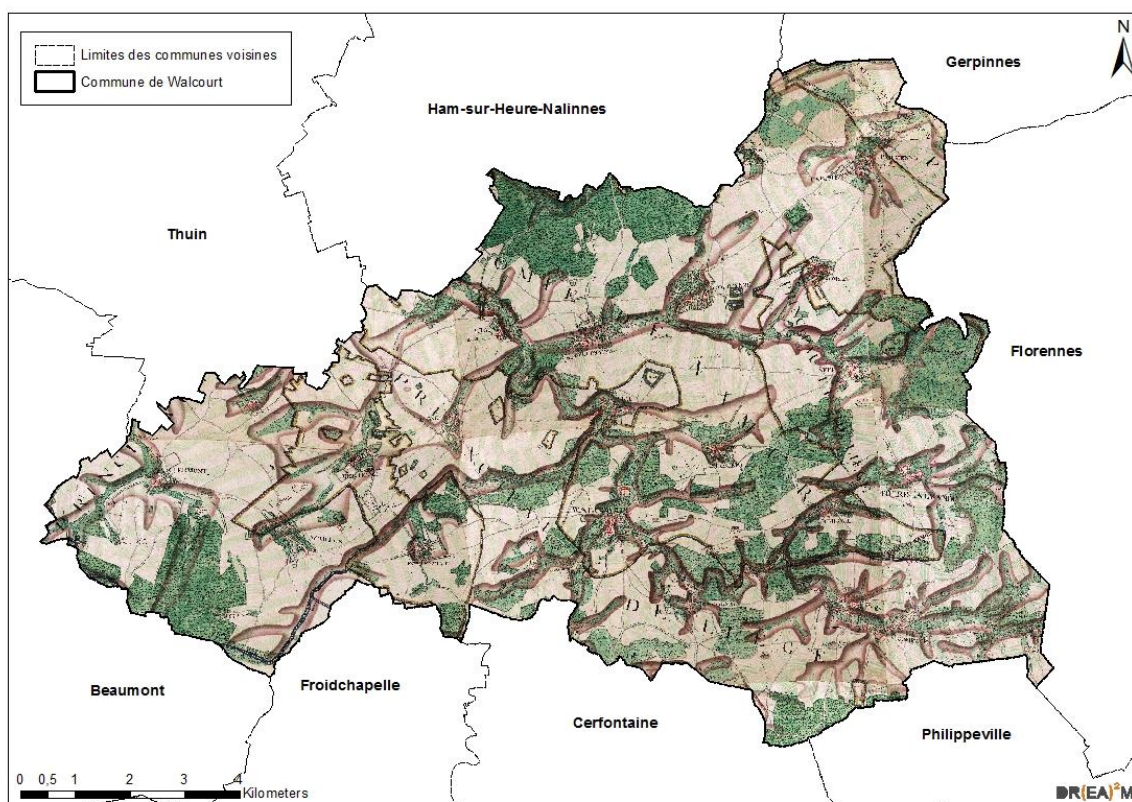


Figure 13 : Occupation du sol – Carte de Ferraris (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

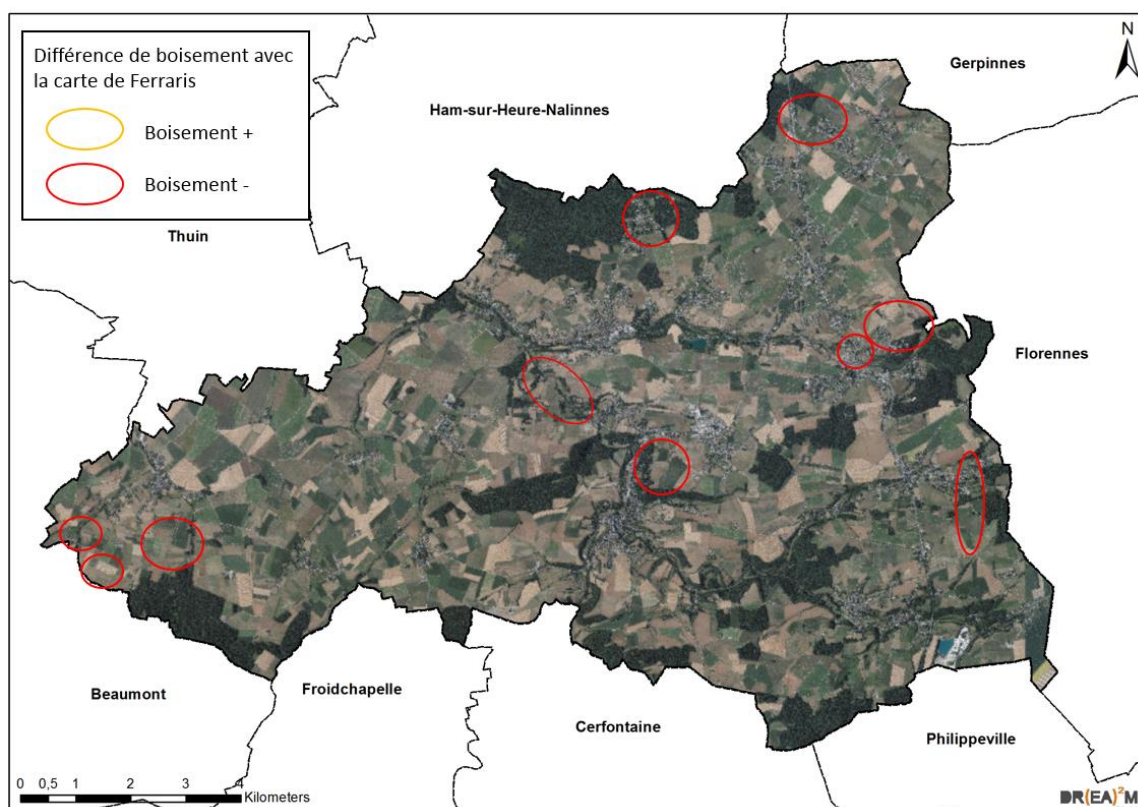


Figure 14 : Occupation du sol – Orthophoto 2018 (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Le transfert des industries vers le bassin de Charleroi et la crise économique et agricole de 1880 sont à la base d'un changement d'utilisation du sol.

La modification des pratiques induites par les progrès agricoles du siècle dernier (mécanisation, rendements multipliés par trois, amélioration des espèces cultivées, sélection génétique ...) ont conduit également à des changements d'utilisation du sol.

Au cours des 18 dernières années, on peut constater les évolutions suivantes au niveau de l'occupation du sol :

Type de terrain	2000	2010	2018	Variations 2000/2018
	Nombre d'hectares	Nombre d'hectares	Nombre d'hectares	
Terres agricoles, pâtures et prés	8.846	8.747	8.699	- 147
Bois	1.769	1.762	1.758	- 11
Divers non bâti	509	494	475	- 34
Bâti	701	819	890	+ 189
Non cadastré	494	495	543	+ 49
TOTAL	12.318	12.318	12.364	+ 46

Tableau 1 : Evolution de l'occupation du sol – 2000 à 2018 (Source : INS, données cadastrales en hectares)

L'évolution de l'occupation du sol entre 2000 et 2018 montre :

- ✓ une augmentation du bâti de 189 ha (soit une augmentation de 27 %), résultant principalement de l'accroissement des zones d'habitat (maisons et fermes).
- ✓ une diminution de 112 ha de terres agricoles (principalement des pâtures et prés) et de 34 ha des bois ;
- ✓ une diminution de la catégorie « divers non bâti » ;
- ✓ une augmentation de la catégorie « Non cadastré ».

En 2007 (cartographie la plus récente), la carte d'occupation du sol démontre clairement la prédominance des surfaces agricoles, celles-ci représentent 75% du territoire en 2018. Les surfaces boisées recouvrent quant à elle 15% de la commune, et les zones urbanisées représentent 8% de ce territoire.

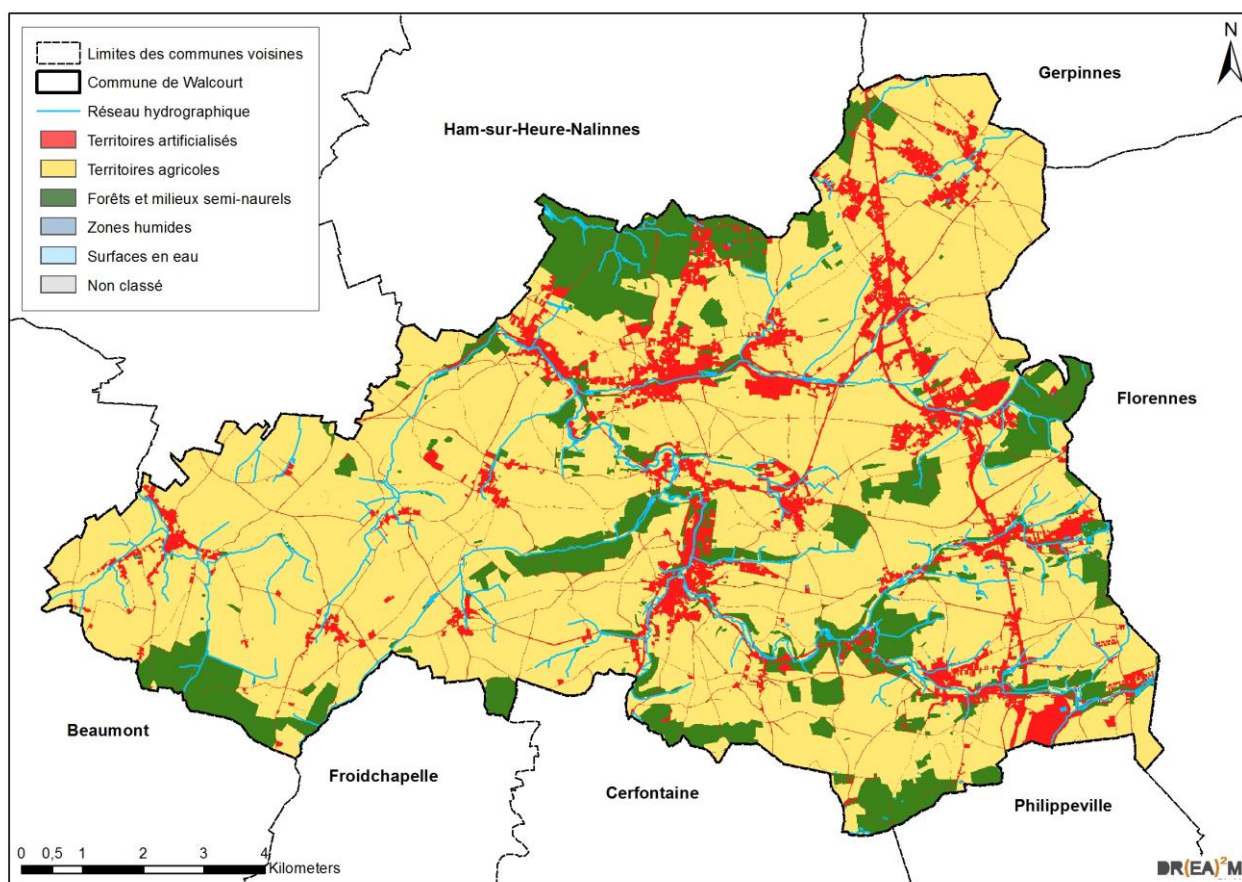


Figure 15 : Occupation du sol – 2007 (Source : COSW, SPW – Carto : DR(EA)²M)

Comparaison avec les communes voisines, la microrégion et l'arrondissement

Le tableau suivant donne, à titre purement indicatif, un aperçu de l'occupation du sol à Walcourt et dans les communes voisines.

	Zones urbanisées			Zones non urbanisées		
	Habitat	Activités économiques	Voiries et autres	Agriculture	Bois	Autre non bâti
Walcourt	8 %			92 %		
	72 %	5 %	23 %	82 %	16 %	2 %
Thuin	8 %			92 %		
	71 %	10 %	19 %	78 %	19 %	2 %
Ham-sur-Heure-Nalinnes	14 %			86 %		
	81 %	2 %	17 %	73 %	25 %	2 %
Florennes	7 %			93 %		
	42 %	7 %	51 %	63 %	35 %	2 %
Gerpinnes	13 %			87 %		
	79 %	4 %	17 %	67 %	30 %	3 %
Philippeville	4 %			96 %		
	49 %	6 %	46 %	59 %	36 %	5 %

Froidchapelle	3 %			97 %		
	59 %	5 %	36 %	62 %	37 %	1 %
Beaumont	4 %			96 %		
	67 %	6 %	27 %	84 %	16 %	1 %
Cerfontaine	4 %			96 %		
	52 %	3 %	44 %	54 %	44 %	2 %
Moyenne des communes voisines	7 %			93 %		
	63 %	5 %	32 %	68 %	30 %	2 %
Wallonie	15,3 %			84,6 %		
	41,2 %	26,8 %	32,0 %	61,6 %	34,7 %	3,7 %

Figure 16 : Occupation du sol (Source : fiche environnementale, Edition 284.6*52.1008).

Le caractère rural de la microrégion ressort clairement des chiffres relatifs à l'occupation du sol, puisque plus de 85 % de la superficie totale des communes qui la composent ne sont pas urbanisés.

Concernant les zones urbanisées, la principale occupation du sol est l'habitat pour l'ensemble des communes, sauf pour Florennes. C'est à Thuin que l'on retrouve le plus d'activité économique, cette dernière étant particulièrement faible dans les communes de Ham-sur-Heure-Nalinnes et de Cerfontaine. La catégorie « Autres » est relativement bien représentée dans les communes ayant une part d'habitat plus faible, tel que Florennes, Philippeville, et Cerfontaine. Cette catégorie englobe les activités de loisirs, les voiries et places ainsi que les équipements communautaires.

Concernant les zones non urbanisées, les communes de Walcourt, Thuin, Ham-sur-Heure-Nalinnes, et Beaumont possèdent des superficies consacrées à l'agriculture de plus de 70%. Cela est souvent compensé par une part plus importante de bois dans les autres communes, où cette catégorie atteint alors plus de 30% des zones non urbanisées, comme à Cerfontaine où cette valeur atteint même 44%.

En ce qui concerne le détail des affectations, cet aspect sera abordé par la suite du document, dans le chapitre consacré au plan de secteur.

3.4 Structure naturelle et réseau écologique

Documents

Carte 6 : Patrimoine bâti, naturel et paysager

Maillage écologique³

Un des intérêts majeurs du territoire de Walcourt est « *sa position biogéographique en limite de plusieurs aires phytogéographiques déterminées soit à l'échelle européenne (frontière des domaines atlantique, marqué par la présence de la jacinthe des bois, et continental, marqué notamment par des sols acides et la présence de la luzule blanche), soit à l'échelle régionale (jonction du Condroz, des plateaux limoneux hennuyers et de la Fagne-Famenne)* ».

Le réseau écologique représente l'ensemble des biotopes susceptibles de fournir aux espèces sauvages, un milieu de vie temporaire ou permanent. Une forêt, un bosquet, une haie, une mare, un étang, un bord de route, etc. sont autant d'éléments appartenant au réseau écologique. Ces derniers sont classés en zones centrales, zones de développement et couloirs de liaisons⁴.

La variété des habitats présents sur le territoire de Walcourt est très importante. On retrouve, entre autres, des plans d'eau, des sources et des cours d'eau, de la végétation semi-aquatique, des magnocariçaies et des jonchaies, des pelouses sèches, des prairies mésophiles, humides moyennement fertilisées et des mégaphorbiaies, des fourrés, des haies et alignements d'arbres, des vergers, des cultures, des forêts, ou encore des milieux anthropiques pierreux.

Réseau forestier

La surface forestière est relativement faible sur le territoire communal (14,2% contre 29,3% de moyenne wallonne). La part publique de celle-ci est largement majoritaire et est soumise au régime forestier et gérée par le département Nature et Forêts (DNF) de la Wallonie. « *Cette gestion publique a permis la conservation de grands blocs d'un tenant de peuplements d'essences feuillues indigènes, majoritairement des chênaies éduquées en taillis-sous-futaie, en cours de conversion de plus en plus vers des futaies plus jardinées. Cette conversion conduit à une structure plus variée et permet un plus grand mélange d'essences, deux caractéristiques plus favorables à la biodiversité* ».

On y retrouve notamment de la jacinthe des bois (protégée), de la grande luzule, du frêne, du chêne et du charme, du hêtre, de la mercuriale, de l'orchis male (protégée), ou encore des aulnes.

Il est à noter que la Wallonie connaît une chute des prix lors de la vente de bois, et plus particulièrement de résineux, au vu de la crise due aux scolytes. Cependant, les forêts de la commune de Walcourt étant principalement constituées de feuillus, on peut supposer qu'elles sont peu impactées par ce problème.

La partie de bois non publics est formées de « *blocs plus petits, plus fragmentés et nettement plus transformés en peuplements artificiels résineux d'essences exotiques. Ils sont donc nettement moins favorables à la biodiversité que les bois publics. Une partie importante des bosquets privés sont fortement imbriqués dans des restes de structures bocagères et sont parfois d'ailleurs pâturés*

³ L'essentiel des données de ce chapitre est issu du Plan Communal de Développement de la Nature (Olivier Guillitte)

⁴ Zones centrales : elles englobent des milieux de très grand intérêt biologique tels que réserves naturelles, mares, pelouses calcaires, ... dans lesquels la conservation de la nature est une priorité

Zones de développement : elles sont d'un intérêt biologique moyen mais présentant un potentiel biologique, dans lesquelles la conservation des espèces et de leurs biotopes est compatible avec les activités humaines moyennant certaines précautions.

Couloirs de liaisons : ils permettent les migrations et les échanges entre les populations des différents milieux.

ce qui a un impact souvent négatif sur la flore du sous-bois mais constitue une formation végétale originale, le pré-bois, qui est devenue rare en Wallonie ».

➤ Réseau bocager

Les prairies bocagères permettent une forme de connexion entre les massifs boisés, pour plusieurs espèces d'oiseaux et pour les chauves-souris, ou entre les massifs boisés et les zones humides, ce qui est par exemple utile aux reptiles.

➤ Réseau hydrique

Cours d'eau, plans d'eau et mares composent ce réseau, auquel il est utile d'inclure les plans d'eau liés aux zones d'extraction, tel que la carrière de Gourdinne.

A l'Est du territoire, autour du site Natura 2000, on retrouve la présence du triton crêté (espèce d'intérêt communautaire). *« L'ensemble constitué des mares et de leur environnement agricole et forestier situé à cheval sur les communes de Walcourt, Philippeville et Cerfontaine est aussi un lieu propice aux batraciens ».*

➤ Réseau pierreux

Ce réseau inclut les enrochements (falaises, escarpements, éboulis), les ballasts de chemin fer, les arènes de carrières, les sols caillouteux superficiels à pelouses sèches et les fourrés ou landes thermophiles (buxaies et junipéraies).

Les carrières du territoire ont engendré des milieux dominés par le caractère pierreux à côté des fosses, avec de la végétation des éboulis et des falaises (chasmophytes), qui est très dépendante *« de ces carrières mais aussi des tranchées et des pierriers des très nombreuses voies ferrées et dans une moindre mesure, de quelques accotements de routes ».*

Au niveau des pelouses sèches, deux sites sont importants, la réserve domaniale des Boussières à Pry et le SGIB, ancienne carrière du Petit Bois à Lanefte. Toutes deux présentent des populations importantes d'orchidées (*Anacamptis pyramidalis*, *Listera ovata*, *Orchis mascula*).

Enfin, des formations comme les pelouses sèches sur sables ou silicicoles, de grand intérêt biologique, ont été observées sur des petites surfaces dans les minières (plages à lichens et bryophytes remarquables) ou sur les talus de la route nationale N978.

➤ Grandes cultures

Les grandes cultures constituent plus de 6000 ha. Certaines d'entre elles sont présentes sur sols humides ou caillouteux ou dans des structures bocagères encore bien conservées, et quelques-unes sont même situées dans une zone de nidification du busard cendré (à l'Est de Castillon).

Les éléments en faveur de la biodiversité y sont moins nombreux et l'agriculture intensive n'aide pas à son développement. Toutefois, les grandes étendues agricoles jouent un rôle de couloir de migration pour les oiseaux.

« Le potentiel de reconversion des cultures sur sols humides vers les prairies humides ou plans d'eau est de plus de 50 hectares, et celui d'extensification des cultures ou de reconversion vers les prairies sur sols caillouteux est de plus de 1300 ha ».

➤ Barrières écologiques

En l'absence d'écoduc à Walcourt, les routes régionales et surtout la N5, sont les principales barrières écologiques pour la faune terrestre. Les éoliennes peuvent elles aussi constituer des barrières aériennes, un parc de 6 éoliennes est déjà présent sur le territoire (Somzée), et deux autres sont très proches, à Neuville et à Froidchapelle.

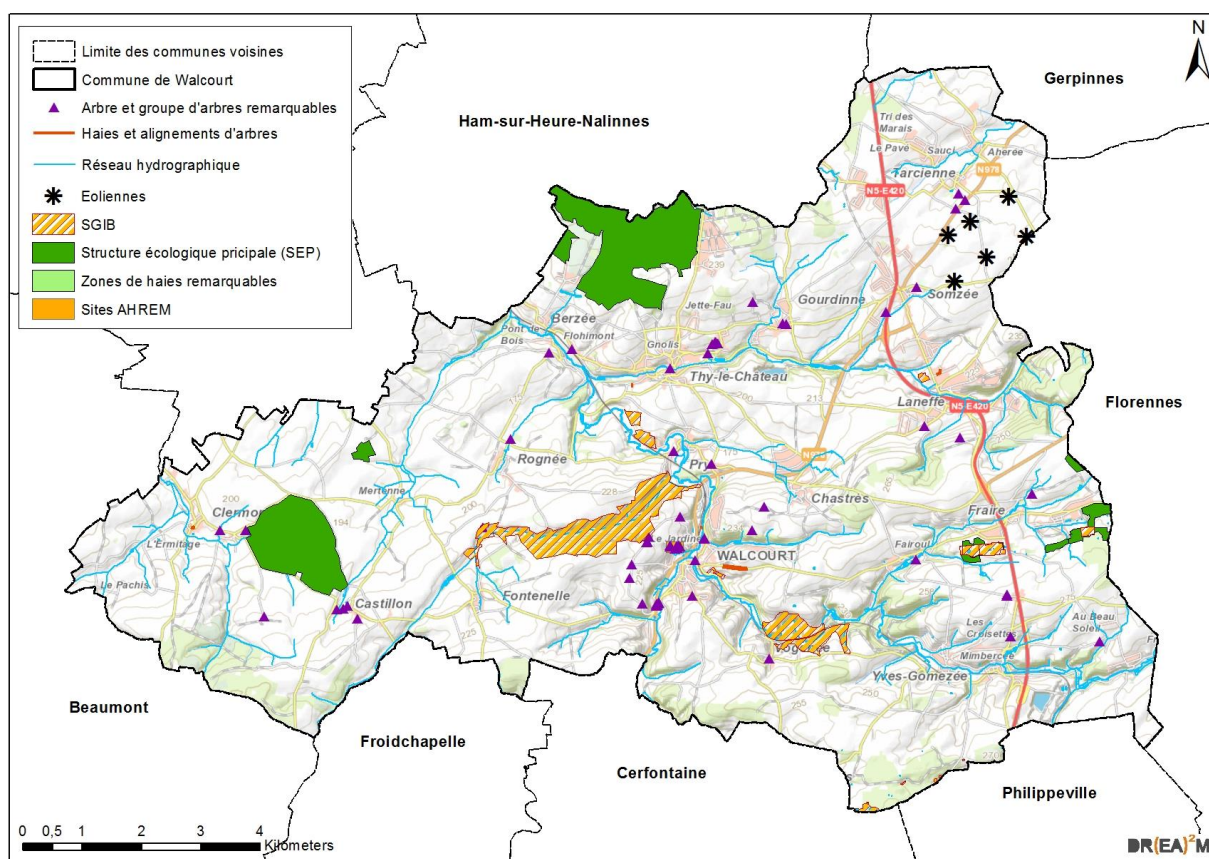


Figure 17 : Structure écologique principale de Walcourt (Source : SPW-DGO3– Carto : DR(EA)²M)

Tous les éléments repris comme SGIB, sites AHREM, arbres et groupes d'arbres remarquables, haies et alignements d'arbres sont décrits en détail dans le chapitre consacré aux sites naturels protégés.

Le diagnostic établi par le PCDN se conclut en notant que le patrimoine naturel et la structure écologique du territoire de Walcourt sont élevés. La zone centrale principale, constituée des vallées de L'Eau d'Heure et de ses affluents parcourus par une voie ferrée et égrainée d'anciens sites carriers, agit à la fois comme une zone de liaison essentielle entre les sites boisés de Fagne et du Condroz et comme une zone de prédilection pour les espèces xéro-thermophiles et en particulier, des reptiles et le criquet à ailes bleues. Le bois de Baconval apparaît également comme une zone centrale d'intérêt régional par sa taille et sa position stratégique aux confins de l'Ardenne occidentale. Par ailleurs, d'autres sites sont essentiels pour des espèces patrimoniales : busard cendré, hirondelle des rivages, batraciens et en particulier, le triton crêté, les chiroptères et des characées.

Les sites naturels protégés

Il existe quelques sites naturels protégés sur Walcourt mais tous les types de sites protégés ne s'y retrouvent pas. Parmi ceux présents sur le territoire, on retrouve :

- ✓ Une réserve naturelle domaniale ;
- ✓ Une réserve naturelle agréée ;
- ✓ Une zone Natura 2000 ;
- ✓ Une zone humide d'intérêt biologique.

La localisation et la description de chacun de ces sites est détaillée dans les pages suivantes. A eux tous, ils représentent environ 80 ha.

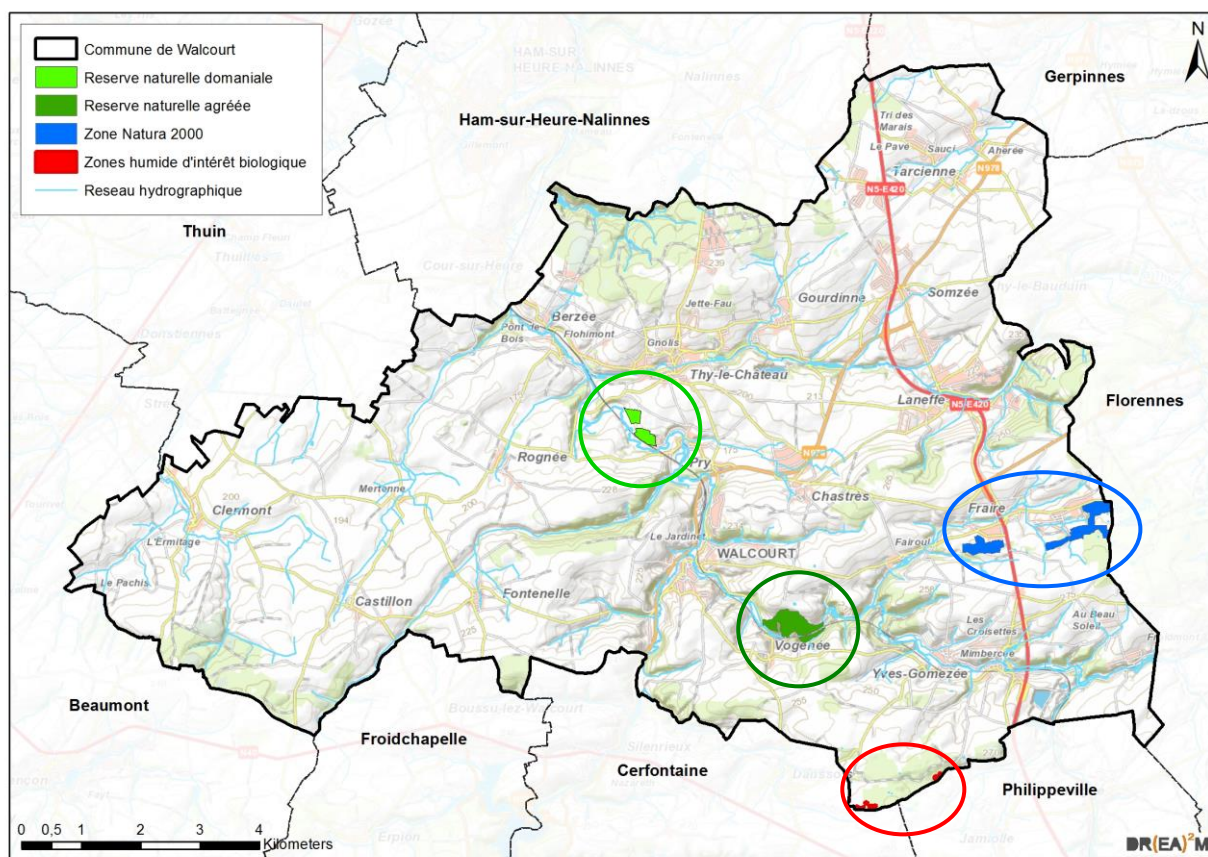


Figure 18 : Sites naturels protégés de Walcourt (Source : SPW-DGO3, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Réserves forestières

La réserve forestière est une forêt ou partie de celle-ci protégée dans le but de sauvegarder des faciès caractéristiques ou remarquables des peuplements d'essences indigènes et d'y assurer l'intégrité du milieu. Depuis la promulgation de la loi-cadre de 1973 et l'arrêté royal du 2 avril 1979 établissant le règlement de gestion des réserves forestières, on recense 13 réserves de ce type en Wallonie. Comme le détaille la circulaire du 23 juillet 1979 sur les réserves forestières, le cadre de travail est beaucoup moins restrictif que celui d'une réserve naturelle domaniale puisque, notamment, l'exploitation du bois et la chasse restent autorisés.

Walcourt ne possède aucune réserve forestière.

Réserves naturelles domaniales

Plus de cinq mille hectares de terrains ont été érigés par la Wallonie en réserves naturelles domaniales. Ces sites disposent ainsi d'un statut de protection particulièrement fort permettant de préserver à long terme leur haut intérêt biologique. Les réserves naturelles domaniales sont gérées par la Direction de la Nature du Département de la Nature et des Forêts (DNF).

Une réserve naturelle domaniale (RND) se situe sur le territoire de Walcourt, sur une surface de 11,39 hectares, soit 0,09% du territoire de la commune. Elle se situe au centre de la commune de Walcourt, entre les villages de Pry et de Thy-le-Château.

Dénomination	Numéro du site	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Les Bousaires et les Houssaires à Pry et</i>	6357	11,39 ha	0,09 %	Au centre de la commune, entre Pry et Thy-le-Château

<i>Thy-le-Chateau</i>				
-----------------------	--	--	--	--

La réserve naturelle domaniale créée en 2008 comprend deux parcelles. La partie nord est constituée de prairies entrecoupées de haies et d'une chênaie-hêtraie à sous-bois riche en buis (*Buxus sempervirens*), arbuste qui a donné son nom à cet endroit. La partie sud de la réserve est aussi occupée par des prairies et un bocage ainsi que par une carrière désaffectée. La flore est caractérisée par un mélange d'espèces calcicoles, thermophiles et xérophiles. L'entomofaune est particulièrement diversifiée et on peut notamment y observer près d'une trentaine d'espèces de papillons de jour, dont le demi-deuil (*Melanargia galathea*). L'ancienne carrière héberge également de nombreux mollusques gastéropodes tandis que les fours à chaux sont un gîte d'hibernation pour les chauves-souris.

Réserves naturelles agréées

Les associations de protection de la nature accomplissent un travail important de sauvegarde d'espaces naturels. Avec plus de cinq mille hectares de sites achetés ou loués, elles assurent la gestion d'un réseau de réserves naturelles qui peuvent bénéficier d'un statut officiel. Ce statut permet aux associations de bénéficier d'une meilleure protection, de recevoir des primes de gestion ainsi que des primes à l'achat. Walcourt possède une réserve naturelle protégée.

Dénomination	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Eau d'Yves</i>	13/10/2011	27,64 ha	0,22 %	Au Sud de la commune, juste au Nord du village de Vogenée

Description du site

Ce site appartient à Natagora, il est traversé par l'Eau d'Yves, et se compose pour la moitié de prairies et pour l'autre moitié de bois de versants. Les prairies alluviales situées tout le long de la rivière sont humides et accueillent des plantes exigeantes en eau. Celles situées sur les versants sont plus ensoleillées et abritent des pelouses sèches.

Les sites Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un réseau européen de sites d'importance patrimoniale. Ces sites sont identifiés sur la base de deux directives européennes, la Directive 79/409 concernant la conservation des oiseaux sauvages et la Directive 92/43/CEE appelée directive « Habitats » ou « Faune-Flore-Habitats ». La première directive concerne uniquement les Oiseaux alors que la seconde prend en compte une large diversité d'animaux et de végétaux ainsi que des habitats ou milieux. Ces deux directives définissent des statuts généraux de protection des espèces et des habitats (interdiction de la destruction, du dérangement ou réglementation des prélèvements, ...) sur l'ensemble du territoire européen et complètent la protection légale par l'identification de sites où des mesures particulières sont indispensables pour assurer le développement ou le maintien à long terme de populations viables ou pour assurer la pérennité d'habitats ou d'écosystèmes remarquables.

Le territoire communal est concerné par un périmètre Natura 2000, couvrant 39,6 ha soit 0,3 % de la superficie totale. Ce site est concerné par un arrêté de désignation des sites Natura 2000.

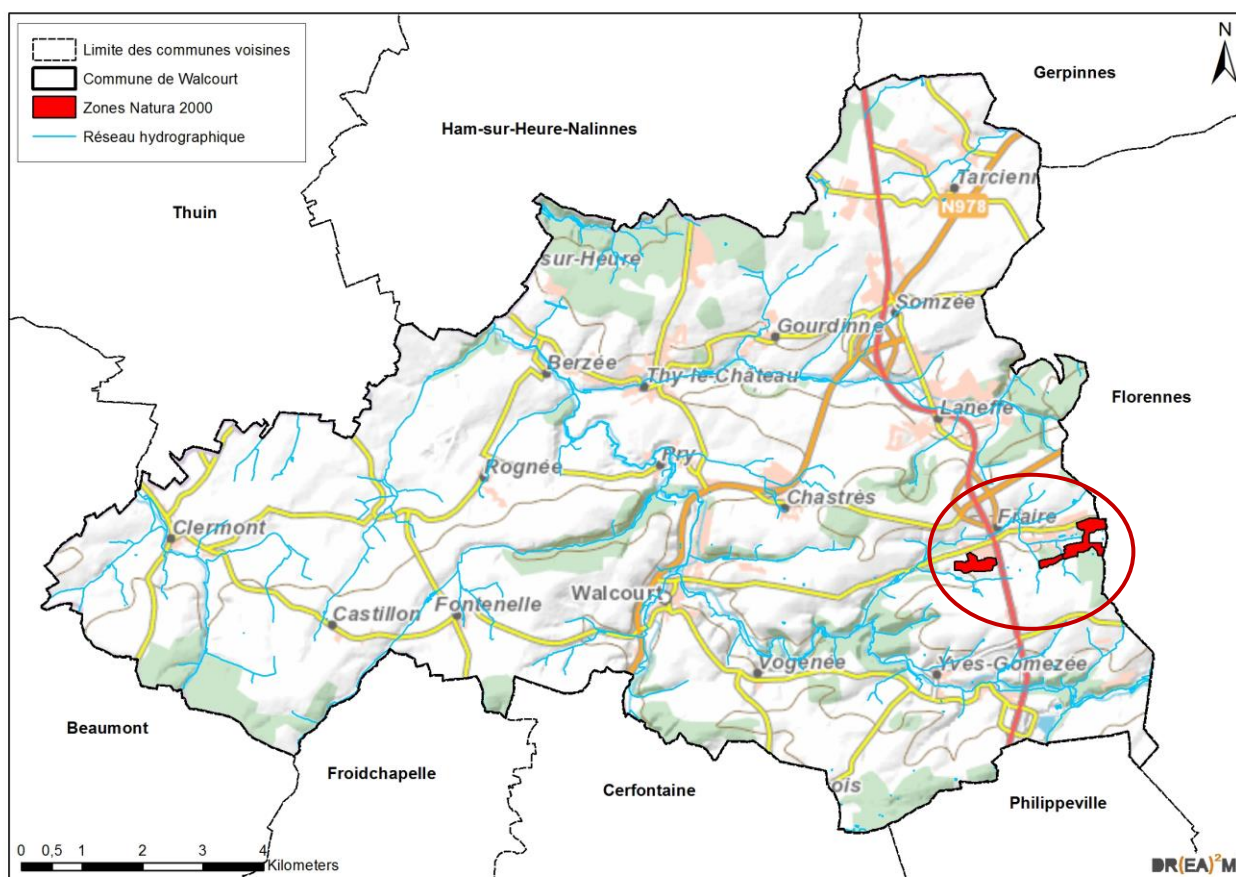


Figure 19 : Zones Natura 2000 (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Dénomination	Code	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
Vallée du Ruisseau de Fairoul	BE35049	oui	57,4 ha (39,6 ha sur Walcourt)	0,3 %	A l'Est du territoire.

Description du site

Le site est un vaste complexe de mares issues d'une ancienne exploitation minière, les unes en milieu agricole, les autres en forêt. Certaines sont temporaires et d'autres permanentes. Les plans d'eau permanents sont souvent accompagnés d'une végétation mésotrophe à eutrophe d'intérêt communautaire. Ce complexe de mares est essentiel pour le Triton crêté formant là une population importante bien connue du sous-bassin de la Sambre.

Précisons également qu'autour de Walcourt, les communes se situant au Sud ont une proportion beaucoup plus importante de leur territoire en site Natura 2000 (Cerfontaine, Froidchapelle et Philippeville), tout comme la commune de Thuin au Nord-Ouest.

Zones humides d'intérêt biologique

Le 8 juin 1989, l'Exécutif régional wallon adoptait un nouvel arrêté destiné à assurer la protection des zones humides d'intérêt biologique. L'arrêté a été modifié le 10 juillet 1997 pour préciser le statut de protection : il assure une protection restrictive de la faune et de la flore, mais autorise la chasse et la pêche. Cueillir, déplanter, endommager ou détruire les plantes indigènes est, en tout temps interdit. Les animaux ne sont pas en reste. À tout moment, il est interdit de les chasser, de les tuer, de les détruire, de les capturer ou simplement de les perturber. A l'exception toutefois

des espèces dont la chasse est ouverte annuellement et des espèces qui peuvent être pêchées, de la taupe et de plusieurs espèces de rongeurs (rats, souris, campagnols, ...). Si nécessaire, le Ministre chargé de la conservation de la nature peut aussi prendre des mesures complémentaires de protection des zones humides d'intérêt biologique afin d'assurer le maintien des espèces présentes.

En 2014, on recensait en Wallonie 74 zones différentes.

Walcourt est concernée par une zone humide d'intérêt biologique (ZHIB), tout au Sud de son territoire, à la frontière avec Cerfontaine, dans le bois d'Yves. Il s'agit des mares de Daussois et d'Yves-Gomezée (dont une partie se retrouve sur le territoire de Cerfontaine). 15 570 m² sur les 17 429 m² de cette ZHIB se situe sur le territoire de Walcourt, soit 90% de la zone. Cette surface représente 0,013% de la surface de la commune.

Dénomination	Numéro DNF	Numéro CRNFB	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Mares de Daussois et d'Yves-Gomezée</i>	6434	654	1,74 ha (1,56 ha sur Walcourt)	0,013 %	Au sud du territoire.

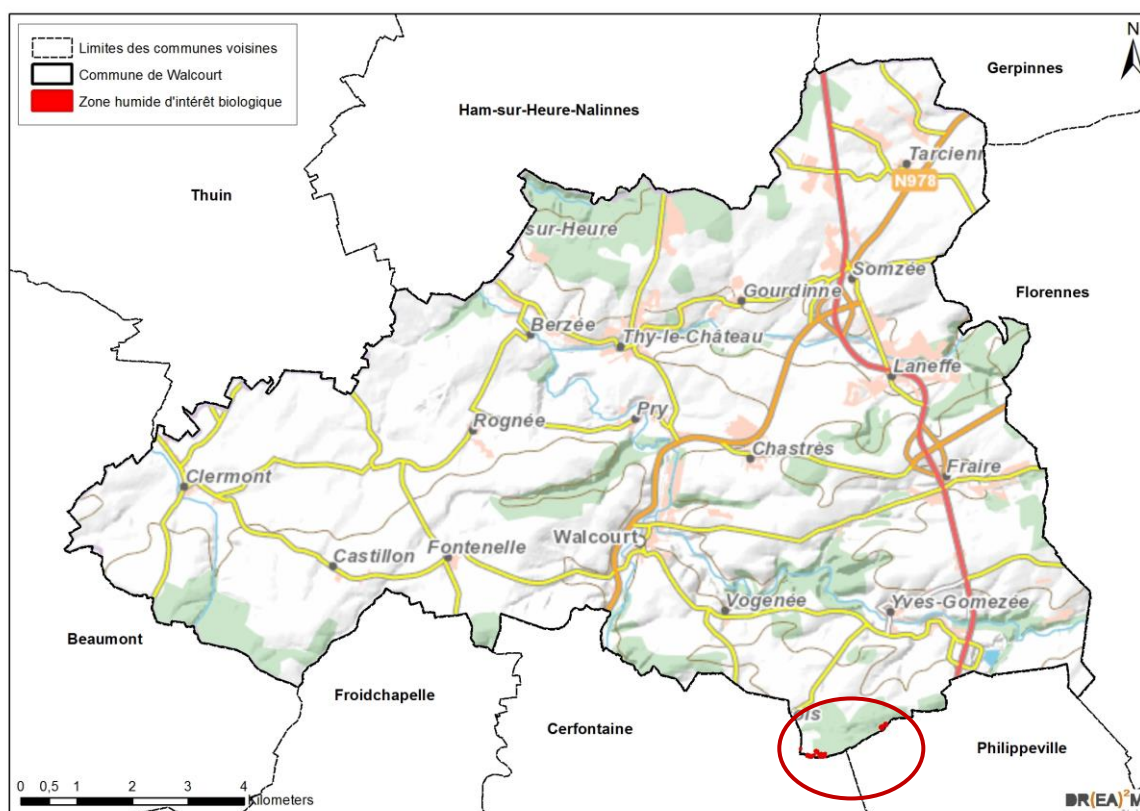


Figure 20 : Zones humide d'intérêt biologique (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Cavités souterraines d'intérêt scientifique

L'arrêté du Gouvernement wallon du 26 janvier 1995 protège spécifiquement les cavités souterraines d'intérêt scientifique. Outre la présence d'une biodiversité élevée, d'espèces vulnérables, endémiques, rares ou adaptées à la vie souterraine, une cavité souterraine peut aussi être reconnue d'intérêt scientifique pour des motifs plus généraux : originalité, diversité et vulnérabilité de l'habitat, présence de témoins préhistoriques ou encore de formations géologiques, pétrographiques ou minéralogiques rares.

C'est le Ministre ayant la conservation de la nature dans ses attributions qui désigne, par arrêté, de telles cavités, après avis du Conseil Supérieur de la Conservation de la Nature et de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine. L'arrêté de désignation détermine les mesures particulières de protection du site et notamment les conditions d'accès, l'interdiction d'effectuer certains travaux ou les mesures nécessaires à la croissance, l'alimentation, la reproduction, le repos, l'hibernation ou la survie des espèces qui y vivent.

L'arrêté précise également qu'une cavité souterraine reconnue d'intérêt scientifique ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une destruction, même partielle, ou d'une détérioration par exploitation directe de matière première, par exploitation touristique ou sportive, par pollution ou par toute autre forme d'intervention volontaire conduisant à une réduction sensible de l'intérêt scientifique de la cavité. Cependant, des accommodements sont possibles. On peut parfaitement fixer des critères qui permettraient de concilier accueil des chauves-souris en hiver et visites touristiques durant l'été.

Walcourt n'est cependant concerné par aucune cavité souterraine d'intérêt scientifique.

Les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB)

L'inventaire des sites de grand intérêt biologique (SGIB) a pour but de recenser (identifier, localiser et décrire) les espaces naturels ou semi-naturels terrestres ou aquatiques remarquables en Wallonie. Plusieurs projets d'inventaires des données relatives à des sites d'intérêt biologique ont été lancés au cours des dernières décennies en Wallonie. On recense actuellement une demi-douzaine d'inventaires de sites d'intérêt biologique, qui sont loin d'être comparables les uns aux autres, que ce soit en termes de structure ou de contenu.

Ces inventaires faisaient suite aux travaux de pionnier réalisés par Jean Massart en 1912 et ceux lancés à l'initiative de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire au début des années 60 (Survey National). En 1980, l'inventaire ISIWAL des sites de très grand intérêt écologique était produit en vue de répondre aux besoins de la mise en place des plans de secteurs. Il était suivi en 1991 par l'inventaire des sites CORINE réalisé dans le cadre de l'application de la Directive européenne CE/79/409 concernant les oiseaux. En 1993, une base de données a été développée dans le cadre d'une convention à l'UCL où le concept de sites de grand intérêt biologique, indépendant du statut de protection, a été défini pour mieux organiser l'information. Dès 1995, les informations étaient disponibles et depuis cette période, la base de données est progressivement complétée et enrichie de nombreuses informations (UCL, FUSAGx).

Le territoire communal est concerné par 9 sites repris à l'inventaire des sites de grand intérêt biologique. Ensemble, ils représentent 260,6 ha, soit 2,1% du territoire communal.

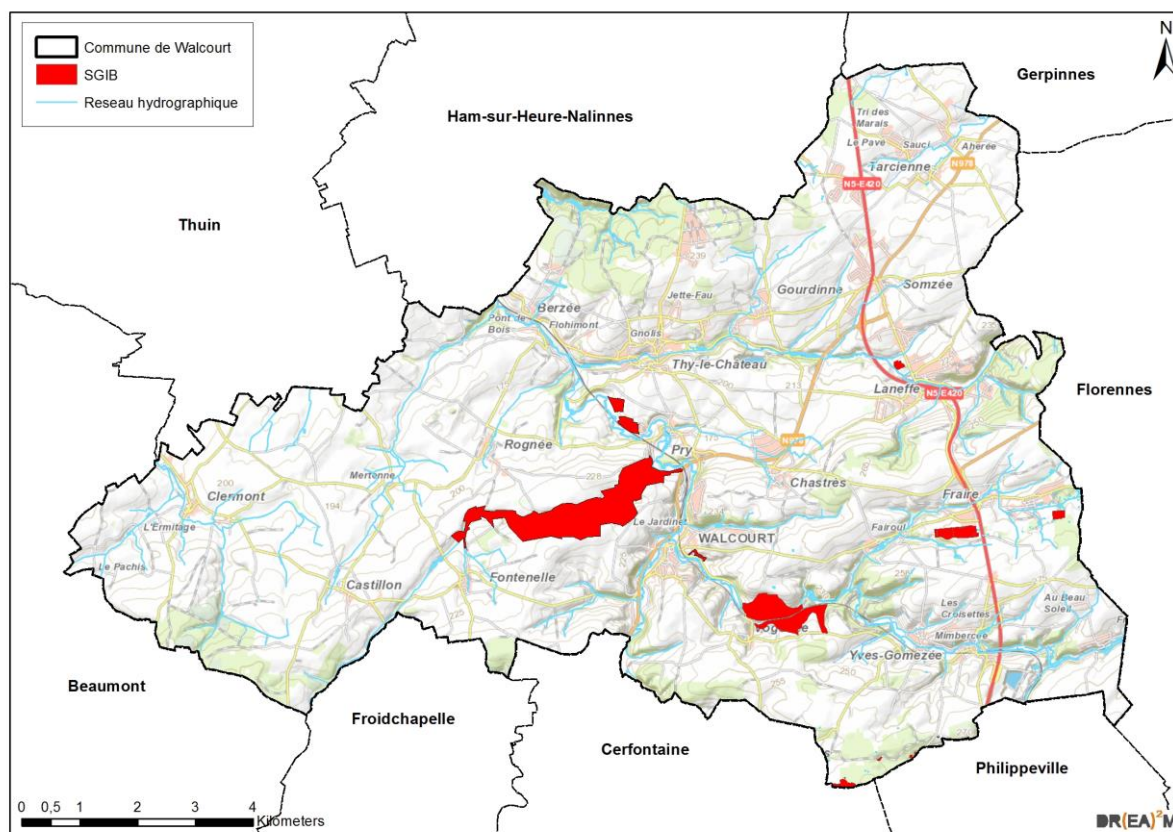


Figure 21 : SGIB (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Les sites de grand intérêt biologique correspondent pour une grande partie aux sites Natura 2000, aux réserves domaniales, ou aux zones humides d'intérêt biologique, avec cependant plusieurs sites supplémentaires. La liste des sites de grand intérêt biologique de la commune de Walcourt est reprise ci-dessous :

Dénomination	Numéro SGIB	Superficie	Part sur le territoire	Correspondance
Mares d'Yves-Gomezée et de Daussois 'Au Chemin de Jamiolle'	928	10,88 ha (4,78 ha sur Walcourt)	0,09 %	ZHIB
Etang et mares de Fraire	926	3,11 ha	0,02 %	Natura 2000
Les Minières-est	1161	8,01 ha	0,06 %	Natura 2000
Les Minières-ouest	929	5,38 ha	0,04 %	Natura 2000
Carrière du Petit Bois	927	2,02 ha	0,02 %	/
Vallée de l'Eau d'Yves	1887	55,5 ha	0,45 %	Réserve naturelle agréée
Les Quairelles	2696	1,54 ha	0,01 %	/
Fond des Bois de Pry	2753	168,41 ha	1,36 %	/
Les Boussaires	2661	11,33 ha	0,09 %	Réserve naturelle domaniale

Description des sites

Mares d'Yves-Gomezée et de Daussois 'Au Chemin de Jamiolle': Le site est constitué d'une carrière d'argile platique désaffectée et d'un ensemble de mares. Il s'agit d'une zone de grand intérêt biologique, dans laquelle se côtoient différents types de végétations comme des pelouses ouvertes à cladonies, friches, groupements rivulaires, herbiers aquatiques, boisements pionniers, ... Sur le plan faunistique, on y observe un important peuplement d'hyménoptères (dans les zones sablonneuses dénudées), ainsi que plusieurs espèces d'odonates et d'amphibiens.

Etang et mares de Fraire: Le site consiste en une pâture à la topographie irrégulière où se trouvent un étang (5-10 ares) et deux mares (1-2 ares) très peu profondes et plus ou moins temporaires. La végétation des pièces d'eau est globalement assez diversifiée et comprend notamment *Veronica scutellata*. Le site héberge *Triturus cristatus*, *Alytes obstetricans* et un peuplement en Odonates assez diversifié.

Les Minières-est: Ce site, qui correspond probablement à une ancienne zone d'extraction de fer, est une pâture à la topographie irrégulière, parsemée de buissons et de fourrés d'épineux. Il comprend plusieurs mares et zones humides qui occupent au total une petite surface du site (moins de 25 %) et dont les bordures sont fortement piétinées par le bétail. Il renferme une petite typhaie à *Typha angustifolia*. Le site présente un intérêt herpétologique du fait de la présence de *Triturus cristatus* et *Alytes obstetricans*.

Les Minières-ouest: Ce site, d'intérêt assez mineur, comprend, dans une zone de pâtures à la topographie irrégulière, un étang d'une dizaine d'ares assez profond, où le bétail vient s'abreuver. La ceinture de végétation, d'une largeur de 1 à 2 m, est notamment composée de *Sparganium erectum neglectum*, *Equisetum fluviatile* et *Eleocharis palustris*. Dans l'eau poussent *Nuphar lutea*, *Potamogeton crispus* et *P. natans*. La pièce d'eau constitue un site de reproduction pour *Rana temporaria* et *Bufo bufo* (au moins) et héberge un petit peuplement d'Odonates.

Carrière du Petit Bois: Cette très ancienne carrière de calcaire d'environ 2 ha comprend plusieurs petites excavations en général fort embroussaillées, des talus en partie rocheux plus ou moins envahis d'arbustes, des aires couvertes d'une pelouse calcicole mésophile à flore diversifiée, une bande boisée et, vers l'accès, une friche et des ronciers. En l'espace de dix années (1997-2007), ce site a conservé son intérêt biologique malgré la progression des arbustes qui forment des zones de fruticée de plus en plus étendues. Il héberge notamment, parmi la flore, quatre espèces d'orchidées (*Orchis anthropophora*, *Anacamptis pyramidalis*, *Orchis mascula* et *Listera ovata*) et *Thymus praecox*, et, parmi les insectes, deux Orthoptères vulnérables en Wallonie, *Stenobothrus lineatus*, caractéristique des pelouses calcaires, et *Omocestus rufipes*.

Vallée de l'Eau d'Yves: On y rencontre des eaux courantes de bonne qualité, des prairies alluviales, des aulnaies riveraines, des boisements de versant, des éboulis et rochers schisto-gréseux, des fourrés de genêts, des prairies de fauche, etc. La faune locale comprend diverses espèces intéressantes dont un beau cortège de papillons et plusieurs espèces de reptiles.

Les Quairelles: Le site des Quairelles correspond en partie à une ancienne carrière de calcaire située à Walcourt, non loin du centre-ville. On se trouve ici dans le Condroz de l'Entre-Sambre-et-Meuse, en rive droite de l'Eau d'Yves, cours d'eau se jetant dans l'Eau d'Heure moins de 300 mètres plus en aval. Le site comprend notamment des falaises rocheuses, des fragments de pelouses calcicoles, des fourrés et des friches rudérales. Le fond de la carrière accueille également un camping communal. Les pelouses sont particulièrement riches sur le plan floristique.

Fond des Bois de Pry: Le Fond des Bois de Pry comprend la vallée du ruisseau du même nom ainsi que ses versants forestiers, depuis le lieu-dit Mouligna jusqu'à sa confluence avec l'Eau d'Heure. La zone boisée est remarquable et très préservée, avec un intérêt particulier pour la flore cryptogamique. Le fond de vallée ne manque pas d'intérêt également, du fait de la présence d'anciennes prairies alluviales et de l'un ou l'autre plan d'eau attractifs pour la faune aquatique. Parmi les espèces animales dites patrimoniales figurent notamment la cigogne noire (*Ciconia nigra*), le martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), la salamandre tachetée (*Salamandra*

salamandra) ou encore la couleuvre à collier (*Natrix natrix*). Certaines prairies alluviales font l'objet d'une attention particulière par le DNF qui y applique une gestion écologique favorable à l'herpétofaune.

Les Boussaires : La partie nord est constituée de prairies entrecoupées de haies et d'une chênaie-hêtraie à sous-bois riche en buis (*Buxus sempervirens*), arbuste qui a donné son nom à cet endroit. La partie sud de la réserve est aussi occupée par des prairies et un bocage ainsi que par une carrière désaffectée. La flore est caractérisée par un mélange d'espèces calcicoles, thermophiles et xérophiiles. L'entomofaune est particulièrement diversifiée et on peut notamment y observer près d'une trentaine d'espèces de papillons de jour, dont le demi-deuil (*Melanargia galathea*). L'ancienne carrière héberge également de nombreux mollusques gastéropodes tandis que les fours à chaux sont un gîte d'hibernation pour les chauves-souris.

Les arbres et haies remarquables

La liste des arbres et haies remarquables de Wallonie est parue au Moniteur belge du 07 juillet 1995. En fonction de l'article 84, 11 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, l'abattage ou la modification de la silhouette des arbres et haies repris sur cette liste devront faire l'objet d'une demande de permis d'urbanisme.

On recense sur le territoire 198 arbres sur 56 sites répartis sur toute la commune (repris en annexe 1). 54% des essences représentées sont des tilleuls, les autres se partageant entre des marronniers, des érables, des saules, des hêtres, des platanes, des cèdres, des sequoias, des chênes, des frênes, des charmes, des peupliers, des sapins, des châtaigniers, des prunelliers, et des noyers.

Quelques individus (4) présentent des plaies ou des cassures (Laneffe, Yves-Gomezée, Gourdinne, et Clermont), et 14 individus ont été abattus ou sont tombés (Clermont, Somzée, et Walcourt).

Du point de vue des haies ou alignements d'arbres, 5 sites sont identifiés, repris ci-dessous :

Localisation	Type de sujets	Nombre de sujets
<i>Clermont (autour de la place)</i>	Tilleuls de Hollande	26
<i>Walcourt (rue de la station, parking de la gare)</i>	Marronniers d'Inde	11
<i>Walcourt (rue de Fraire)</i>	Tilleuls de Hollande	19+16
<i>Thy-le-Château (rue du Paradis, contre le cimetière)</i>	Platanes communs	8
<i>Laneffe (rue de l'Eglantier)</i>	Haie libre mélangée de prunellier (+ charme, sureau, noisetier, églantier, etc.)	/

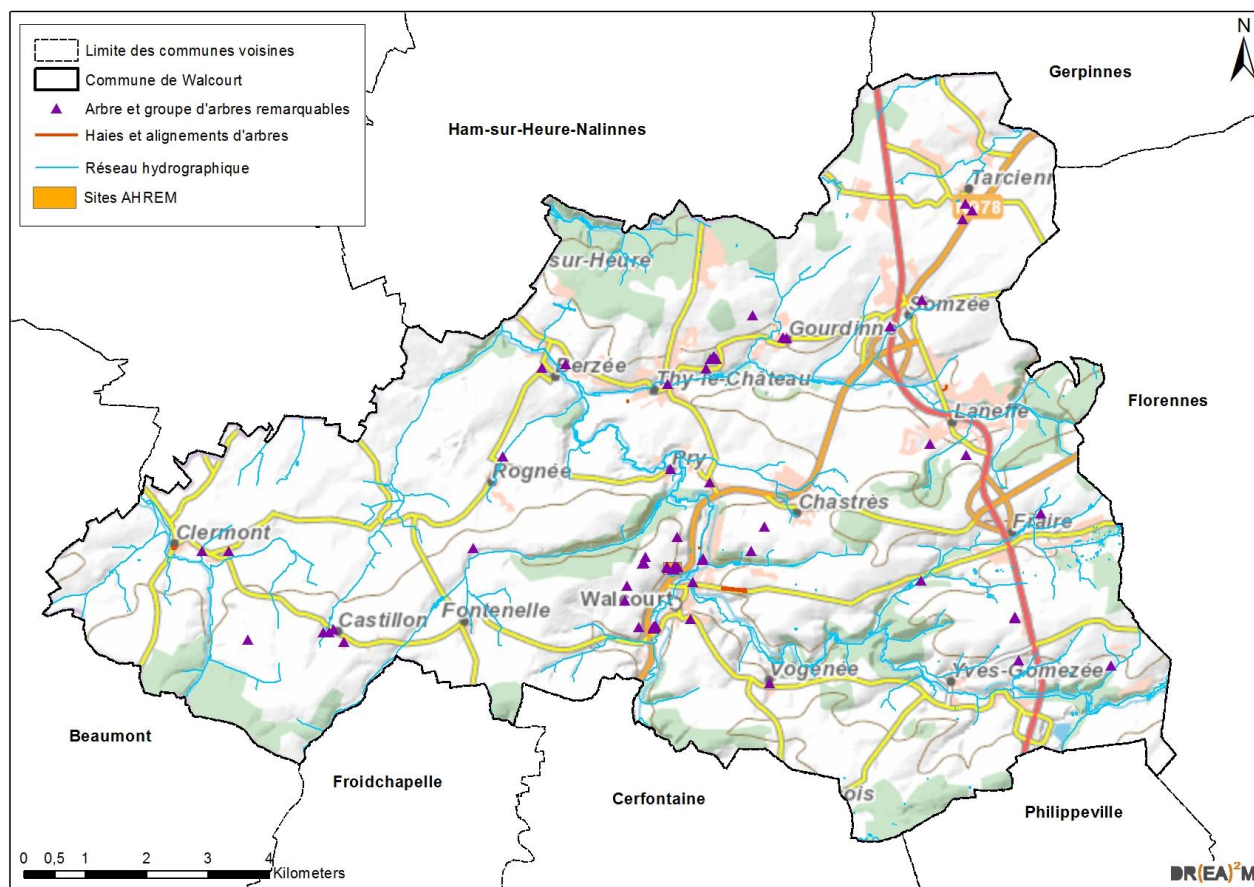


Figure 22 : Arbres et haies remarquables (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Enfin, il n'existe qu'un site dit d'arbres et haies remarquables sur le territoire de Walcourt. Il se situe au Nord de la ville de Walcourt et englobe les 7 arbres remarquables de la rue du Jardin.

La liste des arbres et haies remarquables de Walcourt est reprise en annexe 1 de ce document.

La faune et la flore

Le chapitre consacré au maillage écologique a déjà détaillé les milieux et les espèces présents sur le territoire de Walcourt.

Associations actives en matière d'environnement

Régionale Natagora « Entre-Sambre-et-Meuse »

Basée à Romedenne (Philippeville), la Régionale Natagora de l'Entre-Sambre-et-Meuse s'étend sur le Condroz, la Fagne, la Calestienne et l'Ardenne. Ses membres y développent depuis 2004 des activités de découverte et de sensibilisation à la nature. Ils contribuent à la gestion de 22 réserves naturelles en protégeant et conservant des pelouses à orchidées, des prairies humides, des étangs, des bois, des rivières, etc.

Ils ont initié plusieurs projets, parmi lesquels des projets LIFE. Des partenariats sont également développés avec le PCDN de Couvin et la France.

Cercle des naturalistes de Belgique : « La Noctule »

Basée à Thy-le-Chateau, cette section organise des visites thématiques, des explorations de milieux ou des inventaires, des conférences et des rencontres, des chantiers nature, des événements, ... animés par des bénévoles et guides-nature.

Groupe environnement de l'Eau d'Heure

Cercle horticole « Le Magnolia »

Il organise des conférences dans le milieu du jardinage et du petit élevage.

La sensibilisation et les actions menées en faveur de l'environnement

Les opérations « Bords de route – Fauchage tardif »

Walcourt a signé une convention avec la Wallonie, des zones de refuge sont ainsi créées pour la faune et la flore sauvage, présentant de multiples floraisons et accueillant une multitude d'espèces.

Pour les communes, ce type d'opération permet de réduire les efforts d'entretien (entre autres) mais n'est pas nécessairement optimal en matière de biodiversité, en l'absence de certaines contraintes pour les communes.

Couplées à des haies et/ou fossés, ces bandes enherbées accroissent les capacités d'accueil de la faune. Couplées à une gestion différenciée, elles seraient encore plus positives pour la biodiversité.

« Combles et Clochers »

Walcourt adhère à cette convention qui vise à aménager ou à protéger les combles et clochers en tant que gîte potentiel de reproduction des chauves-souris, de la chouette effraie ou d'autres animaux tels que les choucas et les martinets noirs.

Plan « MAYA »

Le plan « Maya » vise à promouvoir les plantations d'essences "mellifères", dans le but de favoriser le développement des butineuses, qui jouent un rôle majeur dans la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales nécessaires à la survie de nombreuses espèces animales. Une charte est signée avec la Ville, à l'issue de laquelle elle s'engage à semer au moins 20 % de fleurs mellifères dans les parterres, bacs à fleurs et espaces publics, à planter des haies champêtres mellifères.

Depuis 2011, Walcourt est une commune MAYA, et s'est engagée à travers la signature d'une charte.

Semaine de l'Arbre

Cette opération subventionnée par le SPW vise à :

- ✓ Inciter les particuliers à la plantation d'espèces indigènes (acquises gratuitement) dans leur jardin (mise à l'honneur d'une essence particulière chaque année) ;
- ✓ Fournir gratuitement aux communes et autres pouvoirs publics, 1200€ d'arbres par projet de plantation d'arbres indigènes et 1250€ par projet d'aménagement d'espaces publics ;

Un listing des différents frais couverts par ces subventions existe et reprend notamment divers plants et semences, diverses fournitures, des ruches, du matériel de petit jardinage, etc.

Walcourt participe régulièrement à la Semaine de l'Arbre depuis 2010. En 2019, le cornouiller est mis à l'honneur, avec les deux espèces, le cornouiller mâle et le cornouiller sanguin, qui ont un grand intérêt esthétique en automne.

Le PCDN

Le plan communal de développement de la nature, document d'orientation permettant de préserver et d'améliorer le patrimoine naturel, a été approuvé en 2008.

Le PCDN poursuit l'objectif du maintien et du développement de la diversité naturelle, en tenant compte du développement socio-économique du territoire et de la concertation avec tous les acteurs et partenaires impliqués, y compris la participation citoyenne.

Pour concrétiser ces options, 13 fiches ont été développées. Elles concernent la création de nichoirs, la réalisation de pré fleuri et de mares, la distribution d'arbres et de semences dans le cadre de la semaine de la Nature, etc.

L'opération Cap 'Hirondelles

Lancée par la Wallonie avec l'asbl *Les Bocages*, cette opération a pour but d'améliorer les conditions de vie des hirondelles et de renforcer leur succès reproductif dans le but de constituer des pôles de redéploiement. Parmi les 166 candidatures réceptionnées en 2018, Walcourt a été sélectionnée avec 17 autres communes, 10 collectivités et 30 agriculteurs.

Contrat de rivière Sambre et affluents

Un contrat de rivière est défini comme « *un protocole d'accord entre l'ensemble des acteurs publics et privés sur des objectifs visant à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin* »⁵.

14 contrats rivières ont été créés en Wallonie. Leurs équipes parcourent les cours d'eau et dressent des inventaires des dégradations, pollutions, et atouts, et proposent ensuite un Programme d'Actions correspondant.

Le Contrat de rivière Sambre et affluents regroupe 32 communes (Aiseau-Presles, Beaumont, Cerfontaine, Charleroi, Courcelles, Chatelet, Erquelines, Estinnes, Farciennes, Fleurus, Florennes, Floreffe, Fontaine-l'Éveque, Fosse-la-Ville, Gembloux, Froidchapelle, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Gerpennes, Jemeppe-sur-Sambre, Lobbes, Les Bons Villers, Mettet, Merbes-le-Château, Montigny-le-Tilleul, Momignies, Namur, Pont-à-Celles, Sambreville, Sombreffe, Sivry-Rance, Thuin, Walcourt).

A Walcourt, il a par exemple permis la mise en place du GAL Entre Sambre et Meuse, qui favorise des fermes plus respectueuses de l'environnement et qui sensibilise par la découverte et la valorisation de cours d'eau.

Guichet de l'énergie « Dinant – Philippeville »

40 consultants répartis au sein de 16 guichets en Wallonie accueillent et conseillent les citoyens dans les domaines de l'énergie. Les citoyens peuvent bénéficier de conseils personnalisés et gratuits mais aussi être informés sur la réglementation en vigueur.

Le guichet présent au sein de la zone « Dinant – Philippeville » est un guichet mobile. Avec le guichet de Libramont, ils ne sont que deux à proposer ce service. Cela signifie que le guichet de la commune de Walcourt n'est pas accessible tous les jours de la semaine mais uniquement le troisième mardi du mois.

Sensibilisation

De nombreuses actions de sensibilisation sont menées par Natagora (Entre-Sambre-et-Meuse) :

- ✓ « Devine qui vient manger dans mon jardin », axée sur l'accueil des oiseaux hivernant au jardin ;
- ✓ « Nuit de la chouette », axée sur l'accueil des chouettes dans les arbres et les bâtiments ;

⁵ Code de l'Eau, Chapitre III, art. 32.

- ✓ « Aube des oiseaux », axée sur l'accueil des oiseaux nicheurs dans les jardins et espaces publics ;
- ✓ « WE des mares », axée sur l'accueil de la biodiversité aquatique dans les jardins et espaces publics ;
- ✓ « Devine combien d'hirondelles sont nos voisines », axée sur l'accueil des hirondelles et martinets noirs dans et sur les bâtiments ;
- ✓ « Devine qui papillonne dans mon jardin », axée sur l'accueil des papillons au jardin ;
- ✓ « Nuit des chauves-souris », axée sur l'accueil des chiroptères dans les jardins et bâtiments.

3.5 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombreuses ressources naturelles (eau (22 captages destinés à la distribution), sous-sol (présence de carrières)) ✓ Sols favorables à l'agriculture sur une grande partie du territoire ✓ Région agro-géographique du plateau limoneux hennuyer, qui présente un relief doux et uniforme composé de plaines et de bas plateaux parcourus par de nombreuses vallées à fond plats, favorable à l'agriculture ✓ Qualité du maillage écologique ✓ Nombreuses espèces parmi lesquelles plusieurs EIC et espèces protégées → qualité de la biodiversité ✓ Présence de la régionale Natagora et d'autres associations actives sur le territoire → Proximité des acteurs concernés avec le territoire ✓ Opérations et démarches en faveur de la nature (fauchage tardif, PCDN, etc.) → maintien de la biodiversité ✓ Inclus dans le Contrat de Rivière Sambre et affluents ✓ Présence d'un PCDN ✓ Près de 50% du territoire répertorié comme périmètre d'intérêt paysager par ADESA et 31 points et lignes de vues remarquables ✓ Sols calcaires favorable aux carrières ✓ Présence de sites karstiques intéressants ✓ Présence de nombreuses sources sur le territoire ✓ De nombreux captages dont 22 pour la distribution publique d'eau ✓ Grande part de zones non urbanisée ✓ Position biogéographique en limite de plusieurs aires phytogéographiques ✓ La variété des habitats présents sur le territoire est très importante 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Peu de sites naturels protégés (réserve forestière et naturelles, zones Natura 2000, cavités souterraines, SGIB, arbres et haies remarquables) ✓ Faible proportion de surface boisée ✓ Surface bâtie en zone inondable, notamment dans certains centres villageois ✓ Diminution de la surface boisée au cours du temps ✓ Diminution de la proportion de terres agricoles au profit du bâti ✓ La N5 représente une barrière écologique ✓ Territoire étendu et peu dense en termes de population (villages isolés à l'Ouest) → Impact important sur le coût de l'urbanisation (réseaux impétrants, voiries, égouttage) et les coûts de fonctionnement (gestion des eaux, des déchets, personnel, matériel) ✓ Relief très marqué par endroits → Impact sur la manière de cultiver le sol et sur la facilité des déplacements ✓ Grandes étendues de culture ouvertes : frein à la biodiversité
Opportunités	Menaces

<ul style="list-style-type: none">✓ Valorisation des ressources naturelles (ex : carrières)✓ Développement de la sensibilisation des habitants et utilisateurs du territoire à l'environnement et la biodiversité✓ Développement de l'agriculture et notamment des circuits courts car la diversité agro-géographique permet une diversité des cultures que les autres régions belges ne possèdent pas✓ Diversification agricole✓ Production de produits bio et locaux✓ Développement d'un tourisme autour des sites karstiques et des nombreuses sources (spéléo, balades, légendes, curiosités, ...)✓ Possibilité de création de parcs naturels	<ul style="list-style-type: none">✓ Risque d'inondations dans certaines zones bâties✓ Impact des épisodes de sécheresse plus nombreux prévus dans le futur sur les nombreux captages✓ Possibilité de non-renouvellement des actions entreprises à l'échelle locale (dépendance politique)✓ Raréfaction des subsides et moyens financiers permettant de mettre en œuvre des actions en faveur de la nature✓ Poursuite de la détérioration du milieu naturel dans son ensemble, pouvant mener à la disparition complète de milieux entiers ou de populations d'espèces présentes sur le territoire communal
---	---

PARTIE 4 : *BÂTI, PATRIMOINE, ESPACES PUBLICS ET URBANISME*

4.1 Données clés

Contextualisation

Nombre de villages : 16

Noyaux bâtis : 16 noyaux bâtis villageois

Typologie du bâti dans les villages

Villages stables : Berzée, Castillon, Clermont, Fontenelle, Pry, Vogenée

Villages en extension : Walcourt, Yves-Gomezée, Chastrès, Gourdinne, Rognée, Thy-le-Chateau

Villages en très forte extension : Fraire, Laneffe, Somzée, Tarcienne

Bâti traditionnel : Caractéristiques des régions agro-géographiques correspondantes

Bâti contemporain : Pavillonnaire en brique entouré de haies non indigènes ou d'une clôture

Patrimoine

Monuments classés : 10

Sites classés : 1

IPIC : 406 bâtiments

Ensembles architecturaux : néant

Autres : néant

Sites archéologiques : 0 sites protégés au sens de la Wallonie

Espaces publics

Nombre de places : 28 places publiques

Qualité des espaces publics :

- Réaménagement récent : 22
- Réaménagement ancien : 5
- Réaménagement absent : 1

Nombre de plaines de jeux : 7

Propriétés publiques (cf. carte 05)

CPAS : 11,7% du territoire

Fabrique d'église : 0,6%

RW : 0,05%

Documents de planification

Plan de secteur : Philippeville-Couvin (A.R. du 24/04/1980) (cf. carte 02)

- Zones non urbanisables : 85% du territoire
 - o dont 81,3% en zone agricole et 16,6% en zone forestière
- Zones urbanisables : 14,95% du territoire
 - o dont 44,2% en zone d'habitat à caractère rural et 28% en zone d'habitat

- ZACC : 20 ZACC (191,8 ha)

Schéma de développement communal (SDC)⁶ : N/A

Guides d'urbanisme

Guides régionaux d'urbanisme⁷ :

- RGBSR : 2 (Condroz et Plateau limoneux hennuyer)
- RGZPU : 2 (Walcourt et Thy-le-Chateau)
- Constructions dans zone aéroportuaire : absence

Guide communal d'urbanisme⁸ : absence

Documents d'aménagement du territoire et d'urbanisme opérationnel

Schémas d'orientation locaux⁹ : 8 SOL approuvés

Rénovation urbaine : absence

Revitalisation urbaine : absence

ZIP (zones d'initiative privilégié) : absence

SAR (sites à réaménager) : 4

Périmètre de remembrement urbain : absence

Périmètre de remembrement agricole : absence

Organes consultatifs

CCATM : non

CLDR : oui

⁶ SDC (ancien SSC, Schéma de Structure Communal)

⁷ GRU : ancien RGBSR (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural) ancien ZPU (Zone Protégée en matière d'Urbanisme), règlement relatif à l'accessibilité des PMR, règlement d'urbanisme sur la qualité acoustique relatif à l'aéroport de Charleroi

⁸ GCU (ancien RCU, Règlement Communal d'Urbanisme)

⁹ SOL (anciens PCA et RUE, Plan Communal d'Aménagement et Rapport Urbanistique et Environnemental)

4.2 Généralités

Documents

Carte 3 : Voies de communication

Carte 4 : Structure du bâti et espaces publics structurants

Carte 5 : Propriétés publiques et outils d'aménagement du territoire

Carte 6 : Patrimoine bâti, naturel et paysager

On dénombre 16 noyaux bâtis sur le territoire. Trois d'entre eux sont implantés autour de l'Eau d'Heure (Walcourt, Pry, et Berzée). Deux autres sont implantés autour de l'Yves (Vogenée et Yves-Gomezée). Seulement quatre sont localisées dans la moitié Ouest du territoire (à l'Ouest de l'Eau d'Heure) (Rognée, Fontenelle, Castillon, et Clermont). Deux noyaux se situent en bordure de la Thyria (Gourdinne et Thy-le-Château). Les 4 noyaux situés à l'Est du territoire se situent autour de la N5 (Tarcienne, Somzée, Laneffe, et Fraire). En ce qui concerne Laneffe et Somzée, les deux villages voient leurs tissus bâtis se confondre. Enfin, le noyau villageois de Chastrès se situe entre la N5 et l'Eau d'Heure.

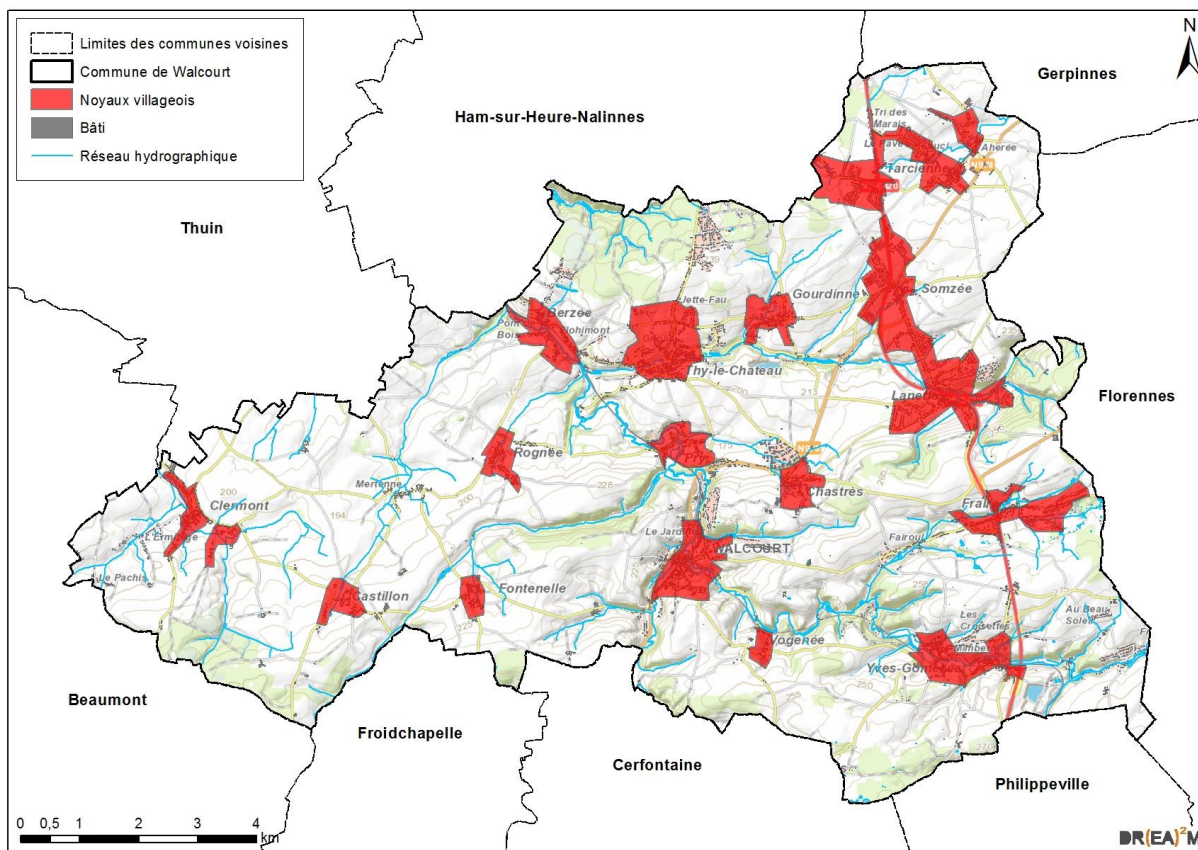


Figure 23 : Noyaux villageois – Walcourt (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

4.3 TYPOLOGIE DU BÂTI

L'architecture traditionnelle (bâti traditionnel)

La typologie des villages est fonction de leur appartenance à la région agro-géographique correspondante et aux caractéristiques d'habitat traditionnel qui y domine.

Dans la partie thudinienne (Clermont, Castillon, Mertenne, Rognée et Berzée), les villages sont caractéristiques de la typologie régionale. Ceux-ci se regroupent autour d'un noyau central dense, presque mitoyen, et composés d'éléments forts (grosses censes, église, château), qui permettait de ne pas étaler l'habitat sur les riches terres agricoles des alentours. On y retrouve également de grosses fermes traditionnelles, en carré, de façon intercalaire entre les noyaux villageois.

Dans la zone centrale et à l'Est (Pays d'Acoz et Condroz occidental), les villages sont soit de fonds de vallée, soit de pentes ou de plateaux (vers le Nord-Est). Dans les fonds de vallées, les villages s'étirent souvent le long du cours d'eau (Pry, Thy-le-Château), d'autres se sont développés sur les flancs de coteaux (Yves-Gomezée), et d'autres sont plus proches des typologies de village-tas (Tarciennes, Somezée). Ces villages ont dû s'adapter au relief, d'où la présence de nombreux murs de soutènement.

La volumétrie générale des bâtiments traditionnels est assez haute associée à une façade assez longue. Plusieurs annexes secondaires peuvent également donner un découpage plus détaillé et s'implantent souvent de façon perpendiculaire au volume principal. On trouve généralement un rez accompagné d'un étage. La présence d'un second étage est exceptionnelle. En profondeur, le bâtiment principal n'excède pas 10-12m.

La façade est souvent de calcaire et très opaque (notamment pour les murs-pignons et les murs arrière), parfois percés, de façon régulière, par des ouvertures géométriques, très verticales. Les matériaux de toiture sont variés mais l'ardoise naturelle ou artificielle domine.

L'architecture récente et contemporaine (bâti contemporain)

Depuis plusieurs années, plusieurs villages ont vu leur surface bâtie augmenter de façon importante soit par un étalement en cordon le long des voiries principales soit par la création de nouveaux quartiers qui sont parfois très éloignés du centre originel du village.

Dans les nouveaux quartiers résidentiels, le type d'habitat dominant est le pavillonnaire en brique entouré de haies non indigènes ou d'une clôture.

4.4 PATRIMOINE ARCHITECTURAL, ARCHÉOLOGIQUE ET MONUMENTAL

Monuments et sites classés

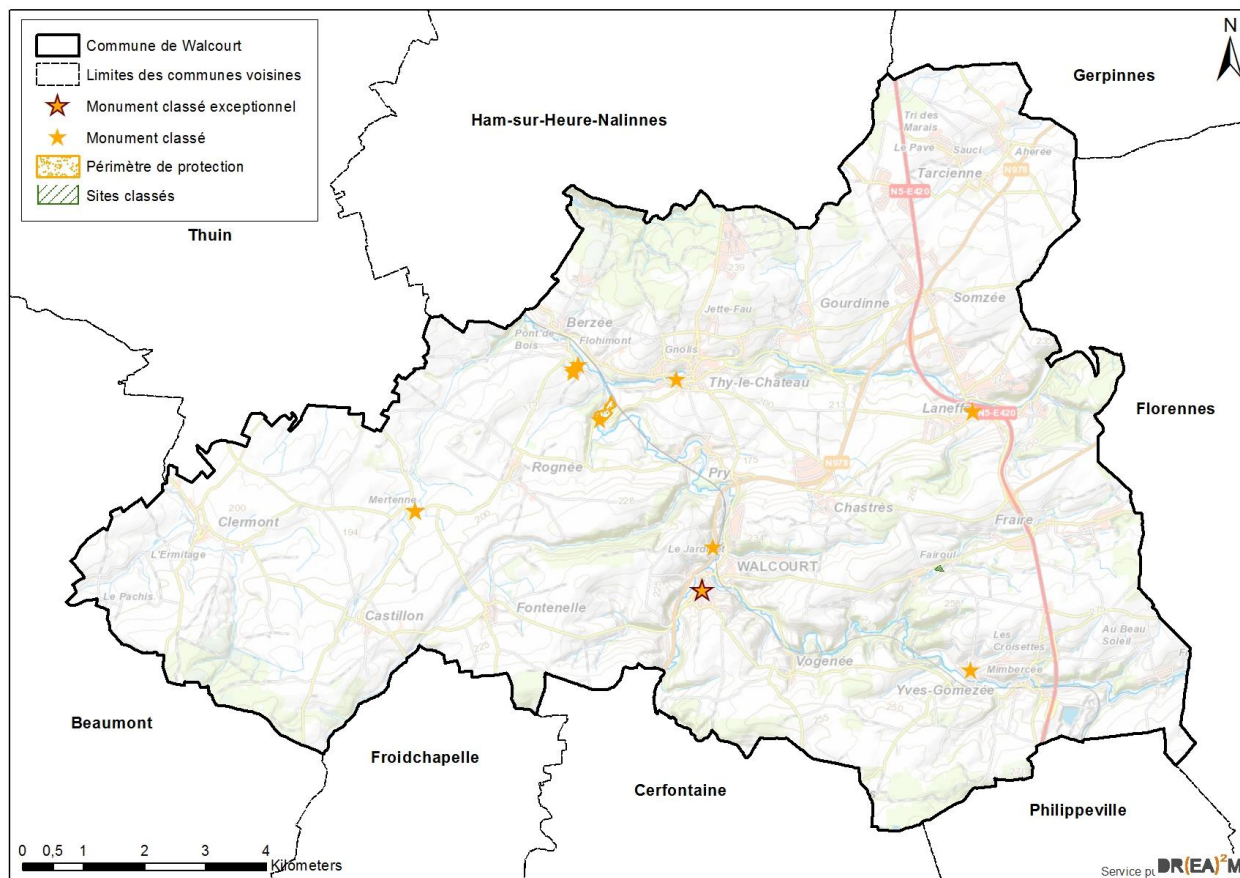


Figure 24 : Localisation des monuments et sites classés
(Source: SPW-DGO4, IGN – Carto: DR(EA)²M)

Monuments

L'entité de Walcourt compte 10 bâtiments ou biens classés au titre de Monument. Ces monuments classés sont repris ci-dessous par ancienne commune.

	Intitulé	Arrêté
Walcourt	Basilique Notre-Dame, ancienne collégiale Saint-Materne	13/08/1941
	La porte d'entrée de l'ancienne abbaye du Jardinnet	20/10/1947
Castillon	Chapelle Saint-Feuillen de Mertenne (y compris la sacristie) et les murs du cimetière et l'ensemble formé par cette chapelle et ses abords	21/06/1982
Yves-Gomezée	L'église Saint-Remi (trois premières travées des nefs, transept et chœur)	20/05/1950
Laneffe	L'église Saint-Lambert et le mur de clôture de l'ancien cimetière qui l'entoure	03/08/1956
Thy-le-Chateau	Tour de l'église Saints-Pierre-et-Paul	30/01/1948

	Ancien moulin de Thy-le-Château (façades, toitures et la machinerie interne) et son bief et établissement d'une zone de protection (de 5,34 ha)	12/07/1994
Berzée	L'église Sainte-Marguerite	20/10/1947
	Château-ferme de Trazegnies, à Berzée, rue Bout-de-la-Haut, n°s 2-4	04/10/1974
	Château-ferme de Trazegnies, à Berzée, rue Bout-de-la-Haut, n°s 2-4	04/10/1974

Dans ces monuments, la basilique Notre-Dame à Walcourt est classée comme monument classé exceptionnel.

Périmètre de protection

Tel que décrit plus haut, une zone de protection de 5,34 ha a été établie autour du monument classé de l'ancien moulin de Thy-le-Château (arrêté du 12/07/1994).

Sites

L'entité de Walcourt compte une unique entité classée au titre de Site :

	Intitulé	Arrêté
Fraire	Ensemble formé par la chapelle Notre-Dame de l'Assomption et ses abords au hameau de Fairoul	23/10/1991

Ensembles architecturaux

La commune de Walcourt ne possède pas d'ensemble architectural classé sur son territoire.

Sites archéologiques¹⁰

Il n'existe aucun site archéologique classé sur le territoire de Walcourt. Toutefois, pour cartographier le risque d'atteinte à un site archéologique et intégrer l'archéologie préventive au sein de l'aménagement du territoire, la Direction de l'archéologie du Service Public de Wallonie a élaboré une nouvelle cartographie : le zonage archéologique. Cette cartographie est accessible au grand public via l'application cartographique en ligne du SPW.

Le zonage archéologique a été intégré dans l'article 233 du Code Wallon du Patrimoine en 2014, et le document cartographique et les modalités d'utilisation de ce zonage sont rentrés en application au 1^{er} juin 2019.

Les objectifs de ce zonage sont :

- Mettre en place des actions de prévention ;
- Gérer les sites et les biens archéologiques wallons ;
- Planifier les opérations archéologiques avant la réalisation de chantiers de construction ;
- Délimiter les zones pour lesquelles des demandes d'avis sont requises par les autorités compétentes en matière de délivrance de permis et de certificats d'urbanisme ;

¹⁰ Source : Asbl Archéophil, via le 1^{er} PCDR (2002)

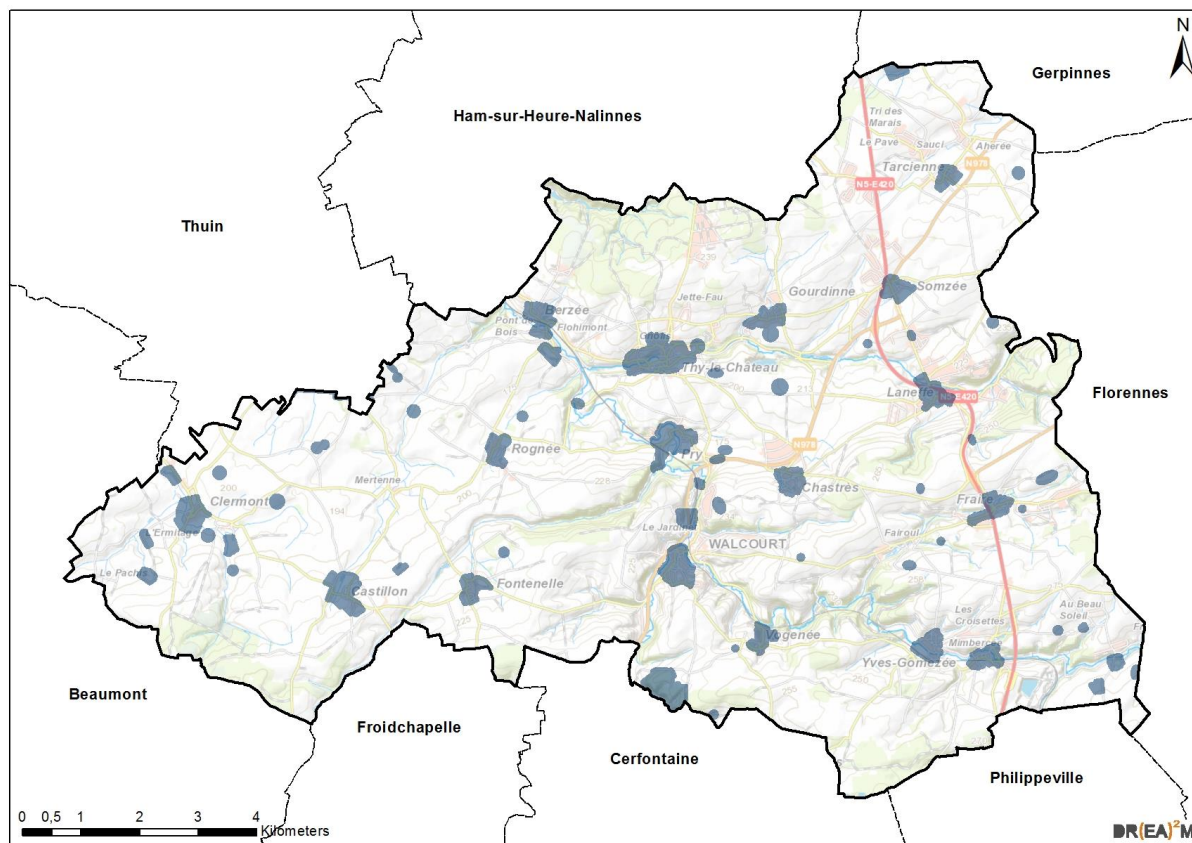


Figure 25 : Carte archéologique (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Cette cartographie montre qu'une partie du territoire de Walcourt se retrouve dans le zonage archéologique de la Wallonie. Il s'agit principalement des centres des villages de la commune.

Patrimoine monumental

La Wallonie a été entièrement couverte par cet inventaire entre 1973 et 1997. Une actualisation est en cours depuis 1998 mais seulement 77 communes ont été actualisées et 10 sont en cours d'actualisation. Walcourt n'est actuellement pas concernée et reste couverte par l'inventaire initial.

Actuellement, cet inventaire est appelé « Inventaire du patrimoine immobilier culturel » ou IPIC. Au sein de cet inventaire, la commune de Walcourt compte 406 bâtiments (ou ensembles de bâtiments) repris à l'inventaire du patrimoine monumental. Cette liste est bien entendu en attente d'actualisation. Elle est reprise en annexe 2.

4.5 ESPACES PUBLICS

Documents

Carte 4 : Structure du bâti et espaces publics structurants

L'espace public de Walcourt est constitué principalement de voiries et de places publiques. A cet égard, ce sont les places de Walcourt, Yves-Gomezée, Rognée, et Clermont qui sont les plus vastes. La Grand Place de Walcourt est revêtue de pavés et possède une fontaine.

En règle générale, presque tous les villages disposent au moins d'un espace public sous forme de place (verdurisée ou macadamisée), même de petite dimension. La grande majorité de ces places ont un rôle de parking, et sont donc accessibles aux voitures. Elles se situent presque toujours à proximité immédiate de l'église du village. Toutefois, dans le village de Pry, aucune place n'est existante.

L'espace public peut donc être considéré comme un réseau continu de rues et de routes dont les assiettes se rétrécissent ou s'élargissent de façon à y accueillir différentes fonctions (circulation des voitures, véhicules agricoles et piétons, espace de rencontre et de rassemblement, etc.).

Sept plaines de jeux sont réparties au sein du territoire. Elles se situent à Rognée, Thy-le-Château, Tarcienne, Castillon, Fraire, Laneffe, et Somzée.

La qualité de l'espace public est jugée en fonction des réaménagements réalisés dans cet espaces publics, soit récents, soit anciens, soit inexistant. Sont également pris en compte le type de revêtement, la sécurisation de cet espace public, et les équipements présents. Ce jugement a été porté sur base de visites de terrain réalisées par le bureau DR(EA)²M au courant du mois de juillet 2019.

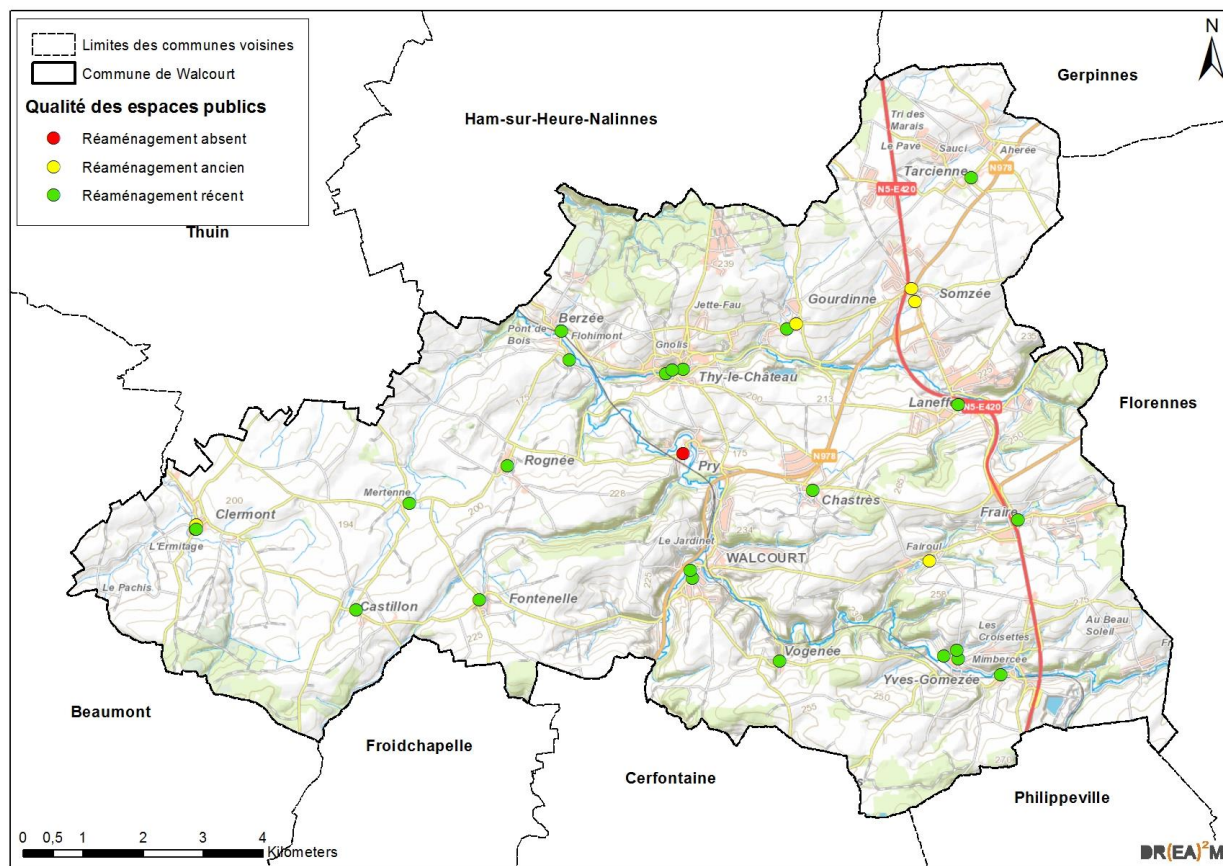




Figure 26 : Qualité des espaces publics (Cartographie : DR(EA)²M)

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Qualité de l'espace public
Clermont				
Place du Puits	Gravier fin et pavé	Rôle de parking, barrières tout autour	Parking, poubelles, arbres, éclairage public, bancs publics, bacs de fleurs, éléments historique, fontaine	Réaménagement récent
				
Place du Puits (Eglise)	Macadam	Situé le long de la voirie	Parking, éclairage public, bacs de fleur, monument historique, boîte à livre, panneau d'affichage	Réaménagement ancien
				
Castillon				
Rue des Culots	Gravier et macadam	Situé le long de la voirie	Parking, poubelles, bancs publics, éléments religieux	Réaménagement récent



Fontenelle

Croisement de la Rue de Boussu et de la Rue Ry Poucet	Macadam	Situé le long de la voirie	Bancs, bacs de fleurs, arbres, panneau à affiche, panneau d'information	Réaménagement récent
---	---------	----------------------------	---	----------------------



Rognée

Place Communale	Pavé, gravier et gazon	Rôle de parking mais accès difficile en voiture, à l'écart de la route	Parking, bancs publics, panneau d'information, plaine de jeu, bacs de fleur, arbres, poubelles, table de pique-nique, éclairage public	Réaménagement récent
-----------------	------------------------	--	--	----------------------



Mertenne

Rue de Rognée	Pavé	Situé le long de la voirie	Banc public et poubelle	Réaménagement récent
---------------	------	----------------------------	-------------------------	----------------------








Berzée

Rue Bout de La-Haut	Macadam et pavé	Situé le long de la voirie	Parking, bac de fleur, éclairage public	Réaménagement récent
---------------------	-----------------	----------------------------	---	----------------------



Rue du Faubourg	Gravier,	Situé le long	Parking, bacs de fleur, banc	Réaménagement
-----------------	----------	---------------	------------------------------	---------------

	macadam et gazon	de la voirie	public, poubelles	récent
				
Thy-le-Château				
Rue de la Thyria (Eglise Saint Pierre et Saint Paul)	Pavé, gazon et macadam	Rôle de parking, situé le long de la voirie	Parking, arbres, panneau d'information, RAVeL, panneau d'affichage, bancs publics, poubelles, (vue sur le château), éclairage public	Réaménagement récent
				
Chemin entre la Rue de la Thyria et la Rue des Carrossiers	Macadam et gazon	Accès interdit aux véhicules	Plaine de jeux, parc, table de pique-nique, bandes de fleurs, RAVeL, éclairage public	Réaménagement récent
				
Croisement de la Rue des Carrossiers et de	Pavé et macadam	Rôle de parking, situé	Parking, arbres, fleurs, poubelles, bancs publics,	Réaménagement récent

la Rue des Marronniers		le long de la voirie	panneau d'affichage, panneau d'indication du folklore, éclairage public, RAVeL	
				
Gourdinne				
Place Saint Walhère	Macadam, et gravier fin	Parking sur une partie, accès interdit aux voitures et barrière de l'autre	Parking, bacs de fleur, bancs publics, statue	Réaménagement récent
				
Rue Estraulette	Macadam	Situé le long de la voirie	Bancs publics, bacs de fleur, poubelles, panneau d'information	Réaménagement ancien



Tarcienne

Rue des Ecoles	Macadam	Situé le long de la voirie, mais rue en cul de sac	Parking, bancs publics, poubelles, panneau d'information, petite plaine de jeux, éclairage public	Réaménagement récent
----------------	---------	--	---	----------------------



Somzée

Grand'Rue	Macadam	Rôle de parking, situé le long de la voirie	Parking, éclairage public	Réaménagement ancien
-----------	---------	---	---------------------------	----------------------



Croisement de la Grand'Rue et de la Rue des Couturelles

Macadam

Situé le long de la voirie

Parking, panneau d'affichage, boîte à livre, bacs de fleurs, éclairage public

Réaménagement ancien



Laneffe

Place Saint-Lambert

Macadam

Rôle de parking, situé le long de la voirie

Parking, banc public, poubelle, panneau d'information, bac de fleurs

Réaménagement récent



Fraire

Croisement de la Rue de Rocroi et de la Rue de Morialmé	Macadam	Rôle de parking, situé le long de la voirie, délimitée par des barrières	Parking, bacs de fleurs, statue, éclairage public, panneau d'information, fontaine, poubelle	Réaménagement récent
---	---------	--	--	----------------------



Frairoul

Croisement de la Rue des pinsons et du Château de Frairoul	Gazon et gravier	Le long de la voirie	Haies, arbres, poubelle, panneau d'information	Réaménagement ancien
--	------------------	----------------------	--	----------------------





Yves-Gomezée

Rue de la Place	Macadam	Rôle de parking, situé le long de la voirie	Parking, parking à vélo, bancs publics, poubelles, arbres, fleurs	Réaménagement récent
-----------------	---------	---	---	----------------------



Place Saint-Laurent	Macadam	Rôle de parking, situé le long de la voirie, encerclé par les voiries	Parking, arbres, bacs de fleurs, bancs publics, poubelles, fleurs, éclairage public	Réaménagement récent
---------------------	---------	---	---	----------------------

					
Rue Jean Grosset	Gazon	Accès interdit aux véhicules, entouré de haies	Arbres, bancs publics, poubelles, haies	Réaménagement récent	
					
Rue de Mimercée	Gazon	Accès interdit aux véhicules, entouré de haies	Arbres, bancs publics, poubelles, haies, panneau d'affichage	Réaménagement récent	



Vogenée

Rue du Monument

Pavé

Situé le long
de la voirieBancs publics, fontaine, bac de
fleursRéaménagement
récent

Walcourt

Grand Place

Pavé et
macadamRôle de
parking,
traversé par
la voirieParking, fontaine, pots de
fleurs, éclairage public, office
du tourisme, éclairage publicRéaménagement
récent



Place des
Combattants

Pavé

Rôle de
parking,
décalé par
rapport à la
voirie

Parking, bacs de fleurs, arbres,
statue commémorative

Réaménagement
récent



Chastrès

Croisement de la
Rue Saint-Roch et de
la Rue Trieu d'Aublain

Gazon et
pavé

Entouré par
la voirie

Bancs publics, bacs de fleurs,
arbres, poubelles, panneau
d'indication, plaque
commémorative

Réaménagement
récent



Pry

Pas de place publique				Pas de Réaménagement

4.6 Propriétés publiques

Hors voiries et parcelles non cadastrées, la superficie de l'ensemble des parcelles cadastrées de Walcourt s'élève à 11.846 ha (INS, 2019).

Cinq types de propriétaires publics différents ont été identifiés. A eux tous, ils représentent 1.4947 ha (soit 12,6 % de l'ensemble du territoire). Ces propriétaires sont classés selon un ordre décroissant de superficies dans le tableau ci-dessous, à noter qu'une partie des parcelles propriétés de la commune sont également propriété du CPAS, elles recouvrent 13.691.186 m².

Dénomination	Superficie
Commune	14.279.506 m ²
CPAS de Walcourt	13.728.509 m ²
Fabrique d'Eglise	560.882 m ²
Wallonie	60.297 m ²
Etat belge	9.011 m ²

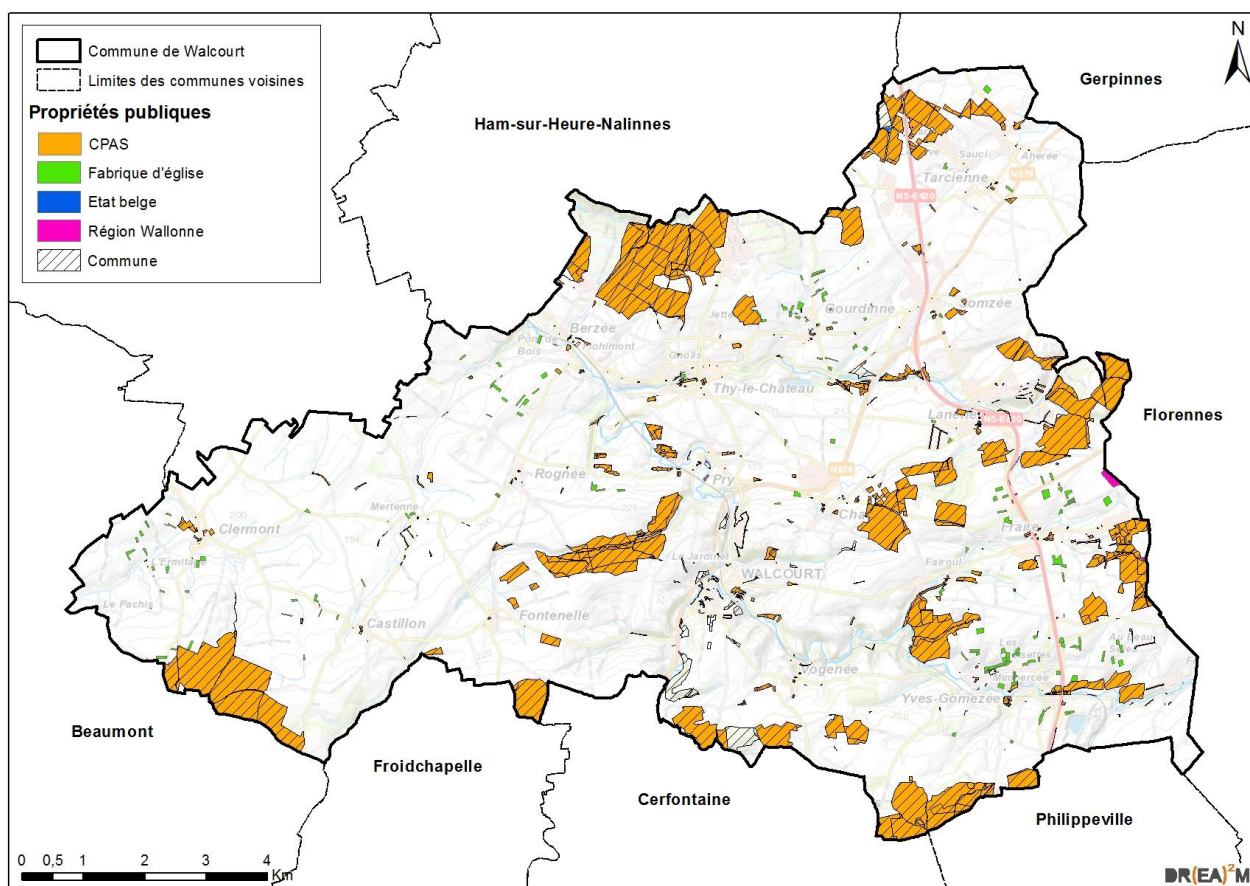


Figure 27 : Typologie des propriétés publiques – Matrice cadastrale de 2018
(Source : SPW, Administration communale – Carto : DR(EA)²M)

4.1 Outils de gestion du territoire

Plan de Secteur

La commune de Walcourt est entièrement reprise dans le plan de secteur de Philippeville - Couvin.

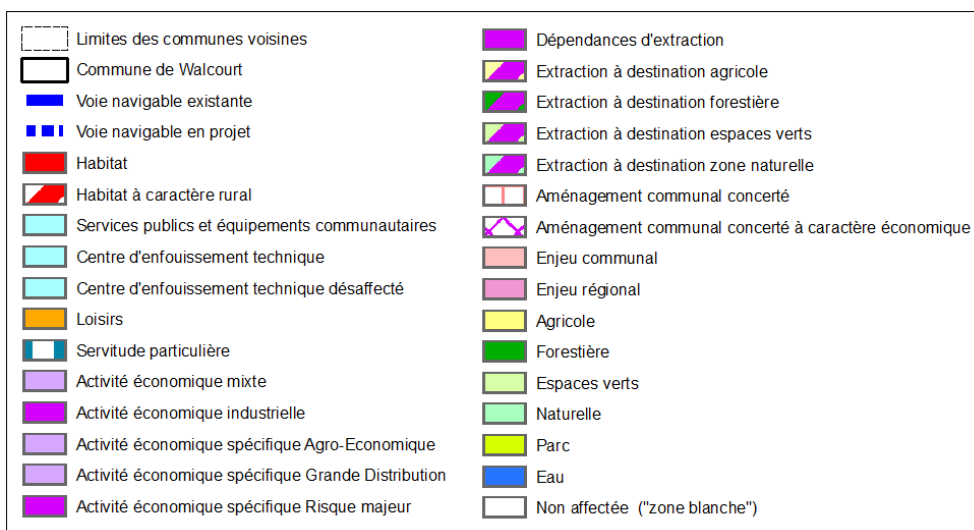
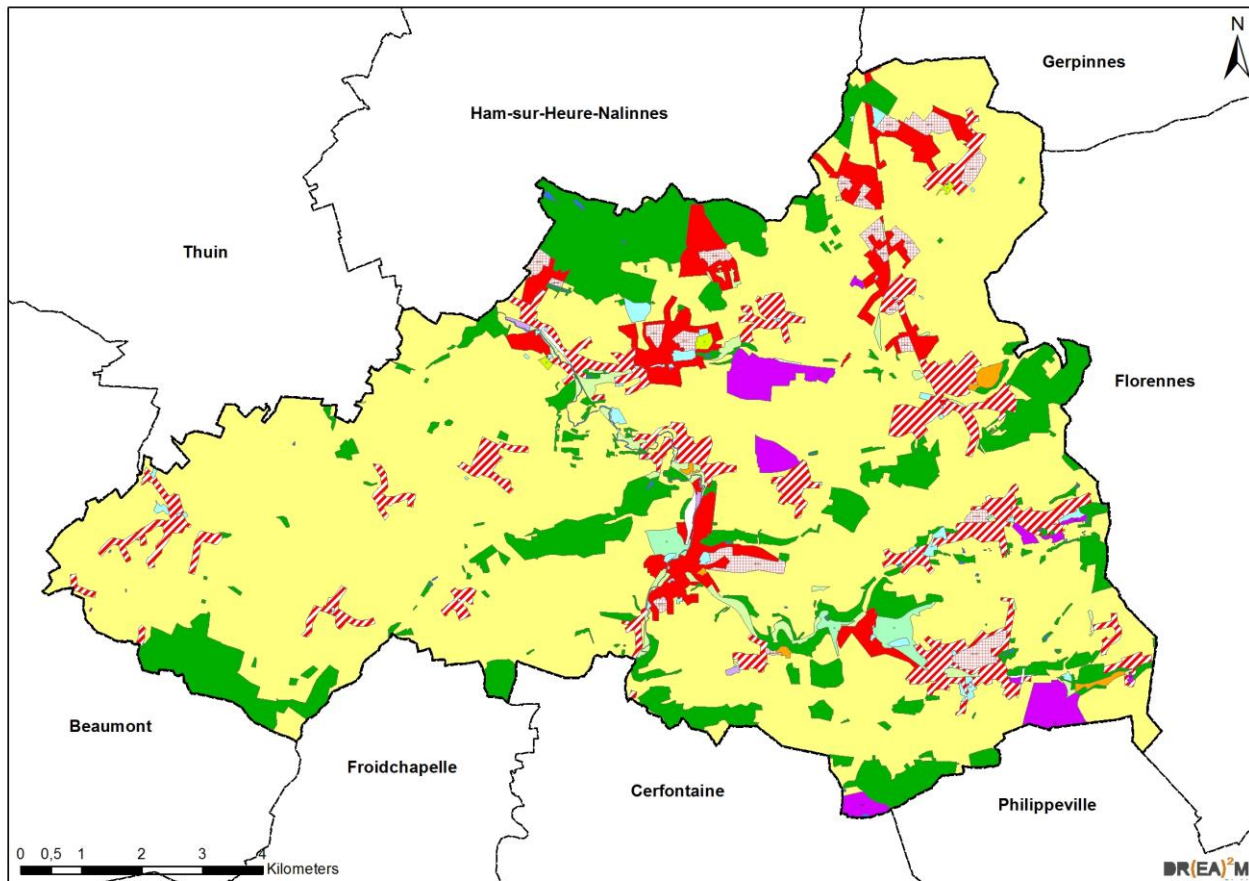


Figure 28 : Plan de secteur – Walcourt (Source : SPW-DGO4 – Carto : DR(EA)²M)

Les zones non urbanisables

La surface de la commune inscrite en zone non urbanisable représente 86 % du territoire (environ 10.682 ha). Ces calculs sont basés sur la surface cartographique mentionnée par les logiciels SIG, qui diffère légèrement de la valeur réelle. Au sein de ces zones, on observe la répartition suivante :

Zonage	Superficie	Part sur le territoire	Part / Zones non urbanisables
<i>Zone agricole</i>	8.545,2 ha	69,1 %	80,00 %
<i>Zone forestière</i>	1.744,6 ha	14,1 %	16,33 %
<i>Zone d'extraction</i>	168,8 ha	1,4 %	1,58 %
<i>Zone d'espaces verts</i>	114,7 ha	0,9 %	1,07 %
<i>Zone naturelle</i>	72,8 ha	0,6 %	0,68 %
<i>Zone de plan d'eau</i>	24,8 ha	0,2 %	0,23 %
<i>Zone de parc</i>	10,9 ha	0,1 %	0,10 %

Le plan de secteur consacre plus de la moitié du territoire à la zone agricole. Celle-ci couvre près de 70 % de la surface de la commune et s'étend sur une majorité du territoire.

La zone forestière représente 16,3 % zones non urbanisables, soit 14,1 % du territoire entier. On en retrouve une grande partie en périphérie de la commune, à la frontière avec les communes voisines de Ham-sur-Heure-Nalinnes, de Beaumont, de Cerfontaine et de Philippeville. Le reste se trouve dispersé sur le territoire, principalement à proximité des cours d'eau traversant la commune.

En ce qui concerne les zones d'extraction, elles sont au nombre de 9, et représentent 1,6 % des zones non urbanisables. Celles-ci se concentrent principalement à l'Est du village de Thy-le-Château, et au Sud du village de Yves-Gomezée.

Avec seulement 0,6 % du territoire en zone naturelle (0,7 % des zones non urbanisables), les zones naturelles sont peu représentées. Elles sont surtout représentées par trois vastes ensembles : l'un à l'ouest de la ville de Walcourt, et les deux autres entre les villages de Yves-Gomezée et Vogenée.

Sur les 43 zones d'espaces verts de la commune, neuf d'entre elles dépassent 5 ha et cinq dépassent 10 ha. Elles se répartissent pour la majeure partie le long des cours d'eau, et principalement le l'eau de l'Yves et de l'Eau d'Heure.

Enfin, les zones de plan d'eau et les zones de parc sont confinées à de très petites zones dispersées sur le territoire.

Les zones urbanisables

Les zones urbanisables couvrent 11,95 % du territoire de Walcourt. Elles se répartissent de la manière suivante :

Zonage	Superficie	Part / territoire	Part / zones urbanisables
<i>Zone d'habitat à caractère rural</i>	811,3 ha	6,6 %	54,97 %
<i>Zone d'habitat</i>	515,1 ha	4,2 %	34,90 %
<i>Zone de services publics et</i>	73,1 ha	0,6 %	4,95 %

<i>d'équipements communautaires</i>			
<i>Zone d'activité économique industrielle</i>	41,1 ha	0,3 %	2,78 %
<i>Zone de loisirs</i>	28,3 ha	0,2 %	1,92 %
<i>Zone d'activité économique mixte</i>	6,9 ha	0,05 %	0,47 %

Les zones d'habitat à caractère rural représentent près de 55 % des zones urbanisables mais uniquement 6,6 % du territoire. Il s'agit de l'affectation la plus représentée parmi les zones urbanisables. On la retrouve dans la grande partie des noyaux villageois, à l'exception de ceux se trouvant de zone d'habitat.

La zone d'habitat représente quant à elle 34,9 % des zones urbanisables, on la retrouve aux endroits suivants :

- ✓ La ville de Walcourt ;
- ✓ L'ouest du village de Yves-Gomezée, dans les Bois de Cachelon ;
- ✓ Le village de Somzée, à l'exception de la partie Est, qui se trouve en zone d'habitat à caractère rural ;
- ✓ Une grande partie du village de Tarcienne ;
- ✓ Le centre du village de Thy-le-Château ;
- ✓ La partie Sud et Nord du village de Berzée ;
- ✓ Le bois de Baconval.

Les zones de services publics et équipements communautaires sont au nombre de 54. Tout comme les zones d'aménagement communal concerté, on les retrouve principalement dans la partie Est du territoire de la commune. Elles ont pour la plupart une surface inférieure à 1 ha, avec quelques exceptions, dont la plus grande, de 11,5 ha, se situe au Nord de Thy-le-Château.

Les Zones d'Activités Economiques Mixtes¹¹ et Zones d'activités Economiques Industrielles¹² de l'entité représentent 3,25 % des zones urbanisables (0,35 % du territoire) à elles deux. Elles sont respectivement au nombre de 6 et de 3. On les retrouve dans la ville de Walcourt, dans les villages de Berzée, Vogenée, Yves-Gomezée, Fraire, et, pour la plus importante (29 ha), dans le village de Chastrès.

Les zones de loisirs sont très peu représentées parmi les zones urbanisables puisqu'elles ne représentent que 1,92 % de celles-ci. Au nombre de 5 sur le territoire, elles s'étendent sur des surfaces de 1,2 à 14 ha. On les retrouve le long des cours d'eau de l'Yves, de l'Eau d'heure, et de la Thyria.

Les zones d'aménagement communal concerté

Les zones d'aménagement communal concerté représentent 1,6 % du territoire (soit 191,8 ha), on les retrouve dans la majorité des villages de l'Est de la commune, soit les villages de Yves-Gomezée, Fraire, Somzée, Tarcienne, Thy-le-Château, Berzée, et la ville de Walcourt.

¹¹ ZAEM

¹² ZAEI

Dans les 20 ZACC du territoire, très peu d'habitations ont été construites, ce qui implique donc un potentiel de développement conséquent de 192 ha dans la commune. La plus vaste se trouve notamment à l'Est de la ville de Walcourt, et représente un potentiel de 29,6 ha.

Les périmètres et les infrastructures

Les périmètres d'intérêt paysager sont au nombre de 11, et couvrent 26,4 % du territoire. On les retrouve en périphérie de la commune, à la limite avec les communes voisines de Ham-sur-Heure-Nalinnes, Beaumont, et Florennes, également à l'Est du village de Yves-Gomezée, et au centre de la commune, le long de l'Eau d'Heure. Ils sont par contre absents des deux bandes de territoire entre le centre et la limite Ouest, et entre le centre et la limite Est.

Cinq sites sont concernés par un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique : il s'agit du centre de Walcourt et centre des villages de Pry et de Rognée, ainsi que de deux petites zones dans les villages de Laneffe et de Thy-le-Château.

Au niveau des infrastructures de communication et des réseaux de transport de fluides et d'énergie, le plan renseigne la ligne ferroviaire existante traversant le territoire depuis Philippeville vers Ham-sur-Heure-Nalinnes, mais également les anciennes lignes depuis Florennes, celle arrivant à Frère, et celle traversant Thy-le-Château (aujourd'hui partiellement en Ravel). Il inscrit également des périmètres de réservation pour le tracé de routes de liaison, l'une d'entre elles étant toujours en projet, à l'Est du village de Somzée, pour le N978.

Deux axes de lignes à haute tension parcourent le territoire, un du Sud au Nord, et l'autre d'Est en Ouest. Un axe de canalisation traverse le territoire, du Nord au Sud-Est.

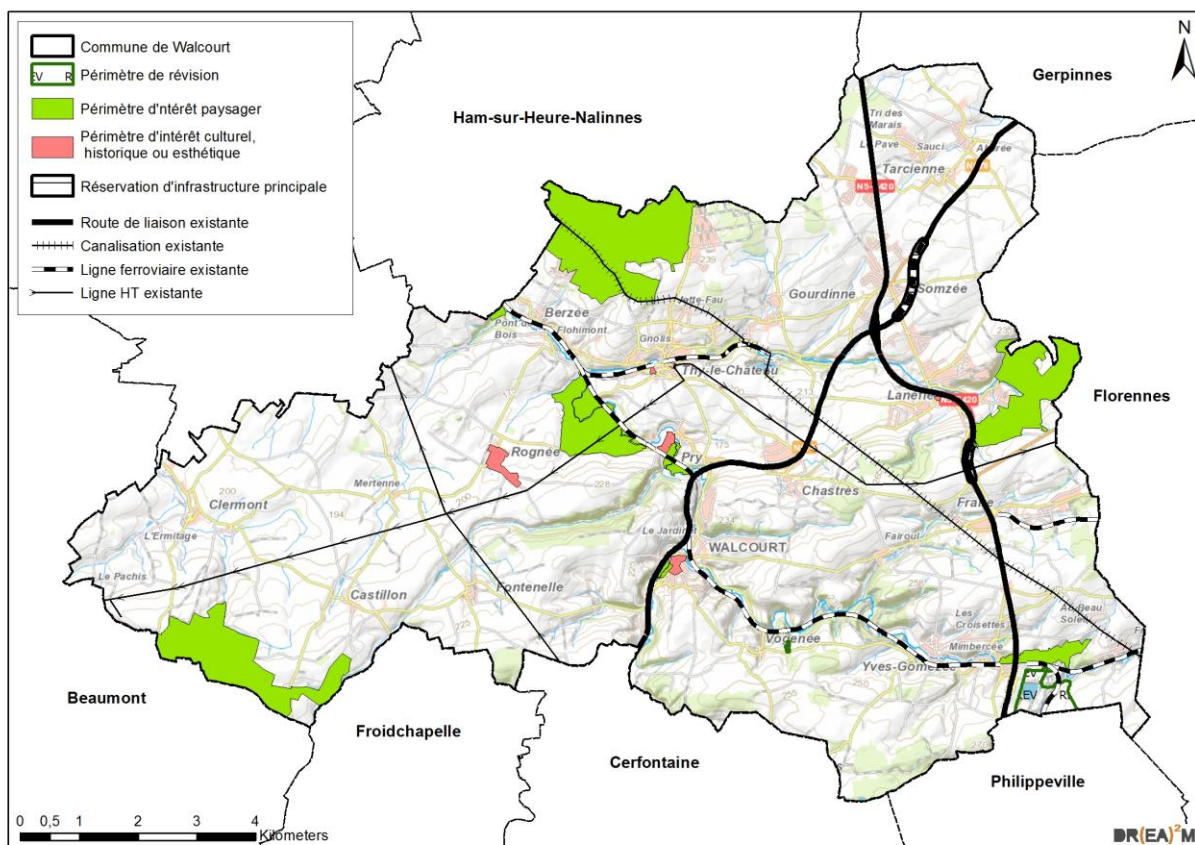


Figure 29 : Périmètres, infrastructures et révisions du plan de secteur

(Source : SPW-DGO4 – Carto : DR(EA)²M)

Révisions du plan de secteur

Plusieurs révisions ont été arrêtées par le Gouvernement Wallon depuis l'introduction du plan de secteur. Celles concernant Walcourt sont les suivantes :

- ✓ PCA révisionnel du site Le Cheslé, entré en vigueur le 18/02/2012 ;
- ✓ PCA dérogatoire de la Carrière Fourdin, entré en vigueur le 01/06/2017.

Schéma de développement communal (SDC)

Le schéma de développement communal est un outil indicatif qui « *définit la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal sur la base d'une analyse contextuelle, à l'échelle du territoire communal. L'analyse contextuelle comporte les principaux enjeux territoriaux, les perspectives et les besoins en termes sociaux, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ainsi que les potentialités et les contraintes du territoire¹³* ».

La commune de Walcourt ne dispose pas de schéma de développement communal.

Guide Régional d'Urbanisme (GRU)

Le centre de la ville de Walcourt et du village de Thy-le-Château sont concernés par un GRU en tant que zones protégées en matière d'urbanisme.

Plus de la moitié du territoire de la commune est également concerné par un GRU comme périmètre de règlement général sur les bâtisses en Site rural. Les règles urbanistiques particulières et caractéristiques de la zone agro-géographique du plateau Limoneux Hennuyer sont d'application pour la partie ouest de la commune, et celles de la zone agro-géographique du Condroz sont d'application pour la partie plus au Sud de la commune, autour de (mais n'incluant pas) la ville de Walcourt.

¹³ CoDT, art. D.II.10

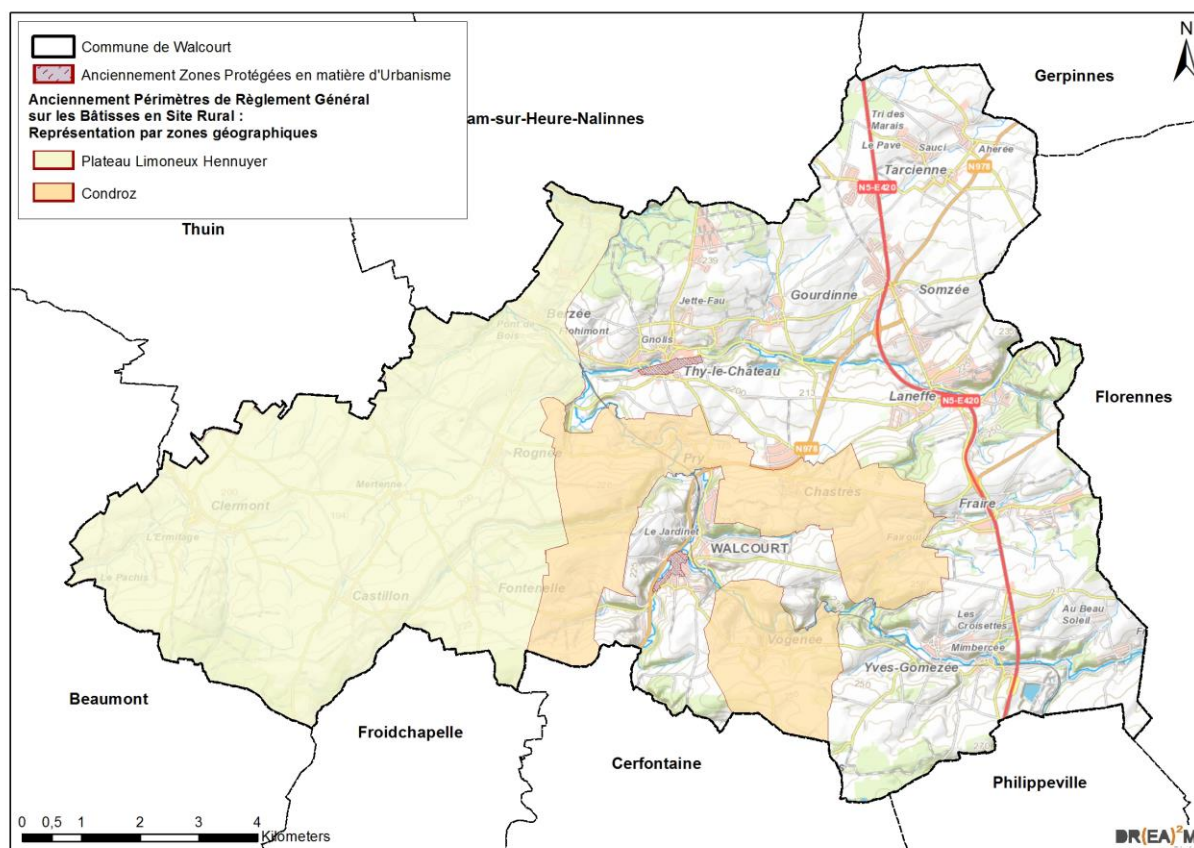


Figure 30 : GRU – Walcourt (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Guide communal d'urbanisme (GCU)

Le guide communal d'urbanisme est un outil indicatif qui « *décline, pour tout ou partie du territoire communal, les objectifs de développement territorial du schéma de développement du territoire, du schéma de développement pluricommunal et des schémas communaux en objectifs d'urbanisme, par des indications, en tenant compte des spécificités du ou des territoires sur lesquels il porte*¹⁴ ».

La commune de Walcourt ne dispose pas de guide communal d'urbanisme.

CCATM

Dans le souci d'une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie, les autorités communales ont la possibilité de créer un organe consultatif, Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité, qui doit être consultée par les autorités locales, et qui peut rendre des avis.

Aucune CCATM ne se situe sur le territoire de Walcourt.

¹⁴ CoDT, art. D.III.4

Schéma d'Orientation Local (SOL)

Le territoire compte actuellement 8 Schémas d'Orientation Local approuvés. Ils sont décrits ci-dessous :

Dénomination	Arrêté	Superficie	Localisation
<i>Carrière Fourdin</i>	25/11/1987	114,12 ha	A cheval entre la commune de Walcourt et de Philippeville
<i>Bois des restins</i>	23/05/1975	113,81 ha	Ouest du village de Yves-Gomezée
<i>Le Cheslé</i>	9/01/2012	39,27 ha	Est du village de Vogenée
<i>Les Couturelles (rue de Namur)</i>	27/02/1989	7,92 ha	Thy-le-Château
<i>Les Horizons de Charles II (1ère partie)</i>	19/01/1978	21,17 ha	Au Nord de Gourdinnes
<i>Partie du bois de Baconval</i>	21/10/1970	1,46 ha	Au Nord de Gourdinnes
<i>Le Marais (ou Try Marais)</i>	27/02/1989	8,85 ha	Tarcienne
<i>Les Tilleuls</i>	27/04/1978	6,7 ha	Somzée

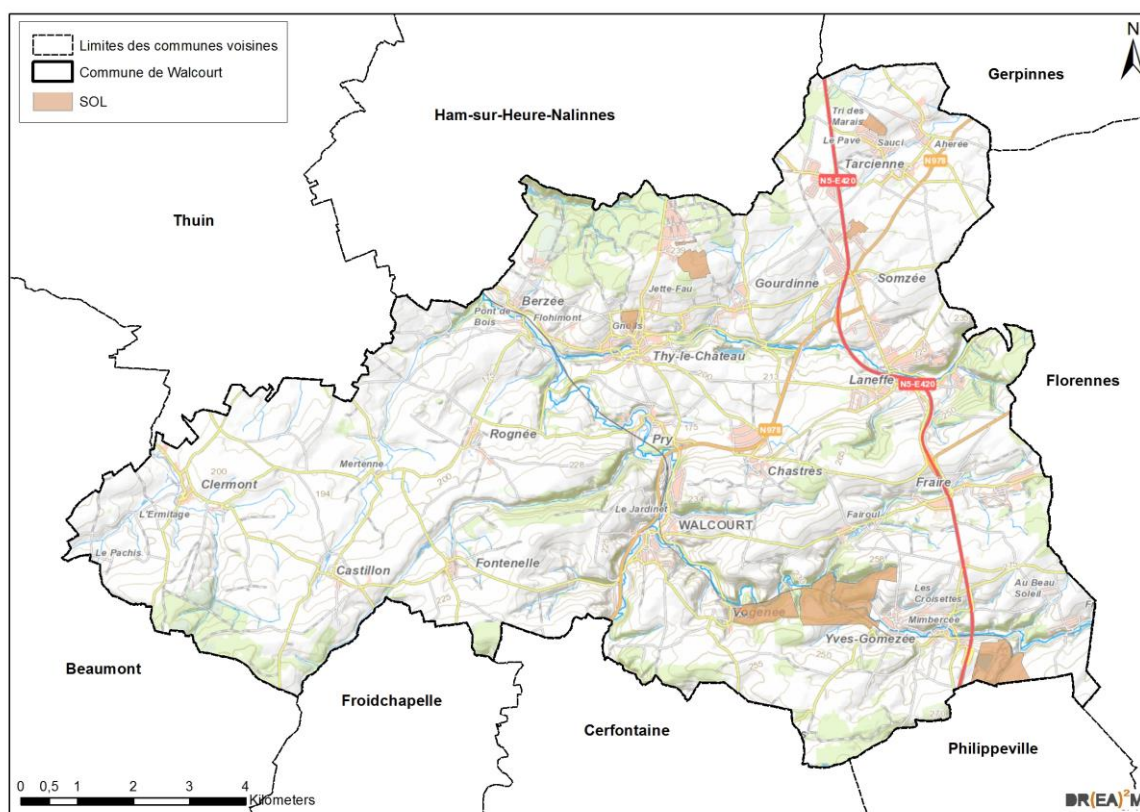


Figure 31 : SOL – Walcourt (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Site à réaménager

Le site à réaménager est « un bien immobilier ou un ensemble de biens immobiliers qui a été ou qui était destiné à accueillir une activité autre que le logement et dont le maintien dans son état actuel est contraire au bon aménagement des lieux ou constitue une déstructuration du tissu urbanisé ».

Réaménager un site consiste à « y réaliser des actes et travaux de réhabilitation, de rénovation, d'assainissement du terrain (...) »¹⁵.

Quatre sites à réaménager ont été répertoriés dans l'entité de Walcourt. Ceux-ci sont décrits ci-après.

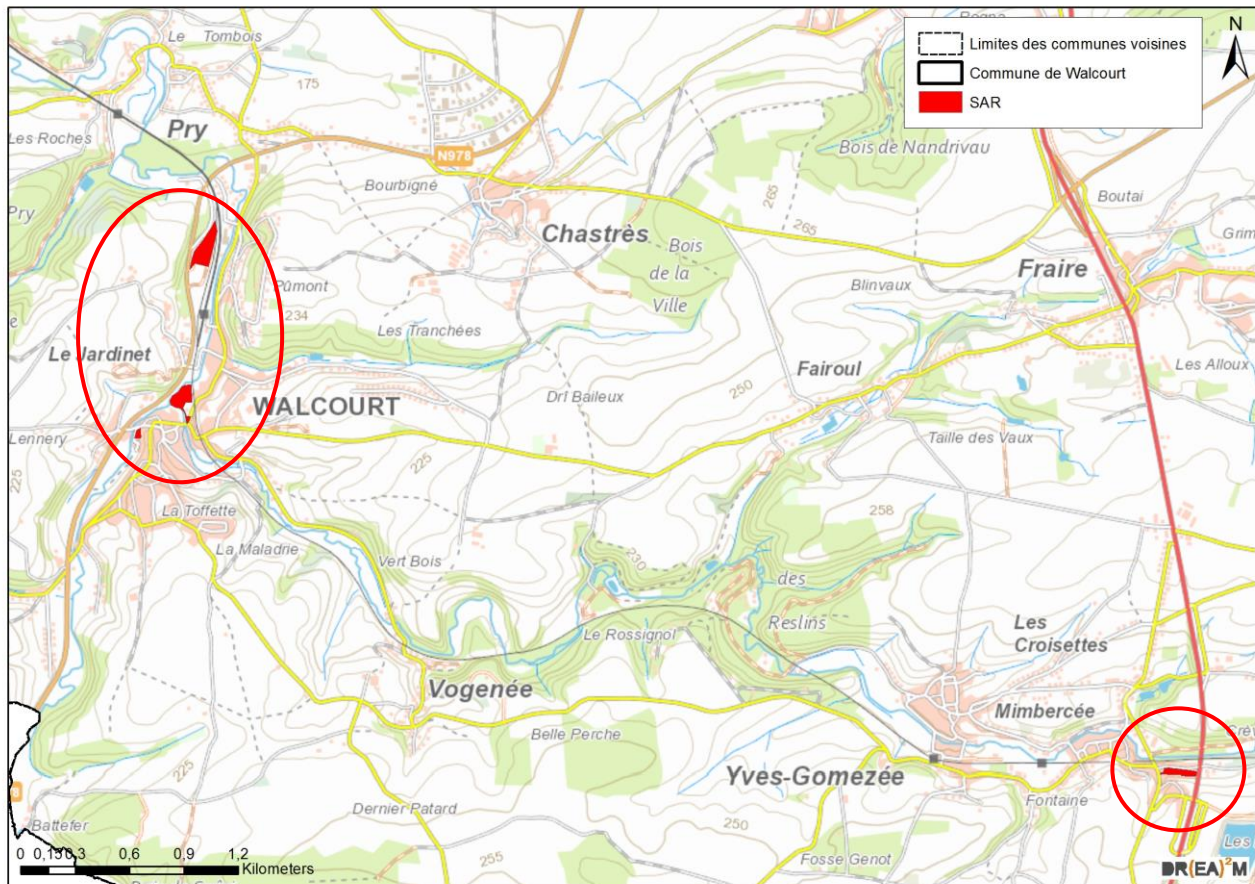


Figure 32 : Sites à réaménager – Focus sur Walcourt et Yves-Gomezée
(Source: SPW-DGO4, IGN – Carto: DR(EA)²M)

- ✓ Le site des ateliers SNCB, au Nord de la ville de Walcourt, en arrêté de rénovation (du 31/08/1998), sur une superficie de 1,71 ha. Il était initialement classé comme Site d'Activités Economiques Désaffectées (SAED) lors de sa désaffectation.
- ✓ Le site des produits pour l'agriculture Brichart, dans le centre de la ville de Walcourt, en SAR définitif du 03/07/2009, sur une superficie 1,16 ha. Un nouveau quartier y sera construit, il comprendra une crèche et des logements publics pour le CPAS de Walcourt.

¹⁵ CoDT, art. D.V.1



Figure 33 : Site Brichart, en 2009 (gauche) et 2018 (droite)

(Source : SPW-DGO4)

- ✓ Le site des entrepôt alimentaire Dorvillers, dans le centre de la ville de Walcourt, en SAR définitif du 26/03/2007, sur une superficie de 0,14 ha.
- ✓ Le site de la Fonderie Remy, à l'Est du village de Yves-Gomezée, en arrêté de rénovation (du 24/06/1997), sur une superficie de 0,61 ha. Il était initialement classé comme SAED lors de sa désaffectation.

4.2 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur le plan énergétique, tous les nouveaux logements sont supposés peu énergivores et répondant aux standards environnementaux ✓ 406 bâtiments à l'inventaire du patrimoine monumental ✓ Patrimoine classé : 10 bâtiments classés dont la basilique de Walcourt classée exceptionnelle ✓ De nombreux espaces publics, dont certains récemment réaménagés ✓ Qualité de l'espace public de Thy-le-Château très élevé et présentant des plaines de jeux, un parcours Ravel ✓ Plaines de jeux ✓ Nombreux outils de gestion territoriale existants (SOL, GRU, SAR, etc.) qui démontrent une volonté communale de gestion de son territoire. ✓ Présence de zones protégées d'un point de vue urbanistique (GRU, Périmètre d'intérêt culturel) → Gage de la qualité et de la haute valeur patrimoniale du territoire ✓ 20 ZACC non mises en œuvre → potentiel de développement indéniable ✓ Présence d'une CLDR 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non réaménagement de certains espaces publics ✓ De nombreux espaces publics accessibles aux voitures, servant plutôt de parking ✓ Certains villages « cité dortoir » (Laneffe, Tarcienne) ✓ Tendance à la dénaturation de l'architecture traditionnelle des nouvelles constructions (Rognée) ✓ Bâti ancien peu adapté et plus difficilement adaptable à la structure sociétale actuelle et potentiellement très énergivore ✓ Début de phénomène de conurbation entre Laneffe et Somzée ✓ Absence de CCATM ✓ Absence de Schéma de Développement Communal, de Guide Communal d'Urbanisme, de Schéma de Structure Communal, et de Règlement Communal d'Urbanisme ✓
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence de contraintes liées aux sites archéologiques qui sont absents du territoire ✓ Aménagement des espaces publics non réaménagés ✓ Mise en œuvre des ZACC → Augmentation du potentiel foncier ✓ SAR « Brichart » : Création de logements publics et d'une crèche ✓ Mise en place d'outils de gestion territorial adapté afin de (re)structurer le 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Progression du bâti contemporain → Risque de dénaturation des noyaux villageois ✓ Villages en forte extension et renforcement du phénomène de dispersion de l'habitat → Risque de dénaturation des noyaux villageois (Laneffe, Somzée, Tarcienne) ✓ Risque de développement du phénomène de conurbation entre Laneffe et Somzée ✓ Urbanisation non adéquate pouvant

tissu bâti avec pertinence au niveau des villages en forte extension	mettre en péril la valeur patrimoniale des noyaux bâtis, notamment en raison de l'absence de GCU ✓ Perte de valeur réglementaire des RGBSR et RGBZPU avec le CoDT
--	--

**Partie 5 : *DÉMOGRAPHIE* *ET*
*CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES***

5.1 Données clés

Démographie

Population : 18.430 habitants (9.383 F, 9.047 H)

Evolution (1991-2019) : 16,9% (+2.665 hab)

Répartition : Concentrée à Thy-le-Château, Tarcienne, Walcourt, et Laneffe

Age moyen (2018) : 42,05 ans

Taille moyenne | tendance (2017) : 2,36 pers. | ↘

Typologie des ménages | tendance : 58,1% de couples | =

29,8% isolés | ↗

10,6% monoparentales | ↗

Part des ménages de type isolés de 65 ans et + (2017) : 12,5%

Mouvements démographiques

Solde naturel (2017) : -2,07/1.000 hab

Solde migratoire (2017) : +3,32/1.000 hab

Revenus

Revenu annuel moyen (2015) : 32.022€ (29.677€ Wallonie)

Bénéficiaires d'un RIS : 1,74 % de bénéficiaires parmi les 18-64 ans en 2018

Emploi

Taux d'activité (2016) : 70,26% (67,5% en Wallonie)

Taux d'emploi : 62,67% (57,7% en Wallonie)

Taux de chômage : 10,81% (14,6% en Wallonie)

Postes de salariés : 6.402 postes (75,61% de la population active)

Nombre d'indépendants : 1.769 indépendants (20,89% de la population active)

Chômage

Age des demandeurs d'emploi : les plus de 50 ans sont les plus représentés

Niveau de formation des demandeurs d'emplois : 80,33 % n'ont pas dépassé le 3^{ème} degré du secondaire et 41% le 2^{ème}

Bassin d'emploi

Ratio d'emploi intérieur (2016) : 30,4% (Wallonie : 56,6%)

Nombre de travailleurs salariés habitant la commune : 2.786 salariés (2011)

Nombre de postes salariés au sein de la commune : 1.988 postes (2017)

5.2 Evolution démographique

L'évolution démographique de la commune de Walcourt est assez constante depuis 1995, passant de 16.238 habitants en 1995 à 18.376 en 2018, soit une augmentation de 2.138 habitants en 23 ans (+13,2 %).

Selon les perspectives de population développées par Statbel (SPF économie, 2018), la croissance de la population de la commune de Walcourt devrait diminuer et atteindre 18.610 habitants en 2025 et 18.669 habitants en 2035.

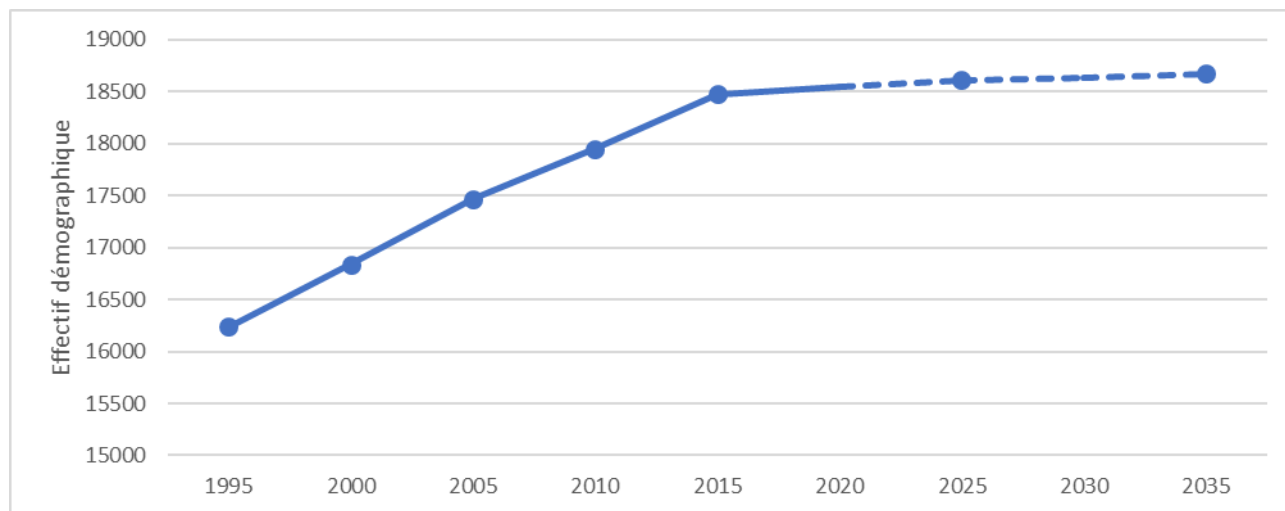


Figure 34 : Evolution de la population sur la commune de Walcourt entre 1995 et 2018 et projections jusqu'en 2035¹⁶ (Source : IW PES, 2018 – Graphique : DR(EA)²M)

En comparaison des communes limitrophes de Walcourt, l'évolution de la population de Walcourt apparaît comme très dynamique sur la même période. La croissance moyenne des communes limitrophes est de +12% entre 1991 et 2018, alors que celle de Walcourt est de +17% pour la même période. Cela correspond environ à la croissance moyenne de la province de Namur pour cette période, qui est de +16%. La croissance moyenne en la Wallonie est par contre plus faible sur cette période, puisqu'elle correspond à +11%.

¹⁶ Les projections pour 2020 et 2030 n'existent pas, il s'agit de moyenne.

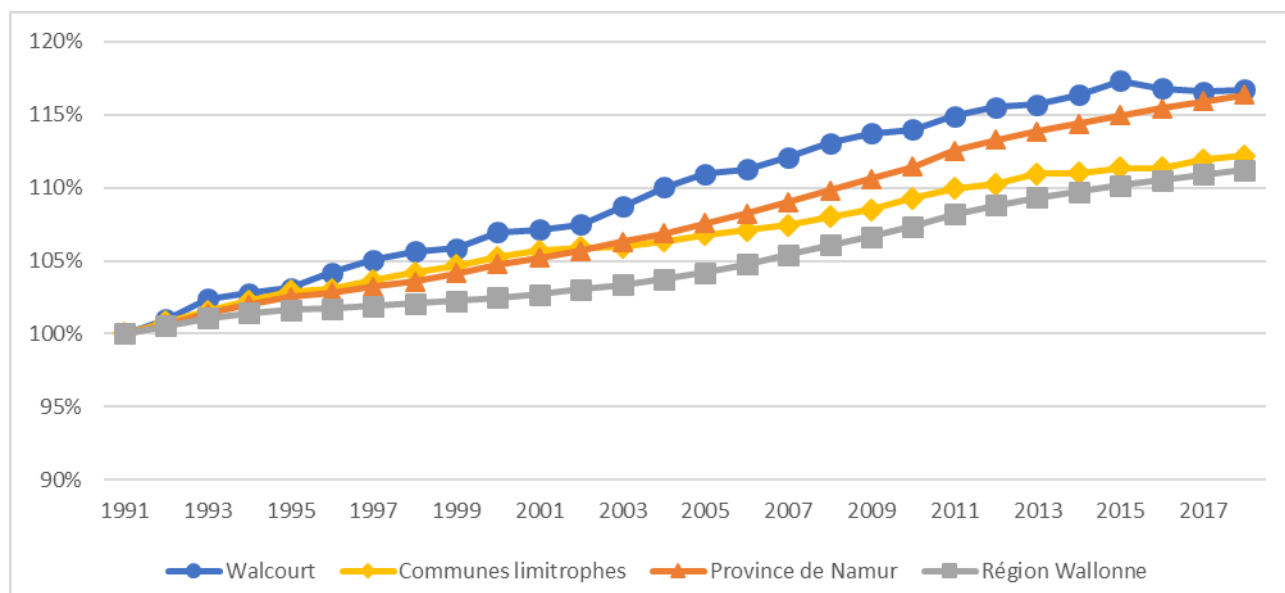


Figure 35 : Evolution de la population dans la commune de Walcourt, dans l'ensemble des communes limitrophes, dans la province de Namur, et en Wallonie, en pourcentage et par rapport à la population de 1991
(Source : IW PES, 2018 – Graphique : DR(EA)²M)

Si on compare la commune de Walcourt avec ses communes limitrophes, on peut constater que la commune de Froidchapelle est celle qui a connu la croissance démographique la plus importante depuis 1991, avec une augmentation de 40%. Cependant, il s'agit aussi de la commune la moins peuplée, avec un peu moins de 4.000 habitants en 2018, ce qui explique que l'augmentation de sa population se fasse ressentir aussi fort.

La commune de Philippeville a elle aussi connu une croissance assez importante, avec une augmentation de 27%, pour atteindre 9.228 habitants en 2018.

Les communes de Cerfontaine, Walcourt et Beaumont ont une croissance assez semblable, avec respectivement +de 21%, +17%, et +15%. Walcourt étant cependant beaucoup plus peuplée (18.378 habitants) que ses communes voisines de Beaumont (7.137) et Cerfontaine (4.927), et restant ainsi la commune la plus peuplée des 9 communes étudiées.

Trois communes voisines à Walcourt ont quant à elle eu une croissance de leur population inférieure à 10%, il s'agit des communes de Thuin (+6%), Florennes (+7%), et Ham-sur-Heure-Nalinnes (+9%). La commune de Gerpennes se situe quant à elle à +11%. Ces quatre communes ont des populations se chiffrant entre 11.000 et 15.000 habitants.

Froidchapelle, Walcourt, Philippeville, et Cerfontaine semblent donc attirer davantage de personnes et bénéficier d'une certaine dynamique. La position géographique de ces communes est sans doute l'une des raisons de ce constat, au même titre que les infrastructures routières présentes sur ces territoires. En effet, elles sont proches du sillon Sambre-et-Meuse et de ses grands pôles urbains (Charleroi, Namur) et sont donc susceptibles d'accueillir les navetteurs y travaillant. L'attrait de Froidchapelle peut aussi s'expliquer au vu de développement du complexe des Barrages de l'Eau d'Heure ces dernières années. La commune de Thuin, plus éloignée, semble en perte de vitesse au vu de sa position géographique et de sa proximité avec la frontière française. En ce qui concerne Florennes, l'explication pourrait venir du manque d'offre foncière, par rapport à l'offre disponible sur le reste de la microrégion.

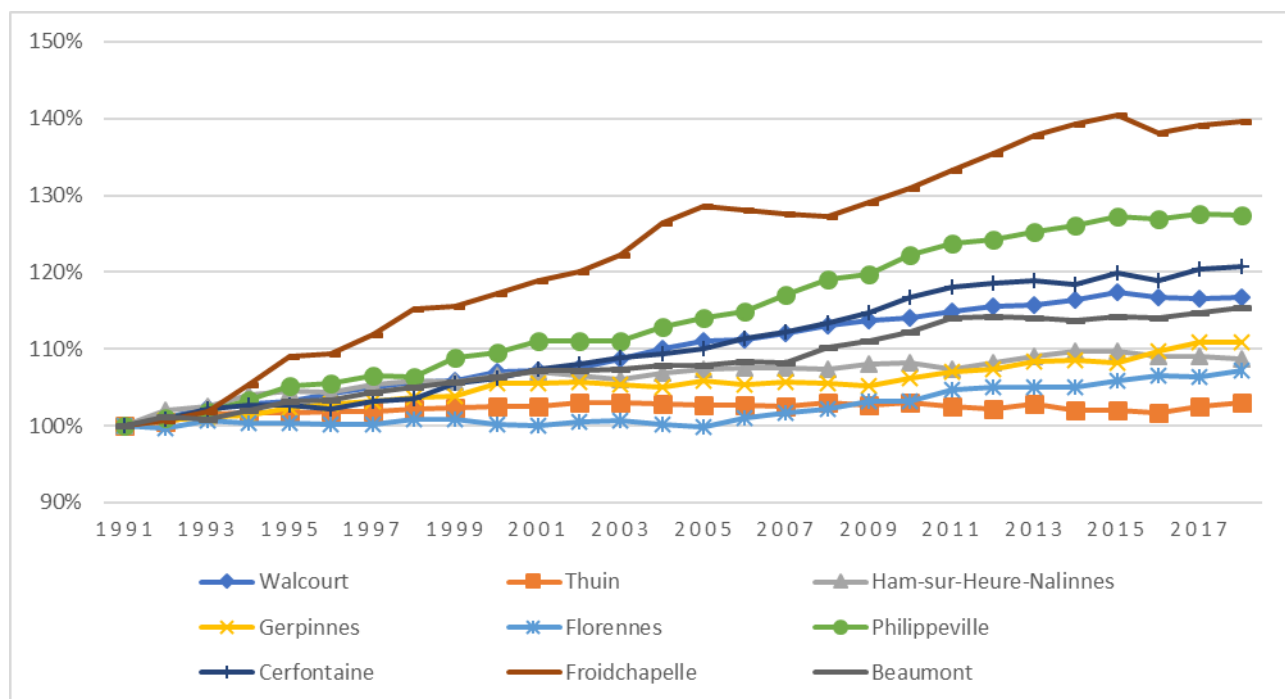


Figure 36 : Evolution du nombre d'habitants dans la commune comparée aux communes limitrophes par rapport à la population de 1991. (Source : IWEPS)

Evolution de la population au sein des villages

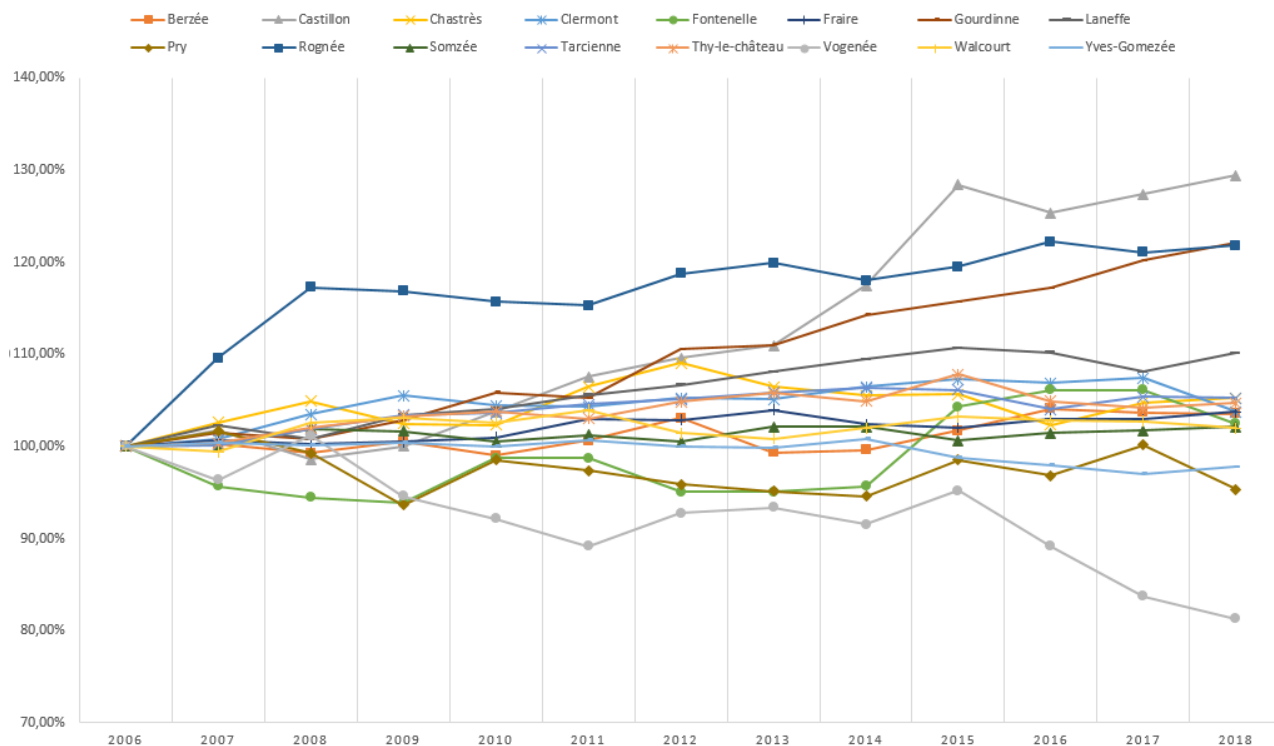
En termes d'évolution, l'évolution comparée du nombre d'habitants par village montre des disparités démographiques entre certains villages, mais une tendance assez constante pour la majorité d'entre eux.

Le village de Vogenée présente une décroissance nette (-19%), cela peut s'expliquer par la population déjà très faible de ce village, ce qui rend les changements du nombre d'habitant d'autant plus impactant. Les villages de Pry (-5%) et de Yves-Gomezée (-2%) sont eux aussi en légère décroissance.

A l'inverse, on peut observer une forte hausse de la population dans les villages de Castillon (+29%), Gourdinne (+22%), et Rognée (+22%), et dans une proportion un peu plus faible, de Laneffe (+10%). Les autres villages de la commune présentent une croissance de 2 à 5 %.

La figure suivante illustre l'évolution des 15 villages de l'entité ainsi que celle de la Ville de Walcourt, entre 2006 et 2018.

EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES VILLAGES



	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2006 - 2018
Berzée	810	812	804	814	802	815	835	805	807	824	843	840	839	+ 3,58%
Castillon	292	297	288	292	303	314	320	324	343	375	366	372	378	+ 29,45%
Chastrès	775	795	813	794	793	825	845	825	818	819	793	812	816	+ 5,29%
Clermont	739	745	765	780	772	771	778	777	787	793	790	794	767	+ 3,79%
Fontenelle	163	156	154	153	161	161	155	155	156	170	173	173	167	+ 2,45%
Fraire	1406	1416	1410	1413	1420	1448	1447	1462	1440	1435	1448	1448	1459	+ 3,77%
Gourdinne	797	809	804	820	844	839	881	885	911	922	934	958	973	+ 22,08%
Laneffe	1827	1869	1842	1890	1902	1929	1949	1975	2000	2022	2014	1975	2012	+ 10,13%
Pry	536	545	532	502	528	522	514	510	507	528	519	537	511	-4,66%
Rognée	261	286	306	305	302	301	310	313	308	312	319	316	318	+ 21,84%
Somzée	1638	1642	1670	1665	1646	1658	1646	1673	1673	1648	1662	1666	1673	+ 2,14%
Tarcienne	2122	2125	2161	2195	2199	2219	2231	2247	2257	2253	2207	2236	2233	+ 5,23%
Thy-le-château	2279	2288	2324	2354	2367	2348	2390	2411	2391	2458	2391	2374	2387	+ 4,74%
Vogenée	166	160	168	157	153	148	154	155	152	158	148	139	135	-18,67%
Walcourt	1981	1969	2032	2042	2033	2059	2010	1998	2021	2045	2037	2035	2021	+ 2,02%
Yves-Gomezée	1725	1733	1728	1733	1726	1737	1725	1723	1740	1705	1691	1674	1687	-2,20%

Figure 37 : Evolution démographique des anciennes communes de Walcourt – 2006 à 2018
(Source : Administration communale)

5.3 MOUVEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Généralités

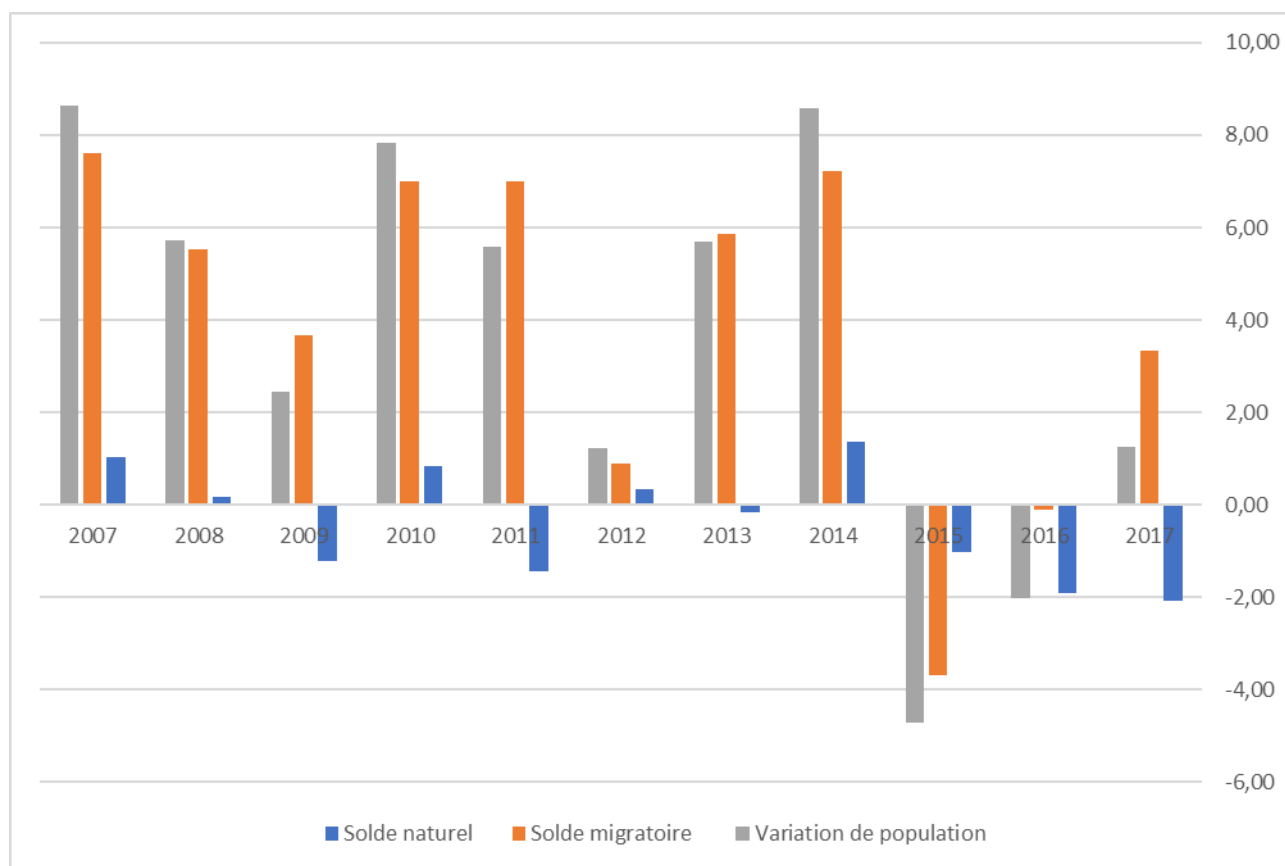


Figure 38 : Solde migratoire, solde naturel et variation de population à Walcourt – 2007 à 2017
(Source : IWEPS)

Solde naturel

En 2017, comme dans de nombreuses communes wallonnes, le solde naturel était négatif (-2,07 personnes/1.000 habitants). Walcourt est donc une entité vieillissante même si ce constat n'est pas aussi net que ce qui peut être fait pour d'autres communes plus isolées encore.

Sur la période 2007-2017, le solde naturel était de -4,12 par 1.000 habitants, soit une moyenne de -0,37 par an et par 1.000 habitants. C'est inférieur à la moyenne wallonne qui est positive (0,45 par an et par 1.000 habitants).

Comme dans également beaucoup de communes wallonnes, Walcourt peut compter sur un solde migratoire positif pour contrebalancer le solde naturel.

Solde migratoire

En 2017, le solde migratoire de l'entité était positif puisqu'il était de 3,32 personnes/1.000 habitants. Ce solde migratoire positif compense donc le déficit du solde naturel. Il permet d'expliquer en partie la croissance démographique constatée ces dernières années à Walcourt.

Sur la période 2007-2017, ce sont 44,31 nouveaux habitants par 1.000 habitants qui ont été accueillis sur le territoire, soit une moyenne 4,03 par an et par 1.000 habitants. C'est très semblable à la moyenne wallonne (4,41 par an et par 1.000 habitants).

Le constat de l'entité est donc relativement clair : Walcourt présente en moyenne un plus grand nombre de décès que de naissance chaque année depuis 10 ans mais ce solde naturel négatif est compensé par un solde migratoire positif. A défaut de voir sa population remplacée de manière naturelle, Walcourt peut compter sur l'afflux de nouveaux habitants en provenance d'autres communes.

Le graphique ci-après illustre la croissance combinée des migrants (toutes provenances combinées) et de la population non-Belge, au point de départ de 100% en 2011. Sur les 6 années prises en compte, le nombre de migrants global a presque triplé. En parallèle, la part de non-Belges est restée stable et à très légèrement augmentée. Les migrants arrivés à Walcourt sont donc le fait de migrations nationales : les soldes positifs les plus élevés concernent les migrations avec les autres communes de la microrégion et avec les autres provinces. Quelques migrations vers Bruxelles et la Flandre sont également enregistrées.

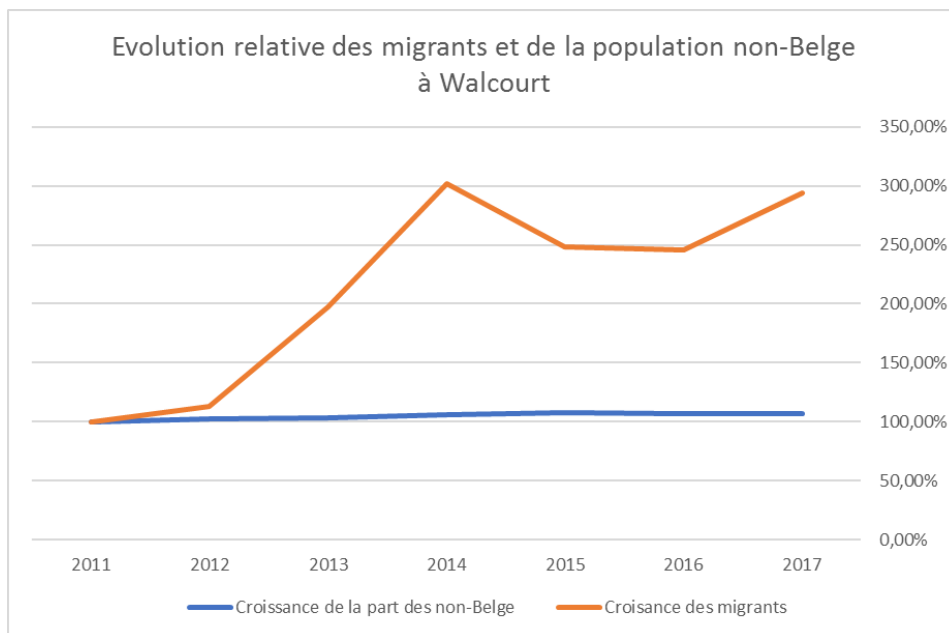


Figure 39 : Evolution relative des migrants (toutes provenances confondues) et de la population non-Belge à Walcourt (Source : IWEPS)

L'attractivité relative du territoire de Walcourt peut s'expliquer selon différents points de vue. Après un exode rural il y a plusieurs décennies, les populations reviennent peu à peu s'installer dans les campagnes. Elles y sont attirées par la qualité de vie, par le cadre naturel et paysager offert aux habitants, par les infrastructures de mobilité permettant de désenclaver les zones les plus éloignées des pôles urbains (Charleroi est joignable en 30 minutes), et par la proximité avec la N5 et les grands pôles de Charleroi et Namur. De plus, la commune continue à se développer avec notamment la présence d'un parc d'activités économiques à Chastrès.

5.4 AGE DE LA POPULATION

Au sein de la microrégion, la population de Walcourt présente une pyramide des âges de type assez jeune, comparable à d'autres communes plus jeunes (comme Florennes), et différente de communes plus âgées (comme Gerpennes et Ham-sur-Heure-Nalinnes). La population de Walcourt est toutefois légèrement plus âgée que la population wallonne de manière générale (42 ans contre 41,3 ans en moyenne). Ce dernier constat se marque bien au niveau des tranches d'âge entre 45 et 75 ans mais aussi entre 20 et 29 ans.

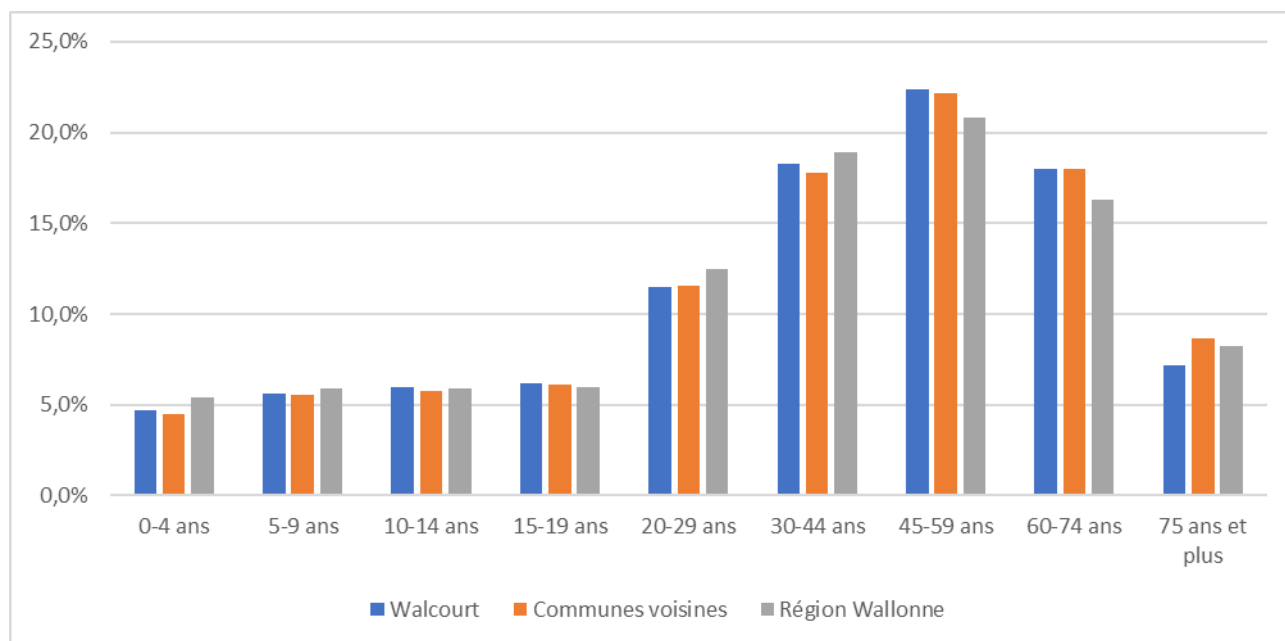


Figure 40 : Distribution des groupes d'âges à Walcourt comparée à celle de la Wallonie et des communes voisines au 01/01/2018 (Source : IWEPS)

Par rapport aux communes limitrophes de Walcourt, les différences montrent que Walcourt est bien une commune plus jeune. La part des moins de 20 ans et celles des 20 à 60 ans est plus importante à Walcourt que dans les autres communes. Chez les personnes plus âgées (de plus de 60 ans), cette part est par contre supérieure dans les communes limitrophes par rapport à Walcourt. Gerpennes possède la moyenne d'âge la plus élevée, avec 45,3 ans, suivit de Ham-sur-Heure-Nalinnes (44,5 ans). Froidchapelle, Philippeville et Thuin ont-elles aussi des moyennes d'âge plus élevée que Walcourt, mais Beaumont, Cerfontaine, et Florennes ont une moyenne légèrement inférieure.

En Wallonie comme à Walcourt, la population active (15 à 64 ans) est globalement similaire. La différence se fait au niveau des « moins de vingt ans » et des « plus de soixante ans » : -0,70 % (moins de vingt ans) et +0,7 % (plus de soixante ans) pour Walcourt. Le détail est fourni dans le tableau ci-dessous.

2018	Walcourt	Wallonie	Microrégion
Moins de 20 ans	22,5%	23,2%	21,9%
Entre 20 et 60 ans	52,2%	52,2%	51,5%
Plus de 60 ans	25,2%	24,5%	24,5%

Tableau 2 : Part des classes d'âge entre Walcourt, la microrégion et la Wallonie (Source : IWEPS)

Evolution par classes d'âge

Entre 2011 et 2018, toutes les classes d'âge de moins de 60 ans ont vu diminuer leur part (sauf pour les 15 – 29 ans dont la part est restée constante). C'est la classe d'âge des 30-44 ans, qui est associable à celle des jeunes parents, qui a le plus souffert de cette décroissance (-1,82 %).

Sur la même période, la classe d'âge de plus de 60 ans a vu croître sa part (+3,09 %). Cela peut être associée aux futurs retraités n'ayant plus d'enfants à charge et étant en quête d'une région rurale pour leur retraite.

Le tableau ci-après indique clairement les grandes tendances d'évolution de la population. Chez les moins de 45 ans, on observe une décroissance relativement importante. Chez les plus de 60 ans, la croissance est forte. Ces chiffres illustrent le vieillissement prononcé de Walcourt sur les dernières années, avec la combinaison de la décroissance des basses classes d'âge et de la croissance des classes d'âge élevées.

Ce vieillissement est commun à l'ensemble de la Wallonie. Il en résulte logiquement un territoire avec de moins en moins de jeunes et une moyenne d'âge qui grimpe relativement vite (40,55 ans en 2011, contre 42,05 ans en 2018 pour Walcourt).

Le processus de vieillissement n'est donc pas à ses débuts mais s'inscrit dans une continuité depuis plusieurs décennies. Cette tendance observée également en Wallonie est aussi identifiable aux niveaux national et européen.

	2011		2018		Variation entre 2011 et 2018
	Effectif	%	Effectif	%	
Moins de 15 ans	3.152	17,42	2.993	16,29	- 1,13 %
Entre 15 et 29 ans	3.201	17,69	3.252	17,70	+ 0,01 %
Entre 30 et 44 ans	3.640	20,12	3.363	18,30	- 1,82 %
Entre 45 et 60 ans	4.084	22,57	4.123	22,44	- 0,13 %
Plus de 60 ans	4.015	22,19	4.645	25,28	+ 3,09 %

Tableau 3 : Part des classes d'âge entre 1996 et 2016 à Walcourt – Agrégation des classes (Source : IWEPS)

Sur base de ces évolutions passées et si le contexte reste identique, il est attendu que l'on observe les mêmes évolutions dans les années à venir, c'est-à-dire un remplacement progressif des classes d'âge de moins de 45 ans par des classes d'âge plus âgées (plus de 45 ans).

Comme les personnes âgées ont davantage tendance à vivre seules, cela devrait signifier une augmentation du besoin en logement dans les années à venir.

Age par village

La répartition des tranches d'âges au sein des villages de la commune se répartit de la manière suivante :

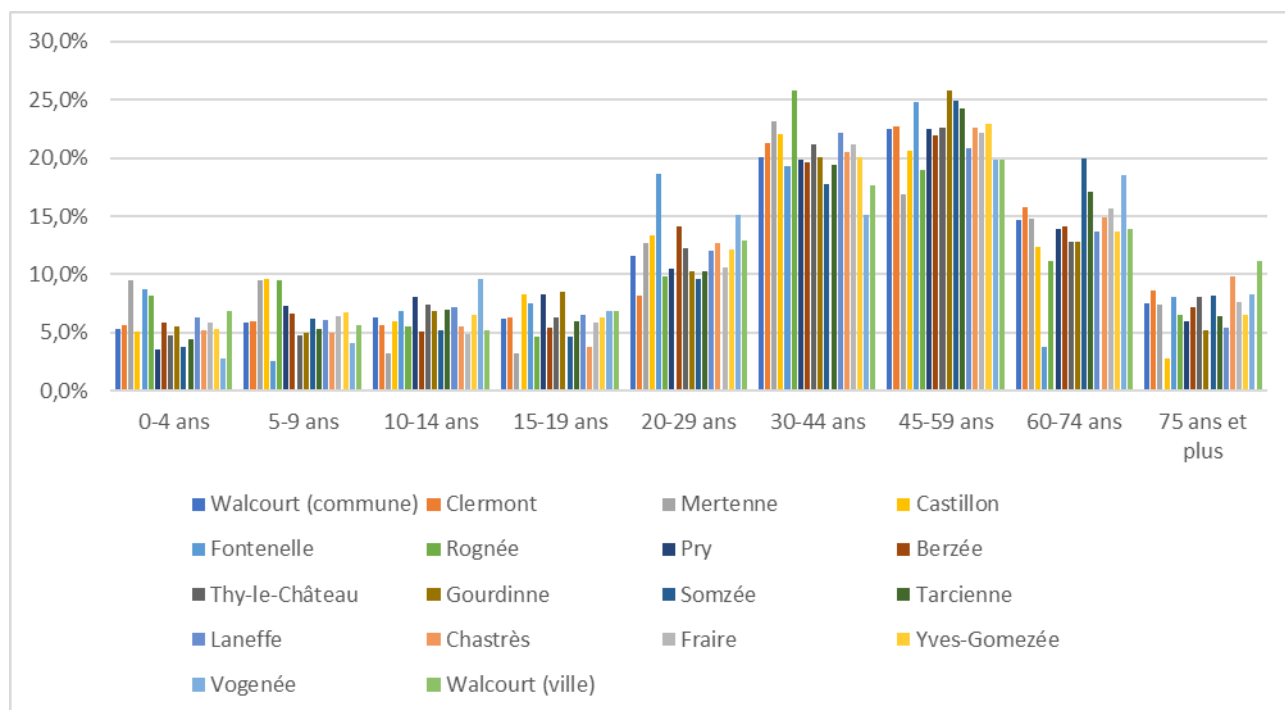


Figure 41 : Distribution des groupes d'âges dans les villages de la commune en 2011 (Source : Censur 2011)

Si l'on se réfère à la moyenne d'âge dans chaque village en comparaison avec la moyenne de la commune (qui était, en 2011, de 40,6 ans), on peut constater que les villages possédant une population plus jeune sont ceux de Castillon, Fontenelle, Rognée, Pry, Berzée, Gourdinne, Laneffe, Yves-Gomezée, et le hameau de Mertenne. A l'opposé, les villages possédant une population plus âgée sont ceux de Clermont, Somzée, Tarcienne, Chastrès, Fraire, Vogenée, et la ville de Walcourt. Le village de Thy-le-Château possède quant à lui une moyenne très proche de celle de la commune.

Le village possédant la population la plus âgée est le village de Chastrès, avec une moyenne d'âge d'environ 42,6 ans en 2011. Ceux possédant les populations les plus jeunes sont par contre les villages de Rognée (37 ans), Castillon (36,5 ans), et le hameau de Mertenne (36 ans).

5.5 TYPOLOGIE DES MÉNAGES

Ménages (2017) : commune, communes limitrophe, province, Wallonie

Le nombre de ménages dans la commune de Walcourt est de 7.716 (en 2017). Le graphique suivant représente la proportion des différents types de ménage dans la commune de Walcourt, dans la microrégion, et en Wallonie.

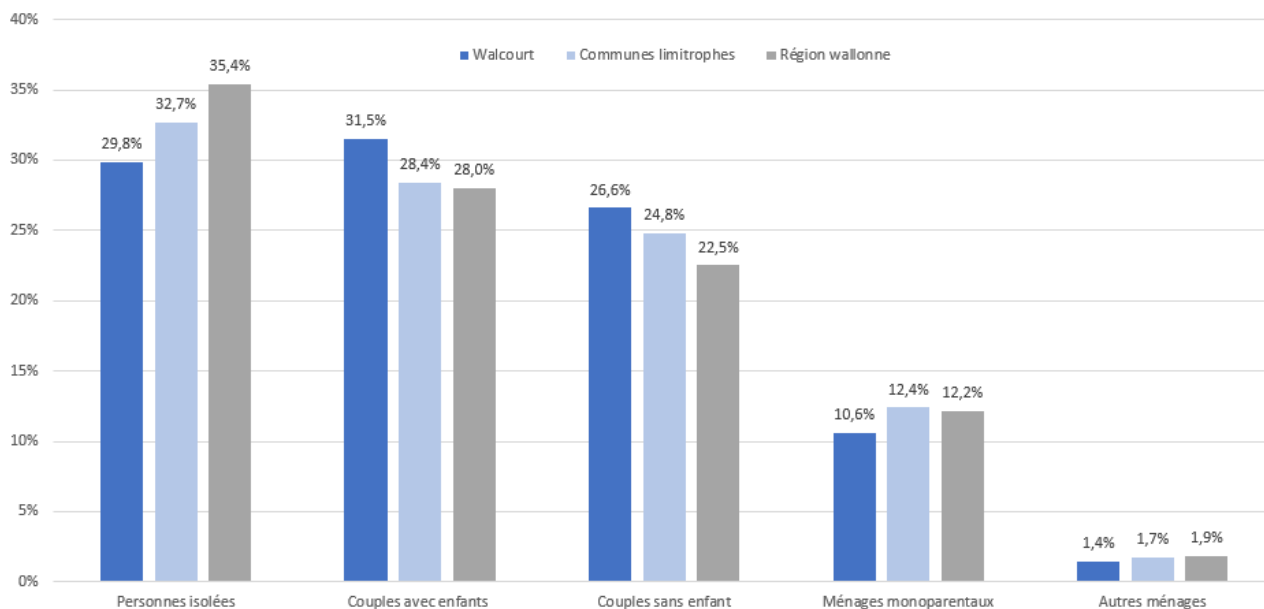


Figure 42 : Part de ménages à Walcourt, en Wallonie et dans la microrégion en 2017 (Source : IWEPS)

En 2017 à Walcourt, les couples avec enfants étaient les plus nombreux (31.5%) (la part de couple mariés avec enfant est plus importante (20,13%) que celle des couples non-mariés avec enfants (10,5%)). Ensuite, la part d'hommes et de femmes isolés était sensiblement identique (29,8%). Viennent ensuite les couples sans enfants avec 26,6% (la part de couple mariés dans cette classe est plus importante, avec 20,13% contre 6,47% pour les couples non-mariés).

La différence majeure se présente entre les ménages monoparentaux : les ménages monoparentaux masculins sont presque 4 fois moins représentés que les ménages monoparentaux féminins (2,3% contre 8,3% en 2017). En comparaison de la microrégion, toutes ces proportions sont similaires. Les valeurs varient légèrement mais les ordres de grandeur sont globalement préservés, avec tout de même une proportion plus faible de ménages monoparentaux féminins à Froidchapelle (3 fois plus que les masculins). Cette proportion est par contre plus élevée pour la moyenne Wallonne (presque 5 fois plus de ménages monoparentaux féminins que masculins).

En 2017, Walcourt possédait une moyenne de 2.36 habitants par ménage. 29,9 % de ces ménages ne sont composés que d'une seule personne (proportion légèrement plus faible chez les hommes (14,5%) que chez les femmes (15,4%) seuls). La part de personnes vivant seul est cependant plus faible à Walcourt que pour la moyenne des commune limitrophes (32,9%) et que pour la moyenne Wallonne (35,4), qui gardent les mêmes tendances d'un nombre supérieur de femmes que d'hommes isolés.

58,1% % des ménages sont composés de deux personnes. Il est cependant possible que certaines des personnes qui se déclarent isolées ne le soient pas en réalité. En effet, en se déclarant isolés, les aides financières dont on peut bénéficier sont alors plus importantes.

➤ **Ménages isolés de 65 ans et +**

Les « plus de 65 ans » sont également touchés par l'isolement. En 2017, ils représentaient 13,2 % des ménages du territoire (1019 personnes), soit plus de 44 % des personnes isolées. L'isolement des personnes âgées est une problématique très importante en Wallonie, principalement lorsqu'il touche les régions rurales.

Evolution des ménages sur la commune

Le graphique suivant représente l'évolution du nombre de ménages par type dans la commune de Walcourt depuis 2011.

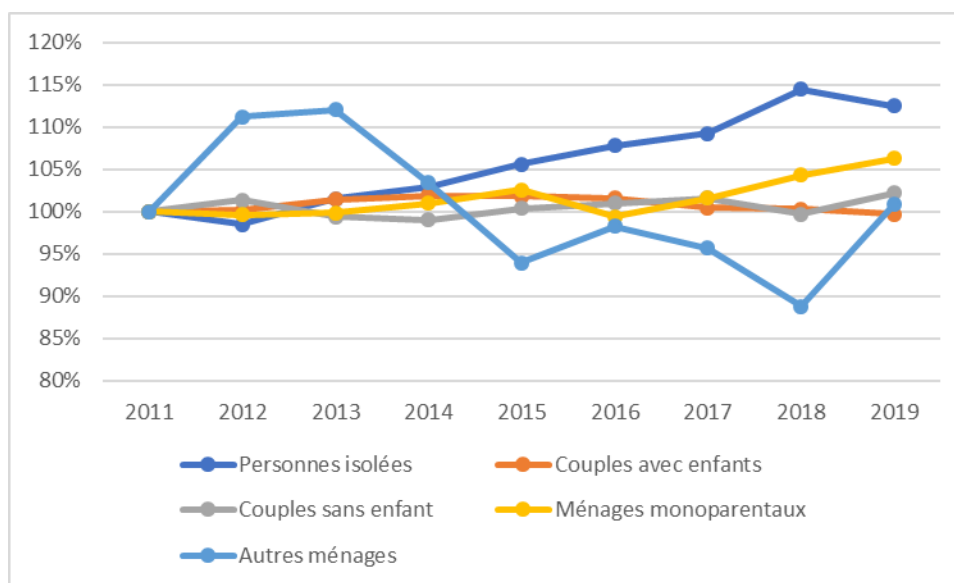


Figure 43 : Evolution du nombre de ménages par type à Walcourt (2011= indice 100) (source : Capru)

Si l'on s'intéresse à l'évolution sur les dernières années, plusieurs constatations peuvent être faites :

- ✓ La part de personnes isolées a fortement augmenté, ce qui est une tendance que l'on retrouve dans l'ensemble de la Wallonie ;
- ✓ La part des couples avec enfants a très légèrement diminué, tendance également similaire au reste de la Wallonie.
- ✓ La part des ménages monoparentaux a par contre subi une augmentation, particulièrement depuis 2017. La Wallonie possède une tendance similaire, bien que l'augmentation soit mieux marquée.
- ✓ La part de couple sans enfant reste quant à elle assez stable, contrairement à la moyenne wallonne, où celle-ci a tendance à augmenter ces dernières années.

En regardant les chiffres plus en détail, on constate que pour les couples avec enfants, la part de couple mariés a tendance à chuter assez fortement, alors que la part de couple non-mariés a elle tendance à augmenter. Pour les couples sans enfant, la part mariés et non-mariés reste par contre constante. Il est sans doute faux de dire que les couples mariés ont « fuit » Walcourt. Il est plus plausible par contre que Walcourt suive la tendance selon laquelle de moins en moins de couples se marient. Ce n'est donc pas une disparition mais plutôt une substitution, qui se confirme au vu de la croissance des couples cohabitants, par exemple. Au niveau de la Wallonie, on retrouve en effet la très forte diminution de couple mariés et la tendance inverse pour les couples non-mariés, mais cette fois ci sans distinction de si les couples sont avec ou sans enfants.

Répartition des types de ménages au sein de la commune

La répartition des types de ménages au sein des villages de la commune se fait comme suit :

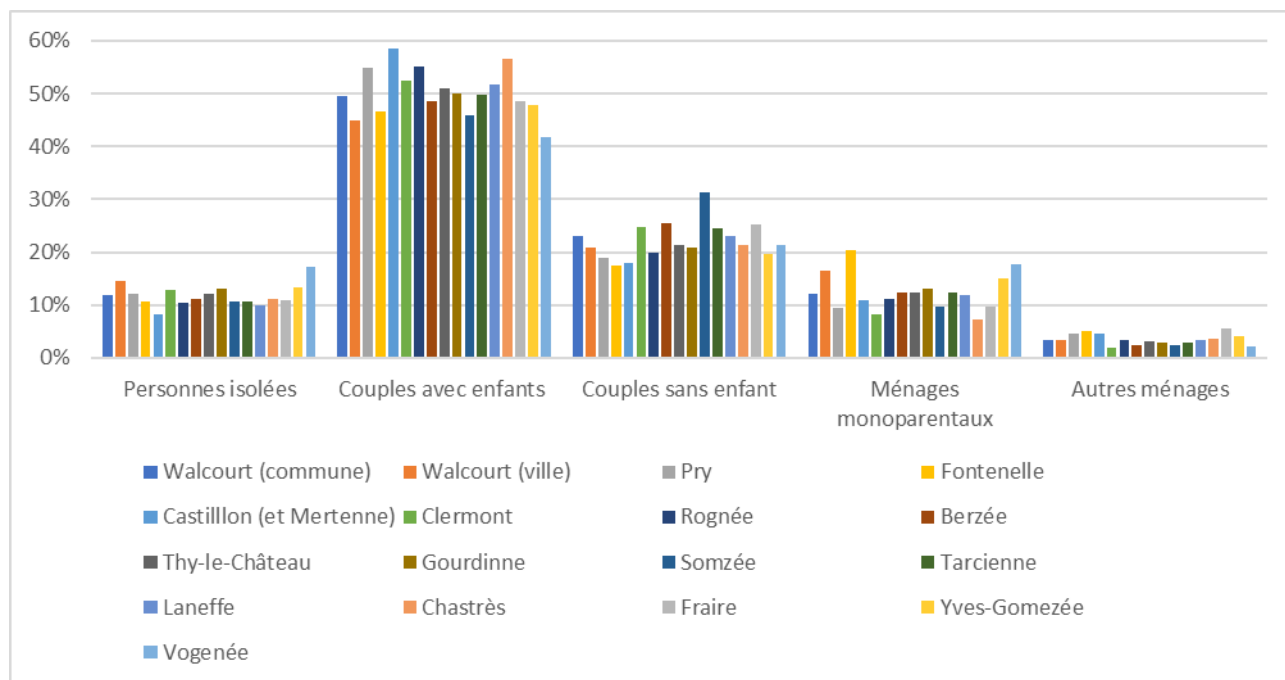


Figure 44 : Part de ménages dans les villages de Walcourt en 2011 (Source : Censur 2011)

Les villages ayant le plus de disparités avec la moyenne communale sont Fontenelle, qui possède la part de ménages monoparentaux la plus importante (20% contre 12% dans la commune), mais la part de couple sans enfant la plus faible (17% contre 23% dans la commune), c'est également Fontenelle qui possède la part la plus faible de ménage de taille de 3 personnes (8% contre 18% dans la commune).

On retrouve également le village de Castillon (qui inclut le hameau de Mertenne), qui possède la part la plus faible de personnes isolées (8% contre 12% dans la commune), mais la part la plus élevée de couples avec enfants (58% contre 50% dans la commune), en concordance, il possède la part la plus faible de ménage de taille de 1 personne (22% contre 28%), et la plus élevée en ménage de 4 personnes (22% contre 14%).

Somzée possède quant à lui la part la plus importante de couple sans enfant (31% contre 23%), et donc également la part la plus importante en ménage de taille de 2 personnes (42% contre 33%).

Enfin, Vogenée possède la part la plus élevée en personnes isolées (17% contre 12%), et à l'opposé, la part la plus faible en couple avec enfants (42% contre 50%). La part de ménages monoparentaux y est aussi assez importante (avec 18%). La part de ménages ayant une taille de 1 personne y est donc la plus élevée (38% contre 28%), et la part de ceux ayant une taille de 4 personnes y est la plus faible (8% contre 14%).

On peut également noter que Chastrès possède la part la plus faible en ménages monoparentaux (7% contre 12%), que Pry possède la part la plus faible en ménage avec une taille de 2 personnes, et que Rognée possède la part la plus faible en ménage ayant une taille de 2 personnes (26% contre 33%), mais la plus élevée pour ceux avec une taille de 3 personnes (23% contre 18% de moyenne communale).

5.6 LES REVENUS

Revenus par déclaration

Pour l'année 2015, le revenu moyen par déclaration s'élève à 32.022€ à Walcourt alors que le revenu moyen de la microrégion s'élève à 30.556€ et celui de la Wallonie à 29.677€. Le revenu moyen de l'entité est donc supérieur de 7,9 % au revenu moyen wallon. Par rapport aux communes limitrophes, il est supérieur à celui de toutes les communes voisines à l'exception de Ham-sur-Heure-Nalinnes et Gerpinnes, qui possèdent des moyennes plus élevées.

Si l'on s'intéresse aux diverses tranches de revenus de la déclaration 2015, les proportions de Walcourt sont supérieures aux proportions de la microrégion et de la Wallonie sur les tranches les plus élevées (supérieures à 30.000€), avec notamment une proportion beaucoup plus élevée de revenus supérieurs à 50.000€. Elles sont par contre équivalentes pour la tranche 20.000-30.000€, et sont inférieures pour les tranches les moins élevées (moins de 20.000€), avec un proportion beaucoup plus faible comparée à la microrégion et à la Wallonie pour les revenus entre 10.000 et 20.000€, cela provient sans doute de l'effet « banlieue » de la ville de Charleroi.

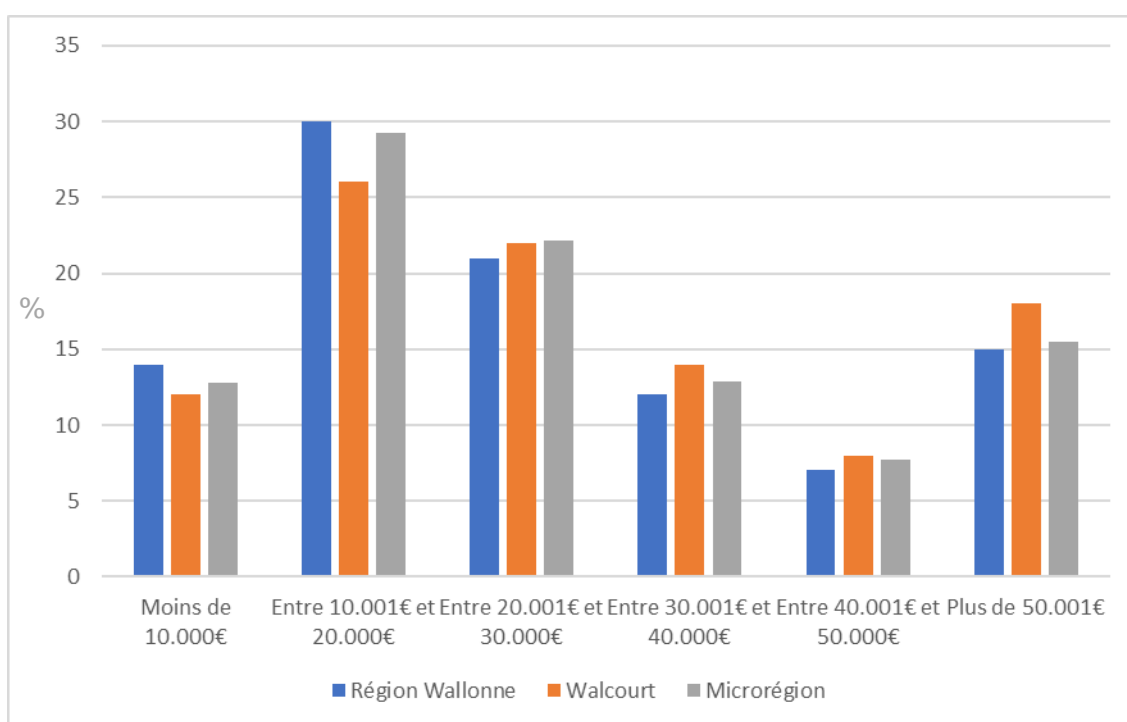


Figure 45 : Comparaison des revenus par déclaration – 2015 (Source : IWEPS)

Si l'on s'intéresse à l'évolution du revenu moyen pour la commune de Walcourt en comparaison avec le reste de la microrégion et la Wallonie, on constate que la tendance décrite plus tôt est présente depuis plusieurs années. Les revenus à Walcourt sont supérieurs à ceux de la Wallonie tout en suivant la même tendance d'évolution. Il reste également supérieur à la moyenne de la microrégion, celui-ci étant supérieur à la moyenne wallonne depuis 2003 (il était très légèrement inférieur par avant).

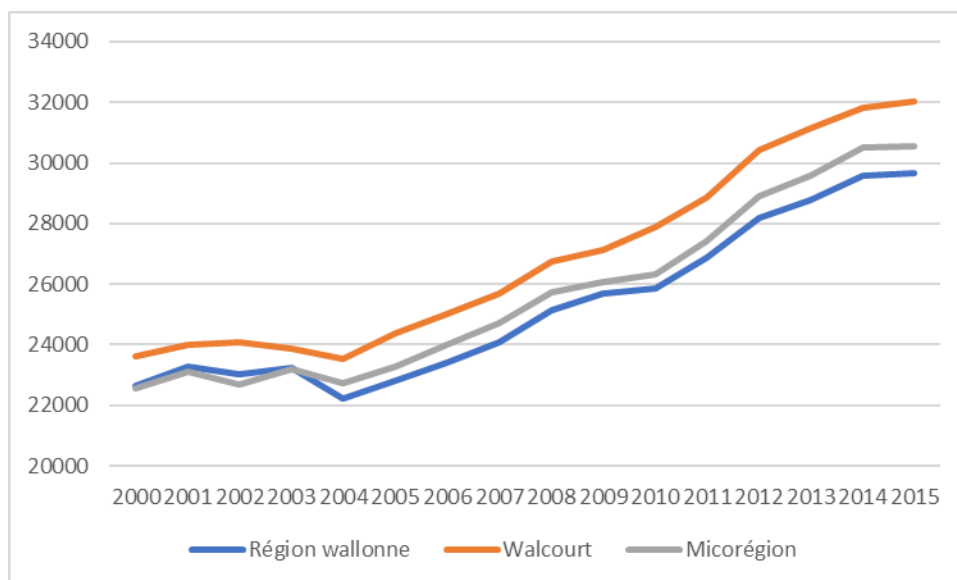


Figure 46 : Evolution des revenus par déclaration entre 2000 et 2015 (Source : IWEPS)

En comparant le revenu moyen net par habitant de chaque commune avec le revenu moyen net par habitant de la Belgique, on obtient un indice de richesse dont la base est 100 (100 = moyenne belge). Si l'indice est inférieur à 100, les habitants de la commune sont moins riches que la moyenne belge. Si l'indice est supérieur à 100, ils sont plus riches que la moyenne belge.

Pour l'année 2015, on obtient les indices suivants pour Walcourt et ses communes limitrophes :

Exercice 2015	Revenu moyen par déclaration	Revenu moyen par habitant	Indice de richesse Belgique = 100
Ham-sur-Heure-Nalinnes	38.155 €	21.838 €	123
Thuin	31.938 €	18.441 €	104
Beaumont	28.329 €	16.000 €	90
Froidchapelle	25.533 €	14.798 €	84
Walcourt	32.022 €	17.799 €	101
Cerfontaine	28.582 €	16.167 €	91
Florennes	28.930 €	16.150 €	91
Philippeville	28.288 €	16.013 €	90
Gerpennes	34.690 €	20.168 €	114
Belgique		17.698 €	100

Tableau 4 : Exercice 2015 – Revenus par déclaration (Source : IWEPS)

Walcourt possède un bon indice par rapport à la moyenne belge, il est légèrement supérieur. Seul 3 communes voisines ont un indice supérieur à celui de Walcourt (Ham-sur-Heure-Nalinnes, Gerpennes et Thuin). Les disparités importantes avec les communes de Froidchapelle, Cerfontaine, Florennes et Philippeville pourrait s'expliquer par la présence sur ces territoires que grandes zones d'habitat permanent qui accueillent une part importante de population fragilisée.

Les ayants droit au revenu d'intégration sociale

En 2018, la part de bénéficiaires au revenu d'intégration sociale (RIS), calculée sur la population des 18-64 ans, était de 1,74 %, contre 2,66 % en Wallonie et 1,77 % de moyenne dans la microrégion.

Après avoir longtemps stagné autour de 1 %, la valeur est repartie à la hausse et au-delà de ce seuil depuis 2010. En 14 ans, elle a cru de 71 %, passant de 1,02 % à 1,74 %.

En analysant l'évolution croisée de la démographie avec celle du nombre de bénéficiaires du RIS, on constate toujours cette hausse à partir de 2010. Depuis lors, la croissance est continue et a fait plus que doubler le nombre de bénéficiaire depuis 2008.

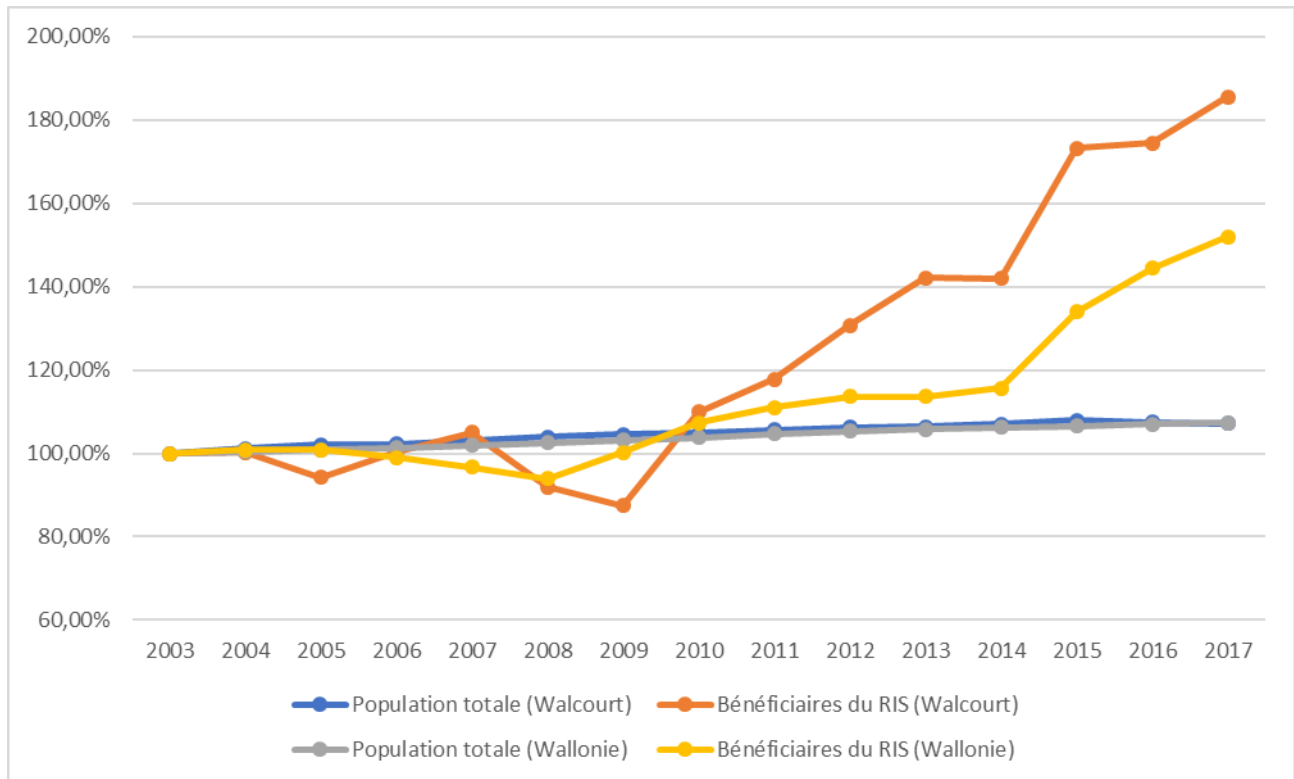


Figure 47 : Evolution croisée – Démographie et bénéficiaires du RIS entre 2003 et 2017 à Walcourt et en Wallonie (Normalisé à 100% en 2003) (Source : IWEPS)

5.7 Situation locale de l'emploi

Sur la population totale, soit 18.376 personnes, Walcourt comptabilise 11.977 personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) au 1^{er} janvier 2018, soit 65,2 %. En 2016, le taux d'activité¹⁷ était de 70 %, ce qui représente 8.466 personnes. C'est légèrement supérieur à la moyenne wallonne (67,52 %) et à la moyenne de la microrégion (69,53 %).

Sur les 8.466 personnes en âge de travailler, 29,74 % sont donc inactives (3.583 personnes) et 62,66% possèdent effectivement un emploi (population active occupée ou taux d'emploi administratif¹⁸), soit 7.551 personnes. La commune compte donc 915 personnes actives inoccupées (chômeurs DEI, source : IWEPS). Une fois encore, le taux d'emploi est supérieur à celui de la Wallonie (57,66 %).

2016	Population 15 - 64 ans	Population active	Demandeur d'emplois inoccupés	Taux d'activité = (pop. active)/(pop. 15-64 ans)	Taux d'emplois = (pop. qui travaille)/(pop. 15-64 ans)	Taux de chômage = (DEI)/(pop. active)
Ham-sur-Heure-Nalinnes	8.754	6.253	573	71,43%	64,88%	9,16%
Gerpennes	8.006	5.568	555	69,55%	62,61%	9,97%
Walcourt	12.050	8.466	915	70,26%	62,67%	10,81%
Thuin	9.373	6.389	751	68,16%	60,15%	11,76%
Cerfontaine	3.229	2.294	290	71,04%	62,06%	12,65%
Froidchapelle	2.568	1.707	228	66,46%	57,58%	13,37%
Beaumont	4.568	3.189	442	69,80%	60,12%	13,87%
Florennes	7.416	5.143	729	69,35%	59,52%	14,18%
Philippeville	5.962	4.159	601	69,75%	59,67%	14,46%
Wallonie	2.335.582	1.576.944	230.104	67,5%	57,7%	14,6%

Tableau 5 : Population active à Walcourt en 2016 (Source : IWEPS)

En comparaison des autres communes de la microrégion, seul Ham-sur-Heure-Nalinnes a une valeur de taux d'emplois plus élevée que Walcourt. Gerpinnes et Cerfontaine ont quant à elles des valeurs très proches de celle de Walcourt. Celles ayant les taux les plus bas sont Philippeville, Florennes, et Froidchapelle. Toutes les communes de la microrégion possèdent tout de même un taux d'emplois supérieur à la moyenne wallonne.

POPULATION NON ACTIVE

Le chômage

En 2016, les demandeurs d'emplois inoccupés étaient au nombre de 915, ce qui représente 10,81 % de taux de chômage à Walcourt. En 2008, ils étaient 12,6 %. En 8 ans, le taux de chômage a connu une décroissance qui suit la tendance au niveau de la région.

¹⁷ Taux d'activité = (salariés + indépendants + demandeurs d'emploi) / population en âge de travailler

¹⁸ Taux d'emploi = emplois dans les entreprises, commerces et administrations locales, tant salariés qu'indépendants / population en âge de travailler

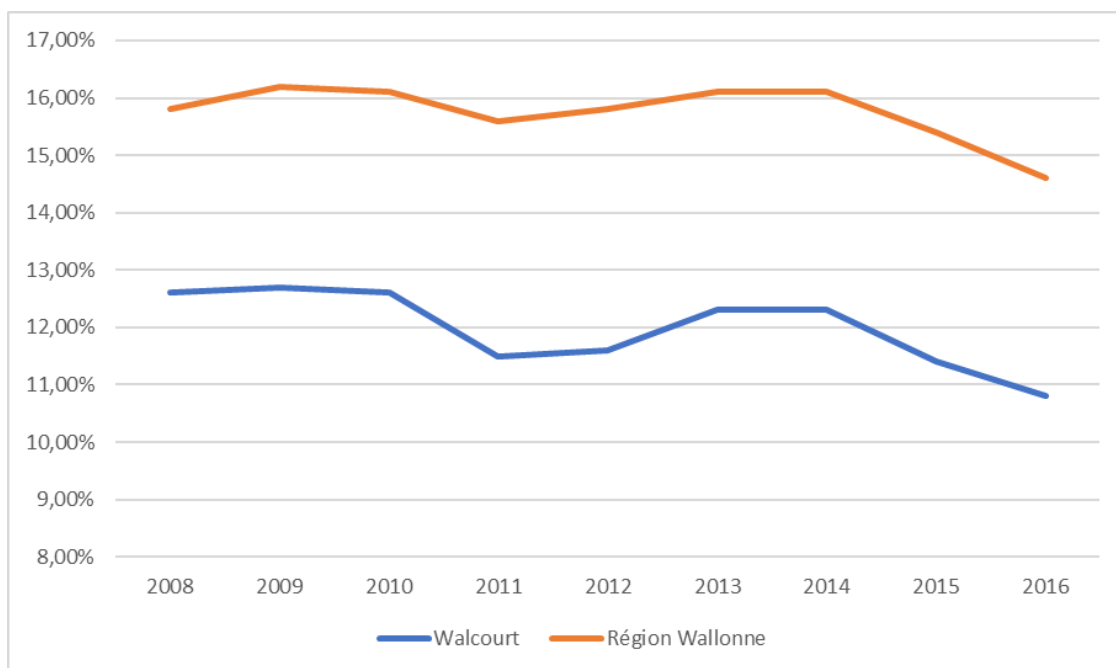


Figure 48 : Evolution comparée du taux de chômage entre Walcourt et la Wallonie – 2008 à 2016
(Source : IWEPS)

Les hommes (10,6 %) semblent plus épargnés que les femmes (11,1 %).

Selon la durée du chômage, les données varient : moins de 6 mois (25,9 % du nombre total de chômeur en 2019), entre 1 et 5 ans (39 %) ou supérieur à 5 ans (18,6 %). Toutes ces données sont similaires à celles de la Wallonie et illustrent que la majorité des chômeurs le sont pour une durée déterminée.

En comparaison avec les autres communes de la microrégion, en 2016, Walcourt se classe 3^{ème} en termes de taux de chômage le plus bas. Elle n'est devancée que par Ham-sur-Heure-Nalinnes et Gerpinnes. Le taux de chômage à Walcourt est également inférieur à la moyenne de la microrégion (12,25%) et de la Wallonie (14,6%).

L'âge des demandeurs d'emploi

Si l'on s'intéresse directement aux données brutes en 2019, la classe des plus de 50 ans est la plus représentée avec 39,3%, presque deux fois plus que celle des 25-30 ans. Les autres catégories d'âge sont représentées de manière similaire. Elles se répartissent de la manière suivante : 18,3% pour les moins de 25 ans, 15,2% pour les 25 à 29 ans, 20,6% pour les 30 à 39 ans, et 16,6% pour les 40 à 49 ans.

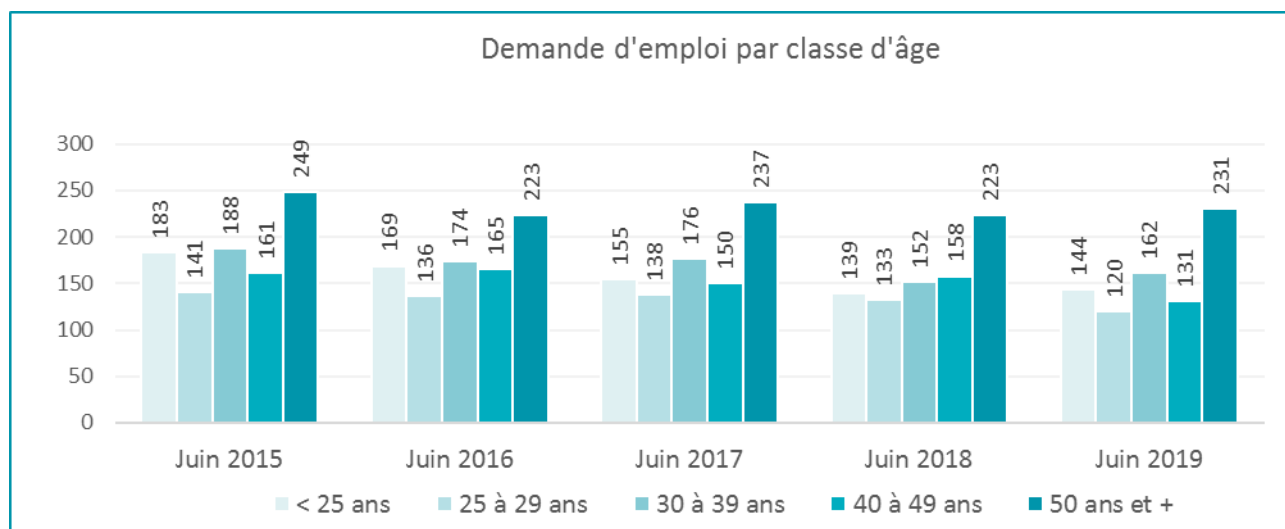


Figure 49 : Répartition des âges des demandeurs d'emploi à Walcourt – 2015 à 2019 (Source : Le Forem)

Sur les cinq dernières années, là où le nombre de chômeurs de plus de 50 ans est resté très élevé, le nombre de jeunes chômeurs (moins de 25 ans) a diminué. Cela laisse à penser, au vu du vieillissement de la population, que les jeunes ont tendance à quitter le territoire, faisant de ce fait baisser le taux de chômage relatif à leur tranche d'âge. Leur part parmi les demandeurs d'emploi a presque baissé de 1,6 % en 5 ans (de 19,9 % à 18,3 %).

Le niveau de formation des demandeurs d'emploi

Si on regarde le niveau de formation des demandeurs d'emploi de Walcourt en 2019, on remarque que plus de la moitié ont un niveau faible, voire très faible (80,33 % n'ont pas dépassé le 3^{ème} degré du secondaire et 41 % le 2^{ème} degré). En 5 ans, ces valeurs sont restées stables.

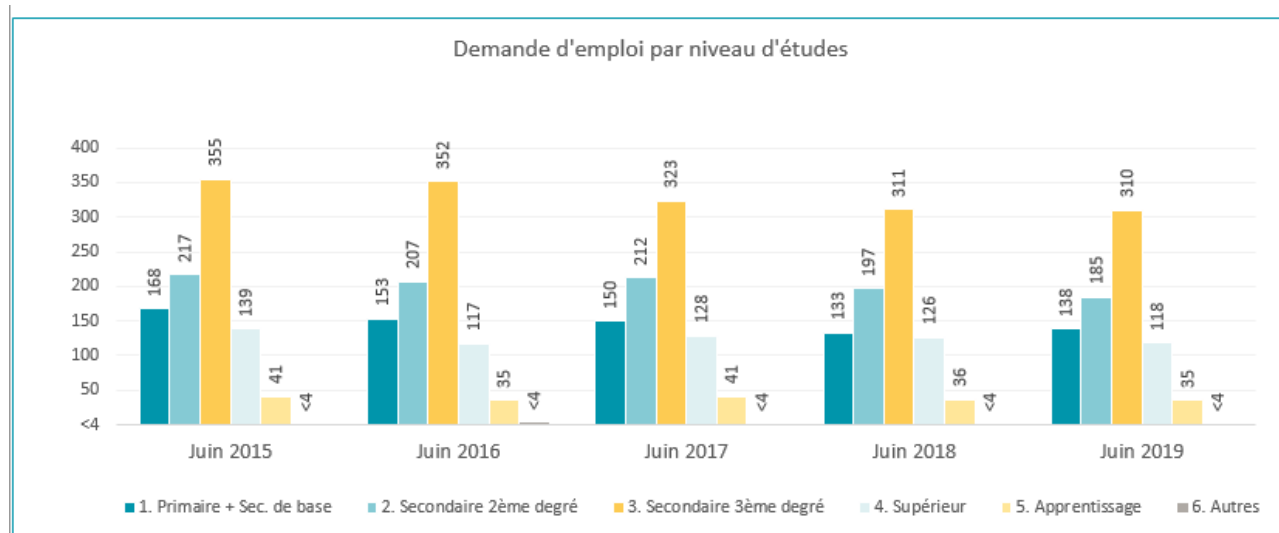


Tableau 6 : Répartition des niveaux de formation des demandeurs d'emploi à Walcourt – 2015 à 2018
(Source : Le Forem)

Population active : salariés et indépendants

En 2016, on recense 6.402 travailleurs salariés à Walcourt, ce qui représente 75,6 % de la population active totale de Walcourt. Ils étaient 6.317 en 2008, ce qui ne représente qu'une augmentation de 1,3 % des emplois salariés en 8 ans (11 emplois salariés supplémentaires par an, en moyenne).

En comparant avec les communes voisines, on constate qu'elles possèdent toutes un pourcentage de salariés compris entre 70 et 76%, soit égal ou légèrement supérieur à la moyenne wallonne.

Fin 2016¹⁹, on recensait 1.769 indépendants toutes catégories confondues²⁰, ce qui représente 20,9 % de la population active totale de Walcourt. C'est supérieur à la moyenne wallonne (18,6 %). Parmi ces indépendants, on compte 1.117 hommes et 652 femmes (63 % contre 37 %). Les hommes sont donc presque deux fois plus nombreux.

En comparaison aux autres communes limitrophes, Walcourt est surpassée par 5 de ses communes voisines, si l'on considère la part d'indépendants en pourcentage de la population active. Les seules communes voisines ayant un pourcentage d'indépendant plus faible que Walcourt sont Cerfontaine (19,8%), Florennes (19,72%), et Philippeville (20,7%). Toutes les

¹⁹ Données au 31 décembre 2016, Source : IWEPS. Le choix des dates de comparaison est dépendant de la disponibilité des données.

²⁰ Veuillez noter qu'en ce qui concerne la répartition géographique des assujettis, celle-ci est effectuée d'après l'adresse officielle (domicile) ou l'adresse indiquée, laquelle ne correspondant pas nécessairement au lieu où l'activité professionnelle est exercée.

communes de la microrégion ont cependant un pourcentage supérieur à la moyenne wallonne (18,6%).

2016	Salariés		Indépendants		Population active
	Effectifs	% population active	Effectifs	% population active	
Walcourt	6401	75,61%	1769	20,89%	8.466
Ham-sur-Heure-Nalinnes	4.694	75,07%	1646	26,32%	6.253
Gerpennes	4099	73,61%	1460	26,22%	5.568
Thuin	4804	75,19%	1362	21,32%	6.389
Cerfontaine	1710	74,54%	455	19,83%	2.294
Froidchappelle	1197	70,13%	417	24,43%	1.707
Beaumont	2281	71,53%	718	22,52%	3.189
Florennes	3768	73,27%	1014	19,72%	5.143
Philippeville	2997	72,07%	860	20,68%	4.159
Wallonie	1106705	70,18%	293067	18,58%	1.576.944

Tableau 7 : Salariés et indépendants – 2016 (Source : IWEPS)

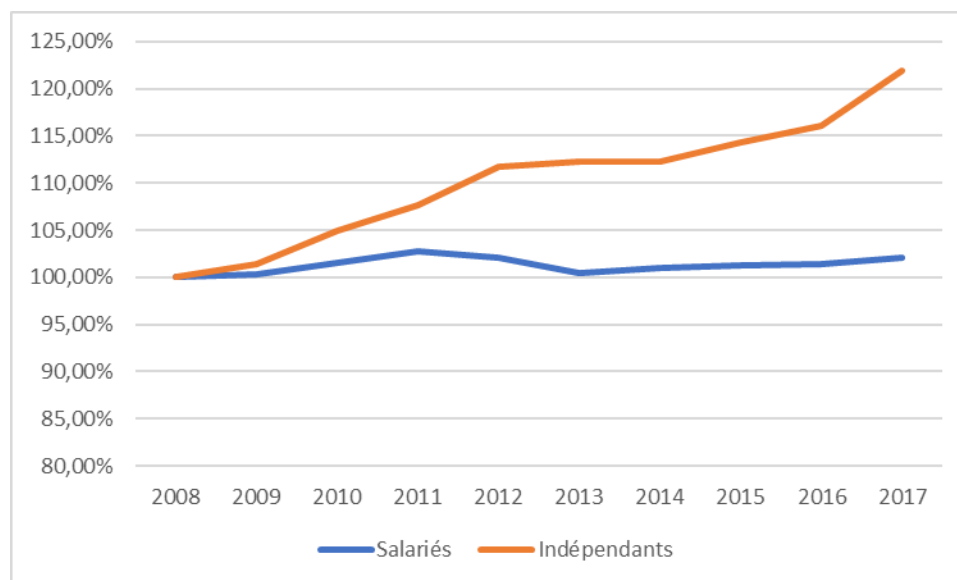


Figure 50 : Evolution du nombre de salariés et d'indépendants à Walcourt (2008 = 100%) (Source : IWEPS)

En ce qui concerne la qualité des indépendants, 100 sont des indépendants aidants²¹ (en 2017), ce qui ne représente donc que 5,4 % du nombre total d'indépendants.

Walcourt présente de bonnes dispositions en termes d'indépendants, aussi bien au sein de son arrondissement que de la région. Ces valeurs élevées peuvent s'expliquer par le peu d'emplois fournis dans les environs, pouvant forcer le choix des actifs d'opter pour le statut d'indépendant. Cela peut également s'expliquer par l'importance du secteur agricole (qui représente plus de 11% des indépendants), Walcourt possédant 99 fermes, et par la présence du parc économique de Chastrès.

²¹ L'indépendant aidant aide ou remplace l'indépendant dans l'exercice de sa profession en Belgique, sans être lié par un contrat de travail (source : GroupS).

Si on analyse l'évolution du nombre d'indépendants à Walcourt sur les 10 dernières années (2008-2017), on constate deux phases de croissance interrompues par une stagnation. Le nombre d'indépendant a augmenté de près de 200 (de 1.523 à 1.701) entre 2008 et 2012. Il a ensuite stagné aux alentours de 1.700 pendant 3 ans, avant de connaître une nouvelle croissance et de passer à 1.769 en 2016, puis à 1.858 en 2017.

Plus précisément, sur les 1.858 indépendants recensés en 2017, 1.151 exerçaient leur activité à titre principal (61,9 %), 546 à titre complémentaire (29,4 %) et les 161 restants étaient des actifs ayant dépassés l'âge de la retraite (8,7 %).

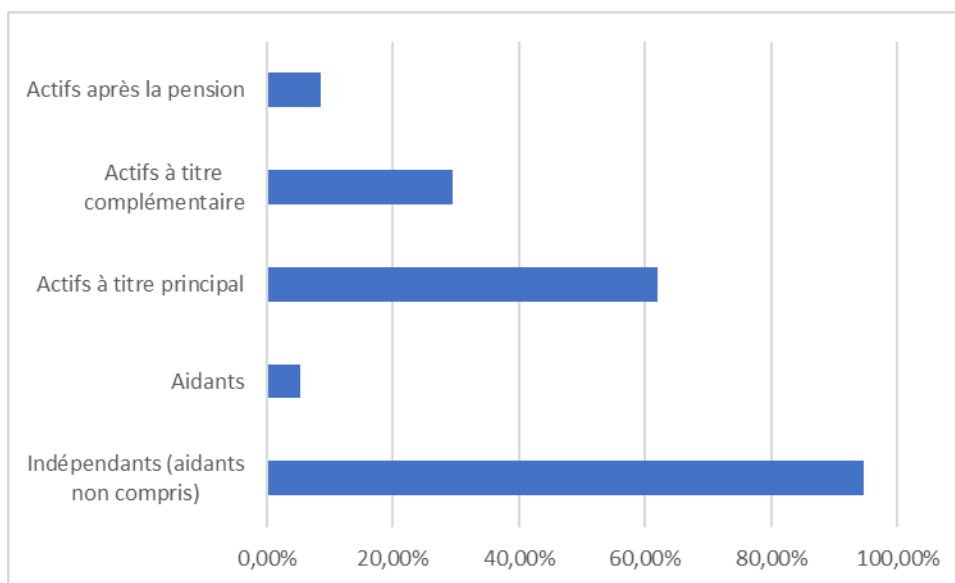
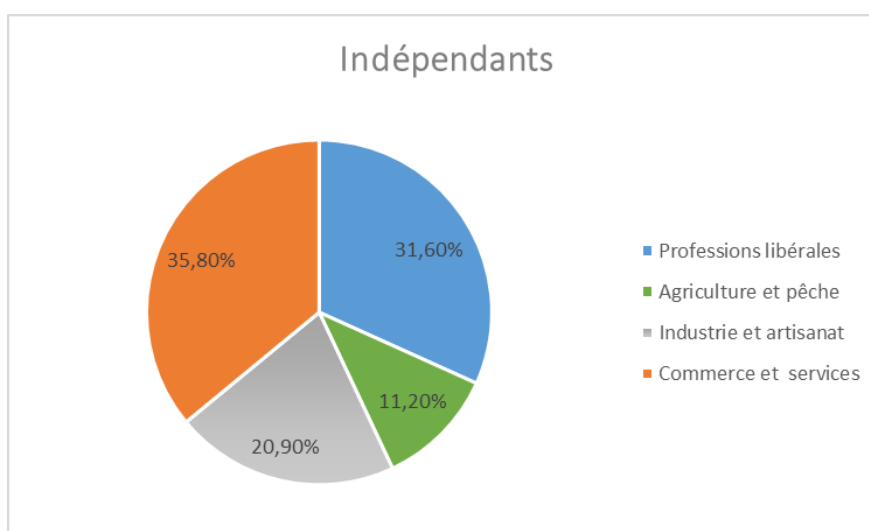


Figure 51 : Types d'indépendants à Walcourt en 2017 (Source : IWEPS)

Secteurs d'activité



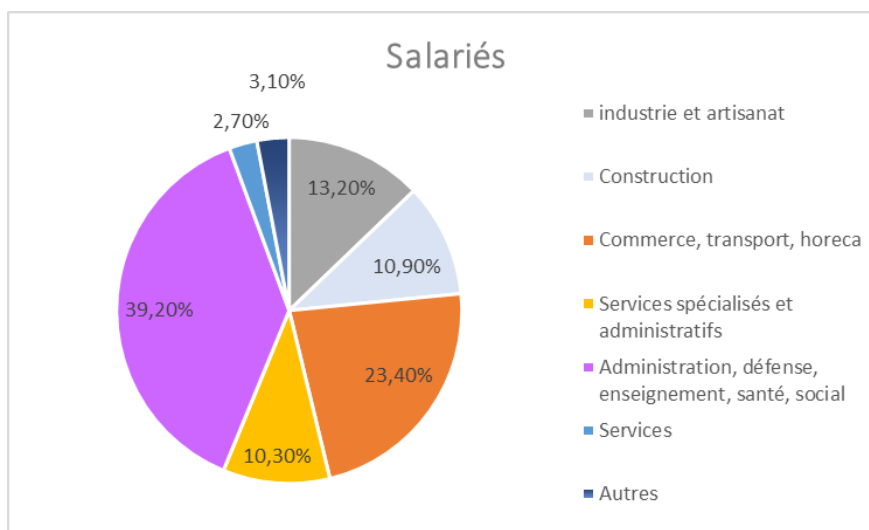


Figure 52 : Répartition des indépendants et des salariés selon le secteur d'activité à Walcourt en 2017 (Source : IWEPS)

Indépendants

Les indépendants de Walcourt (hors aidants) sont pour beaucoup d'entre eux (35,8 %) des commerçants (37,1 % pour la Wallonie). Les professions libérales arrivent en deuxième position avec 31,6% (33,4 % pour la Wallonie). Viennent ensuite les petits industriels/artisans avec près de 21% (19,9 % pour la Wallonie), les agriculteurs/pêcheurs sont les moins représentés avec 11,2% (contre une moyenne de 9 % pour la Wallonie).

Salariés

En s'intéressant aux secteurs d'activité des salariés, on constate une répartition totalement différente de celle observée pour les indépendants puisque le secteur primaire est ici presque absent. En revanche, c'est le secteur tertiaire qui est largement représenté (± 75 % des salariés), suivi par le secteur secondaire (24%). La catégorie « Autres » regroupe les secteurs de l'agriculture, sylviculture et pêche, de l'information et communication, de la finance et assurance, et de l'immobilier.

En 2008, le secteur tertiaire était le plus représenté (77,7%), suivi par le secteur secondaire (18,2%) et le secteur primaire (0,5%). Depuis lors, c'est donc le secteur secondaire qui s'est renforcé aux dépens du secteur tertiaire, le secteur primaire n'ayant presque pas évolué. Cette tendance est différente du reste de la Wallonie, où on observe plutôt une tertiarisation de l'économie en général depuis plusieurs années.

Cette omniprésence du secteur tertiaire chez les salariés provient en grande partie des emplois dans les secteurs de l'administration, de la défense, de l'enseignement, de la santé et du social (39,2%), suivi par le secteur du commerce, du transport et de l'Horeca (23,4%). Le premier ayant cependant perdu de nombreux travailleurs depuis 2008 (52,2%, soit -13%), mais le deuxième en ayant gagné 5,1% (18,3% en 2008). Deux autres secteurs ayant subi des changements importants depuis 2008 sont ceux des services spécialisés et administratifs (+5,8%), et ceux de l'industrie et artisanat (+4%).

5.8 Bassin d'emploi

En 2011, 2.786 personnes travaillaient à Walcourt. Parmi eux, 1.583 habitaient également à Walcourt. Parmi les travailleurs résidant à Walcourt, une grande partie travaille en Wallonie mais hors de la province de Namur, la province du Hainaut rassemblant une proportion importante de travailleurs en provenance de Walcourt. Parmi les personnes travaillant à Walcourt, la plupart vivent dans les communes à proximité immédiates.

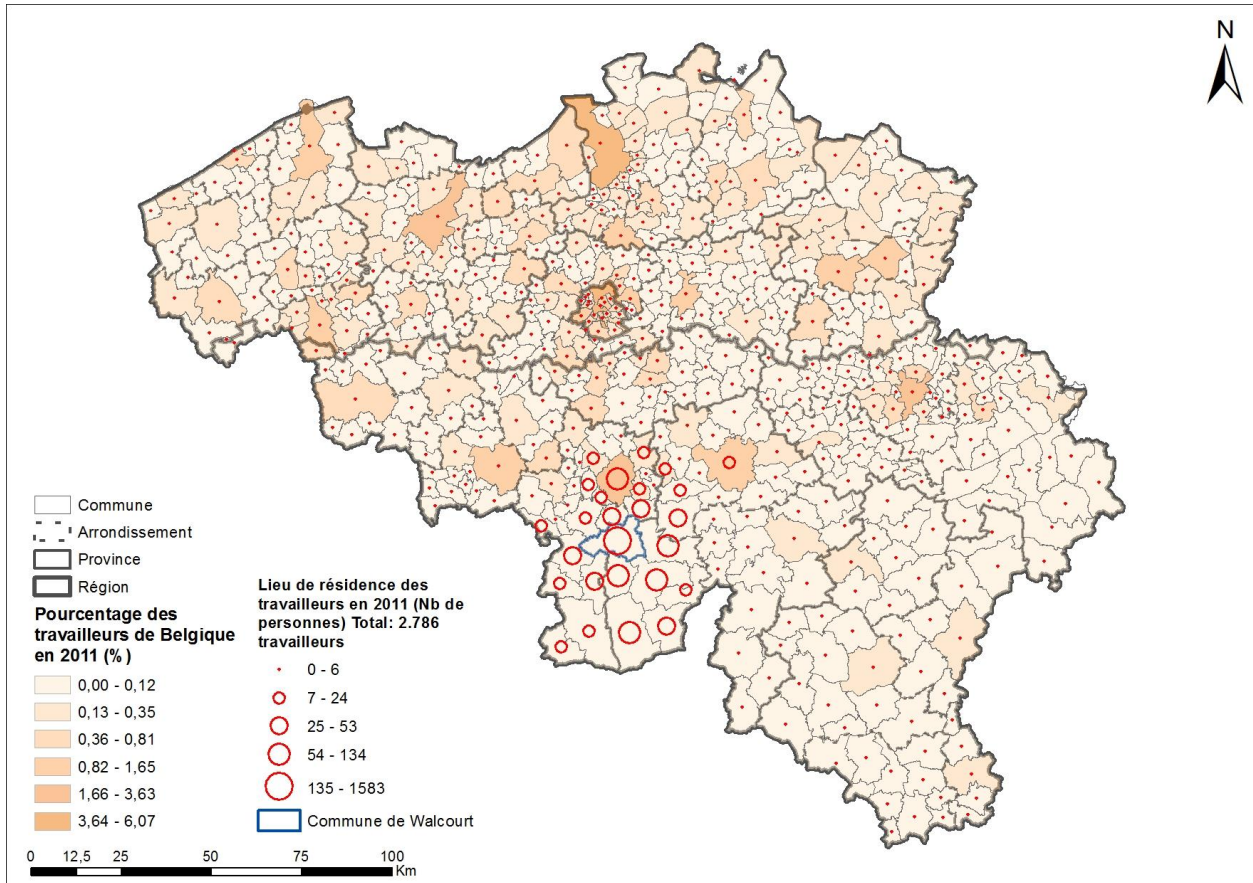


Figure 53 : Lieu de résidence des travailleurs de Walcourt (source : Censur 2011)

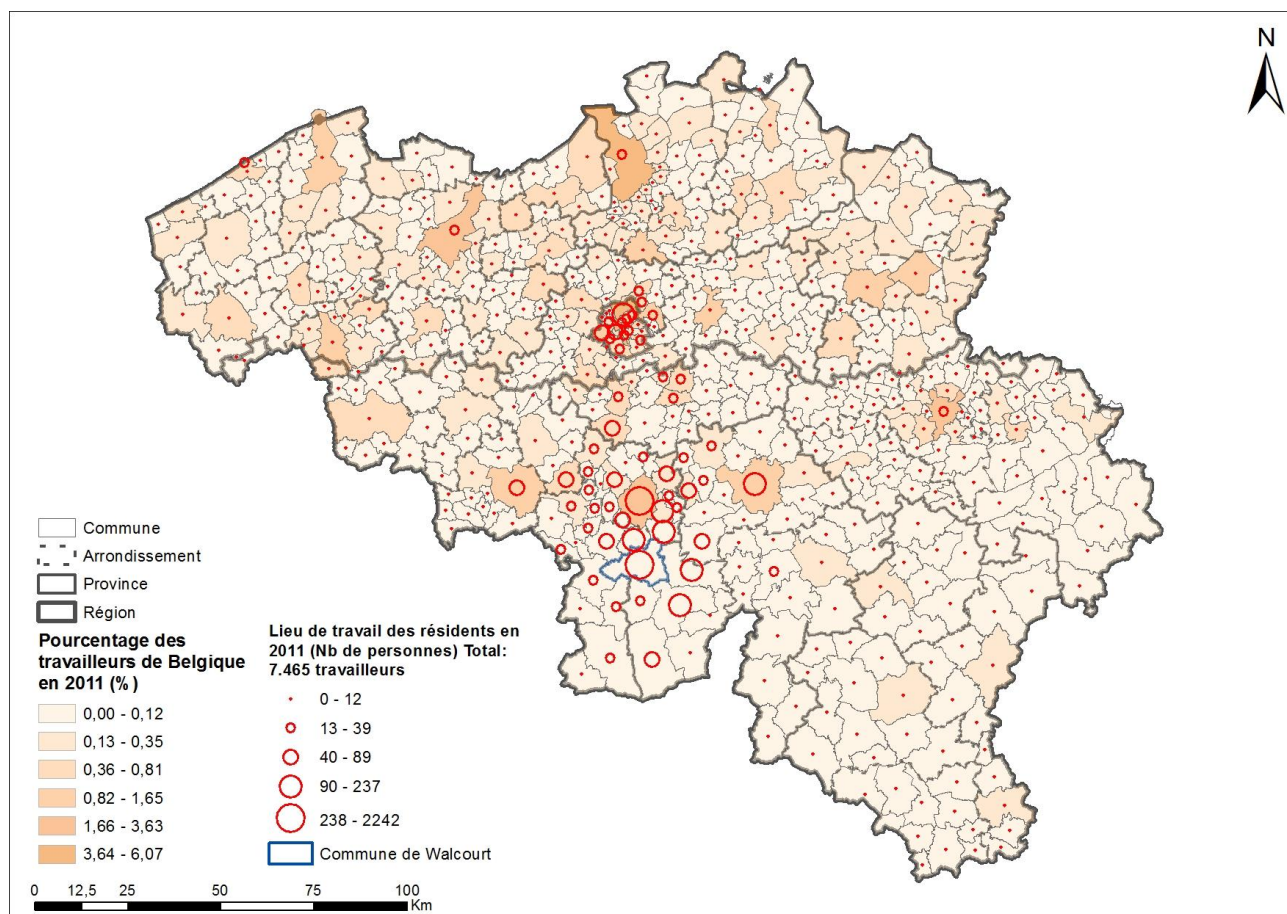


Figure 54 : Lieu de travail des résidents de Walcourt (source : Censur 2011)

Sur base de ces données, on peut conclure que bon nombre des travailleurs habitant à Walcourt se déplacent au-delà de leur province pour se rendre sur leur lieu de travail mais aussi que Walcourt attire essentiellement les travailleurs proches de son territoire, c'est-à-dire ceux vivant dans les communes avoisinantes, et plus particulièrement les communes se trouvant au sud du territoire.

Les pôles d'emploi les plus proches de Walcourt sont en premier lieu la ville de Charleroi, où travaille 2.242 habitants de Walcourt. Viennent ensuite la ville de Namur (avec 237 travailleurs venant de Walcourt), et les communes de Philippeville (218 travailleurs), Gerpennes (203 travailleurs), Chatelet et Florennes (avec chacune 190 travailleurs), et Ham-sur-Heure-Nalinnes (158 travailleurs). De manière générale, on peut constater que les travailleurs vivant à Walcourt ont tendance à se déplacer vers le nord pour aller travailler.

Walcourt elle-même constitue également un pôle d'emploi pour ses propres résidents. 1.583 travailleurs résidaient et travaillaient à Walcourt en 2011. La commune maintient donc son potentiel d'attractivité pour les travailleurs résidant sur son propre territoire, avec 56,8% des personnes travaillant dans la commune y habitant également.

Cependant, l'influence la ville de Charleroi, le pôle urbain le plus proche de Walcourt, se ressent assez fortement, étant donné que 30% des travailleurs habitant Walcourt y travaillent.

Ratio d'emploi intérieur (%)

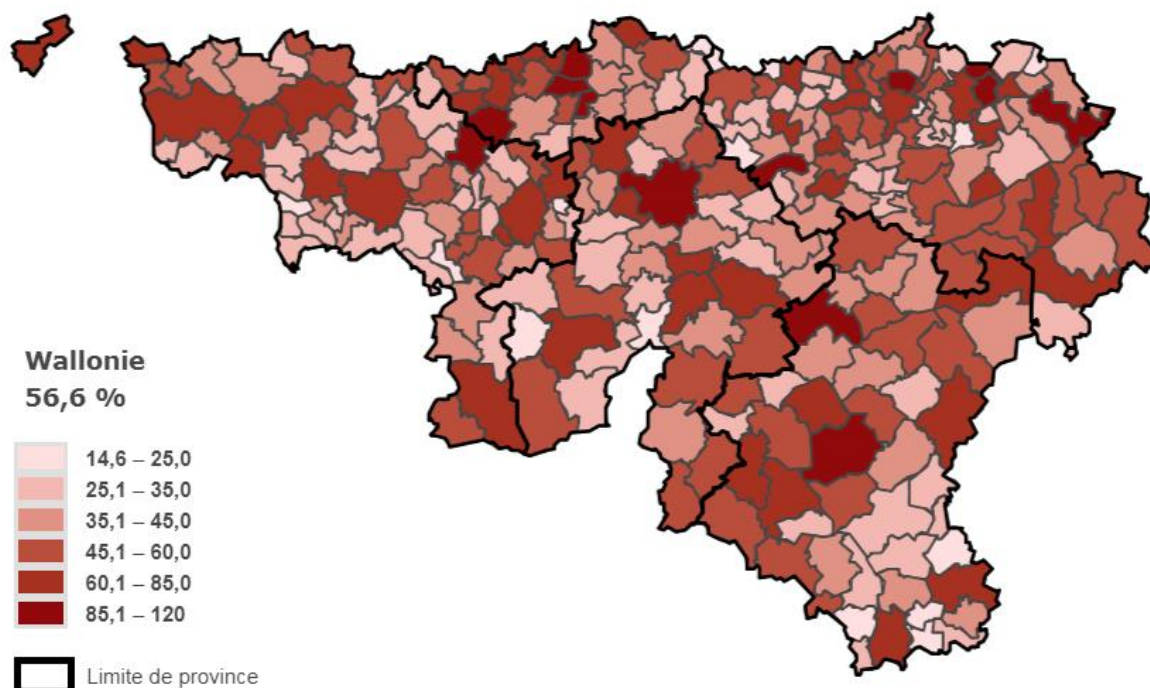


Figure 55 : Ratio d'emploi intérieur – moyenne annuelle 2016 (source : IWEPS)

En termes d'offre d'emplois sur le territoire de la commune, Walcourt possède un ratio d'emploi intérieur (rapport entre l'emplois intérieur et la population de 15 à 64 ans) de 30,4%. Cela signifie que Walcourt ne génère que moins d'un tiers de son emploi par rapport à sa population active occupée. Il y a donc beaucoup de déplacements domicile-travail vers les pôles d'emploi comme Charleroi et Bruxelles. L'évolution de ce ratio entre 2008 et 2016 pour Walcourt, ses communes voisines, et Charleroi, est présenté dans le tableau ci-dessous.

	Ratio en 2008	Ratio en 2016	Evolution
Froidchapelle	35,40%	33,10%	-2,30%
Charleroi	69,50%	68,20%	-1,30%
Philippeville	62,70%	62%	-0,70%
Gerpennes	49%	48,60%	-0,40%
Florennes	57,20%	57,10%	-0,10%
Wallonie	54,40%	56,60%	+2,20%
Ham-sur-Heure-Nalinnes	34,40%	36,60%	+2,20%
Province de Namur	54,20%	56,90%	+2,70%
Walcourt	27%	30,40%	+3,40%
Cerfontaine	19,40%	23,20%	+3,80%
Beaumont	38%	42,50%	+4,50%
Thuin	39,40%	45,20%	+5,80%

Tableau 8 : Evolution du ratio d'emploi intérieur entre 2008 et 2016 (Source : IWEPS)

La commune de Walcourt a connu une croissance de son attractivité en termes d'emplois de 3,4% en 9 ans. Cette croissance est supérieure à la moyenne en Wallonie et dans la province de

Namur. Seules 3 autres communes de la microrégion ont connu une croissance supérieure à celle de Walcourt (Cerfontaine, Beaumont, et Thuin). A part Ham-sur-Heure-Nalinnes, toutes les autres communes de la microrégion ont vu leur ratio d'emploi intérieur diminuer, la décroissance la plus importante étant celle de la commune de Froidchapelle (-2,3%). La commune de Charleroi, qui est pourtant un des pôles d'emploi les plus importants de la région, a elle aussi connu une décroissance de son ratio.

5.9 Analyse AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accroissement de la population et des densités de population dans presque tous les villages → Permet de faire perdurer la vitalité de la plupart des villages ✓ Solde migratoire positif démontrant l'attractivité du territoire ✓ Taux d'activité et d'occupation élevés par rapport à l'arrondissement et à la Wallonie → Production de revenus, captés sur le territoire mais surtout en-dehors, qui peuvent ensuite être dépensés sur le territoire ✓ Faible taux de chômage et diminution de ce taux dans le temps ✓ Faible part de bénéficiaires du RIS par rapport aux moyennes de la Wallonie ✓ Revenu moyen par déclaration supérieur à la moyenne de la microrégion et de la Wallonie ✓ Indice de richesse > 100 ✓ Attractivité de la commune en termes d'emplois vis-à-vis des communes du Sud ✓ Nombreux indépendants sur le territoire ✓ Population plus jeune que les communes limitrophes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Solde naturel négatif et absence de remplacement naturel de la population ✓ Clivage entre l'Est et l'Ouest du territoire en termes de densité de population ✓ Augmentation du nombre de personnes isolées et des familles de type monoparentale ✓ Ménages monoparentaux féminins près de 4 fois plus important que les masculins ✓ Population plus âgée que la moyenne wallonne ✓ Vieillesse progressive de la population ✓ Isolement des personnes âgées de plus de 65 ans ✓ Pression sur le potentiel foncier dû à la réduction de la taille des ménages et à l'augmentation de leur nombre. ✓ Modification de la structure sociétale (ménages de plus en plus petits et de plus en plus nombreux) ✓ Ratio d'emplois intérieur faible, les résidents ont tendance à partir dans les communes du Nord pour travailler ✓ Evolution démographique négative à Pry, Yves-Gomezée, et Vogenée ✓ Augmentation du nombre de bénéficiaires du RIS depuis quelques années ✓ Niveau de formation très faible des demandeurs d'emploi → Peu de personnel qualifié ✓ Un grand nombre des travailleurs résidant à Walcourt travaillent hors de la province de Namur → La commune capte davantage de richesses qu'elle n'en produit sur son territoire
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Croissance démographique → Potentialités de développement multipliées et attractivité du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Croissance démographique essentiellement dépendante des migrations → Risque de perte de l'identité communale

<p>✓ Grande part d'indépendants → Potentiel de développement et de résilience accrue en cas de problèmes d'ordre économique à grande échelle</p>	<p>✓ Risque d'accroissement du vieillissement de la population dans les années à venir</p> <p>✓ Risque d'absence de remplacement de la main-d'œuvre si le renouvellement de la population ne repose plus que sur les migrations</p>
--	---

PARTIE 7 : *ECONOMIE*

6.1 Données clés

Secteurs d'activité & entreprises

Nombre d'entreprises actives sur le territoire : 297 en 2017

- Secteur public : 25,7% des entreprises
- Secteur privé : 74,3% des entreprises
- Secteur primaire : 0% des salariés, 11,2% des indépendants
- Secteur secondaire : 24,1% des salariés, 20,9% des indépendants
- Secteur tertiaire : 72,9% des salariés, 67,4% des indépendants

Taille des entreprises : 255 de moins de 10 employés, 7 de plus de 50 employés

Agriculture

SAU (2018) : 69% du territoire en SAU

Nombre d'exploitations (2018) : 99 exploitations

Remembrement : Fontenelle (1963)

Commission agricole : Non

Secteur primaire – autres activités

Forêt : 14,22% du territoire dont 69,6% de bois soumis (1.223,9 ha)
468.307€ (vente de bois), 77.229€ (chasse) en 2018

Pêche : 8 associations de pêcheurs, 1 école

Secteur secondaire – industries

Travailleurs : 20,9% des indépendants et 13,2% des salariés

Carrières : Yves-Gomezée

Activités principales : construction, construction de matériel de transport, fabrication des ouvrages en métaux

Secteur tertiaire

Travailleurs : 67,4% des indépendants et 72,9% des salariés

Activités principales : commerçants ou professions libérales

Commerces : majorité à Chastrès, Walcourt, Thy-le-Château et le long de la N5, deux marchés hebdomadaires, un marché bio et artisanal

Zone d'influence : Charleroi (échelle régionale), Charleroi (achats semi-courants)

Tourisme : quelques activités touristiques, nombreuses entreprises Horeca

Acteurs économiques et pôles d'emplois

PAE : à Chastrès

Pôles d'emplois à proximité : Charleroi

Producteurs locaux : 21 producteurs et artisans

Autres acteurs : BEP, GECO

GAL : de l'Entre Sambre et Meuse

ADL : oui

6.2 Généralités

Entre 2008 et 2017, le nombre d'entreprises actives est passé de 288 à 297. Walcourt connaît donc une légère augmentation du nombre d'entreprises actives. Si l'on compte les sièges sociaux, les professions libérales et les activités complémentaires, ce nombre monte à 1.300 entreprises en 2018²².

Fin 2016, la majorité de ces entreprises était active dans le secteur tertiaire : le commerce, l'Horeca, les services administratifs et de soutien, l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, le transport et l'entreposage.

Les activités économiques et commerciales du territoire se portent donc relativement bien. En 2017, 576 salariés travaillaient au sein d'entreprises de plus de 50 personnes (7 entreprises au total), secteurs privé et public confondus. Ces entreprises représentent donc 30,1 % des emplois salariés du territoire.

Parmi ces entreprises, le secteur public est moins représenté que le secteur privé, avec 25,7 % des salariés contre 74,3 % pour le privé.

L'employeur représentant le plus d'emploi sur l'entité est l'administration communale avec près de 200 emplois. Le territoire est caractérisé surtout par des PME et des TPE. Le nombre d'emploi dans l'agriculture ne représente que 1% des emplois du territoire alors que les surfaces agricoles représentent plus de 70% du territoire²³.

En nombre d'entreprises, la grande majorité concerne la catégorie des « moins de 10 employés », avec 255 entreprises sur 297 en 2017, soit 85,8%. Toutefois, ces entreprises ne font travailler que 741 personnes sur les 1.914 salariés. Exprimé en termes relatifs, cela donne 86 % des entreprises qui ne font travailler que 38,7 % des salariés du territoire.

Tel que déjà évoqué, le secteur tertiaire est fortement représenté, par les indépendants mais surtout par les salariés. Les indépendants représentent également plus le secteur primaire et une plus petite part d'indépendant et de salariées représentent le secteur secondaire. Les entreprises extractives comprennent la carrière « les petons » à Yves-Gomezée, qui produit des pierres calcaires de haute teneur pour soudières, et des granulats calcaires pour les marchés régionaux de l'industrie du bâtiment et des industries sidérurgiques, chimiques, et agroalimentaires.

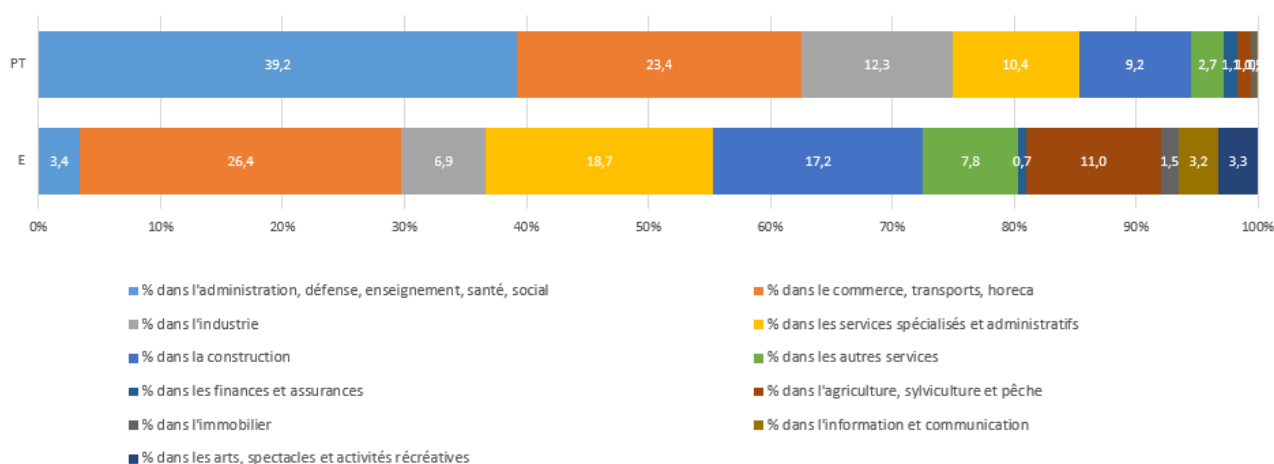


Figure 56 : Postes de travail salarié et établissements par secteur d'activité pour l'ensemble des services sur la commune de Walcourt en 2016 (source : IWEPS)

²² Source : Administration communale de Walcourt

²³ Source : Administration communale de Walcourt

Il existe un parc d'activité économique implanté sur le territoire de Walcourt, plus précisément à Chastrès, et qui regroupe 64 implantations. Il n'existe que quatre zones d'activité économique industrielle inscrites au plan de secteur, celle qui contient le parc de Chastrès, une à Fraire (bâtie), et une à Yves-Gomezée (très peu bâtie), ainsi qu'une toute petite à Thy-le-Château (bâtie). Il existe également 3 zones d'activité économique mixte, à Berzée (non bâtie), entre Pry et Walcourt (bâtie), et au Sud-Ouest de Vogenée (bâtie avec uniquement des habitations).

L'ouest de l'entité est beaucoup plus pauvre en services et activités que l'est et que le centre de la commune. On ressent ici l'impact de la N5, qui permet un accès à ces services, ainsi que le fait que la ville Walcourt est le cœur administratif de l'entité, et que Thy-le-Château possède un héritage historique.

6.3 L'agriculture

Superficie agricole utile et production

Le territoire de Walcourt est dominé par l'agriculture essentiellement céréalière. Cette spécificité est exprimée via le tableau suivant. Seulement 26 % de la superficie agricole utile (SAU) de 2018 était considérée comme « superficie toujours couverte d'herbe ». Comme cette valeur était près de la moitié de la moyenne de la Wallonie, cette spécificité est donc bien marquée au sein de la commune.

2018	Exploitations	SAU (ha)	% SAU sur le territoire	SAU par exploitation (ha)	% superficie toujours couverte d'herbe
Beaumont	92	5.498	58,81 %	59,7	43,62 %
Cerfontaine	59	3.457	41,43 %	58,6	44,84 %
Florennes	83	6.653	49,57 %	80,1	26,82 %
Froidchapelle	62	4.301	49,70 %	69,4	59,20 %
Gerpennes	26	1.463	30,68 %	56,3	27,88 %
Ham-sur-Heure-Nalinnes	33	3.189	69,78 %	96,6	25,39 %
Philippeville	114	6.993	56,56 %	61,3	56,82 %
Thuin	57	5.447	71,03 %	95,6	18,81 %
Walcourt	99	8.357	69,00 %	84,4	25,88 %
Wallonie	12.721	732.891	43,36 %	57,6	42,57 %

Tableau 9 : Nombre d'exploitations et SAU des communes, de la microrégion et de la Wallonie - 2018
(Source : Cap Ruralité)

En 1998, la superficie agricole utile (SAU) s'élevait à 8.070 ha, soit, 65,5 % du territoire. Il s'agissait d'un secteur particulièrement important, ne serait-ce qu'au niveau de son influence paysagère. 32,87 % de la SAU était destinée aux prés et fourrages, 39,3 % aux céréales, 14,7 % aux cultures industrielles.

En 2018, la SAU était passée à 8.357 ha (soit 69 % du territoire), ce qui représente une augmentation de 3,5 % en 20 ans, alors que la moyenne wallonne à quant à elle tendance à très légèrement diminuer.

La SAU destinée aux prés et fourrages est tombée à 25,88 % (« surfaces toujours couvertes d'herbe »), tandis que celle destinée aux céréales a très légèrement monté jusqu'à 40,38 %. Les cultures industrielles se stabilisent et ont même tendance à régresser (14,3 %). Quelques hectares sont aussi consacrés à la culture de pommes de terre et de légumineuses. Quelques hectares sont laissés en jachères.

Si l'on rapporte le nombre de bovins par rapport à la SAU, Walcourt possède une valeur très similaire à la moyenne des communes voisines (1,25 bovin/ha contre 1,29). La moitié des communes voisines ont une valeur inférieure (Thuin étant la plus faible), et l'autre moitié a une valeur plus élevée, avec dans l'ordre croissant au-dessus de Walcourt, Cerfontaine, Beaumont, Philippeville, et Froidchapelle qui atteint les 2 bovins/ha.

2018	Nombre de bovin/ha SAU	Nombre d'ovin/ha SAU
Beaumont	1,6	0,70
Cerfontaine	1,4	1,4
Florennes	1,1	0,39
Froidchapelle	2,0	0,44
Gerpennes	0,89	0,002

Ham-sur-Heure-Nalines	0,81	1,7
Philippeville	1,9	0,27
Thuin	0,73	0,33
Walcourt	1,2	0,97

Tableau 10 : Nombre de bovins et d'ovins par rapport à la SAU – 2018 (Source : Cap Ruralité)

La répartition des porcins est légèrement différente, avec une moyenne de 0,69 porc/ha pour l'ensemble des communes voisines et 0,97 pour Walcourt. Seules 2 communes ont des valeurs supérieures à Walcourt, il s'agit de Cerfontaine (1,4) et Ham-sur-Heure-Nalines (1,7), la commune avec la valeur la plus faible est quant à elle Gerpennes, avec une valeur proche de zéro.

Au sein des zones agricoles du plan de secteur (8.545,2 ha), 26,49 ha sont couverts par des zones Natura 2000, ce qui uniquement représente 0,31 %. Pour les terrains effectivement cultivés, cette superposition aux zones Natura 2000 impose le respect des mesures générales préventives et les mesures spécifiques liées aux unités de gestion de la zone. Selon la présence d'un arrêté de désignation de la zone Natura 2000 et selon la date de cet arrêté, les restrictions sont plus ou moins importantes. Par conséquent, les agriculteurs peuvent réclamer des indemnités plus ou moins importantes : de 100 à 440 €/ha et 21,6 €/tranche de 20 m de bande extensive. Un certain nombre de conditions doivent être remplies pour pouvoir prétendre à ces indemnités.

Exploitations

Comme partout ailleurs, le nombre d'exploitations est en diminution constante. Depuis 1998, la diminution du nombre d'exploitations a été beaucoup plus marquée que celle de la SAU puisque le nombre a été réduit de plus de 30%, passant de 149 à 99 en 20 ans (cette valeur était de 203 exploitations en 1990, soit une diminution de 51% en 2018). Comme partout ailleurs à nouveau, la taille moyenne des exploitations a augmenté, passant de 54 ha à 84 ha (+ 36 %). Cette valeur est légèrement inférieure à celle de la Wallonie.

Parmi les agriculteurs restants sur le territoire, 10 d'entre eux pratiquaient l'agriculture biologique en juin 2019²⁴.

Comparaison avec le reste de l'arrondissement

Les communes de la microrégion se partagent entre celles ayant une tendance à une agriculture orientée vers l'élevage, et celles où l'on retrouve davantage de cultures.

Les communes se situant plus au Sud, Beaumont, Cerfontaine, Froidchapelle, et Philippeville possèdent un pourcentage de superficie toujours couverte d'herbe supérieur aux autres communes (autour de 45% pour les deux premières et autour de 60% pour les deux dernières), leur SAU est donc dominée par les prés et fourrages.

A l'inverse, les communes de Florennes, Gerpennes, Ham-sur-Heure-Nalines, Thuin, et Walcourt possèdent un pourcentage de superficie toujours couverte d'herbe plus faible, mais compensé par un pourcentage de SAU consacrée à la culture des céréales plus élevée (Thuin ayant la plus grande part, avec 43%). Walcourt fait également partie des quatre communes ayant la plus grande part de SAU sur leur territoire avec Beaumont, Ham-sur-Heure-Nalines, et Thuin.

En termes de SAU par exploitation, la moyenne de la microrégion est bien supérieure à celle de la Wallonie (73,5 ha contre 57,6 ha). Walcourt fait partie des communes possédant la valeur la plus élevée (84,4 ha), n'étant dépassée que par Florennes (80,2 ha), Thuin (95,6 ha), et Ham-sur-Heure-Nalines (96,6 ha).

²⁴ Source : Biowallonie

En termes de nombre d'exploitations, le nombre d'exploitations de chaque commune a diminué de manière assez conséquente, la plus grande perte étant constatée à Thuin (de 118 à 57 exploitations entre 1998 et 2018, soit une diminution de 52% en 20 ans) et à Gerpennes (de 53 à 26, soit -51%), Gerpennes possédant cependant le moins d'exploitations agricoles avec Ham-sur-Heure-Nalinnes, qui est cependant la commune la moins touchée par cette diminution (de 42 à 33, soit -21%). Avec ses 99 exploitations en 2018, Walcourt représente 16% du total des exploitations de sa microrégion.

Aménagement foncier

Le remembrement des biens ruraux est un outil au service des agriculteurs et du monde rural.

Lors des opérations de remembrement, les agriculteurs et les ruraux concernés peuvent, dans un périmètre donné, redéfinir ensemble et de façon privilégiée l'espace rural qui les concerne. Outre la restructuration parcellaire des terres agricoles, le remembrement permet l'amélioration des infrastructures du périmètre visé pour en optimiser spatialement l'usage et ceci au profit de tous ses utilisateurs. Tour à tour, différents intervenants sont sollicités officiellement (propriétaires, exploitants, communes, groupements d'intérêts, administrations, ...), ceci via des procédures précises et grâce à des organes créés spécifiquement, à savoir les comités de remembrement, les comités d'échange, les comités provinciaux et les commissions consultatives chargées, pour leur part, d'assister les comités.

En ce qui concerne le territoire de Walcourt, un remembrement est actuellement terminé, en loi de 1956 (actes signés en 1963). Il s'agit du remembrement dit de Fontenelle, dont le périmètre ne s'étend que sur le territoire de Walcourt, et qui englobe les surfaces se trouvant tout autour du village de Fontenelle. Aucun autre périmètre de remembrement n'existe sur le territoire de Walcourt.

6.4 La forêt

Aujourd'hui, la forêt est un espace multifonctionnel qui remplit

- ✓ une fonction économique avec la production de bois et les locations de chasse ;
- ✓ une fonction sociale pour les activités de loisirs et de détente ;
- ✓ une fonction écologique pour la conservation de la biodiversité et la protection du sol et des eaux.

La forêt représente donc un enjeu important en tant que ressource économique, sur le plan de la préservation et valorisation d'un patrimoine naturel et en tant que ressource potentielle pour la valorisation touristique du territoire.

2017	Superficies boisées (ha)	% superficies boisées	Cumul des superficies boisées et de la SAU
Beaumont	1.337,8	14,31 %	73,12 %
Cerfontaine	3.305,8	39,61 %	80,04 %
Florennes	4.246,7	31,64 %	81,21 %
Froidchapelle	2.874,6	33,22 %	82,92 %
Gerpennes	1.188,8	24,93 %	55,61 %
Ham-sur-Heure-Nalinnes	950,4	20,8 %	90,58 %
Philippeville	5.245,2	33,34 %	89,90 %
Thuin	1.269,6	16,55 %	87,58 %
Walcourt	1.758,3	14,22 %	83,22 %
<i>Wallonie</i>	<i>494.952,5</i>	<i>16,14 %</i>	<i>59,50 %</i>

Figure 57 : Superficies boisées et SAU à Walcourt - 2018 (Source : Cap Ruralité)

Les zones boisées représentaient 14,22 % du territoire communal en 2017, soit une surface peu importante comparée aux communes voisines. C'est inférieur à toutes les autres communes de la microrégion et également légèrement inférieur à la moyenne wallonne.

Au cumul des superficies boisées (2017) et de la SAU (2018), les valeurs moyennes de chaque commune et de la microrégion sont toutes comprises entre 73 et 91 %. C'est bien supérieur à la moyenne wallonne, en raison des surfaces artificialisées qu'on y retrouve en plus grandes proportions.

Au vu des données du Plan Régional Wallon d'Aménagement du Territoire (PRWAT), la majorité (plus de 90 %) des superficies boisées sont des forêts de feuillus. Les quelques forêts de résineux sont dispersées de manière ponctuelle sur le territoire. Elles dépassent rarement quelques hectares, au contraire des massifs de feuillus qui peuvent présenter une continuité de plusieurs centaines d'hectares.

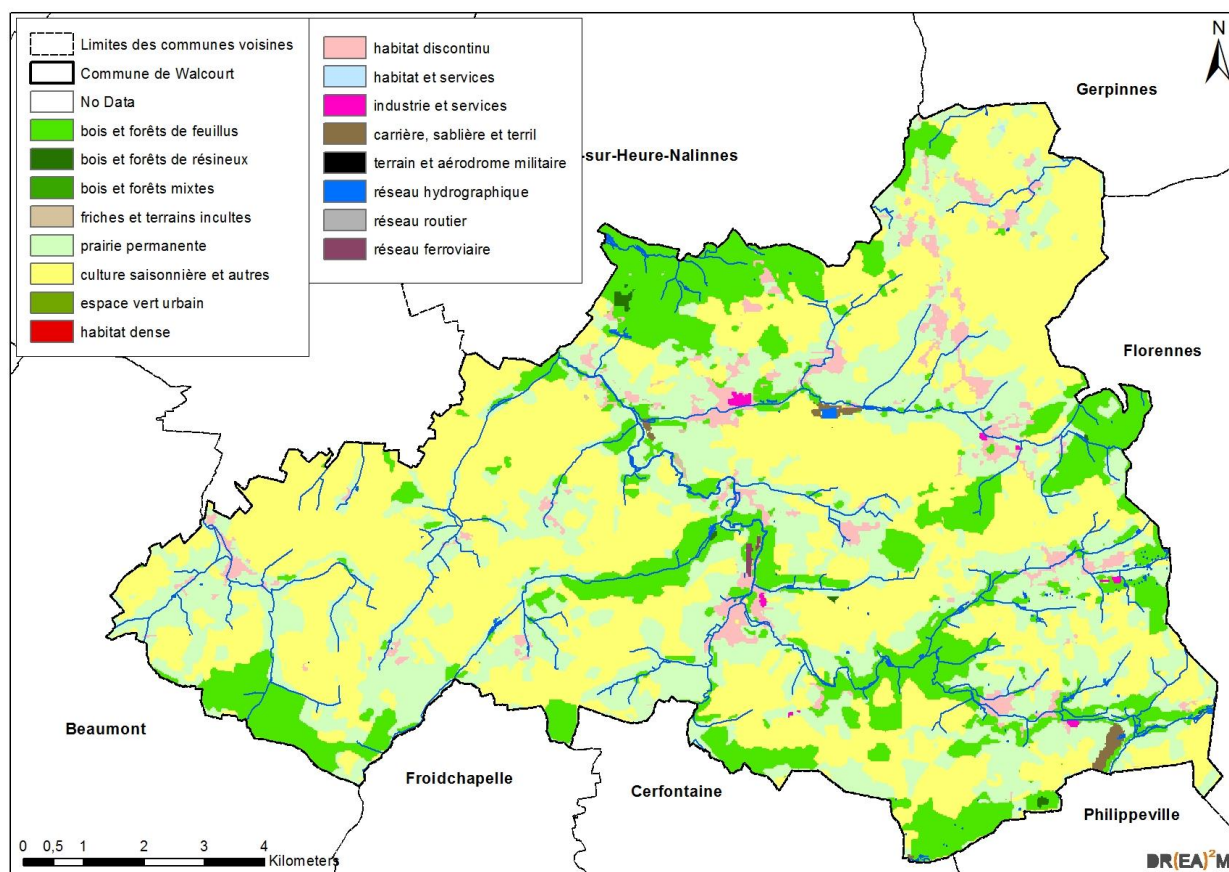


Figure 58: Localisation des zones boisées à Walcourt (Source : PRWAT – Carto : DR(EA)²M)

Fonction économique

La vente de bois génère chaque année des recettes communales, via la vente de bois marchand, la vente de bois de chauffage et la vente de gré à gré. En 2018, elle a rapporté 468.307,16€.

Autre activité lucrative de la forêt, la chasse est pratiquée avec assiduité en période autorisée. Le DNF demande aux chasseurs de remplir le rôle des prédateurs naturels du gibier, aujourd'hui disparus. Au total, les recettes annuelles en matière de chasse s'élèvent à 77.229,13 € pour 2018.

Autres fonctions

Fonction sociale de la forêt

Outre la production de bois, la forêt fournit des produits naturels qui peuvent servir à des fins non commerciales aux habitants (consommation personnelle) et dans un cadre de valorisation des traditions locales.

La forêt est un espace privilégié pour les loisirs, la détente et la promenade. Cette fonction, en attirant le public, a également des répercussions économiques directes et indirectes.

Nombre de sentiers de randonnées la sillonne. L'espace forestier est un support idéal pour l'initiation à l'écologie et à la gestion de l'espace. Il permet également la pratique de sports comme le VTT ou l'équitation.

La forêt est ouverte au public toute l'année en prenant attention à la période de chasse qui s'étend d'octobre à décembre. La circulation en forêt est réglementée (Code Forestier, Titre XIV- De la circulation dans les bois et forêts en général en Wallonie) dans une optique de protection des écosystèmes et de développement d'un tourisme de qualité.

Fonction écologique de la forêt

La forêt est un écosystème riche et complexe. Elle abrite des espèces animales et végétales et des habitats à fort intérêt scientifique.

Des réserves naturelles et forestières, des zones humides d'intérêt biologique, et des zones Natura 2000 ont déjà été répertoriées sur le territoire. Ce patrimoine naturel chevauche bien entendu en de multiples endroits les surfaces boisées du territoire. Ces données sont analysées au point 3.4 « Structure naturelle et réseau écologique ».

Gestion de la forêt – Bois soumis

La loi du 19 décembre 1854 (code forestier), révisée par le nouveau Code forestier, détermine les bois et forêts qui sont soumis à un régime forestier particulier. Le nouveau Code forestier a été adopté par le Parlement wallon le mardi 15 juillet 2008. Désormais la forêt ne sera plus abordée dans son aspect strictement économique lié à la production du bois, mais dans sa multifonctionnalité, c'est-à-dire dans sa fonction économique mais aussi dans ses fonctions écologiques, sociale et récréative.

Un régime forestier particulier s'applique aux bois et forêts des domaines de l'état et des régions, mais aussi des communes, CPAS et institutions publiques, ainsi qu'à toutes les forêts des administrations subordonnées, même si leur superficie est inférieure à 5 ha²⁵.

En 2010, le territoire contenait 1.223,9 ha de bois soumis (soit 10% de la superficie communale), qui appartenaient tous à la commune ou au CPAS.

Les différents bois présentent généralement les caractéristiques d'une futaie, ils sont essentiellement constitués de feuillus. Leur état actuel résulte de l'évolution progressive des activités humaines depuis le XVe siècle, et notamment du taillis qui y était maintenu jusqu'il y a une cinquantaine d'années. Ceci explique la faible pression du bûcheronnage dans les bois et leur plus grande valeur financière issue de la chasse.

Le Département Nature et Forêt

Le DNF a pour mission de gérer, promouvoir, vulgariser et faire respecter la nature en tant qu'écosystème et, en particulier, la forêt wallonne dans tous ses aspects. Elle regroupe différents services, structurés en services centraux et services extérieurs ; les services extérieurs sont eux-mêmes divisés en directions, cantonnements, brigades et triages, chaque unité étant une sous-division de la précédente.

Walcourt est entièrement comprise au sein du cantonnement de Philippeville, faisant partie de la Direction de Namur. Le cantonnement est composé de 4 brigades subdivisées en 16 triages.

Le chef du cantonnement de Philippeville est Monsieur VERRUE, Rue du Moulin 64 - 5600 Philippeville.

²⁵ L'ancienne loi du 19 décembre 1984 ne soumettait au régime forestier que les bois et forêts d'une superficie de plus de 5 hectares, ou situés à moins d'un kilomètre d'un bois déjà soumis à un régime forestier.

6.5 La pêche

Il existe plusieurs associations de pêcheurs sur le territoire de Walcourt :

- ✓ La Protectrice de Berzée (à Berzée) ;
- ✓ La Truite clermontoise (à Clermont) ;
- ✓ La Truite gourdinnoise (à Gourdinne) ;
- ✓ La Thyria (à Laneffe) ;
- ✓ La Gaule (à Pry) ;
- ✓ Les Verts Pêcheurs (à Thy-le-Château) ;
- ✓ La truite d'or (à Walcourt) ;
- ✓ La Pêche yvetoise (à Yves-Gomezée).

Il existe également une école de pêche à Chastrès.

6.6 Les industries

Comme nous l'avons vu, l'industrie et l'artisanat représentent 20,9 % du travail des indépendants de Walcourt. 13,2 % des salariés travaillent également dans ce domaine.

Les principales entreprises du secteur secondaire actives sur le territoire de Walcourt sont, par ordre d'importance (en 2016) :

- ✓ L'industrie de la construction ;
- ✓ La construction de matériel de transport ;
- ✓ La fabrication des ouvrages en métaux, à l'exclusion des machines et du matériel de transport.

6.7 Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire occupe 67,4 % des indépendants de Walcourt, qui sont majoritairement des commerçants (35,8 %) ou qui exercent des professions libérales (31,6 %). Le secteur tertiaire est essentiellement représenté par les salariés (72,9 % des salariés), dont les domaines d'activités ont déjà été évoqués.

Les commerces

Au niveau des zones d'influence commerciales des grandes villes, Walcourt est reprise dans la zone d'influence de Charleroi.

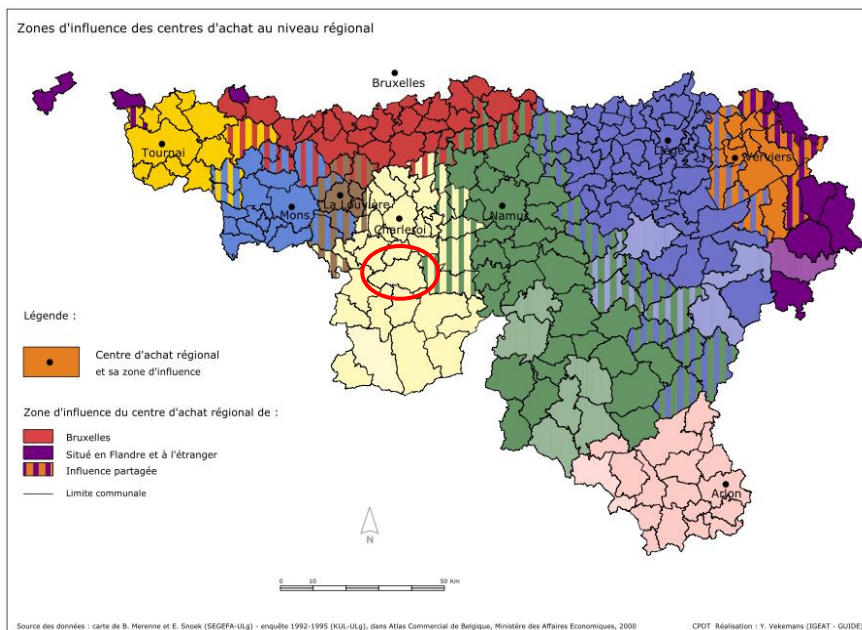


Figure 59 : Zones d'influence des centres d'achat au niveau régional – 2001-2002
(Source : CPDT, Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie)

A l'échelle des « petites villes », Walcourt est également reprise dans la zone d'influence de Charleroi.

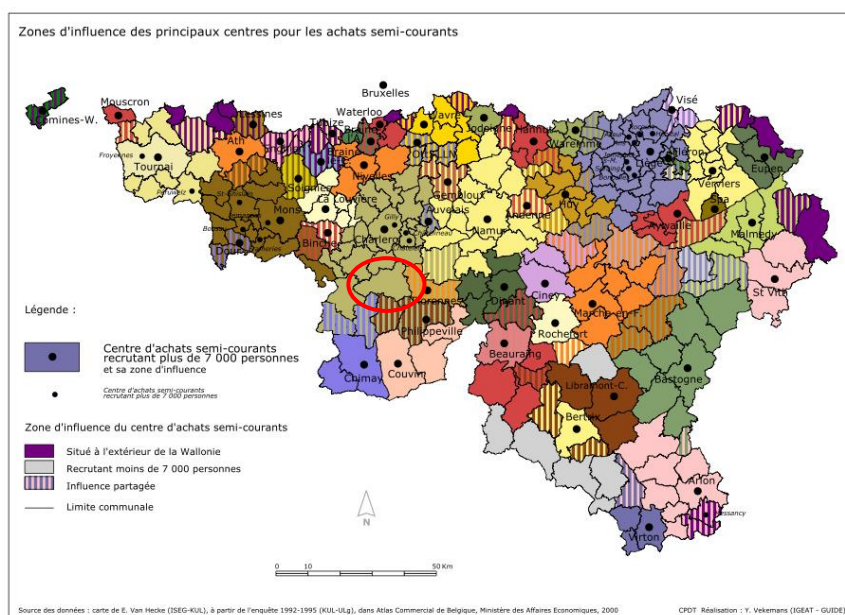


Figure 60 : Zone d'influence des principaux centres pour les achats semi-courants – 2001-2002
(Source : CPDT, Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie)

La commune est assez bien pourvue en commerces locaux et on a déjà pu constater qu'ils représentaient une part relativement importante de l'activité économique. Les habitants de Walcourt ont donc la possibilité d'effectuer une grande part de leurs achats sur le territoire. Cependant, il est clair que pour des achats plus importants ou moins habituels, le pôle de Charleroi semble clairement le plus indiqué.

Walcourt dispose de 4 grandes surfaces. Cette offre s'est bien élargie entre 2010 et 2018 (+ 3 nouvelles grandes surfaces). Un clivage important est à noter entre l'ouest et l'est de l'entité. Ainsi, à l'ouest du territoire (Rognée, Castillon, Fontenelle, Gourdinne et Vogenée), aucun commerce de premières nécessités est à dénombrer. Cela s'explique en partie par la faiblesse de la population de ces villages. A l'opposé, deux pôles commerciaux se détachent : Walcourt et Chastrès. Néanmoins, il est à noter que Walcourt a connu en son centre une baisse de son dynamisme commercial. C'est pourquoi, Une opération Cœur de Ville visant à réaménager le centre de Walcourt a été réalisée dès 2008. Même si le centre paraît se redynamiser, la rue de la Station par contre s'appauvrit²⁶.

D'un point de vue local, l'essentiel de l'activité commerciale de l'entité se concentre au niveau de Chastrès (parc d'activité économique), la ville de Walcourt, Thy-le-Château, et le long de la N5. Les villages se situant à l'Ouest du territoire de la commune sont beaucoup plus pauvres en commerces.

Un marché hebdomadaire a lieu tous les vendredi matin à Thy-le-Château et tous les mardi matin sur la Grand Place de Walcourt. Un marché bio et artisanal a également lieu à la Guiguette des étangs de Fontenelle tous les 4eme samedis du mois, d'avril à septembre.

Les producteurs et artisans locaux

Il existe plusieurs producteurs et artisans locaux, parmi lesquels :

- ✓ Doufruit, à Berzée : Fabrication artisanale de confitures et gelées ;
- ✓ Ets Mus Andre à Gourdinne : Beurre, œufs et produits laitiers ;
- ✓ Ferme des Longs-prés, à Rognée : Production d'œufs bio ;
- ✓ Ferme Lorge, à Thy-le-Château : Beurre, fromage, yaourt, lait... ;
- ✓ La Cinse du Trieu, à Chastrès : Fabrication de fromages, yaourt... ;
- ✓ La Ferme du Lumsonry, à Tarcienne : Produits laitiers, fruits et légumes bio, poulets bio ;
- ✓ La Mertennoise, à castillon : Fabrication et vente de quiches, de tartes, de pizzas, de lasagnes, de plats préparés ;
- ✓ Le havre de Castillon, à Castillon : Miel bio, bijoux fantaisies, objets de décoration, meubles restaurés ;
- ✓ Le Relais du Château de Thy, à Thy-le-Château : Brasserie avec produits en circuits court ;
- ✓ Les Amiels, à Berzée : Fabrication et vente de miel, d'hydromel, de statues en cire d'abeilles... ;
- ✓ Les amis du verger, à Walcourt : Récolte de fruits du verger et transformation en confitures et jus de pomme ;
- ✓ Macroapt, à Walcourt : Fromager, travail du bois ;
- ✓ Benoît Van Puyvelde, à Fraire : Vente de produits laitiers
- ✓ Bim bam bulle, à Fraire : Réalisation et création d'accessoires ;
- ✓ Coufra, à Thy-le-Château : Peintre portraitiste ;
- ✓ DS Creation, à Yves-Gomezée : Réalisation de bijoux et de décoration ;
- ✓ Les coquilles 2, à Gourdinne : Création de bougeoirs artisanaux ;

²⁶ Source : Administration communale de Walcourt

- ✓ Mangon Michel, à Walcourt : Créations artistiques ;
- ✓ Mazuy Chantal, à Pry : Création de bijoux, fusain et peinture à l'huile ;
- ✓ Poterie de la Thyria, à Thy-le-Château : Poterie traditionnelle ;
- ✓ Terre et verre, à Tarcienne : Fabrication de céramique, soufflage de verre.

Parcs d'activités économiques

Une trentaine de parcs d'activité économique sont répartis sur l'ensemble du territoire namurois, en fonction de leur dimension régionale, intercommunale ou locale, et de leur thématique éventuelle (Ecolys pour l'éco-construction, Créalys pour les sciences du vivant, etc.).

Walcourt possède un parc d'activité économique, le zoning artisanal de Chastrès (31,5 ha). En 2002, il restait 15,6 ha de libre. Il y avait 24 entreprises installées qui généraient 136 emplois. Il comprend actuellement 61 implantations pour 220 emplois. Ce parc d'activité est aujourd'hui à saturation, mais une extension du parc est à l'étude.²⁷.

Les communes limitrophes de Walcourt ne possèdent quant à elles pas de parc d'activités économiques.

Principaux acteurs économiques locaux

Le BEP, Bureau Economique que la Province de Namur

En tant qu'agence de développement économique en territoire namurois et interlocuteur des entreprises de la province de Namur depuis 40 ans, le BEP vise à être un modèle d'entreprise publique proactive, visant la bonne gouvernance et l'animation territoriale, partenaire privilégié des collectivités régionale et locales. Le BEP anime, gère et coordonne les intercommunales thématiques, soit BEP Expansion économique, active dans le développement économique de la région namuroise ; BEP Environnement, en charge notamment de la gestion des déchets ; BEP Développement territorial et BEP Crématorium, qui assure la construction et la gestion du crématorium de Ciney. Le BEP assure également la gestion administrative et financière de l'Intercommunale de financement IDEFIN.

Les différents métiers du BEP sont l'aide aux entreprises et l'ingénierie touristique, le développement territorial, la gestion intégrée des déchets, le Crématorium, les programmes européens et Namur Expo.

Les objectifs stratégiques du BEP se déclinent en 5 axes prioritaires :

- ✓ La promotion d'un développement territorial durable ;
- ✓ La fédération des acteurs ;
- ✓ La promotion de l'expertise du BEP ;
- ✓ Le renforcement de la qualité des services ;
- ✓ La mobilisation des forces vives namuroises.

Le premier parc d'activité économique, alors appelé zoning industriel, est créé en novembre 1965 à Gembloux. Depuis lors, le BEP n'a cessé de développer infrastructures et services à destination des entrepreneurs et investisseurs intéressés par le territoire namurois : 2 parcs thématiques (Crealys® et Ecolys®), 35 parcs d'activité économique, 1.300 hectares, 1.400 entreprises.

A souligner aussi son implication dans le Centre Relais d'Innovation de Wallonie (accompagnement des PME namuroises en matière de transfert transnational de technologie), son partenariat avec Techno.Bel Lessive (sensibilisation des entreprises à l'e-commerce) et sa participation active dans deux pôles d'existence, l'Infopôle des systèmes d'information et de communication et l'Agrobiopôle (organisation des acteurs du secteur - entreprises et centres de

²⁷ Source : Administration communale de Walcourt

recherches - et développement, entre eux, de synergies au niveau de la recherche et des entreprises).

Au sein de l'Entre-Sambre-et-Meuse, et plus particulièrement dans l'arrondissement de Philippeville, le BEP a lancé une action de prospective territoriale en janvier 2015, appelée « Essaimage ». Cette action avait pour but d'identifier des actions concrètes destinées à favoriser le redressement économique de la région, à mettre en œuvre dès 2025-2030.

Après des rencontres menées auprès des acteurs-clés et des visites de terrain, 4 ateliers participatifs ont été réalisés selon 4 thématiques en mars 2016 :

- ✓ L'économie, les infrastructures, la valorisation des ressources ;
- ✓ Le cadre de vie, la culture et le tourisme ;
- ✓ Le capital humain et les besoins sociaux ;
- ✓ L'arrondissement dans son environnement transrégional.

Ces ateliers ont réuni une centaine d'acteurs locaux issus de secteurs très variés (économie, tourisme, associations, social, culturel, etc.). Ils ont permis d'identifier des enjeux (une vingtaine) et de définir des axes stratégiques et un plan d'actions. In fine, deux ambitions se sont dégagées et avérées prioritaires :

- ✓ l'émergence de l'innovation en milieu rural ;
- ✓ l'augmentation de la valeur ajoutée produite localement, au bénéfice d'une augmentation qualitative et quantitative de l'emploi.

Groupement Economique Sud-Entre-Sambre-et-Meuse (GECO)

Le Geco est le Groupement économique de la région du Sud Entre-Sambre-et-Meuse.

Fondé le 20 septembre 1988, le GECO est né de la volonté d'entreprises de la région SUDESEM de se regrouper et de constituer ensemble une association de dirigeants et d'indépendants en vue d'assurer la promotion, la représentation et l'aide au développement des entreprises.

Le Geco regroupe 153 dirigeants et indépendants des communes de l'arrondissement de Philippeville (Cerfontaine, Couvin, Doische, Philippeville, Florennes, Viroinval et Walcourt) ainsi que les communes de la botte du Hainaut (Beaumont, Froidchapelle, Sivry-Rance, Chimay et Momignies).

Le GECO se donne notamment pour missions de :

- ✓ Renforcer l'attractivité économique de la zone ;
- ✓ Informer et susciter des idées et des partenariats ;
- ✓ Développer et promouvoir l'esprit d'entreprise ;
- ✓ Défendre les intérêts économiques spécifiques à la région du SUDESEM ;

Quelques exemples :

- ✓ Défendre le désenclavement de la région par un réseau cohérent et efficace d'infrastructures de communication ;
- ✓ Revendiquer une juste part dans l'octroi des Fonds structurels européens ;
- ✓ Organiser la mise en réseau des entreprises et mettre en valeurs les potentialités de la région.

En 2005, la Wallonie donne un élan décisif (et financier) pour un vaste programme d'investissement en matière d'infrastructures collectives susceptibles d'accroître l'attractivité du site des lacs de l'Eau d'Heure. Plusieurs grands projets sont en cours de réalisation et de nouveaux subsides considérables sont débloqués.

L'Agence de développement local (ADL)

Deux personnes composent l'ADL de Walcourt. Celle-ci est axée sur l'accompagnement des acteurs économiques locaux, sur l'inscription du secteur touristique dans une démarche qualité

ainsi que sur la communication et l'échange d'informations entre ces acteurs et les différents partenaires publics/privés. L'ADL peut aider dans l'orientation de projets économiques, réaliser des événements, réaliser des ateliers thématiques, mettre en contact avec des acteurs économiques de la commune...

Groupe d'action locale (GAL)

Walcourt fait partie du GAL de l'Entre Sambre et Meuse, créé en 2003, avec les communes voisines de Cerfontaine, Florennes, et Gerpinnes. Il regroupe des partenaires et des bénévoles autour de projets tel que des randonnées pédestres, de la citoyenneté active, la promotion des circuits courts, la sensibilisation à la biodiversité...

Comité des entreprises de Walcourt (Cewal)

Créé à l'initiative du BEP et de l'ADL, il regroupe des acteurs économiques de la commune de Walcourt et a pour objectifs de dynamiser l'activité économique sur le territoire de la commune, et de créer des rencontres entre entreprises.

Association des commerçants

Il n'en existe pas à Walcourt.

Le tourisme

Une entreprise touristique active dans les activités avec les ânes est reconnue sur le territoire.

- ✓ Anes et Co, basée à Walcourt, qui propose des randonnées, des stages, des formations, etc. avec des ânes ;

Le reste de la thématique sera abordé dans la suite de ce document, notamment en ce qui concerne l'Horeca.

6.8 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'un parc d'activité économique à Chastès ✓ Walcourt est relativement proche de la ville de Charleroi, vis-à-vis de la zone d'influence à l'échelle régionale ✓ Nombreux producteurs et artisans locaux ✓ Walcourt parvient à fournir de l'emploi aux salariés issus de l'extérieur de son territoire (communes du Sud) ✓ Présence du BEP, ADL, GECO, ADL, Cewal ✓ Présence de nombreuses entreprises sur l'entité ✓ Présence de nombreuses entreprises actives dans le secteur de l'Horeca ✓ Augmentation du nombre d'entreprise dans le temps ✓ Marchés hebdomadaires, marché local et bio ✓ Majorité des superficies boisée le sont en tant que feuillus ✓ De nombreuses petites entreprises sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction du nombre d'exploitation agricole et du nombre d'agriculteurs ✓ Peu (voir pas) de commerces de proximité dans certains villages (clivage entre l'Est et l'Ouest) ✓ Saturation du zoning artisanal de Chastès ✓ Absence de commission agricole
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vu le manque de commerces dans certains villages, le potentiel de développement de petites épiceries locales et/ou de commerces ambulants est plutôt élevé ✓ Poursuite du développement des circuits courts (produits locaux) ✓ Développement touristique via les forêts de feuillus ✓ Renforcement du rôle de pôle à l'échelle de l'arrondissement et poursuite de l'attractivité vis-à-vis des salariés extérieurs ✓ Dynamisme du Bureau Economique de la Province (Essaimage, recensement de sites valorisables pour accueillir des parcs d'activité économique) qui contribue au 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dédoublage de la N5 et baisse de l'économie locale proche des nuisances ✓ Proximité des centres commerciaux à Nalines et Gerpines qui attirent les consommateurs ✓ Risque de nuisances dues à l'extension de la carrière de Yves-Gomezée ✓ Disparition progressive des exploitations et des agriculteurs

développement économique du territoire	
✓ Potentiel de développement économique en lien avec le tourisme	
✓ Opportunité économique de l'extension de la carrière d'Yves-Gomezée	

PARTIE 8 : *LOGEMENT ET IMMOBILIER*

7.1 Données clés

Parc de logements

Nombre de logements (2018) : 8.179 logements (+ 9,2 % depuis 2008)

Types de logement (2018) :

- > Maisons de type « ouvert » : 54,3%
- > Maisons mitoyennes et semi-mitoyennes : 36,6%
- > Appartements : 4%

Taille du bâti : +95% supérieurs à 65m², 70% supérieurs à 104m²

Age du bâti : 42,5% avant 1919, 18% après 1990

Marché foncier et du logement

Permis d'urbanisme : 123 permis en 2016 (60% réno, 40% nouveau)

Prix moyen de vente des maisons (2017) : ± 151.000€ (161.300€ en Wallonie)

Prix moyen des terrains à bâtir (2014) : 52 €/m² (51€/m² en Wallonie)

Logement et alternatives

Logements publics (2016) : 52 logements (0,6 % du logement total)

Habitats permanents : 157 personnes dans 1 parcs en plan HP (18,75 ha)

Agence Immobilière Sociale : Oui – Territoire de Dinant et Philippeville

Politique communale

Programme communale d'actions en matière de logement : 6 parcelles en 2014-2016

7.2 Parc de logements

Généralités (comparaison avec 2008)

La commune de Walcourt comptait 8.179 logements en 2018. C'est 9,2 % de plus qu'en 2008 (7.487 logements). Près de 75% de ces logements sont occupés par leur propriétaire (contre 64% en Wallonie). Ce qui signifie que seulement 25% du parc de logements est mis en location ou inoccupé²⁸.

Par rapport à 2001 la part de chaque type de bâtiments par rapport au nombre total de bâtiments sur l'ensemble de la commune est assez stable. La seule différence notable est l'augmentation de la part de bâtiments de type « buildings et immeubles à appartements », qui passent de 1,54% à 3,95%. La part des autres types de bâtiment diminue très légèrement en proportion, mais de manière négligeable.

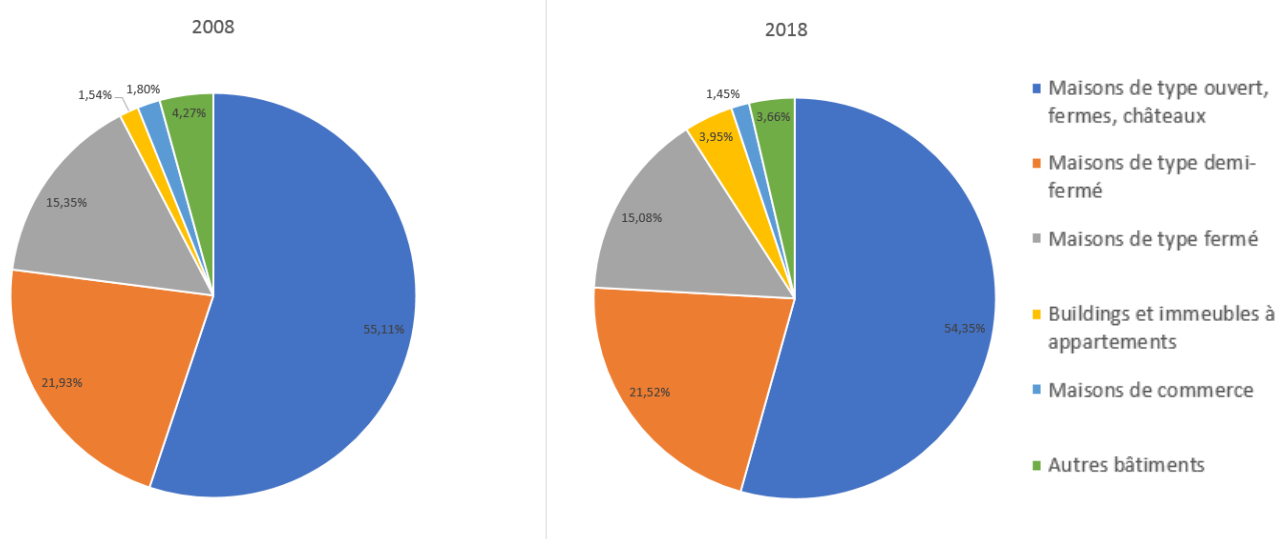


Figure 61 : Répartition des logements selon le type de bâtiment en 2008 et 2018 (Source : Cap Ruralité)

Vu le caractère rural de la commune, la proportion d'appartements (3,9 %) est largement inférieure à celle de la moyenne wallonne (15 %). Néanmoins, en termes bruts, les immeubles à appartements sont passés de 115 à 323, soit une augmentation de 181%. La proportion de maisons isolées ou en ordre ouvert (54 %) est par contre nettement supérieure à la moyenne wallonne (30 %).

²⁸ Source : Administration communale de Walcourt

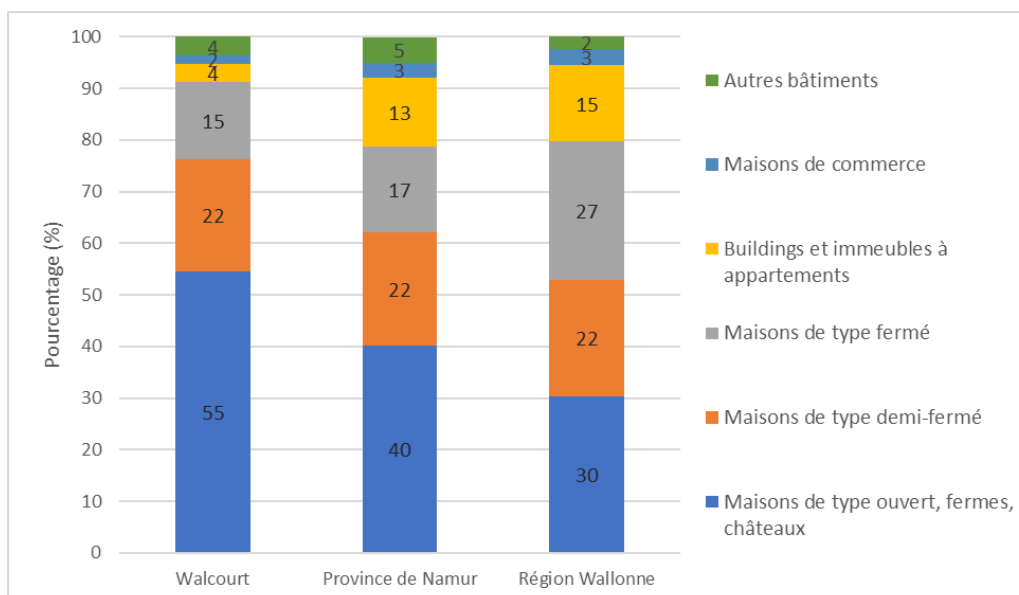


Figure 62 : Type de logement à Walcourt, en province de Namur et en Wallonie (Source : IWEPS, 2017)

En comparaison avec les autres communes de la microrégion, on constate que le profil de Walcourt est assez comparable aux communes voisines de Gerpinnes et Ham-sur-Heure-Nalinnes, mais plus différent des autres communes. Chacune des communes reste cependant assez atypique sans grande similarité aux autres communes limitrophes.

On constate que les maisons de type ouvert, les fermes et les châteaux restent majoritaires pour presque toutes les communes de la microrégion (sauf Froidchapelle, où le type « Autres bâtiments » est majoritaire).

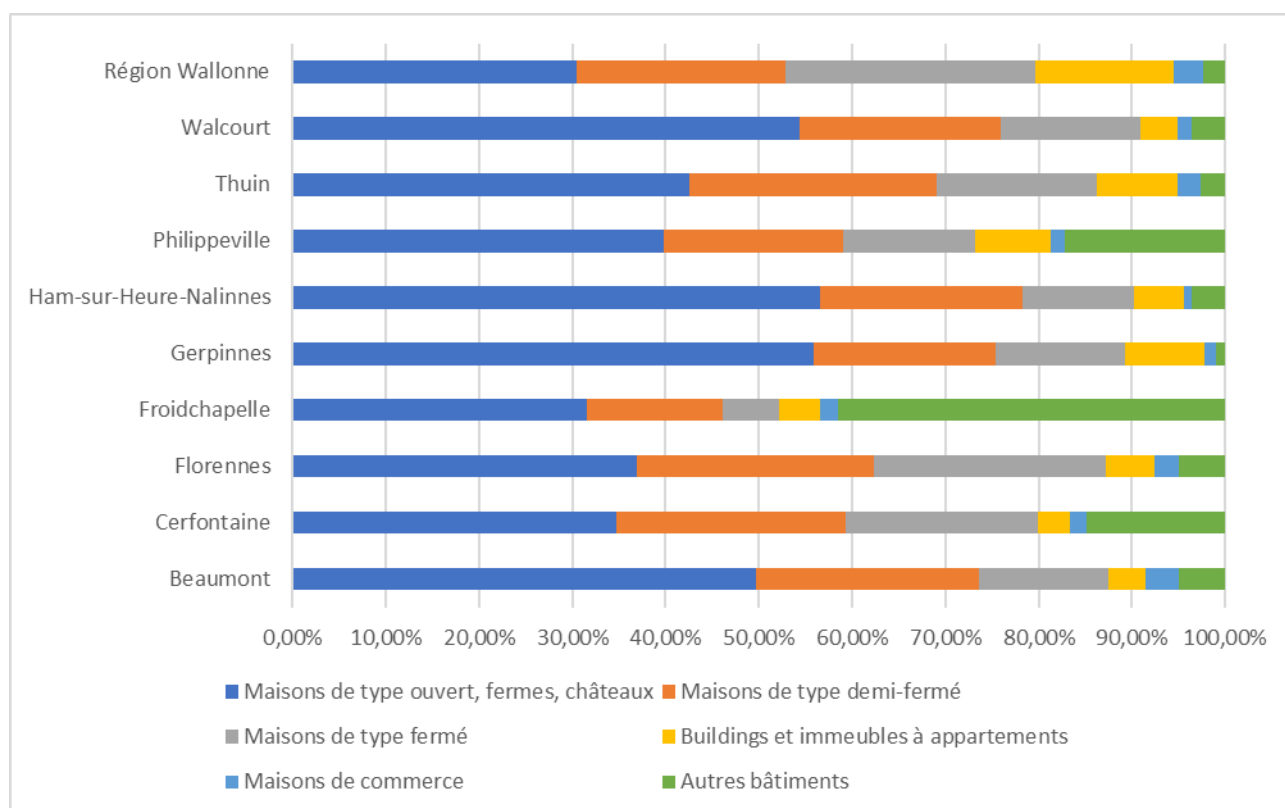


Figure 63 : Typologie du bâti entre les communes de la microrégion de Walcourt – 2018 (Source : Cap Ruralité)

En ce qui concerne l'âge des bâtiments, la part la plus importante est constituée par les bâtiments datant d'avant 1945, avec 46,4% de l'ensemble des bâtiments présents sur la commune. En regardant les chiffres plus en détail, on constate même que cette part est majoritairement

constituée par des bâtiments datant d'avant 1919²⁹ (avec 42,5% du total des bâtiments de Walcourt). Viennent ensuite les bâtiments construits entre les années 1945 et 1990, avec 35,5%, dont une moitié datent des années 1971 à 1980. La part la moins représentée reste celle des bâtiments les plus récents, construit après les années 2010, avec seulement 1,9%.

En comparaison avec les autres communes de la microrégion, Walcourt présente cette fois des caractéristiques similaires à celles de Thuin et de Philippeville. Elles possèdent toutes trois une part de bâtiments construite avant 1945 entre 46 et 47%, et une part construite entre 1945 et 1990 comprise entre 35 et 38%. Walcourt est cependant la commune de sa microrégion possédant la part la plus faible de bâtiment neuf (construits après 2010).

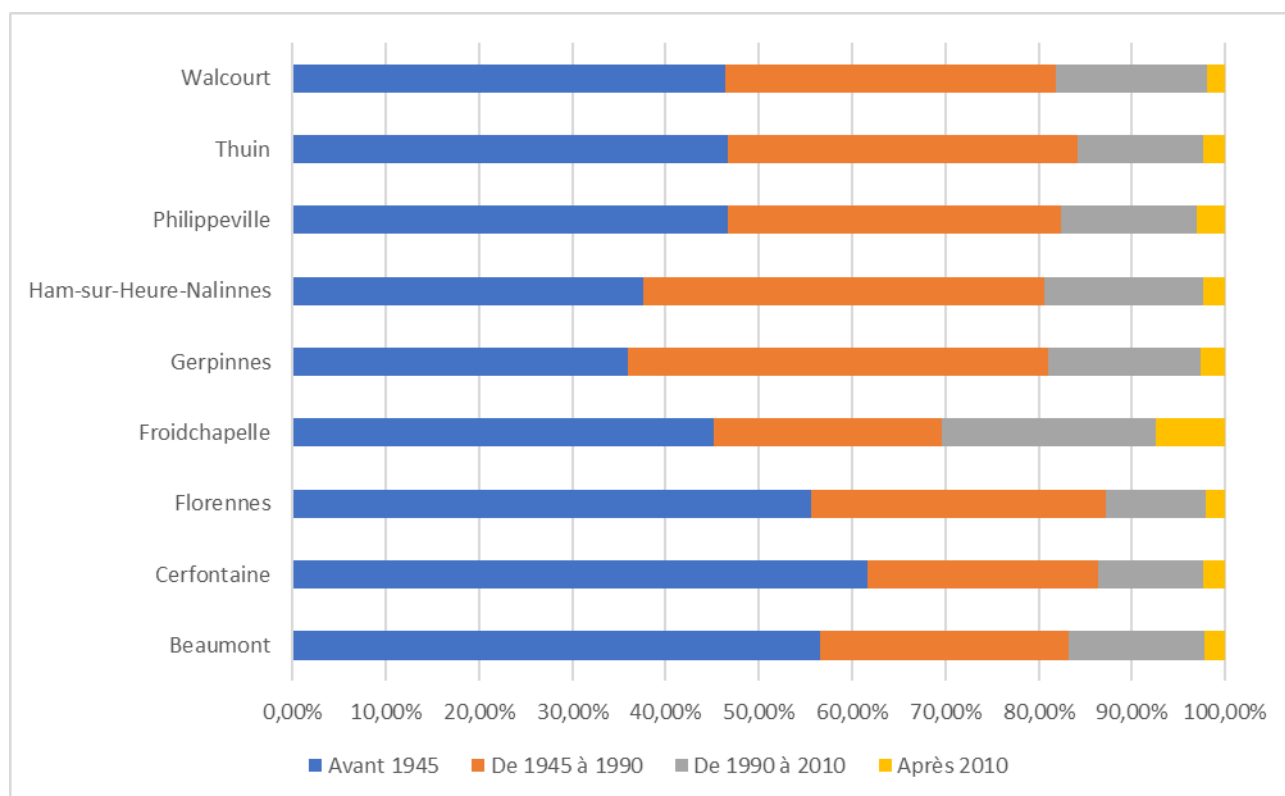


Figure 64 : Typologie du bâti suivant son âge, dans les communes de la microrégion de Walcourt – 2017
(Source : Cap Ruralité)

Dans le cadre des dispositions relatives à l'évaluation de la salubrité des logements dans les Communes, l'Administration communale de Walcourt n'est pas compétente en matière de salubrité. Les demandes doivent donc être adressées au service salubrité du service public de Wallonie.

Une taxe communale sur les immeubles inoccupés est en application sur le territoire de Walcourt. Elle s'élève à 20€ par mètre courant de façade bâtie (2019). Au 6 août 2019, 16 logements étaient reconnus inoccupés sur le territoire de la commune, et donc taxés.

En tenant compte des modes d'urbanisation actuels, plus de 90 hectares seront nécessaires d'ici 2025 pour répondre à la demande de logements de la population. La commune de Walcourt dispose actuellement de plus de 500 hectares en zone d'habitat encore libre.

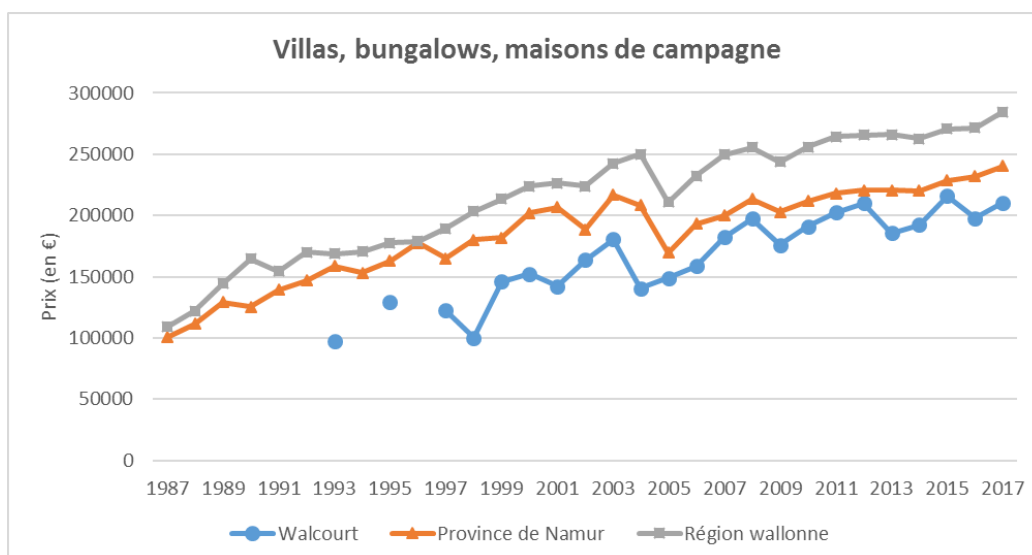
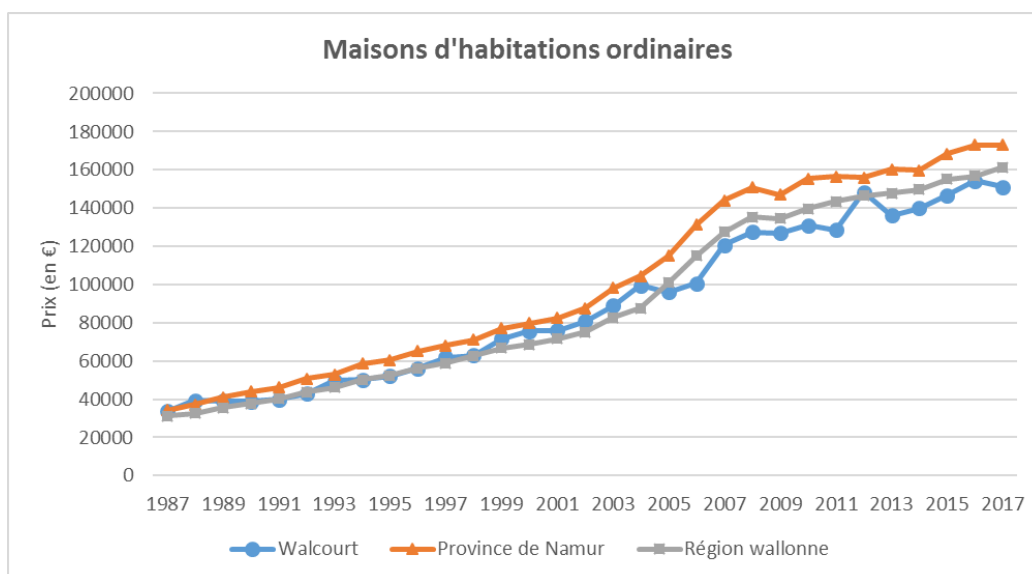
²⁹ Cap Ruralité

7.3 MARCHÉ DU FONCIER ET DU LOGEMENT

Prix des logements et des terrains à bâtir

Sur les 20 dernières années (entre 1997 et 2017), le prix d'une maison d'habitation ordinaire sur la commune de Walcourt a augmenté de près de 150%. Sur les 5 dernières années (de 2013 à 2017) le prix d'une maison d'habitation ordinaire a augmenté de 9 % pour atteindre 151.010€ en 2017. Pour les villas, bungalows et maisons de campagne, un pic a été atteint en 2012 (210.234€) avant d'observer une chute en 2014 (-12 %), puis une remonté à des valeurs semblables à 2012 (210.444€ en 2017). De même, le prix moyen d'un mètre carré à bâtir a connu un pic en 2009 (54€/m²), avant de redescendre, puis de revenir 52€/m² en 2014. Les terrains à bâtir ont quant à eux connus une augmentation de 440% en 20 ans (entre 1994 et 2014).

Les moyennes des prix dans la commune de Walcourt restent légèrement inférieures aux moyennes wallonnes et aux moyennes de la province, à l'exception du prix des terrain à bâtir, qui passe au-dessus des moyennes provinciales et wallonnes après 2008. Les données pour les appartements, flats et studios ne sont disponibles que pour les années 2012 et 2013, où elles atteignaient respectivement 155.239€ et 120.636€, ce qui est également inférieure aux moyennes provinciales et wallonnes de ces années.



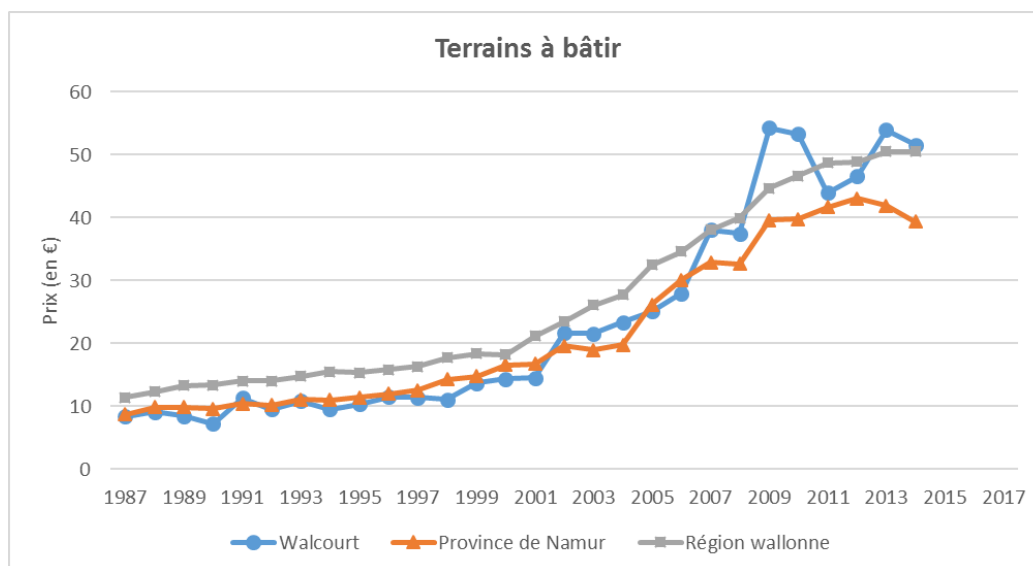


Figure 65 : Evolution du prix moyen de vente des biens immobiliers à Walcourt, en province de Namur et en Wallonie (Source : INS, 1987 – 2017)
(A noter que les données ne sont pas disponibles pour les appartements, flats, et studios)

Prix en €	Maison d'habitation ordinaires	Villas, bungalows, maisons de campagne	Appartements, flats et studios	Terrain à bâtir (€/m ²)
Beaumont	147.484	173.429	nd	36
Cerfontaine	121.864	nd	nd	39
Florenne	137.138	231.289	nd	32
Froidchappelle	130.592	nd	111.893	
Gerpennes	152.500	265.186	243.479	51
Ham-sur-Heure-Nalinnes	180.995	249.900	236.501	58
Philippeville	160.774	205.200	158.628	24
Thuin	150.494	209.705	112.393	36
Walcourt	151.010	210.444	120.636	52
Région Wallonne	161.293	284.701	178.791	51

Tableau 11 : Prix moyen du bâti suivant son type, entre les communes de la microrégion – 2017, 2014 pour les terrains à bâtir, et dernières données disponibles pour les appartements, flats et studios (Source : Cap Ruralité)

En 2017 à Walcourt, une maison d'habitation ordinaire coûtait 151.010€ et une villa, un bungalow ou une maison de campagne 284.701€. Un appartement, flat ou studio coûtait 120.636€ en 2013, et un terrain à bâtir coûtait 52€/m² en 2014.

Les prix pour les villas, bungalows, et maisons de campagne sont en dessous des prix moyens en Wallonie. Pour ce qui concerne les maisons d'habitations ordinaires, les prix sont quant à eux presque identiques à ceux de la Wallonie. Finalement, pour les terrains à bâtir, ces prix sont très similaires.

Les prix les plus élevés de la microrégion se retrouvent dans les communes de Ham-sur-Heure-Nalinnes et Gerpennes pour tous les types d'habitation et pour les terrains à bâtir. Walcourt se situe tout de même très largement au-dessus des prix des autres communes limitrophes pour ce qui est des terrains à bâtir, celles-ci se situant plutôt entre 24 et 39 €/m².

Pour ce qui est des prix des maisons d'habitation ordinaires, des villas, bungalows et maisons de campagne, et des appartements, flats et studios, en omettant les communes de Ham-sur-Heure-Nalinnes et Gerpennes, la commune de Walcourt possède des prix légèrement supérieurs à ceux de ces autres communes limitrophes.

Les permis d'urbanisme et les permis d'urbanisation

Le nombre total de permis de bâtir délivré à Walcourt est resté assez constant entre 2006 et 2016, oscillant entre 120 et 140 permis par an, mais on observe toutefois une très légère tendance à la diminution du nombre de ces permis. Au cours de ces 10 ans, le nombre de permis octroyés pour la construction de nouveaux bâtiments (qui oscille entre 40 et 60 permis en moyenne) était en règle générale inférieur au nombre de permis octroyés pour des rénovations (entre 60 et 80 permis en moyenne).

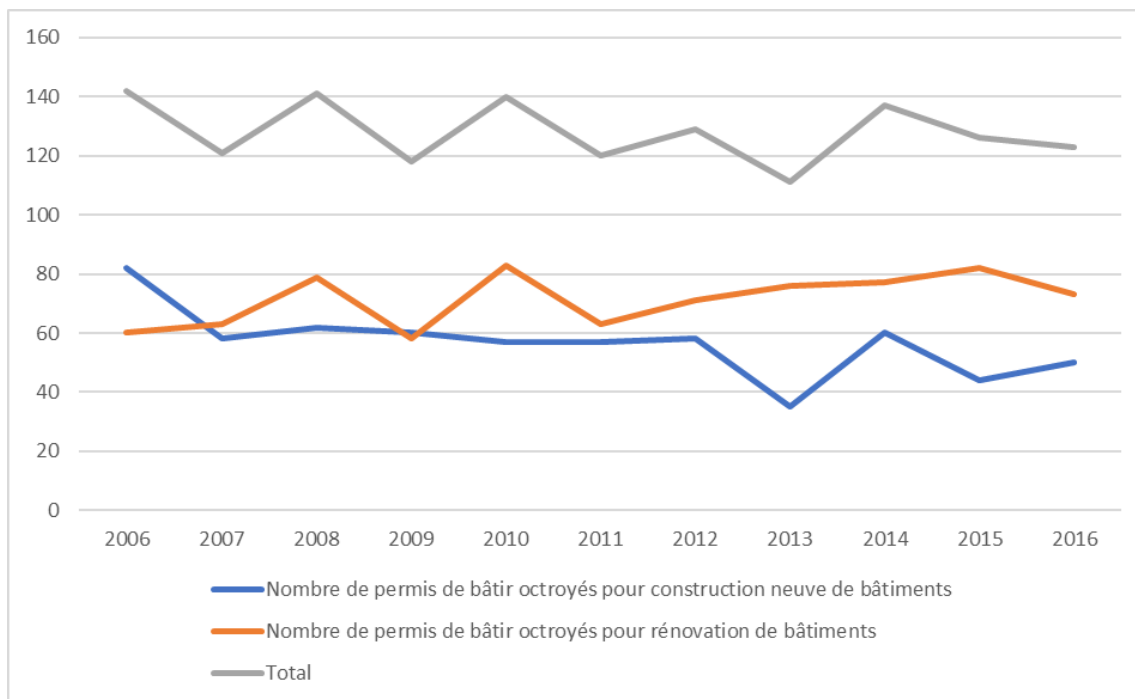


Tableau 12 : Permis de bâtir octroyés entre 2006 et 2016 à Walcourt (Source : INS)

Il est possible de comparer ces chiffres avec ceux des communes de la microrégion de Walcourt. Selon le tableau suivant, la microrégion de Walcourt recensait en 2016, 440 permis de bâtir délivrés.

	Nouvelles constructions	Rénovations	TOTAL	Nombre de permis par 1000 habitants
Beaumont	8	19	27	3,8
Cerfontaine	18	22	40	8,2
Florennes	39	49	88	7,8
Froidchapelle	8	1	9	2,3
Gerpennes	37	46	83	6,6
Ham-sur-Heure-Nalinnes	34	56	90	6,6
Philippeville	20	39	59	6,4
Thuin	26	58	84	5,8
Walcourt	50	73	123	6,7

Tableau 13 : Permis de bâtir octroyés en 2016 dans l'arrondissement de Walcourt (Source : INS)

Il apparaît qu'en 2016, Walcourt accorde un nombre de permis de bâtir par 1.000 habitants qui correspond à la moyenne de sa microrégion (6 permis par 1000 habitants), mais le nombre de permis totaux est quant à lui le plus élevé, ce qui se marque également si l'on regarde le nombre de permis pour des nouvelles constructions ou pour des rénovations. Froidchapelle est la commune qui en délivre le moins, avec moins de 10 permis accordés en 2016.

Les secondes résidences

Une taxe communale de 125€ par an et par seconde résidence est d'application.

7.4 GESTION DU LOGEMENT

Le logement permanent dans les parcs résidentiels

La commune de Walcourt a adhéré au plan Habitat Permanent (ou plan HP). Ce plan répertorie une centaine de sites répartis sur 30 communes, au sein desquels vivent \pm 10.000 personnes. Ces sites sont des équipements à vocation touristique (campings, parcs résidentiels) touchés par une certaine forme de précarité. Ce plan a pour objectif d'aider les résidents à être réinsérés dans des logements décentes et à maîtriser/empêcher les nouvelles installations permanentes.

L'adhésion au plan HP peut donner accès à un ensemble d'aides financières régionales : allocations d'installation, de déménagement ou de loyer, primes d'installation, garanties locatives.

A Walcourt, la problématique de l'habitat permanent en campings, domaines ou parcs résidentiels concernait 157 habitants en 2017.

Un site est concerné par le plan HP à Walcourt, dans le village de Laneffe, étendus sur 18,75 ha. L'eau et l'électricité y sont disponibles.

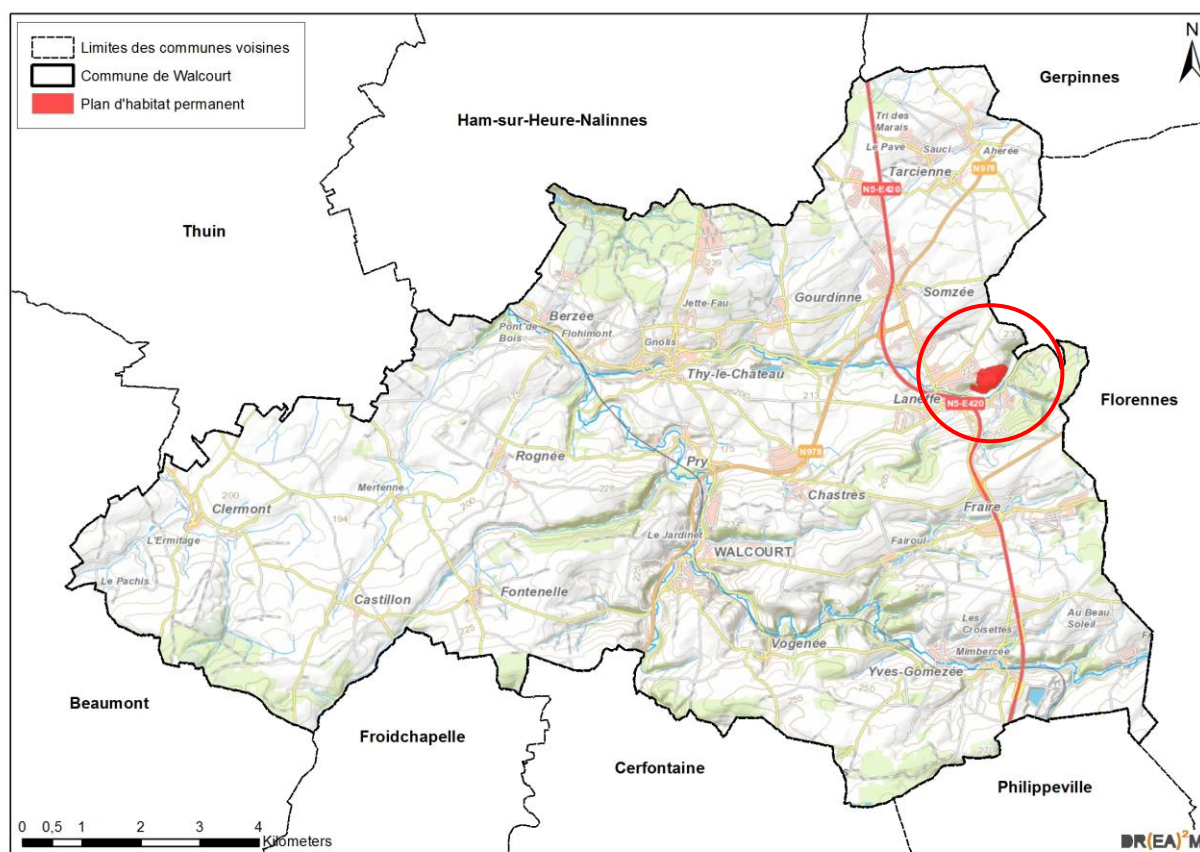


Figure 66 : Localisation des zones concernées par le plan HP (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

L'offre en logements sociaux et/ou publics

En 2019, 52 logements publics étaient répertoriés sur le territoire :

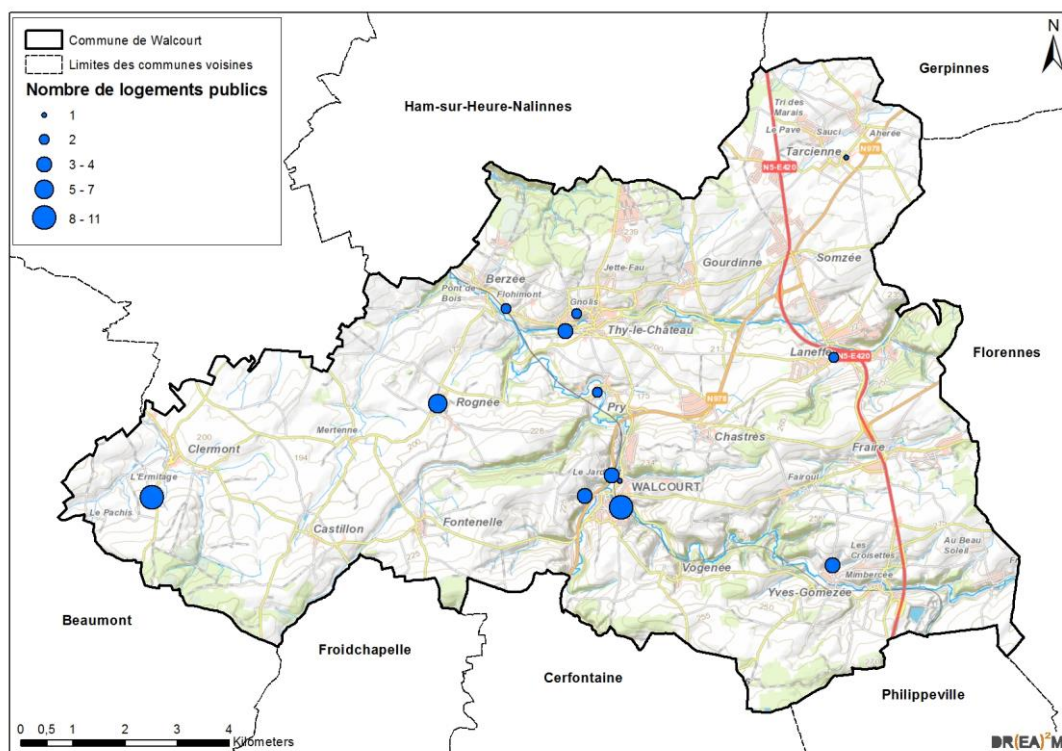


Figure 67 : Localisation des logements publics à Walcourt
(Source : Administration communale, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Village	Nombre de logements publics
Walcourt	18
Clermont	11
Rognée	7
Thy-le-Château	6
Yves-Gomezée	3
Pry	2
Laneffe	2
Berzée	2
Tarcienne	1

7 villages du territoire ne disposent donc d'aucun logement public : Castillon, Fontenelle, Vogenée, Fraire, Chastrès, Gourdinnes, et Somzée. L'offre en logement publics à Walcourt est relativement faible, elle ne représente que 0,6 % du parc de logements de l'ensemble du territoire.

Ces logements publics sont détenus par 6 propriétaires : le CPAS³⁰ (32 logements), le Foyer de la Haute Sambre (11 logements), la commune (3 logements), le doyenné de Walcourt (1 logement), un particulier (1 logement), et la FLW³¹ (4 logements).

Notons le SAR « Brichart », au centre de la ville de Walcourt, qui prévoit la construction de 14 logements publics (40 à terme).

³⁰ Centre Public d'Action Sociale

³¹ Fonds du Logement de Wallonie

Agence Immobilière Sociale (AIS)

L'AIS est une structure sous forme d'asbl qui « garantit le paiement du loyer aux propriétaires. Elle assure la rédaction des baux et de l'état des lieux, les travaux d'entretien, le respect de l'état des lieux, etc. Elle propose l'accès à un logement décent à des ménages en état de précarité ».

4 AIS couvrent le territoire de la province de Namur. L'AIS qui couvre le territoire de Walcourt est l'AIS « Lo.G.D.Phi » (Logement Gestion Dinant Philippeville), dont les bureaux sont basés à Dinant.

En 2017, le nombre de logements loués à Walcourt via l'AIS était de 4.

Problématique du logement

La problématique du logement et du logement social en particulier est l'un des soucis majeurs et récurrents pour tous les Pouvoirs publics, plus particulièrement encore pour les communes rurales.

Avec la collaboration des sociétés d'habitations sociales et du Centre Public d'Action Sociale, la commune essaie d'apporter sa contribution mais ne dispose pas toujours des leviers nécessaires : il n'est pas simple de loger toutes les personnes qui le souhaitent dans la mesure où il y a peu de logements disponibles à loyer bas.

Programme Communal d'Actions en matière de Logement

Une nouvelle stratégie pour une meilleure répartition de l'offre de logements en Wallonie a été mise en place. Des programmes existent depuis plusieurs années et ont chacun permis la réalisation de certains projets. La commune a adhéré au programme d'Ancrage communal depuis de nombreuses années :

- ✓ 2001-2003
- ✓ 2004-2006
- ✓ 2007-2008
- ✓ 2009-2010
- ✓ 2012-2013
- ✓ 2014-2016

Le Conseil Communal doit voter prochainement une déclaration politique en matière de logement qui sera annexée au prochain Ancrage communal.

Pour 2014-2016, 6 parcelles étaient concernées par un projet de logement repris dans le programme communal d'actions en matière de logement. Une se situait à Clermont, une à Laneffe, une à Thy, et trois dans la ville de Walcourt.

7.5 ANALYSE AFOM – LOGEMENT ET IMMOBILIER

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'une taxe sur les logements inoccupés et sur les secondes résidences → Stimulation de la dynamique immobilière ✓ Augmentation de la part de logements de plus petite taille (appartements) → réponse à l'évolution de la structure démographique ✓ Renouvellement de l'offre immobilière via l'octroi de nombreux permis (urbanisme et urbanisation) ✓ Mise en place d'un Programme Communal d'Actions en matière de Logement (et des projets attachés) → Mise sur le marché de logements adaptés à tous les revenus et profils sociaux ✓ Prix de l'immobilier en dessous des moyennes de la Wallonie et de l'arrondissement ✓ Peu de logements inoccupés sur le territoire ✓ Proportion importante de logements occupés par leur propriétaire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prix de l'immobilier en constante augmentation ✓ Environ 160 personnes domiciliées dans les parcs résidentiels du plan HP ✓ Offre en logements publics globalement insuffisante (0,6% du parc total de logement).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La réhabilitation des logements inoccupés et insalubres ✓ Une importante réserve foncière potentielle à gérer de manière cohérente et parcimonieuse ✓ Régularisation de la zone de parc résidentiel (CoDT) ✓ La mise en œuvre du SAR « Brichart » pourrait augmenter l'offre en logements sociaux sur le territoire (40 logements supplémentaires) ✓ Plus de 500 hectares encore libres en zone d'habitat 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Emballement des prix du foncier ✓ Octroi de nombreux permis → Risque de dénaturation des caractéristiques bâties traditionnelles ✓ Risque de croissance incontrôlée du logement (exclusivement du bâti de type « ouvert » et de grand gabarit dans les dernières années) → Forte consommation d'espace

PARTIE 9 : SERVICES ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

8.1 Présentation des différentes offres de service

➤ **Sécurité et justice**

- ✓ *Police locale* : Poste de la police locale de la zone FloWal (communes de Florennes et Walcourt) situé à Walcourt (Rue du Couvent), il s'agit également du commissariat central de la zone.
- ✓ *Service incendie* : Zone de secours DINAPHI, qui couvre les 22 communes du Sud de la province de Namur. Le poste avancé se situe à Clermont (rue de Strée).
- ✓ *Protection civile* : intégration à l'unité opérationnelle de Ghlin.

➤ **Services postaux**

- ✓ Un bureau de poste à Walcourt (rue de la Montagne).

➤ **Services sociaux**

- ✓ *CPAS, ALE, PCS, Maison de l'emploi et Asbl Carrefour* : tous opèrent en vue de favoriser la réinsertion des personnes en difficultés et tous sont localisés à Walcourt.

➤ **Services scolaires**

- ✓ *Enseignement fondamental* : 14 établissements. Walcourt, Thy-le-Château, et Fraire en possède chacun deux, 9 écoles communales sont réparties dans les villages mais 5 villages ne possèdent pas d'école (Castillon, Rognée, Fontenelle, Vogenée et Pry) ;
- ✓ *Enseignement non-fondamental* : 1 établissement secondaire à Thy-le-Château ;
- ✓ *Enseignement supérieur* : absence de pôle universitaire (Namur et Charleroi les plus proches) ;
- ✓ *Fréquentation scolaire* : 1660 élèves inscrits pour l'année 2017-2018 à Walcourt (soit une diminution de 4,38% depuis l'année scolaire 2005-2006), dont les deux tiers résidents sur le territoire dans les cas de l'enseignement maternelle et primaire (uniquement 2,6% dans le cas de l'enseignement secondaire), ce qui est inférieur aux moyennes wallonnes.
- ✓ *Formation continue et professionnelle* : avant 2016, un seul centre existait (asbl Carrefour). Depuis 2016, un pôle emploi formation création s'est créé sous l'impulsion de la Ville et de son ADL. Il reprend l'asbl Carrefour, une antenne de la Maison de l'emploi, la Miresem, et l'ALE³².
- ✓ *Campus provincial décentralisé* : après discussions entre la Province de Namur, la Ville en collaboration avec son ADL, un campus provincial décentralisé se met également sur pied sur à Thy-le-Château³³.

➤ **Services à l'enfance et à la jeunesse**

- ✓ *Accueil à l'enfance* : capacité d'accueil de 163 places en 2017 pour un taux de couverture de 42,8 places pour 100 enfants ; services de gardes à domicile à Walcourt, Fontenelle, Lanefte, et à Pry. Construction d'une crèche de 36 places à Walcourt.

³² Source : Administration communale

³³ Source : Administration communale

- ✓ *Accueil extra-scolaire* (à Walcourt), *I.M.A.J.E.* (à Laneffe et Chastrès), *MCAE* (à Walcourt), et *O.N.E.* (à Laneffe), *latitude jeunes* (à Walcourt) ;
 - ✓ *Place aux enfants* : non-participation ;
 - ✓ Existence d'un Conseil Consultatif Communal des Jeunes.
- **Services au troisième âge**
- ✓ *Conseil Consultatif Communal des Aînés* : objectif d'intégration des besoins des aînés dans les politiques de la Ville ;
 - ✓ *Résidences* : deux maisons de repos, une à Walcourt et une à Fraire, pour un total de 141 lits ;
 - ✓ *Sport à destination des seniors* : clubs de marche ;
 - ✓ *Divers* : jeux de cartes, mouvement social des aînés, organisation de séances récréatives, fêtes, voyages ;
 - ✓ *CPAS* : dispense des services d'aide-ménagère, de dépannage, et de repas à domicile destinés aux plus de 60 ans.
- **Services aux personnes handicapées**
- ✓ *Structures* : un service d'accueil d'hébergement (24 places), un service d'accueil de jour, un service d'accompagnement ;
 - ✓ *Charte communale de l'intégration de la personne handicapée* : renouvelée pour la 3ème fois en 2013 ;
- **Hôpitaux et services de soins**
- ✓ *Hôpitaux* : 3 centres médicaux, les hôpitaux les plus proches sont à Charleroi ;
 - ✓ *Pharmacie* : 4 pharmacies sur le territoire (2 à Walcourt, 1 à Clermont, et 1 à Thy-le-Château) ;
 - ✓ *Médecine* : 11 médecins généralistes (Walcourt, Tarcienne, Clermont, Laneffe, Fraire, Somzée), soit 1159 habitants par médecin généraliste ETP. Walcourt ne fait pas partie des communes éligibles pour Impulseo. Un poste de garde est disponible à Chimay. Dentistes, gynécologue, kinésithérapeute, ophtalmologue, sage-femme, pédiatre...
- **Services à destination de tous**
- ✓ *Mutualités* : 3 structures dans la commune
 - ✓ *Autres services* : Système d'Echange Local (SEL), funérariums, salons de toilette, vétérinaires, jardins partagés, coiffeurs à domicile et vente de vêtements de seconde main sont autant de services à disposition des habitants.
- **Autres services**
- ✓ *Culte* : une église catholique est présente par village, ainsi qu'à Frairoul et Mertenne ;
 - ✓ *Autres* : accueil temps libre (ATL) des enfants qui fréquentent les écoles de l'entité.
- **Culture**
- ✓ *Centre culturel* : de catégorie 2, équipe composée de 7 personnes (5,7 ETP), organisation d'exposition dans l'espace Hôpital Saint Nicolas, gestion du Centre d'Expression et de Créativité « la note bleue » (cours de musique, d'écriture, d'expression corporelle pour

plus de 200 personnes), mise sur pied d'activité spécifique dans la commune, stage pour enfants durant les vacances scolaires, aide matérielle aux associations de l'entité.

- ✓ *Bibliothèque communale* : à Thy-le-Château ;
- ✓ *Bibliobus et BDbus* : bibliothèque itinérante de la Province de Namur (un lundi par mois).
- **Vie associative**
 - ✓ *Maisons de village et salles* : 10 salles communales, 8 salles paroissiales, 6 salles privées (seuls Fontenelle et Rognée ne disposent d'aucune salle) ;
 - ✓ *Associations* : 290 en 2017 (Comités des Marches, groupes des apiculteurs, comités des jeunes et mouvements de jeunesse, comités des fêtes, comités des carnivals et grands feux, comités de parents d'élèves, comités de jumelages...) ;
- **Sport**
 - ✓ *Clubs* : 70 clubs sportifs (dont des clubs d'aéromodélisme, de balle pelote, de basket ball, de cyclisme, de danse, d'équitation, de football, de gymnastique...) ;
 - ✓ *Infrastructures* : deux halls omnisports, une piscine fermée depuis 2015, 6 terrains de football, 8 centres équestres, des marquages au sol pour balle pelote dans 3 villages, terrain de basket ball, volley, mini foot, badminton... dans l'espace de Thy-le-Château ;
- **Tourisme**
 - ✓ *Attraits à l'échelle régionale* : proximité des Lacs de l'eau d'Heure, qui propose de nombreuses activités sur site, proximité d'autres attractions tel que la Brasserie des Fagne, le Chemin de Fer à Vapeur des 3 Vallées, les Grottes de Neptunes, le Bunker d'Hitler... ;
 - ✓ *Attraits à l'échelle communale* : tourisme vert (réseau de balades balisées, présence du GR 12 et GR 125), Basilique Saint-Materne, Chocolaterie Vanlieff's, Terre et Verre, Anes et Co, la Guinguette des étangs ;
 - ✓ *Office du Tourisme* : installé au sein de l'Espace Hôpital Saint Nicolas, rue de la Montagne, juste à côté de la Grand Place de Walcourt ;
 - ✓ *Folklore* : 12 Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, dont 4 classées Patrimoine immatériel de l'humanité (Laneffe, Tarcienne, Thy-le-Château, et Walcourt) ;
 - ✓ *Horeca* : 18 lieux d'hébergement répartis sur le territoire en 2017 (ils étaient 25 jusqu'en 2015) (un hôtel, 3 établissements de chambres d'hôtes, 8 gîtes et meublés, un camping), 17 restaurants, 11 producteurs du terroir, 4 fermes avec point de vente, 11 traiteurs et 10 cafés.

Le nombre de nuitée a subi une évolution importante depuis 2011, ce nombre a plus que triplé. Il est supérieur à celui de toutes ses communes voisines à l'exception de Froidchapelle (effet des Lacs de l'Eau d'Heure), et de Philippeville.

Froidchapelle	467316
Philippeville	15730
Walcourt	14256
Thuin	13494
Cerfontaine	12280
Beaumont	11750
Florennes	10842

Ham-sur-Heure- Nalines	8340
Gerpennes	8306

Tableau 14 : Nombre de nuitées à Walcourt et dans les communes limitrophes en 2016 (Source : IWEPS)

8.2 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Offre en services sociaux très importante sur le territoire → Grand nombre de projets, activités et solidarité envers chaque membre de la population ✓ 14 établissements d'enseignement fondamental ✓ Taux de couverture en place d'accueil préscolaire élevé ✓ Grand nombre de services et d'emplois fournis par le CPAS ✓ Mise en place d'un site Internet de la Ville, à destination des habitants afin de leur offrir des facilités en matière de communication ✓ Nombreux terrains de sport, salles de village, présence d'un centre culturel et de deux halls omnisports ✓ Bonne densité en médecins généralistes (mais surtout dans l'Est du territoire) ✓ Poste de police local situé à Walcourt et poste avancé des pompiers situé à Clermont → Réactivité accrue ✓ Taux de couverture de l'accueil des jeunes enfants supérieur à la moyenne de la Wallonie ✓ Commissions consultatives des aînés, des jeunes, et des enfants → Démocratie et solidarité ✓ Mis à part Fontenelle et Rognée, chaque village possède au moins une salle de fête ✓ Proximité des Lacs de l'Eau d'Heure ✓ Nombreuses entreprises Horeca ✓ Présence d'un folklore dont les Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, dont une partie est classée Patrimoine culturel et immatériel de l'humanité (Laneffe, Tarcienne, Thy-le-Château, et Walcourt) ✓ Evolution importante du nombre de nuitée sur le territoire ✓ Grand nombre d'associations, de clubs de 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un seul bureau de poste à Walcourt → Manque d'accessibilité à ces services pour les habitants des autres localités ✓ 5 villages ne possèdent pas d'école → Influence sur l'attractivité des villages, en particulier auprès des jeunes couples avec enfants ✓ Un seul établissement d'enseignement secondaire (enseignement professionnel), saturé ✓ Absence de pôle universitaire ✓ Diminution du nombre d'élèves inscrits dans les écoles de la commune ✓ Proportion faible d'élèves des écoles de la commune résidant également dans la commune ✓ Faible capacité en MR et MRS par rapport aux moyennes de la Wallonie et de l'arrondissement ✓ Absence d'hôpital sur le territoire (min 20 km) ✓ Deux villages ne disposent d'aucune salle pour l'organisation d'événements (Fontenelle et Rognée) ✓ La piscine est fermée depuis 2015

<p>sports et d'infrastructures sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Localisation de Walcourt, à proximité de communes très dynamiques sur le plan touristique (Froidchapelle, Chimay, Dinant) ✓ Sentiers de balades, RAVeL 	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction d'une crèche de 36 places à Walcourt → Augmentation de la capacité d'accueil préscolaire ✓ Miser sur le potentiel du tourisme forestier ✓ Croissance importante du nombre de nuitées → Potentialités de développement présentes et à poursuivre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La réduction des subsides issus d'organismes publics et à destination des nombreuses structures à caractère social ✓ Le départ des élèves de la commune vers des structures scolaires présentes dans les communes voisines ✓ Le vieillissement de la population et le besoin d'augmenter les capacités en MR et MRS pour faire face aux évolutions démographiques ✓ Le manque de renouvellement de l'offre touristique. Ce renouvellement doit permettre le développement du territoire, par rapport aux régions concurrentes (France et régions urbaines proches)

PARTIE 10 : *MOBILITÉ*

9.1 Données clés

Réseau routier

Autoroutes : ring de Charleroi à 15 km au nord

Voiries régionales : ± 25 km, 2 voiries du côté Est de la commune

Voiries communales : 401 km

Accès aux pôles : Charleroi en 30 minutes, Namur en 45 minutes, Bruxelles en 75 minutes

Charges de trafic : La N5 compte entre 10.000 et 15.000 véhicules par jour en considérant un trafic sur le tronçon Nord à partir de Somzée supérieur à 24.000 véhicules/jours et un trafic sur le tronçon Sud à partir de Philippeville de +/- 10.000 véhicules). La N978 est le deuxième axe le plus fréquenté.

Projet en cours : La commune est concernée par un projet d'aménagement de la N5 en autoroute « E420-N5 » (2x2 voie de circulation + bandes d'arrêt d'urgence et berme centrale en béton).

Réseau ferroviaire

Gare : Walcourt, Yves-Gomezée, Pry, Berzée

Ligne(s) : 132 (Charleroi – Couvin)

Fréquence : 1 train / heure / sens, 2 en heures de pointe

Accès aux pôles : Charleroi en 25 minutes, Namur et Mons en ± 1h15, Bruxelles en 1h30

Réseau de transports en bus

Lignes : 13

Nombre d'arrêts : environ 92 (sans compter les arrêts dédoublés)

Villages desservis : tous

Modes doux

RAVeL : 1,5 km (ancienne ligne 111), potentialité entre Thuillies et les Lacs de l'Eau d'Heure

Réseaux lents : réseau de sentiers et balades bien développé qui permet de rejoindre chaque village entre eux. La commune a obtenu la note maximale pour l'attribution du Label « Commune Pédestre » en 2018.

Autres (aérien et fluvial)

Autres (aérien et fluvial) : absence de voies navigables et d'aéroport (Bruxelles-Sud est le plus proche, à 22 km de Walcourt).

Indice d'accessibilité

Indice composite incluant les distances-temps à quatre grands types de services (école d'enseignement secondaire, hôpital général, hypermarché et gare).

Indice d'accessibilité : entre 2008 et 2017, l'indice est passé de 21-30 min (assez mauvais) à 6 à 10 min (assez bien)

Mouvements domicile - travail

Lieux de travail des habitants : Communes du Nord

Lieux de résidence des travailleurs : Communes du Sud

Sécurité routière

Nombre de tués dans l'arrondissement de Philippeville entre 2012 et 2016 pour

1.000.000 habitants : supérieur à 180 en 2016 soit l'arrondissement le plus meurtrier de Wallonie avec celui de Neufchâteau)

Accidents : 48 accidents de la route en 2018

Nombre de victime de la circulation : 69 personnes en 2018

Indice d'insécurité : Globalement faible avec quelques portions moyennement à risque

Stratégie, actions et services liés à la mobilité :

PCM : adopté en 2007, avec les communes de Florennes et Gerpennes

Mobilesem : asbl créée en 2011, qui vise à subvenir aux besoins des habitants en matière de mobilité, en proposant divers types de services favorisant la mobilité

CPAS : service de taxi social à disposition des citoyens, avec le soutien de Mobilesem.

9.2 Réseau routier

Documents

Carte 3 : Voies de communication

Walcourt étant une commune rurale présentant une dynamique démographique positive, et étant géographiquement proche de pôles urbains comme Namur ou Charleroi, les équipements de mobilité doivent être à la hauteur de ses ambitions.

Bien que le pôle de Walcourt et les villages de l'Est de l'entité (N5) soit relativement bien desservi, les villages de l'Ouest du territoire ne doivent pas être laissés pour compte. En effet, une fois quittée la ville, le meilleur moyen de transport reste bien souvent la voiture, à défaut d'avoir la motivation d'attendre le bus, de marcher ou de faire du vélo.

Sur la carte ci-dessous, les lignes de couleur bleu représentent le réseau de transports en commun (TEC).

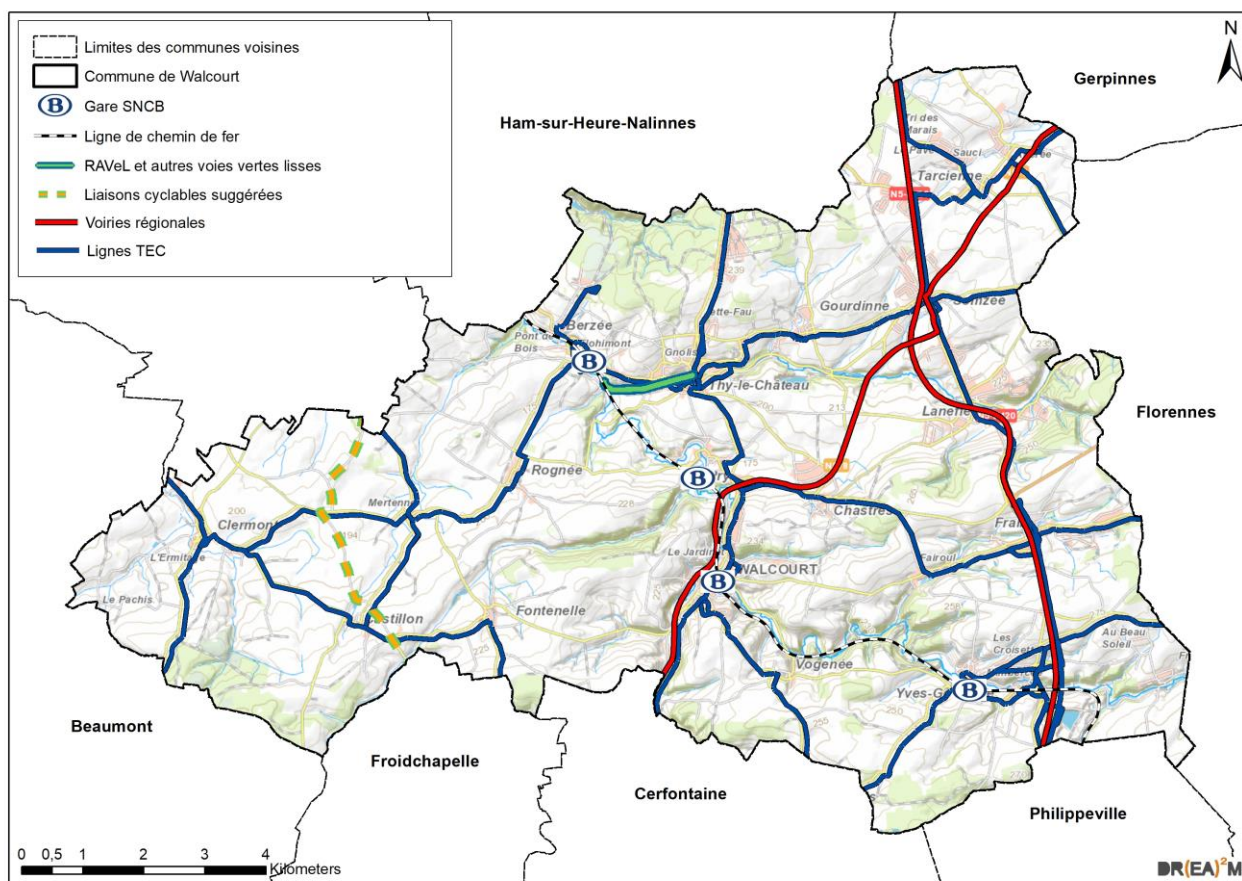


Figure 68 : Réseaux de mobilité (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Le réseau autoroutier est absent du territoire de Walcourt. Le plus proche est le ring de Charleroi, à 15 km au Nord de la ville de Walcourt (il donne accès à la E42), accessible via la N5. Cette absence réduit fortement son accessibilité et le contraint à un isolement relatif bien que comme déjà évoqué, la N5 (détaillée ci-après) présente les caractéristiques d'une autoroute sans être considérée comme telle au sens de la loi.

Un projet autoroutier a été envisagé durant de nombreuses années le long de la N5. Ce projet a cependant été gelé pour les 5 années à venir, avec à la place une volonté de développer des modes de transport doux et collectifs.

Le réseau régional s'étend sur 24,5 km à Walcourt. Deux routes régionales traversent le territoire, ne desservant que l'Est de la commune.

L'une de ces routes fait partie du réseau RGG (Réseau à Grand Gabarit), plus précisément le RGG3 (Réseau des routes rapides) qui regroupe un ensemble de routes réalisant des liaisons interrégionales. Sur le territoire de Walcourt, c'est la N5 qui est concernée. Elle est composée de 2x2 bandes de circulation, séparées par une berme centrale. La vitesse autorisée y est de 120 km/h à certains endroits, ce qui permet de la comparer à une autoroute (d'autres endroits sont limités à du 90 et à du 70 km/h).

	Axe général	Longueur sur territoire	Type de voirie	Localités traversées sur le territoire
N 5	Bruxelles – Charleroi – Reims (F)	12 km	Transit	Tarcienne, Somzée, Laneffe, Fraire, Yves-Gomezée

Au-delà de la N5, une seule autre voirie régionale à proprement parler représente un réseau de 12,5 km, appartenant au réseau interurbain (RESI) wallon. Elle est composée de 2x1 bande de circulation.

	Axe général	Longueur sur territoire	Type de voirie	Localités traversées sur le territoire
N 978	Gerpennes - Neuville	12,5 km	Liaison	Walcourt, Pry, Chastès, Somzée, Tarcienne

La N5 établit un axe Nord-Sud à l'Est du territoire. Elle est coupée par la N978 au Sud de Somzée. La N978 établit un axe Sud-Ouest/Nord-Est dans la partie Ouest du territoire.

La gestion de l'ensemble du réseau (RGG3 et voiries régionales comprises) est assurée par le district routier de Philippeville (SPW-DGO1 - D 131.14).

Ces axes (RGG3 et voirie régionale comprise) placent le centre de la commune à :

- ✓ 25 minutes du centre de Couvin ;
- ✓ 30 minutes de Chimay ;
- ✓ 30 minutes du centre de Charleroi ;
- ✓ 35 minutes du centre de Givet (F) ;
- ✓ 45 minutes du centre de Namur ;
- ✓ 60 minutes du centre de Charleville-Mézières (F) ;
- ✓ 75 minutes du centre de Bruxelles.

Les Atlas des communications vicinales des anciennes communes répertorient de nombreux chemins et sentiers sur le territoire. La plupart des chemins inscrits en 1841 sont devenus, comme partout ailleurs, les rues et routes actuelles. L'évolution de l'urbanisation et des modes de déplacement a fondamentalement modifié l'usage des sentiers et donc leur degré d'utilisation.

La commune gère 401 km de voirie. Ce qui représente une densité de 3,2 km/km² à noter que cette densité est légèrement inférieure la densité moyenne de ses communes voisines (3,4) mais supérieure à la moyenne régionale (2,9).

9.3 Réseau ferroviaire

La commune bénéficie actuellement d'une ligne de chemin de fer, exploitée par la SNCB, la ligne 132 (Charleroi – Couvin). La ligne traverse les villages de Yves-Gomezée, Pry, Berzée, et la ville de Walcourt, qui possèdent tous une gare.

Le trajet vers l'ensemble du réseau (hormis vers Couvin au Sud) nécessite de passer par Charleroi-Sud, où la correspondance est obligatoire. En semaine, les trains circulent de 6 à 22 h à raison d'un train par heure et par sens et deux trains en heure de pointe vers 16-17 h. Le samedi et le dimanche, la fréquence tombe à un train par sens toutes les deux heures, entre 8 et 22 h.

Par sa faible fréquentation, cette ligne a fait l'objet de menaces de modifications, notamment en ce qui concerne les horaires de départ matinaux ou en soirée. Depuis juin 2017, un comité de ligne a été créé par la cellule ferroviaire du SPW et l'association « Navetteurs.be », définissant 5 actions prioritaires, notamment la valorisation des abords de gare, la mise en place d'un train « L » entre Walcourt et Couvin et le développement d'outils de communication.

Le tableau suivant fournit les durées de trajet au départ de la gare de Walcourt, en fonction de la direction choisie, vers les pôles urbains du centre du pays :

Destination	Temps de trajet en train	Temps de trajet en voiture
Charleroi-Sud	25 minutes	26 minutes
Bruxelles-Central	1h30	1h12
Namur	De 1h15 à 1h45	47 minutes
Mons	1h20	54 minutes
Liège-Guillemins	De 2h20 à 2h55	1h16

Après analyse de ce tableau, il ressort que la fréquence est relativement bonne. En revanche, il faut au minimum 25 minutes pour rejoindre Charleroi-Sud qui sert de gare de connexion puisque c'est de là que partent toutes les correspondances à destination des autres pôles. La durée minimale de trajet est atteignable via les trains IC (InterCity). Toutefois, la durée pour rejoindre la gare de Charleroi-Sud est équivalente en train ou en voiture.

Depuis le village de Clermont, le plus éloigné des gares de la commune, il faut compter \pm 15 min pour parcourir les 12 km séparant le village de la gare de Walcourt, les 10 km vers la gare de Pry, et les 10 km vers la gare de Berzée. Il s'agit des gares les plus proches, même au regard des communes voisines.

L'ancienne ligne de chemin de fer 111, qui fonctionnait entre Thuillie, Berzée et Laneffe, a été aménagée en RAVeL, elle relie Thy-le-Château à Berzée. Il s'agissait initialement d'une ligne de transport de marchandises, à laquelle s'était greffée une extension pour voyageurs.

9.4 Réseaux TEC

Walcourt bénéficie des services du TEC Namur-Luxembourg. Plusieurs lignes régulières desservent l'entité, ainsi que le démontre la figure suivante.

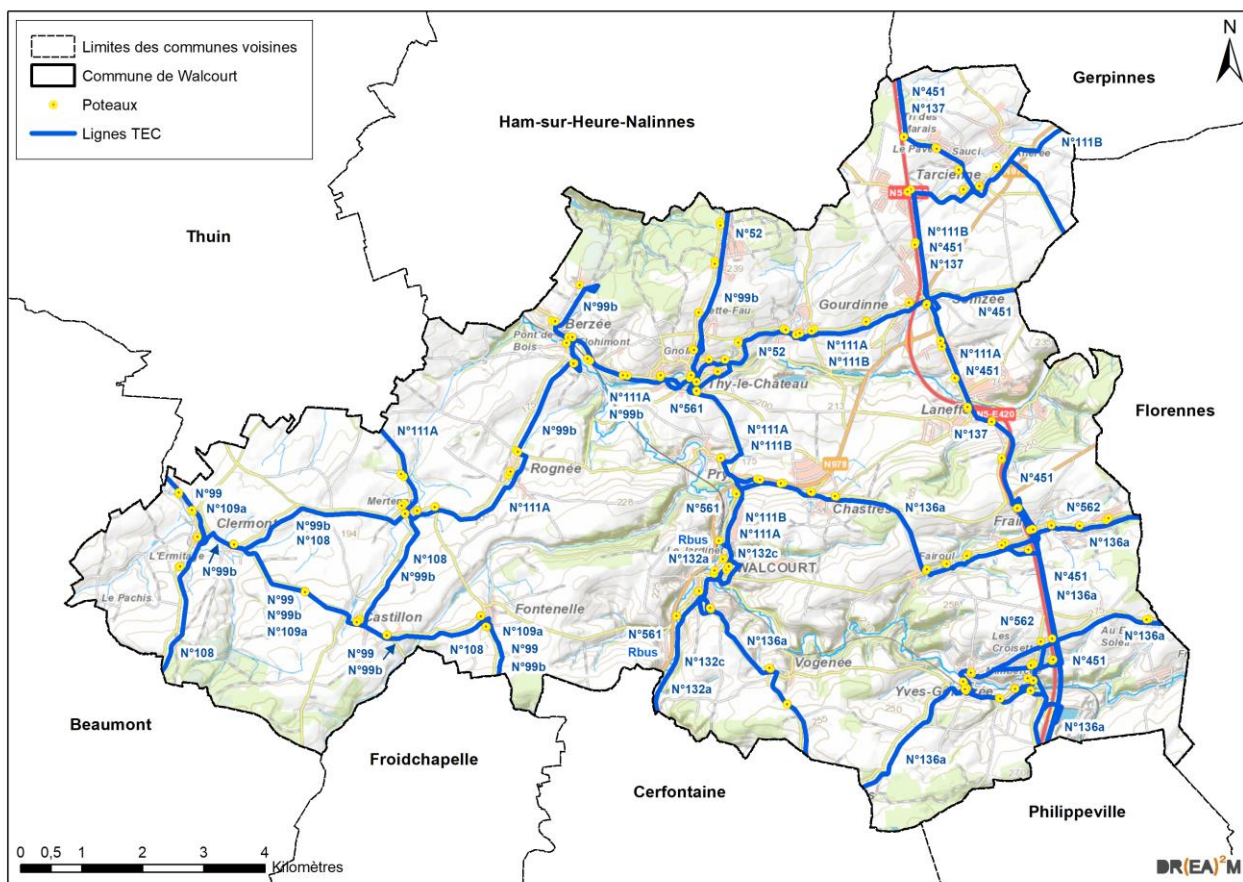


Figure 69 : Réseau des TEC sur le territoire de Walcourt (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Au total, le réseau représente 255 km sur tout le territoire, pour 92 arrêts. Il y a donc une moyenne de 2,7 arrêts tous les km soit 1,3 arrêts tous les 500 m.

Chaque partie du territoire est traversé par une ligne différente et il n’y a donc pas de redondance des lignes.

Ligne	Axe général	Villages traversés
99	Biesmes-sous-Thuin – Beaumont – Erquelines	Clermont, Castillon, Fontenelle
99b	Nalines – Beaumont	Berzée, Rognée, Clermont, Castillon, (Fontenelle ?)
108	Beaumont – Philippeville	Clermont, Fontenelle
109a	Charleroi – Beaumont – Chimay	Clermont, Castillon, Fontenelle
111a	Thuillies – Laneffe/Walcourt	Rognée, Berzée, Thy-le-Château, Somzée, Laneffe

dénombre environ 20 allers-retours pour une fréquence moyenne de 1 bus toutes les 60', sauf aux heures de pointe où deux bus circulent durant la même heure et entre 9h et 13h.

La durée du trajet entre Walcourt et le centre de Namur via ligne 190a, 172 et Rbus est d'environ 2h. En période scolaire, les bus circulent entre 6h et 9h et entre 13 et 19h30. Une pause est marquée entre 9h et 13h.

Sur les 15 lignes locales traversant l'entité, la ville de Walcourt est la mieux desservie puisqu'elle traversée par 6 de ces lignes. Viennent ensuite les villages de Thy-le-Château et de Clermont traversés par 4 lignes de bus. Le village de Castillon et Somzée compte quant eux 3 lignes. Enfin, tous les autres villages comptent entre une et deux lignes.

Remarques concernant les lignes rapides :

Des lignes rapides ont été mises en place récemment. Il s'agit des lignes express et des lignes WAL (Wallonie Easy Line). Les plus proches de la commune de Walcourt sont les lignes express 56 « Namur-Couvin » et 62 « Namur-Biesme » et la ligne WEL W03 Chimay-Charleroi. Il pourrait être intéressant pour les personnes situées à proximité des arrêts de ces lignes, notamment les arrêts de Phillippeville (56), Floreffe (56), Mettet (62), Beaumont (W03), et Gozée (W03), de les emprunter en se rendant à l'arrêt de bus le plus proche de chez eux. En effet, les distances et les temps trajets vers ces arrêts pourraient être équivalents si ce n'est plus efficace que ceux effectués vers la gare de Walcourt ou encore en trajet direct en voiture.

9.5 Modes doux

Le réseau des chemins et sentiers existants est un atout remarquable du territoire. Les chemins et sentiers ont soit une fonction utilitaire (déplacement des engins agricoles, forestiers, ...), soit une fonction de support de loisirs (promenades, randonnées, etc.) ou les deux.

En 2001, une première expérience pilote a été menée à Walcourt soutenu par le programme LEADER et le Groupe d'Action Locale de l'entre-Sambre-et-Meuse. Il s'agissait d'un projet participatif de développement des liaisons inter-villages nommé « Transwal ». Parallèlement à ce projet, une asbl appelée « sentier.be » et rebaptisée aujourd'hui « Tous à pied », est créée.

En plus des liaisons inter-villages, des sentiers thématiques ont été créés comme « Les sentiers du Fer » qui forme un circuit de 55 km sur la thématique de l'extraction du fer. Par ailleurs la commune a reçu un label « commune pédestre » avec une note de 4 baskets (score maximum) pour la qualité de son réseau de sentiers de randonnée.

Schéma directeur cyclable

Le Contrat d'avenir pour la Wallonie avait programmé l'élaboration d'un schéma directeur cyclable par direction territoriale du MET³⁴.

Celui des routes de Namur a été réalisé en deux volets : Namur et « Dinant - Philippeville » (DG1-D131). Walcourt est concernée par le second, qui a été élaboré en 2001-2002 par le bureau d'études Survey & Aménagement.

Walcourt est traversé par deux types de liaisons au sein de ce schéma :

- Les liaisons entre pôles
- Les voiries régionales complémentaires à haut potentiel cyclable

La commune est traversée par deux liaisons entre pôles :

- Une liaison inter-pôles de 25 km joignant le pôle de Philippeville de rang 5 (sur une échelle de 1 à 7) et le pôle de Charleroi de rang 1.
- Une liaisons inter pôle entre Philippeville de rang 5 et Thuin de rang 6

Une grille d'analyse des itinéraires étudiés a été créée selon trois critères que sont la pente, la praticabilité et la sécurité. Ces critères sont notés sur une échelle de 1 à 4 selon leur état (1 mauvais, 2 insuffisant, 3 bon et 4 Excellent).

Les itinéraires cyclables traversant Walcourt ont été notés de la manière suivante :

Note de qualité		Sécurité	Praticabilité	Pente
La liaison inter pôle de 25 km entre Philippe et Charleroi (découper en	Nalinnes – Thy-le-Château	3	4	2
	Thy-le-Château – Pry	3	4	3
	Pry – Walcourt	3	4	3
	Walcourt – Vogenée	3	4	3
	Vogenée – Yves-Gomezée	3	4	3
La liaison inter pôle	Boussu-Les-Walcourt – Castillon	3	4	2

³⁴ Pour la gestion des autoroutes et des routes régionales, la Wallonie est subdivisée en 7 directions territoriales : Mons, Charleroi, Brabant wallon, Namur, Liège, Verviers et Luxembourg.

de 24 km entre Philippe et Thuin	Castillon-Sud – Castillon-Nord	3	3	3
	Castillon Nord- Les Marnières	4	4	4
	Les Marnières	4	2	4

1 : Mauvais **2 : Insuffisant** **3 : Bon** **4 : Excellent**

Globalement, la qualité des itinéraires cyclables de Walcourt est bonne. Seul le relief, contre lequel peut de solutions peuvent être trouver, et la praticabilité d'une portion sur le lieu-dit « Les Marnières » mériteraient d'être améliorer.

RAVeL

La présence d'un tronçon de 1,5 km de la ligne de RAVeL L111 entre Thy-le Château et Berzée a été évoquée plus haut. Il existe également une voie potentielle qui traverse le territoire de Froidchapelle vers Thuin, en passant par Castillon. Elle permettrait une liaison entre le RAVeL L111 à Thuillies et le RAVeL des Lacs de l'Eau d'Heure.

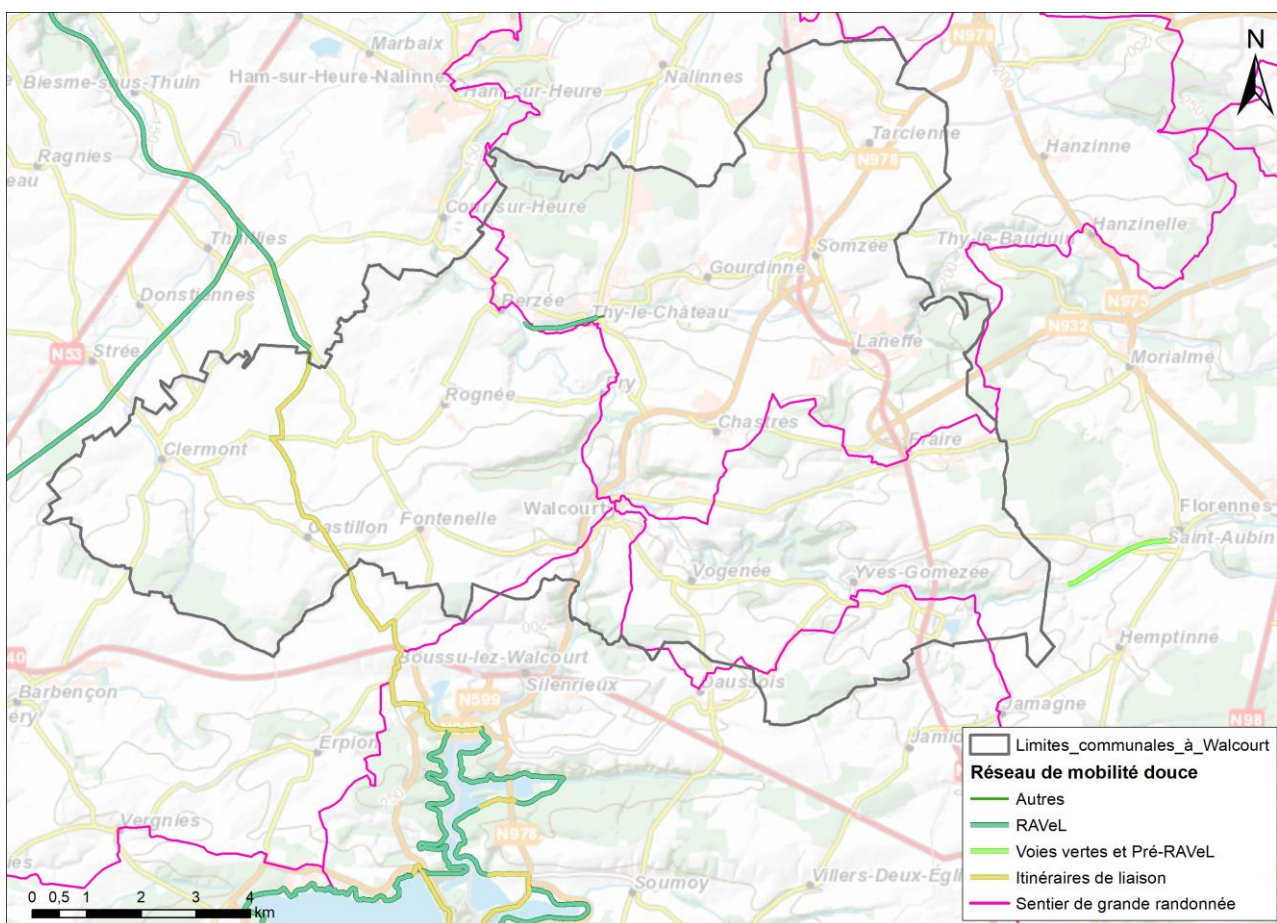


Figure 71 : carte du réseau de mobilité douce à Walcourt (Source : DR(EA)²M)

9.6 Sécurité routière

Indice d'insécurité

La DGO1 a fait réaliser une cartographie des zones à risque entre 2010 et 2014. Cette carte a permis la création d'un indice d'insécurité et l'adaptation d'une typologie relative à cet indice. À Walcourt, la situation sur les routes régionales peut être considérée comme satisfaisante. En effet, on observe que la majorité des tronçons routier sont de couleur verte. Seuls deux secteurs de couleurs jaunes se distinguent par une dangerosité supérieure au reste du réseau routier communal :

- La route des Barrages sur la N978 entre Chastrès et Walcourt et en particulier un tronçon au niveau du village de Pry
- La N5 entre Gerpinnes et Laneffe, en particulier 3 tronçons au niveau de Tarcienne, et de Somzée

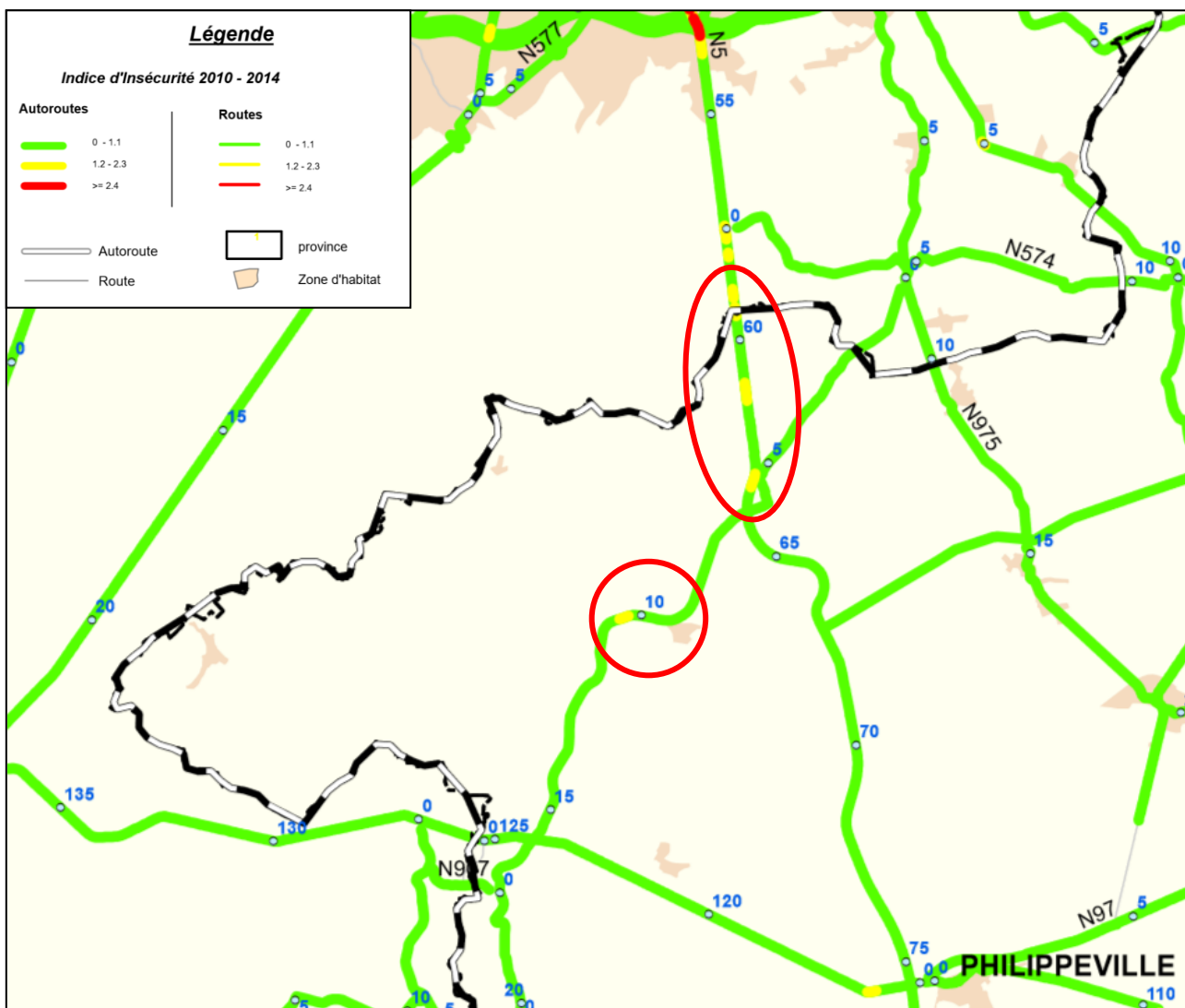


Figure 73 : Carte des zones à risque sur la période 2010 -2014 (Source : DGO1)

Ces tronçons, identifiés en jaune sur la carte, ont un indice d'insécurité compris entre 1,2 et 2,3. La situation sur ces sections de route peut être considérée comme moyennement à risque (vert étant à faible risque et rouge fortement à risque). La route des barrages à Walcourt fait régulièrement l'objet de fait divers dans les médias pour ces accidents de la route répétés.

Données sur la sécurité routière

Les données de l'IWEPS nous permettent d'évaluer la situation de la sécurité routière à Walcourt. Sur le graphique ci-dessous, on constate que le nombre de victimes de la circulation a baissé d'un tiers entre 2008 et 2018. Toutefois, le nombre de victime de la circulation à Walcourt a toujours été supérieur à la moyenne régionale sur cette même période. Pour rappel, sont considérées comme « victimes » d'un accident de la circulation routière, les personnes légèrement, gravement ou mortellement blessées.

En 2018, le nombre de victimes de la circulation était de 69 personnes à Walcourt alors que le nombre de victimes de la circulation par commune en Wallonie était de 56 personnes. En comparaison avec les communes limitrophes de l'entité, seules les communes de Gerpennes et de Philippeville observaient un nombre de victimes supérieures à Walcourt (respectivement 70 et 80 victimes). Par ailleurs, sur les 262 communes de Wallonie, Walcourt se classait à la 40^e place des communes ayant eu le plus de victimes de la circulation en 2018. La commune présente donc une situation accidentogène supérieure à la normale bien que celle-ci semble s'améliorer depuis une dizaine d'année.

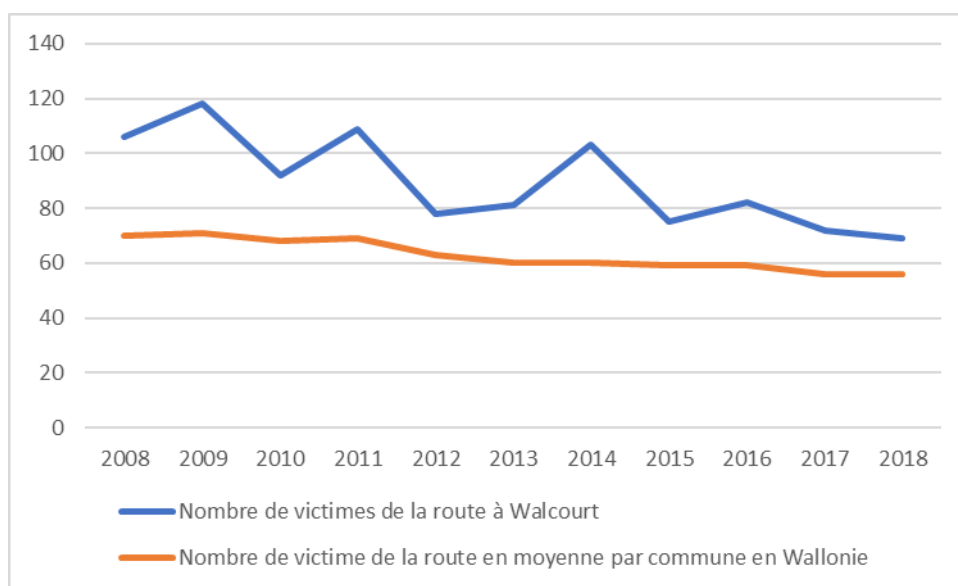


Figure 74 : Nombre de victimes de la circulation entre 2008 et 2018 (Source : IWEPS)

Sur le nombre total des victimes de la circulation (69), le nombre de tués (dans les 30 jours après l'accident) était de 5 personnes en 2018. Cette même année en Wallonie, le nombre de tués par commune était en moyenne de 2 personnes et aucune commune limitrophe à l'entité de Walcourt n'observait un nombre de tués supérieur à la moyenne régionale hormis Beaumont avec 4 tués en 2018.

Entre 2008 et 2018, le nombre de tués est resté constamment supérieur à la moyenne régionale hormis en 2011 et en 2017.

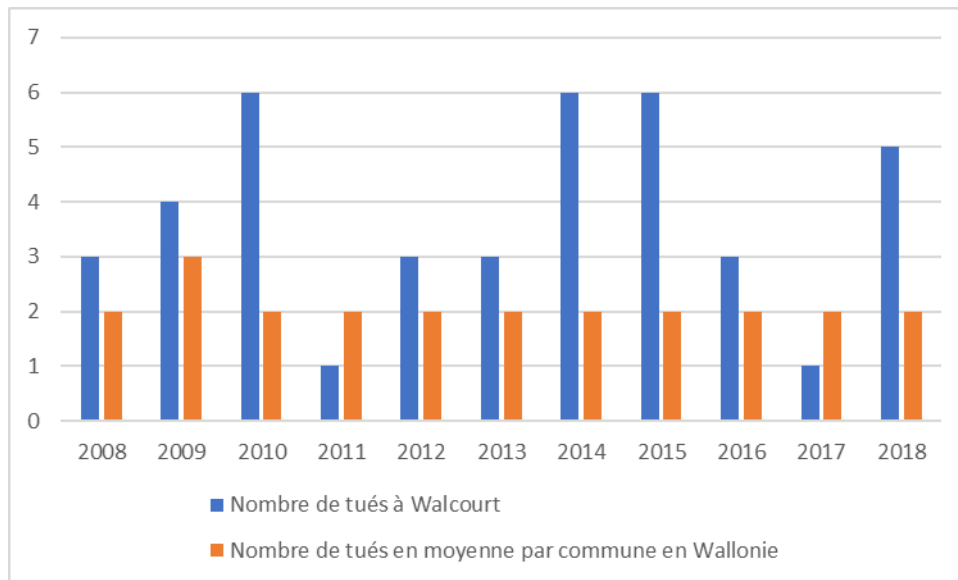


Figure 75 : Nombre de tués dans les 30 jours (après l'accident) entre 2008 et 2018

9.7 Plan Communal de Mobilité

Le Plan Communal de Mobilité (PCM) tente de définir les problèmes en matière de mobilité (sécurité, accessibilité), quel que soit l'usager, afin d'envisager des solutions durables et efficaces. Le PCM de Walcourt a été réalisé en tant que plan inter-communal de mobilité avec les communes de Florennes et Gerpennes en 2007. Il a été prolongé jusqu'en 2019, et doit être relancé en 2020.

Si ce document date d'une quinzaine d'années, les résultats de son analyse et de sa mise en œuvre sont encore pertinents à exploiter dans le cadre de ce document.

À l'époque, 70 % des déplacements se faisaient en voiture et le taux de motorisation et le nombre de déplacement augmentaient.

Les besoins en matière de mobilité étaient essentiellement focalisés sur la sécurisation de la circulation, l'amélioration des modes de déplacement doux et l'amélioration de la qualité paysagère des places et parkings.

Les charges de trafic étaient essentiellement réparties sur la N5 et de manière plus mesurée sur la N978. Des projets étaient en cours de réflexion en matière de transports en commun (Projet d'autoroute).

La sécurité était également mise en question, avec la présence de zones sensibles (N5 et N978) et de zones d'insécurité globale. La plupart des victimes des accidents corporels survenait à Walcourt (105 victimes) et à Florennes (99 victimes) contre 31 victimes sur le territoire de Gerpennes. Le PCM nous apprenait également que :

- La plupart des victimes blessées graves était des automobilistes,
- Le nombre de victimes ne baissait pas de manière nette depuis 1998,
- La période la plus dangereuse était le week-end et entre 17h00 et 20h00 pendant l'été
- La vitesse était la première cause d'accident (avec perte de contrôle du véhicule) principalement au niveau des carrefours

Parmi les grandes propositions d'aménagement de ce PCM intercommunal, on peut retenir concernant la commune de Walcourt :

Aménagements liés aux déplacements automobiles et au stationnement :

- ✓ La création d'un nouvel accès au centre-ville (Walcourt)
- ✓ La mise en valeur paysagère du parking sur la Grande Place (Walcourt)
- ✓ La sécurisation de la N978, route des Barrages
- ✓ La sécurisation du carrefour : route des Barrage/rue de la Forge
- ✓ La sécurisation des carrefours N978/rue de Gerlimpont et N978/rue de la Tannerie
- ✓ L'organisation de la traversée de Chastrès
- ✓ La sécurisation de l'accès au zoning de Chastrès
- ✓ Aménagement de la rue de la Station (Walcourt)
- ✓ Aménagement d'un cheminement entre Pry et Walcourt au niveau du GB (
- ✓ Sécurisation des traversées de la N5
- ✓ Aménagement d'un cheminement piéton depuis la gare vers le pôle sportif et le parking de l'allée du 125^e Régiment d'Infanterie

- ✓ Aménagement de la rue de la Montagne (Walcourt)
- ✓ Sécurisation des déplacements piétons
- ✓ Sécurisation des écoles : école libre de Yves-Gomezée, école Saint-Roch à Chastrès, les écoles de Thy-le-Château, l'école de Fraire

Aménagements liés aux modes de déplacement doux :

- ✓ Aménagement cyclable sur la commune
- ✓ Mise en place de stationnement pour les vélos
- ✓ Amélioration des déplacements piétons et PMR sur la commune

Plan supra-communal de mobilité : Le SESSAM

Il existe le Schéma d'accessibilité et de mobilité du Sud de l'Entre Sambre et Meuse (SESSAM) qui constitue un « outil de diagnostic et de prospective s'appuyant sur une vision globale et intersectorielle de la mobilité ». Il concerne 12 communes réparties sur les provinces du Hainaut et de Namur dont la commune de Walcourt. Ce document a été réalisé dans le but d'harmoniser la politique de développement et d'aménagement des réseaux, infrastructures et des moyens de transport sur ce territoire.

Concernant Walcourt, nous pouvons retenir de ce document :

- La gare de Walcourt enregistrait le plus grand nombre de passagers suivit par la gare de Berzée puis de Yves-Gomezée et enfin de Pry.

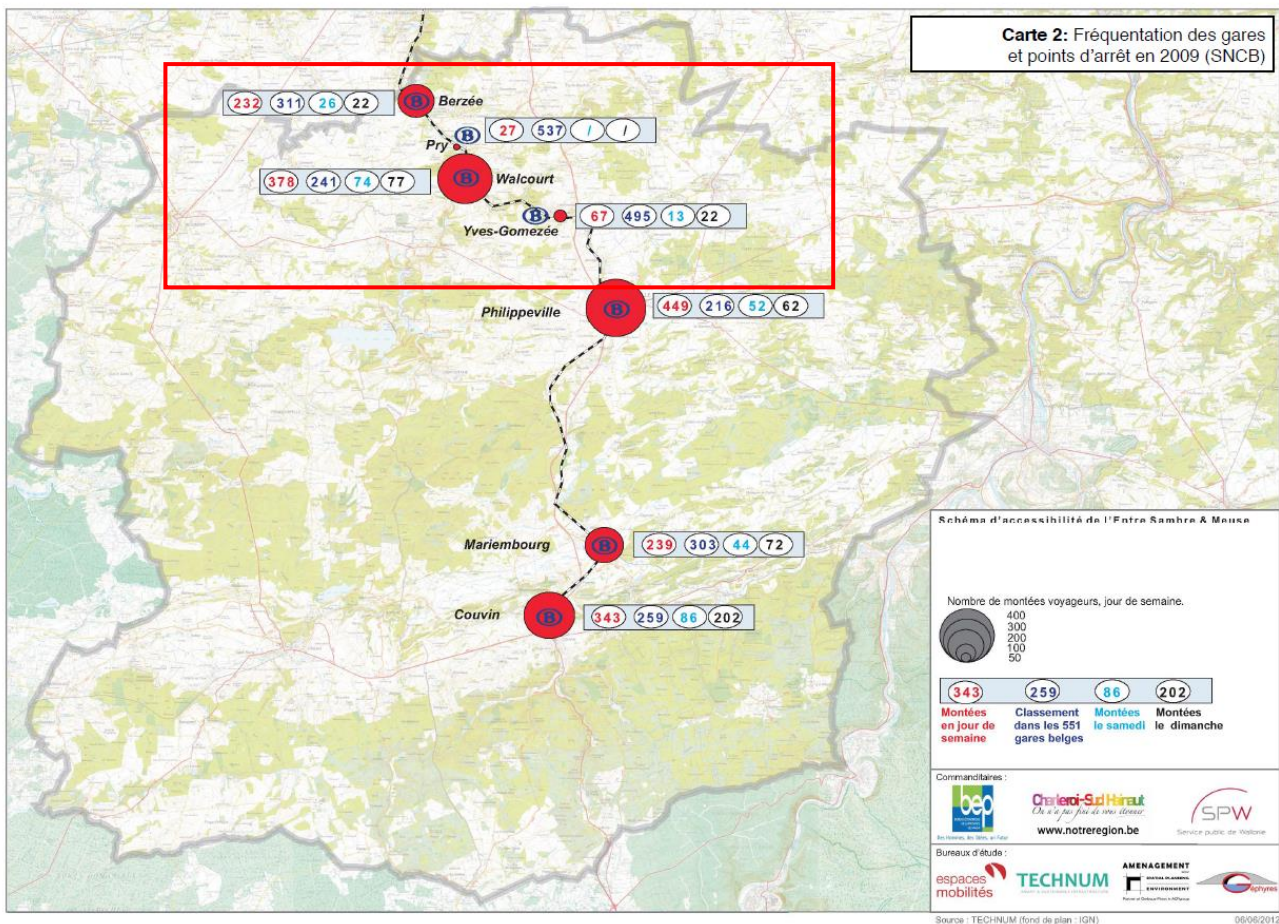


Figure 76 : Nombre de passager par gares du territoire concerné par le Plan SESSAM (2009)

- La commune est concernée par un report du trafic de la N5 sur ses voiries communales engendrant une augmentation de l'insécurité routière et du trafic routier.

- Walcourt est considéré comme un pôle secondaire tout comme Mariembourg, et Beaumont. Ces pôles relais doivent venir se greffer autour de pôle structurant que son Chimay, Couvin, Philippeville et Florennes.
- En 2008, 85% des travailleurs se rendaient seuls en voiture au travail (76% au niveau régional) contre 4 % en bus, 3% en covoiturage, 3% à pied et 2% en moto. La part des travailleurs utilisateurs du train était quasiment nulle sur la ligne L132-134.
- Les quais de la gare de Walcourt on fait l'objet d'un rehaussement entre 2008 et 2009
- La commune recense le nombre d'accident corporel le plus important des communes faisant partie du SESSAM (216 accidents corporels entre 2008 et 2010)

9.8 Services de mobilité

Mobilesem

Mobilesem est une asbl créée en 2011, elle est le résultat d'actions menées face aux besoins de mobilité des citoyens de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Aujourd'hui, Mobilesem se définit comme une plateforme de coordination à taille humaine, qui s'adapte aux besoins des habitants, qui propose divers services et se met à disposition de 13 communes, dont Walcourt. Ces dernières s'adressent à elle afin de trouver des solutions aux problèmes de mobilité rencontrés sur leurs territoires.

Les services proposés par Mobilesem sont les suivants :

- ✓ Service de chauffeurs bénévoles ;
- ✓ Call center ;
- ✓ Service d'aide pour le permis de conduire théorique (remises à niveau) ;
- ✓ Réparation, location, vente de vélos ;
- ✓ Informations et actions en matière d'écomobilité (plateforme de covoiturage, bornes électriques, etc.) ;
- ✓ Partenariats avec la TEC et la SNCB.

A Walcourt, Mobilesem a rédigé un projet qui permettrait le financement du tronçon RAVeL entre Berzée et Thuillies (commune de Thuin). En partenariat avec le CPAS, ils ont créé Mobilwal, un pool de chauffeurs locaux qui répondront spécifiquement aux besoins de déplacements des habitants de l'entité. Mobilesem offre également le premier point de recharge électrique pour vélo électrique de la commune, est associé aux travaux menés par l'ADL et la SNCB pour le réaménagement de la place de la station, et est, entre autres, en lien avec les TEC et les Lacs de l'Eau d'Heure pour développer une liaison d'été reliant Walcourt et le site touristique.

9.9 Analyse AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La commune dispose d'un PCM intercommunal et d'un plan supra-communal de mobilité ✓ Des aménagements récents ont été réalisés pour améliorer la circulation, les places de stationnement et les cheminements lents ✓ La commune est proche de l'agglomération de Charleroi et des Lacs de l'Eau d'Heure ✓ Un réseau de ligne TEC présent sur toute la commune et une bonne desserte des bus ✓ La voie ferrée Charleroi-Couvin offre une opportunité de déplacement ✓ Un réseau de sentiers et de balades bien développé qui permet de rejoindre chaque village entre eux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des flux importants de circulation qui aux heures de pointes entraînent des difficultés pour circuler ✓ Des portions de routes accidentogènes (N5 et Route des barrages - N978) et un nombre important d'accident de la route ✓ La N5 divise certains villages ✓ Le nombre d'accidents de la circulation est important en comparaison avec la moyenne régionale
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Itinéraires pédestres, pistes cyclables, RAVeL et potentialité de pré-RAVeL peuvent être des leviers du développement touristique ✓ La proximité des Lacs de l'Eau d'Heure peut un point d'appui pour le développement touristique sur la commune ✓ Le projet d'autoroute E420-N5 permettrait de dynamiser l'activité économique (notamment dans les zonings) ✓ L'asbl MOBILSEM soutient le développement du RAVeL et des liaisons touristiques entre Walcourt et les Lacs de l'Eau d'Heure 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La fermeture de la ligne ferroviaire reliant Charleroi à Couvin et passant par Walcourt ✓ Le projet d'autoroute E420-N5 pourrait créer de nouvelles nuisances

PARTIE 11 : POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

10.1 DONNÉES CLÉS

➤ **Réseaux techniques**

- ✓ *Electricité* : gestion par ORES, 2 lignes à haute tension traversent le territoire mais en évitant au maximum les zones habitées ;
- ✓ *Eau - Distribution* : gestion par l'INaSeP et la SWDE via une vingtaine de captages ;
- ✓ *Gaz naturel* : gestion par ORES
- ✓ *Télécommunications* : téléphonie et télédistribution gérées par Proximus, téléphonie mobile gérée par Telenet, Orange Belgium et Proximus (10 antennes relais réparties sur le territoire, 2 autres antennes ont vu leur permis accordé) ;
- ✓ *Accès à Internet* : bonne desserte, mais aucun espace public numérique ;
- ✓ *Qualité de l'air* : légèrement moins bonne que la moyenne Wallonne ;
- ✓ *Energies renouvelables* : Présence du parc éolien de Tracienne, participation à Pollec 3.

➤ **Eaux usées**

- ✓ *Eau - Egouttage* : le territoire est concerné par un Plan d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique. 3 stations d'épuration sont existantes, couvrant 4.440 équivalents-habitants (EH) mais 7 autres stations d'épuration sont en projet, ce qui devrait accroître de près de 8.100 EH la couverture du réseau.

➤ **Gestion des déchets**

- ✓ *Déchets ménagers* : Assez stable à environ 135 kg par habitant et par an, moins que la moyenne wallonne ;
- ✓ *Récolte et traitement des déchets* : sacs poubelles payants, bulles à verre, conteneurs à textiles, un parc à conteneurs à Walcourt.

10.2 RÉSEAUX TECHNIQUES

Gaz naturel

Le réseau de distribution de gaz est géré par ORES.

Réseau de téléphonie fixe et télédistribution

Le réseau de téléphonie et de télédistribution est géré par Proximus.

Réseau de télécommunication mobile

Telenet-Base, Orange Belgium et Proximus, les trois principaux opérateurs de téléphonie mobile, possèdent 10 antennes relais pour la couverture GSM :

- ✓ Une à Thy-le-chateau (Telenet, Proximus, Orange) ;
- ✓ Deux près de tarcienne, sur la N5 (Telenet et Orange) ;
- ✓ Une à Somzée (Orange) ;
- ✓ Une à Lanefte (Telenet) ;
- ✓ Une à entre Fraire et Lanefte (Proximus) ;
- ✓ Une entre Fraire et Yves-Gomezée (Telenet, Orange) ;
- ✓ Une à Yves-Gomezée (Proximus) ;
- ✓ Une entre Walcourt et Chastrès (Telenet) ;
- ✓ Une à Walcourt (Orange, Proximus).

Chaque opérateur possède un nombre semblable d'antennes, 5 pour Telenet, 5 pour Orange, et 4 pour Proximus. Cependant, on observe une grande différence entre la partie Est et Ouest du territoire, les villages se situant plus à l'Ouest ne possédant aucune antenne relais.

L'accès à Internet

Grâce à leur développement fulgurant (puissances des équipements disponibles, simplicité des interfaces) au cours des années 1990, les TIC³⁵ se sont rendues indispensables y compris dans le domaine privé. Cet extraordinaire essor s'est accompagné d'une problématique dont on mesure depuis peu les effets : la « fracture numérique ».

L'expression « fracture numérique » désigne le fossé séparant les personnes (et sociétés) sachant exploiter les potentialités de ces technologies et les personnes (et sociétés) n'étant pas en mesure d'exploiter ces potentialités en raison d'un déficit d'accès ou de compétence.

Des discriminations peuvent se marquer de quatre manières :

- ✓ un accès inégal à l'emploi, à la formation et aux possibilités d'apprentissage continu ;
- ✓ des capacités inégales à (re)composer un réseau social ;
- ✓ des modalités inégales d'accès aux services publics et aux processus démocratiques ;
- ✓ un accès inégal aux biens de consommations et aux services.

De plus en plus de renseignements (horaires de train ou de bus, offres d'emploi), de documents (déclaration d'impôts, commande de livres) et services (banque en ligne, réservations touristiques), sont disponibles sur des sites web. La connexion à un réseau à haut-débit (de type ADSL) facilite largement les différentes recherches et demandes. Il en résulte que l'informatisation de pans entiers de la vie sociale altère progressivement l'autonomie de certaines personnes.

La plupart des études sur le sujet démontrent une corrélation linéaire entre la « fracture numérique » et le niveau des études et le niveau de vie.

³⁵ TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

A l'instar de nombreuses communes rurales, la qualité de l'accès aux services Internet est améliorable sur l'entité. Les cartes ci-dessous montrent en effet que pour l'accès à internet via ligne fixe, pour une vitesse de l'ordre de 100 Mbps, bien que l'est de la commune soit bien desservi, l'ouest l'est beaucoup moins. Dans le cas de l'accès à internet par le réseau mobile de 4G, on peut constater qu'un clivage existe là aussi entre l'est et l'ouest du territoire.

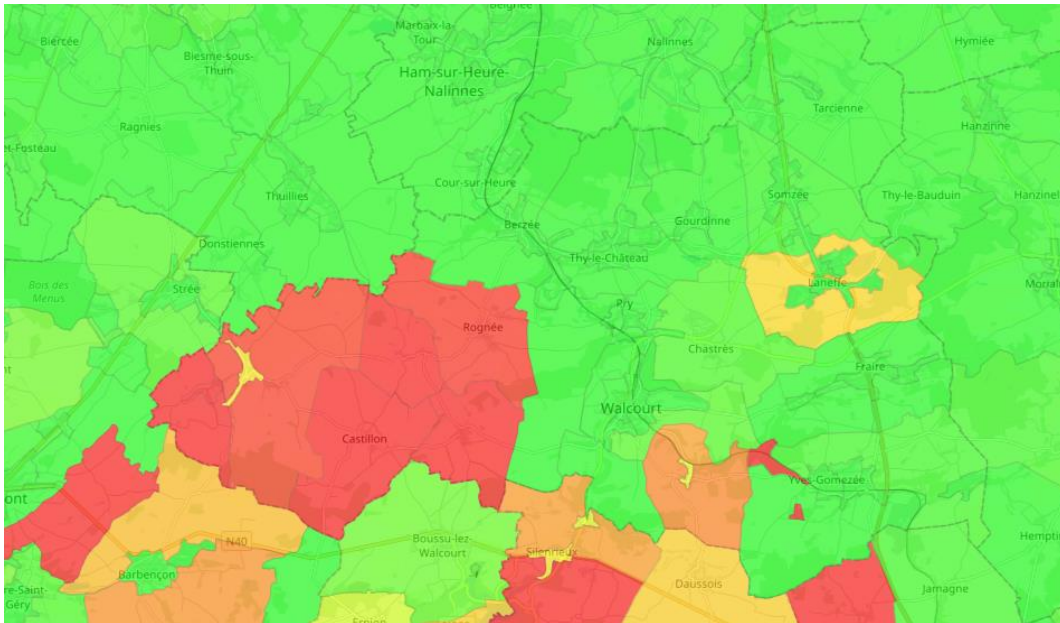


Figure 77 : Carte de la couverture internet par ligne fixe (100 Mbps) (Source : IBPT)

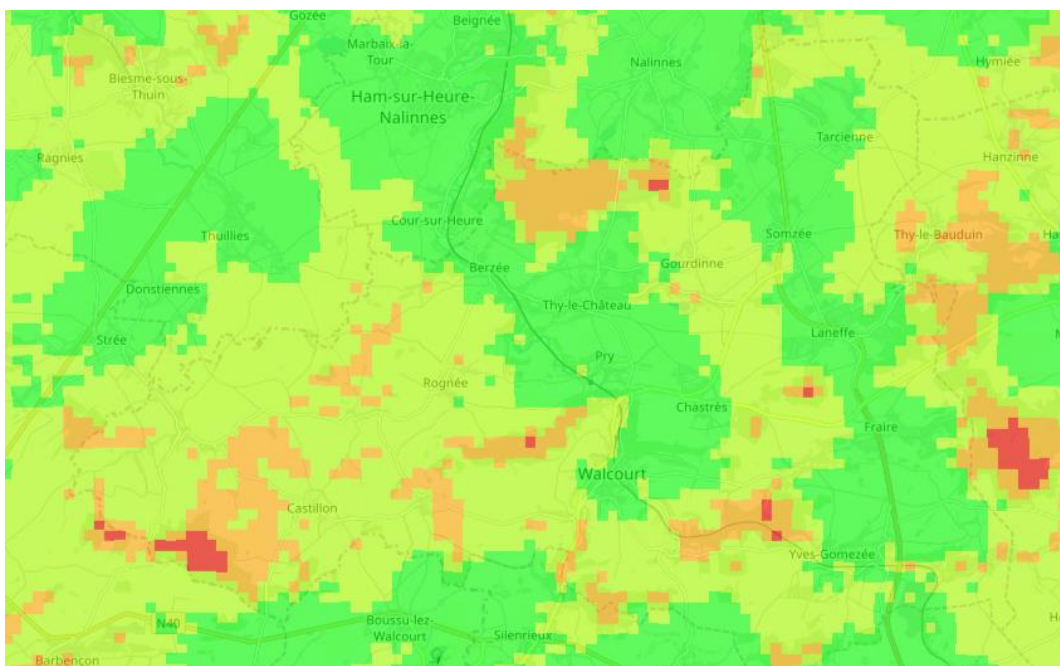


Figure 78 : Carte de la couverture 4G (Source : IBPT)

Il n'existe pas d'espace public numérique (EPN) sur le territoire de Walcourt.

Qualité de l'air

En vue d'évaluer le comportement des principaux polluants atmosphériques, la Wallonie a progressivement mis en place un réseau de contrôle de la qualité de l'air, conformément aux directives européennes en la matière. Les contrôles de la qualité de l'air concernent principalement les émissions de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, ...), les émissions de substances acidifiantes (SO₂, ...), les particules en suspension dans l'air, la pollution photochimique en ozone

troposphérique (O₃), les substances acidifiantes dans l'air et la présence d'éléments métalliques dans l'air.

La Wallonie compte huit réseaux de mesures de la qualité de l'air, installés notamment en fonction des problématiques locales. La commune de Walcourt ne compte aucune station sur son territoire. Au Sud, les stations les plus proches sont à Couvin (deux stations de mesure des poussières sédimentables) et à Viroinval (station située au centre de Physique du Globe de l'IRM à Dourbes, mesurant le réseau télémétrique, les éléments métalliques, les Composés Organiques Volatils et les HAP). Plus au Nord, la ville de Charleroi est bien équipée en stations de mesures.

Dans l'ensemble, la qualité de l'air à l'échelle du territoire de la commune est légèrement moins bonne que la moyenne wallonne. Cette qualité s'est dégradée au cours des dernières années. Par rapport aux communes voisines, la qualité de l'air est en règle générale plus faible vers le Nord et l'Ouest (Thuin, Ham-sur-Heure-Nalinnes, et Gerpinnes), dû à la proximité de Charleroi et Mons. Les communes au Sud et à l'Est (Florennes, Philippeville, Cerfontaine, et Froidchapelle) possèdent par contre une qualité de l'air supérieure.

Aucune activité humaine génératrice de rejets néfastes à la qualité de l'air n'est implantée sur le territoire communal.

Les énergies renouvelables

Energie solaire

Bien qu'il n'y ait pas de programme communal pour développer l'énergie solaire sur la commune, plusieurs maisons sont dotées de panneaux solaires.

Energie éolienne

Actuellement, un parc éolien existe sur le territoire de Walcourt, dans le village de Tarcienne. Celui-ci a été mis en service en décembre 2005 et comprend 6 éoliennes pour une production de 24.000.000 MWH par an. Un projet d'agrandissement de ce parc est actuellement en cours, pour l'ajout de 4 éoliennes réparties sur les communes de Walcourt, Gerpinnes et Florennes.

Deux autres parcs éoliens se situent à proximité du territoire de Walcourt. Le premier, très proche, sur les communes de Froidchapelle et de Beaumont. Et le deuxième, un peu plus éloigné, sur les communes de Cerfontaine et Philippeville.

Selon la cartographie du potentiel éolien en Wallonie, il existe de nombreuses poches de potentiel éolien sur le territoire. Une partie de ces poches sont même répertoriées comme zone favorable sans contrainte d'exclusion et permettraient donc l'implantation de plusieurs éoliennes.

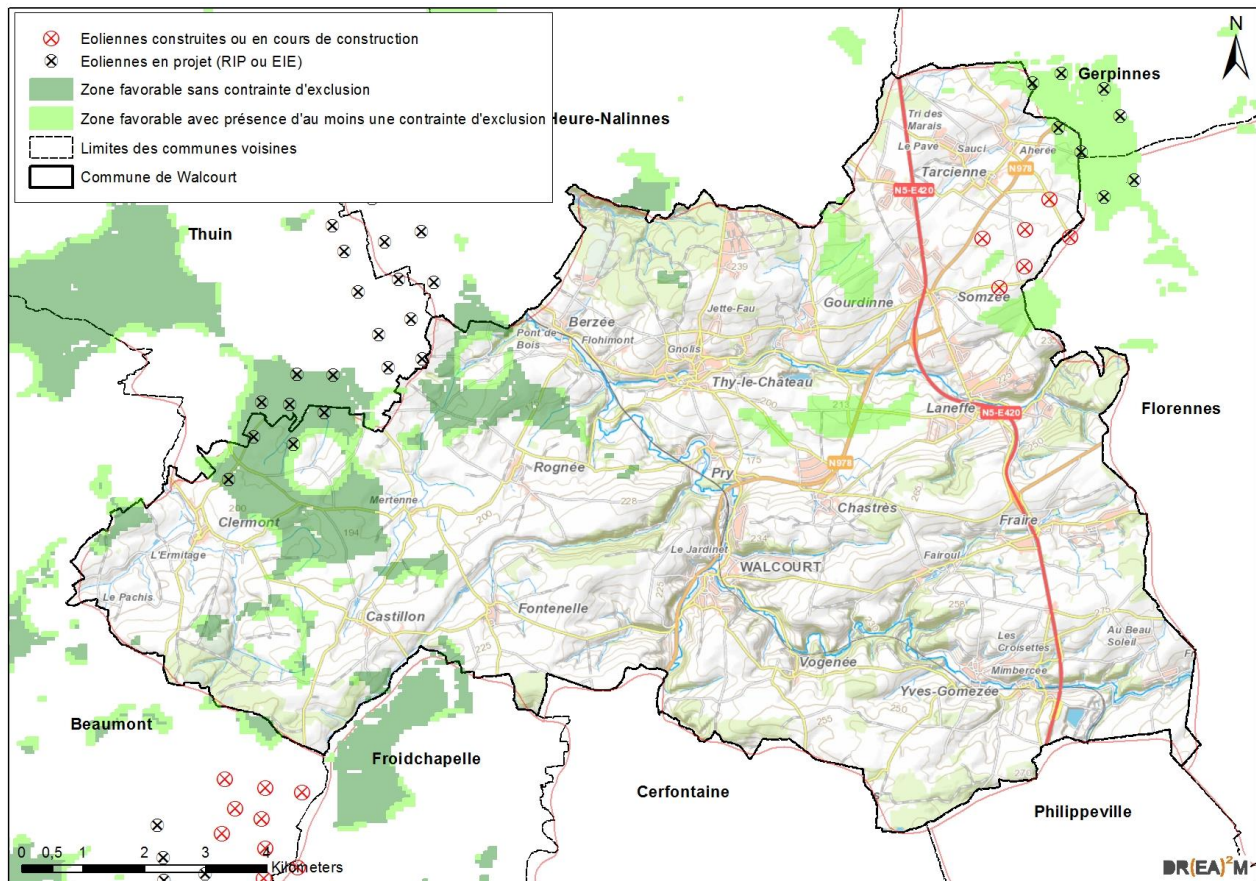


Figure 79 : Zones favorables à l'implantation d'éoliennes en Wallonie (Source : ventderaison.eu)

Subventions UREBA

Les subventions « Rénovation énergétique des bâtiments » (UREBA) sont destinées à « *soutenir certains organismes qui veulent réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments* »³⁶. Les organismes éligibles au programme de subventions sont les organismes publics et les organismes non commerciaux (écoles, hôpitaux, piscines, autres organismes rencontrant certaines conditions).

Le montant des subventions s'élève à 30 % des coûts éligibles (35 % si la politique de gestion énergétique du demandeur est appliquée depuis au moins deux ans), pour autant que ces coûts soient de minimum 2.500 €.

Pollec 3

Pollec 3 est la 3^{ème} campagne Pollec qui a pour objectif de « *soutenir les communes et structures supra-communales à élaborer un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat dans le cadre de la Convention des Maires* »³⁷. La Convention des Maires est « *le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre (GES) de leur territoire à l'horizon 2030* ».

Cette campagne Pollec est soutenue depuis 2012 par la Wallonie. Elle est coordonnée par l'asbl « APERe » et appuyée par l'AWAC (Agence wallonne de l'Air et du Climat) et l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie).

³⁶ Source : SPW-DGO4, site internet, consultation en ligne le 31/07/2017

³⁷ Source : SPW-DGO4, site internet, consultation en ligne le 31/07/2017

La commune de Walcourt a adhéré au programme en juin 2018 et s'est ainsi engagée à mettre au point un plan d'action d'énergie durable pour réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire à l'horizon 2030.

10.3 EAUX USÉES

Dans le contexte de révision des Plans Communaux Généraux d'Égouttage et d'élaboration des Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH), un PASH concerne la commune de Walcourt : le PASH « Sambre ».

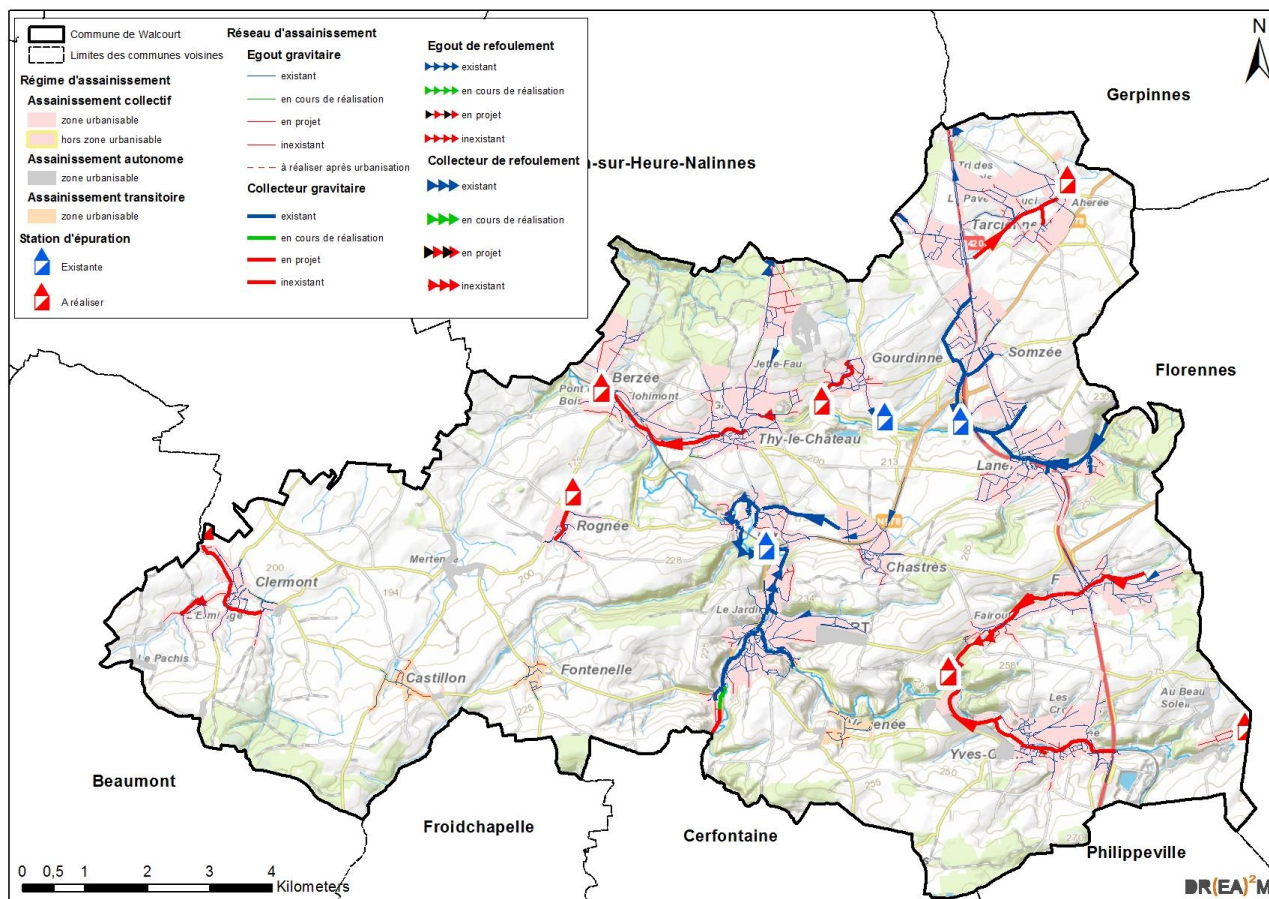


Figure 80 : PASH – Walcourt (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

PASH « Sambre »

Le PASH a été approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 10/11/2005 et a fait l'objet d'une révision en 2013.

La quasi-totalité des noyaux villageois sont concernés par des régimes d'assainissement collectif ; seuls Castillon, Fontenelle, et Vognenée n'en bénéficient pas et sont en régime d'assainissement transitoire. Les trois STEP de l'entité sont :

- ✓ STEP de Gourdinne (90 EH) : elle se situe au Sud-Est de Gourdinne, rue de Chastrès ;
- ✓ STEP de Somzée-Laneffe (3.150 EH) : elle se situe entre les villages de Somzée et de Laneffe, à l'Ouest de la N5 ;
- ✓ STEP de Walcourt (4.200 EH) : elle se situe tout au Nord de la ville de Walcourt, au Sud du village de Pry.

Les 7 autres STEP prévues sur le territoire de l'entité sont les suivantes :

- ✓ STEP de Yves-Fraire (2.800 EH) (programmé) : elle se situera à au Nord-Ouest de Yves-Gomezée, à côté du bois des Reslins ;

- ✓ STEP de Berzée (2.700 EH) (programmé) : elle se situera centre du village de Berzée, entre la voie ferrée et l'Eau d'Heure ;
- ✓ STEP de Tarcienne (1.200 EH) (à l'étude) : elle se situera à l'Est du village de Tracienne, après le hameau de Aherée ;
- ✓ STEP de Clermont (600 EH) (à l'étude) : elle se situera au Nord du village de Clermont, à la frontière avec la commune Thuin ;
- ✓ STEP de Gourdinne village (400 EH) (à l'étude) : elle se situera au Sud du village de Gourdinne, à côté de la route de Bonnières ;
- ✓ STEP de Froidmont (Walcourt) (200 EH) (à l'étude) : elle se situera à l'Est de Yves-Gomezée, de l'autre côté de la N5, à la frontière avec la commune de Florennes ;
- ✓ STEP de Rognée (200 EH) (à l'étude) : elle se situera au Nord du village de Rognée, le long du ruisseau ;

Un grand nombre de collecteurs devront être aménagés pour permettre l'acheminement des eaux usées vers ces nouvelles STEP.

Un très grand nombre de zones sont concernées par le régime d'assainissement autonome (une vingtaine). Elles se répartissent un peu partout sur le territoire, notamment dans le Hameau de Mertenne.

10.4 GESTION DES DÉCHETS

Déchets ménagers

La commune de Walcourt est passée au sac payant en 2000, et la production de déchet par an et par habitant est restée assez stable depuis.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la production de déchet par habitant et par an pour la commune, la moyenne des communes limitrophe, et la Wallonie. On peut constater que la commune de Walcourt a une production de déchet assez stable qui tourne autour des 135 kg par habitant et par an. Les moyennes des communes limitrophes et de la Wallonie ont quant à elles subi une décroissance depuis quelques années, pour passer sous les valeurs de Walcourt pour les communes limitrophes, mais étant encore supérieures pour la Wallonie.

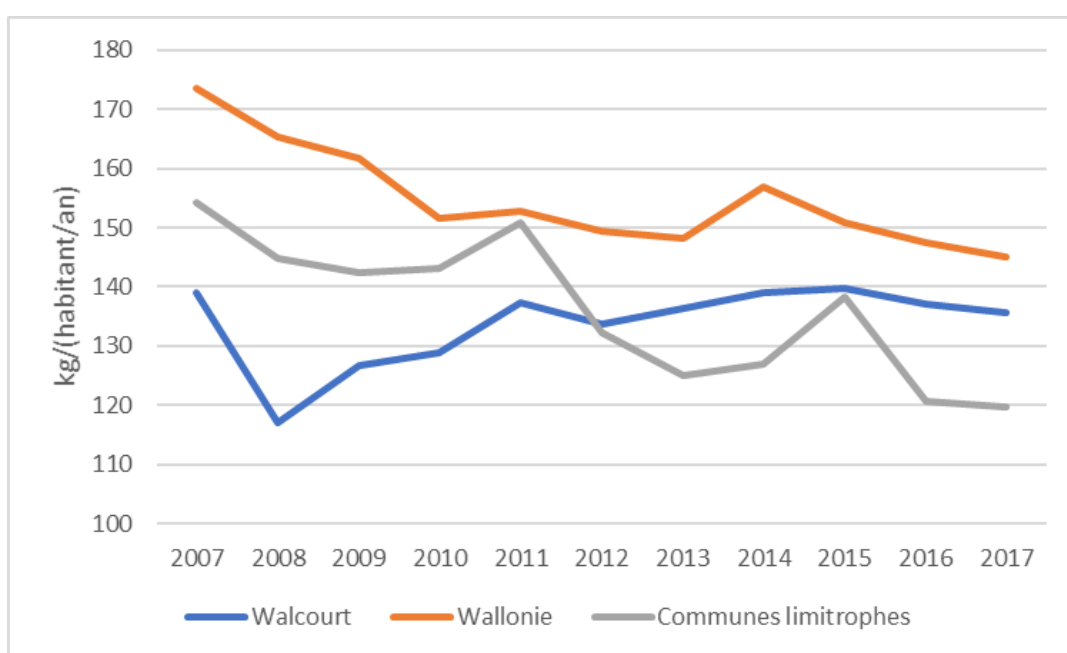


Figure 81 : Evolution du nombre de kg de déchets produits à Walcourt et en Wallonie (Source : IWEPS)

En 2017, la moyenne de la production de déchet était de 145,1 kg par habitant et par an pour la Wallonie, et de 119,6 kg pour les communes limitrophes à Walcourt. La commune de Walcourt a quant à elle produit 135,6 kg de déchet par habitant en 2017.

En regardant plus en détail les types de déchet produits à Walcourt, on peut constater que chaque habitant produit en moyenne, par année, 135 kg d'ordures ménagères (collectée avec des sacs payants), comme montré plus haut, 9 kg de déchets organiques (collectés dans des sacs bio), 18 kg de PMC, 36 kg de papiers et cartons, et 30 kg de verre.

Récolte et traitement des déchets

Depuis 2000, la collecte des ordures ménagères brutes (OMB) est organisée à Walcourt via des sacs payants. Ceux-ci coûtent 8 euros pour 10 sacs de 30 litres ou 15 euros pour 10 sacs de 60 litres.

Le ramassage des déchets ménagers et organique est assuré par le BEP Environnement. Ce ramassage a lieu une fois par semaine le mercredi. Le ramassage des PMC se fait lui une fois toutes les deux semaines le lundi, et celui des papiers/cartons se fait une fois par mois. Tout le territoire est concerné le même jour par le ramassage, à l'exception du ramassage des papiers et cartons.

Une enquête sur le coût-vérité de la gestion des déchets ménagers est effectuée annuellement, à la demande de la Wallonie et de l'Office wallon des déchets. Le calcul du taux de couverture du coût-vérité représente l'application du principe de pollueur-payeur : à l'échelle de la commune, il s'agit du rapport entre les recettes (obtenues par la commune via les contribuables) et les dépenses (générées par la commune).

Selon le SPW, le taux de couverture réel à Philippeville était de 102 % en 2016 (taux prévisionnel de 99 %), ce qui implique que le contribuable paie globalement légèrement plus cher qu'il ne devrait.

Evolution du taux de couverture du coût-vérité réel des communes de 2002 à 2015

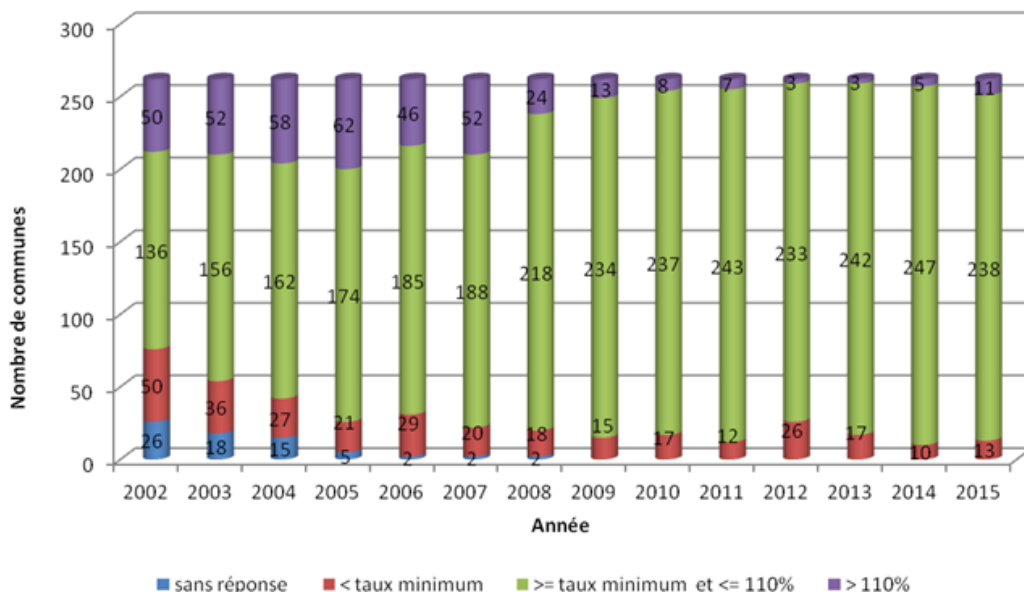


Figure 82 : Evolution du coût-vérité et du nombre de communes le respectant (Source : SPW)

Le parc à conteneurs de la commune se situe au Nord de la ville de Walcourt, Route des Barrages. Le parc est géré par le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP Environnement). L'accès au parc se fait sous présentation de la carte d'identité électronique.

Le verre est récupéré au moyen de « bulles » (blanches pour le verre transparent et vertes pour le verre coloré), réparties sur une vingtaine de sites au sein de l'entité. 21 sites sont prévus ainsi que le parc à conteneurs, où il est également possible de se débarrasser du verre. Le seul village ne possédant pas de bulle à verre est Castillon.

Des conteneurs à textile existent dans tous les villages sauf Castillon, Fontenelle, Rognée, Pry et Vogenée. Généralement, ils sont situés à proximité de bulles à verre. C'est l'ASBL « Terre » qui collecte les déchets textiles ménagers dans le but premier de les réutiliser ou de les recycler. Par déchets textiles usagés, il faut entendre les vêtements propres (textile et cuir), la maroquinerie (chaussures, sacs, porte-feuilles), la literie, le linge de maison (rideaux, draperies, nappes, serviettes). Trois autres conteneurs à textile appartenant à des opérateurs différents existent sur le territoire de la commune, Curitas à Walcourt et à Laneffe, et les « petits riens » à Somzée.

Il existe un service « Réparons ensemble » dans la commune de Walcourt. Celui-ci a été développé à l'initiative du CCCAW (Conseil Consultatif Communal des Aînés de Walcourt) et a été ouvert le 12 septembre 2018. Il permet de lutter contre l'obsolescence programmée et réparer un matériel qui aurait été normalement destiné à une déchèterie, et donc de donner une seconde vie aux objets.

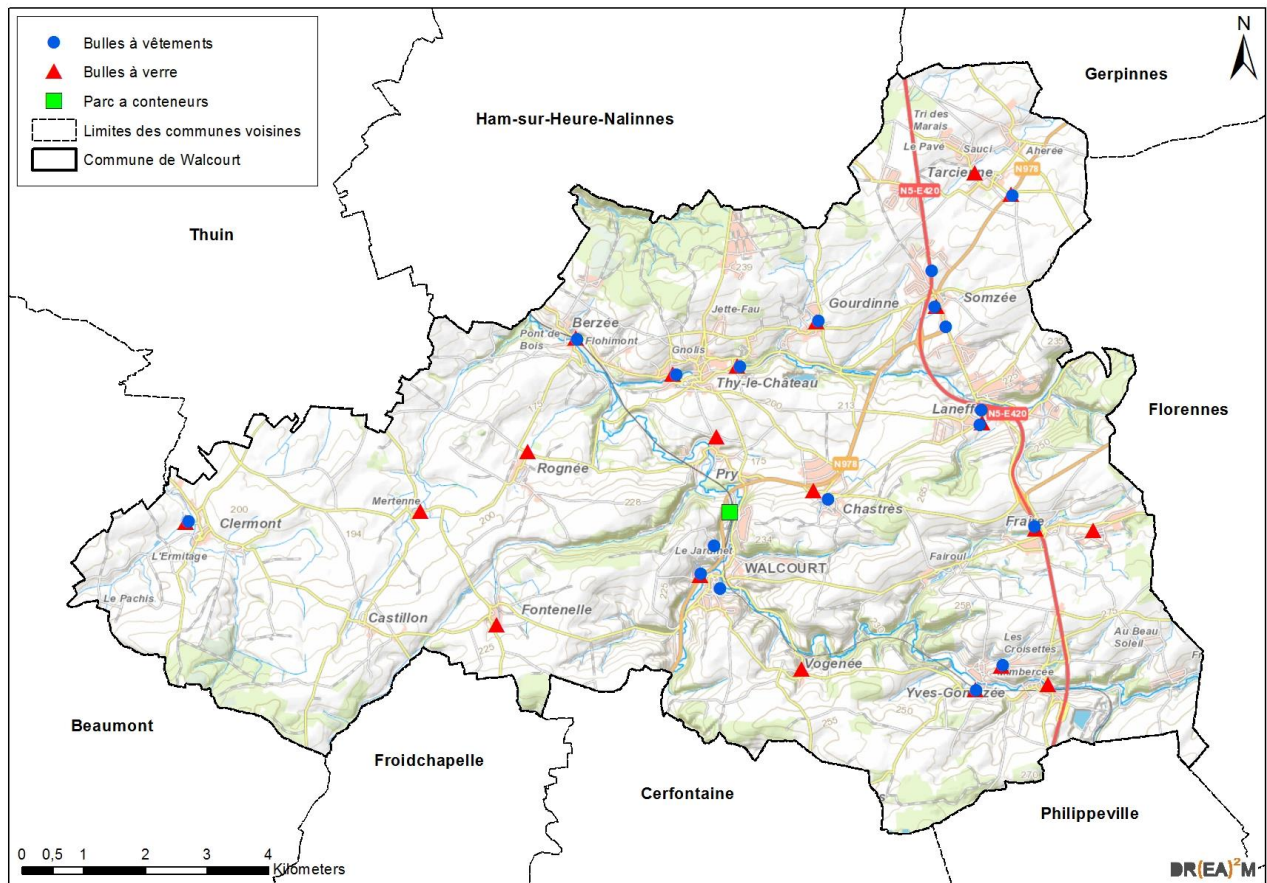


Figure 83 : Parc à conteneurs, bulles à verre et bulles à vêtements
 (Sources : administration communale, IGN – Carto : DR(EA)²M)

10.5 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production de déchets ménagers inférieur à la moyenne wallonne → Réduction potentielle du coût du traitement des déchets ✓ Position centrale du parc à conteneurs vis-à-vis du territoire → Accessibilité accrue, y compris depuis les villages plus isolés ✓ Service « Réparons ensemble » à l'initiative du CCCAW ✓ Potentiel en matière de développement de l'éolien ✓ Présence d'un parc à conteneurs, de bulles à verre et de bulles à vêtements ✓ Parc éolien sur le territoire communal 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Moins de la moitié des habitants sont couverts par une station d'épuration → Manquements sur le plan sanitaire en matière de traitement des eaux usées ✓ Grand nombre de zones concernées par le régime d'assainissement autonome ✓ Dégradation de la qualité de l'air au cours des dernières années ✓ Castillon ne dispose pas de bulles à verre → Impose aux habitants de parcourir une certaine distance pour se débarrasser de ces déchets ✓ Taux de couverture du coût-vérité (déchets) supérieur aux recommandations → Le contribuable paie un peu trop cher pour la gestion des déchets ✓ Inégalité en termes d'accès au réseau GSM (clivage entre l'Est et l'Ouest)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet de construction d'un nombre de stations d'épuration suffisant pour compenser les manquements actuels ✓ Développement des énergies renouvelables 	

Figure 1 : Territoire de Walcourt – Contexte général (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M) ...	15
Figure 2 : Territoires paysagers (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M)	28
Figure 3 : Régions agro-géographiques (Source : SPW).....	29
Figure 4 : Variation des limites condrusiennes (Source : CPDT)	29
Figure 5 : Variation des limites condrusiennes – Focus sur Walcourt.....	30
Figure 6 : Localisation des périmètres d'intérêt paysager (ADESA et au plan de secteur) et des points/lignes de vue remarquables (ADESA) (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M)	31
Figure 7 : Relief et hydrographie (Source : SPW-DGO3 – Carto : DR(EA) ² M).....	33
Figure 8 : Sous-bassins versants dans le Bassin versant de la Sambre.....	34
Figure 9 : Cours d'eau non navigables de 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} catégorie.....	35
Figure 10 : Vue sur la carrière de Gourdinne (Source : Administration communale)	36
Figure 11 : Captages et zones de prévention (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M)	37
Figure 12 : Pédologie (Source : SPW-DGO3 – Carto : DR(EA) ² M)	38
Figure 13 : Occupation du sol – Carte de Ferraris (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M).....	39
Figure 14 : Occupation du sol – Orthophoto 2018 (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M).....	40
Figure 15 : Occupation du sol – 2007 (Source : COSW, SPW – Carto : DR(EA) ² M)	41
Figure 16 : Occupation du sol (Source : fiche environnementale, Edition 284.6*52.1008).....	42
Figure 17 : Structure écologique principale de Walcourt (Source : SPW-DGO3– Carto : DR(EA) ² M)	45
Figure 18 : Sites naturels protégés de Walcourt (Source : SPW-DGO3, IGN – Carto : DR(EA) ² M).....	46
Figure 19 : Zones Natura 2000 (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M).....	48
Figure 20 : Zones humide d'intérêt biologique (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M)	49
Figure 21 : SGIB (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M).....	51
Figure 22 : Arbres et haies remarquables (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M)	54
Figure 23 : Noyaux villageois – Walcourt (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA) ² M).....	63
Figure 24 : Localisation des monuments et sites classés	65
Figure 25 : Carte archéologique (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M).....	67
Figure 26 : Qualité des espaces publics (Cartographie : DR(EA) ² M).....	68
Figure 27 : Typologie des propriétés publiques – Matrice cadastrale de 2018	82
Figure 28 : Plan de secteur – Walcourt (Source : SPW-DGO4 – Carto : DR(EA) ² M).....	83
Figure 29 : Périmètres, infrastructures et révisions du plan de secteur	86
Figure 30 : GRU – Walcourt (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA) ² M)	88
Figure 31 : SOL – Walcourt (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA) ² M)	89
Figure 32 : Sites à réaménager – Focus sur Walcourt et Yves-Gomezée	90
Figure 33 : Site Brichart, en 2009 (gauche) et 2018 (droite).....	91

Figure 34 : Evolution de la population sur la commune de Walcourt entre 1995 et 2018 et projections jusqu'en	96
Figure 35 : Evolution de la population dans la commune de Walcourt, dans l'ensemble des communes limitrophes, dans la province de Namur, et en Wallonie, en pourcentage et par rapport à la population de 1991 (Source : IWPEPS, 2018 – Graphique : DR(EA) ² M).....	97
Figure 36 : Evolution du nombre d'habitants dans la commune comparée aux communes limitrophes par rapport à la population de 1991. (Source : IWEPS).....	98
Figure 37 : Evolution démographique des anciennes communes de Walcourt – 2006 à 2018	100
Figure 38 : Solde migratoire, solde naturel et variation de population à Walcourt – 2007 à 2017	101
Figure 39 : Evolution relative des migrants (toutes provenances confondues) et de la population non-Belge à Walcourt (Source : IWEPS).....	102
Figure 40 : Distribution des groupes d'âges à Walcourt comparée à celle de la Wallonie et des communes voisines au 01/01/2018 (Source : IWEPS)	103
Figure 41 : Distribution des groupes d'âges dans les villages de la commune en 2011 (Source : Census 2011)	105
Figure 42 : Part de ménages à Walcourt, en Wallonie et dans la microrégion en 2017 (Source : IWEPS).....	106
Figure 43 : Evolution du nombre de ménages par type à Walcourt (2011= indice 100) (source : Capru).....	107
Figure 44 : Part de ménages dans les villages de Walcourt en 2011 (Source : Census 2011)	108
Figure 45 : Comparaison des revenus par déclaration – 2015 (Source : IWEPS).....	109
Figure 46 : Evolution des revenus par déclaration entre 2000 et 2015 (Source : IWEPS)	110
Figure 47 : Evolution croisée – Démographie et bénéficiaires du RIS entre 2003 et 2017 à Walcourt et en Wallonie (Normalisé à 100% en 2003) (Source : IWEPS)	111
Figure 48 : Evolution comparée du taux de chômage entre Walcourt et la Wallonie – 2008 à 2016	113
Figure 49 : Répartition des âges des demandeurs d'emploi à Walcourt – 2015 à 2019 (Source : Le Forem).....	113
Figure 50 : Evolution du nombre de salariés et d'indépendants à Walcourt (2008 = 100%)	115
Figure 51 : Types d'indépendants à Walcourt en 2017 (Source : IWEPS).....	116
Figure 52 : Répartition des indépendants et des salariés selon.....	117
Figure 53 : Lieu de résidence des travailleurs de Walcourt (source : Census 2011).....	118
Figure 54 : Lieu de travail des résidents de Walcourt (source : Census 2011)	119
Figure 55 : Ratio d'emploi intérieur – moyenne annuelle 2016 (source : IWEPS).....	120
Figure 56 : Postes de travail salarié et établissements par secteur d'activité pour l'ensemble des services sur la commune de Walcourt en 2016 (source : IWEPS).....	126
Figure 57 : Superficies boisées et SAU à Walcourt - 2018 (Source : Cap Ruralité).....	131
Figure 58: Localisation des zones boisées à Walcourt (Source : PRWAT – Carto : DR(EA) ² M) ..	132
Figure 59 : Zones d'influence des centres d'achat au niveau régional – 2001-2002.....	135

Figure 60 : Zone d'influence des principaux centres pour les achats semi-courants – 2001-2002	135
Figure 61 : Répartition des logements selon le type de bâtiment en 2008 et 2018 (Source : Cap Ruralité)	144
Figure 62 : Type de logement à Walcourt, en province de Namur et en Wallonie (Source : IWEPS, 2017)	145
Figure 63 : Typologie du bâti entre les communes de la microrégion de Walcourt – 2018	145
Figure 64 : Typologie du bâti suivant son âge, dans les communes de la microrégion de Walcourt – 2017.....	146
Figure 65 : Evolution du prix moyen de vente des biens immobiliers à Walcourt, en province de Namur et en Wallonie (Source : INS, 1987 – 2017) (A noter que les données ne sont pas disponibles pour les appartements, flats, et studios).....	148
Figure 66 : Localisation des zones concernées par le plan HP (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M)	151
Figure 67 : Localisation des logements publics à Walcourt (Source : Administration communale, IGN – Carto : DR(EA) ² M)	152
Figure 68 : Réseaux de mobilité (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M)	165
Figure 69 : Réseau des TEC sur le territoire de Walcourt (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M) ..	168
Figure 70 : Extrait du plan de réseau TEC en 2019 (Source : infotec).....	169
Figure 71 : carte du réseau de mobilité douce à Walcourt (Source : DR(EA) ² M).....	172
Figure 72 : Carte des zones à risque sur la période 2010-2014 (Source : DGO1).....	173
Figure 73 : Carte des zones à risque sur la période 2010 -2014 (Source : DGO1).....	173
Figure 74 : Nombre de victimes de la circulation entre 2008 et 2018 (Source : IWEPS).....	174
Figure 75 : Nombre de tués dans les 30 jours (après l'accident) entre 2008 et 2018	175
Figure 76 : Nombre de passager par gares du territoire concerné par le Plan SESSAM (2009)..	177
Figure 77 : Carte de la couverture internet par ligne fixe (100 Mbps) (Source : IBPT).....	184
Figure 78 : Carte de la couverture 4G (Source : IBPT).....	184
Figure 79 : Zones favorables à l'implantation d'éoliennes en Wallonie (Source : ventderaison.eu)	186
Figure 80 : PASH – Walcourt (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M).....	188
Figure 81 : Evolution du nombre de kg de déchets produits à Walcourt et en Wallonie (Source : IWEPS).....	190
Figure 82 : Evolution du coût-vérité et du nombre de communes le respectant (Source : SPW) .	191
Figure 83 : Parc à conteneurs, bulles à verre et bulles à vêtements.....	192